

TOYOTA TUNDRA 2018

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2017 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

	Index illustré	Recherche par illustration
1	**Sécurité routière et antivol**	À lire absolument
2	**Combiné d'instruments**	Comment lire les instruments et les compteurs, interpréter les divers témoins d'alerte et indicateurs, etc.
3	**Utilisation de chaque équipement**	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre le volant, etc.
4	**Conduite**	Explications et conseils indispensables à la conduite
5	**Multimédia**	Utilisation du système Multimédia
6	**Caractéristiques de l'habitacle**	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
7	**Entretien et soin**	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir
8	**En cas de problème**	Comment réagir en cas d'urgence ou de défaillance
9	**Caractéristiques techniques du véhicule**	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour en savoir davantage 8
Comment lire ce manuel 12
Comment rechercher 13
Index illustré 14

1 **Sécurité routière et antivol**

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 28
Pour conduire en toute sécurité 30
Ceintures de sécurité 32
Coussins gonflables SRS 38
Système de classification d'occupant du siège passager avant 50
Informations relatives à la sécurité des enfants 55
Sièges de sécurité enfant 56
Installation des sièges de sécurité enfant 60
Précautions avec les gaz d'échappement 75

1-2. Système antivol
Système antidémarrage 76
Alarme 78

2 **Combiné d'instruments**

2. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs 82
Instruments et compteurs 87
Écran multifonctionnel 92
Informations de consommation de carburant 99

3 **Utilisation de chaque équipement**

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 102

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 106
Hayon 110

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 115
Sièges arrière 118
Mémorisation de la position de conduite (siège conducteur) 120
Appuis-tête 124

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 128
Rétroviseur intérieur 131
Rétroviseurs extérieurs 134

3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques 139
Lunette arrière 142
Lunette arrière électrique ... 143
Toit ouvrant 146

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule..... 152

Chargement et bagages.... 160

Limites de charge du véhicule..... 163

Conduite avec une caravane/remorque..... 165

Remorquage de loisirs 186

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (antivol) 187

Transmission automatique 189

Commodo de clignotants..... 196

Frein de stationnement 197

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage..... 198

Feux de route automatiques 203

Sélecteur d'antibrouillards..... 208

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 209

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant..... 212

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Système Toyota Safety Sense P..... 216

PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 223

LDA (Alerte de sortie de voie)..... 236

Régulateur de vitesse actif..... 244

Régulateur de vitesse..... 258

Système intuitif d'aide au stationnement..... 262

Système de rétrovision sur écran 269

BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 278

Système de transmission intégrale (4 roues motrices)..... 288

Système AUTO LSD..... 291

Systèmes d'aide à la conduite..... 293

Régulateur de freinage de caravane/remorque 300

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver..... 304

Précautions en tout-terrain 308

5 Multimédia

5-1. Opérations de base
Types de système multimédia..... 314
Entune Audio..... 316
Commandes audio au volant 319
Prise USB/Prise AUX..... 320

5-2. Configuration
Menu de configuration..... 321
Paramètres généraux..... 322
Paramètres audio..... 324
Paramètres d'affichage 325
Paramètres vocaux 326

5-3. Utilisation du système audio
Opérations audio de base 327
Sélection de la source audio 328
Utilisation des écrans de liste..... 329
Paramètres de son..... 331

5-4. Utilisation de la radio
Utilisation de la radio..... 332

5-5. Lecture d'un CD audio et de disques MP3/WMA/AAC
Utilisation du lecteur de CD..... 334

5-6. Utilisation d'un appareil externe
Écoute d'un iPod..... 339
Écoute d'une clé USB 343
Utilisation de la prise AUX..... 347

5-7. Connexion Bluetooth®
Préparations pour l'utilisation du système de communications sans fil 348
Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois.....353
Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois 354
Enregistrement d'un appareil Bluetooth® 355
Connexion d'un appareil Bluetooth® 357
Affichage des informations détaillées sur un appareil Bluetooth® 359
Paramètres détaillés du système Bluetooth®.....360

5-8. Bluetooth® audio
Écoute en Bluetooth® audio.....361

5-9. Téléphone Bluetooth®
Utilisation d'un téléphone Bluetooth® 362
Passer un appel.....364
Réception d'un appel..... 367
Conversation au téléphone.....368
Fonction Bluetooth® de message téléphonique.....371
Utilisation des commandes au volant 375
Paramètres du téléphone Bluetooth® 376
Paramètres des contacts/ historique des appels 378
Que faire si... (Dépannage) 387

5-10. Utilisation du système de commande vocale
Système de commande vocale 391
5-11. Bluetooth®
Bluetooth® 395
5-12. Antenne
Antenne 400

6 Caractéristiques de l'habitacle

6-1. Utilisation du système de climatisation
Système de climatisation manuel 404
Système de climatisation automatique 411
Chauffages/ventilateurs de sièges 418
6-2. Utilisation des éclairages intérieurs
Détail des éclairages intérieurs 421
• Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels 422
• Éclairages intérieurs/individuels 422
• Sélecteur principal d'éclairage de chargement 423
6-3. Utilisation des rangements
Détail des rangements 424
• Boîte à gants 426
• Rangement de console (sièges avant de type individualisés) 427
• Porte-carte 428
• Porte-carte routière (siège avant de type banquette) 430
• Porte-stylo 431
• Pochette à mouchoirs 432
• Console de pavillon 433
• Porte-gobelets 434
• Porte-bouteilles 436
• Rangements auxiliaires (siège avant de type banquette) 437
• Compartiment de rangement 439
Équipements de coffre 441
6-4. Utilisation des autres équipements intérieurs
Autres équipements intérieurs 442
• Pare-soleil de pare-brise 442
• Miroirs de courtoisie 442
• Montre 443
• Prises d'alimentation 444
• Accoudoir 446
• Poignées de maintien 447
Commande d'ouverture de porte de garage 448
Boussole 457

7 Entretien et soin

7-1. Entretien et soin
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 462
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 465

7-2. Entretien
Prescriptions d'entretien 468
Entretien général 470
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 473

7-3. Entretien à faire soi-même
Précautions avec l'entretien à faire soi-même 474
Capot 476
Compartiment moteur 477
Pneus 487
Pression de gonflage des pneus 499
Jantes 502
Filtre de climatisation 505
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé 508
Vérification et remplacement des fusibles 510
Ampoules 513

8 En cas de problème

8-1. Informations à connaître
Feux de détresse 530
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 531

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 532
Si vous suspectez un problème 537
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 538
Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 539
Si un message d'alerte s'affiche 547
En cas de crevaison 557
Si le moteur ne démarre pas 572
Si la batterie du véhicule est déchargée 574
Si votre véhicule surchauffe 577
Si le véhicule est bloqué 580

9 Caractéristiques techniques du véhicule

9-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... 584

Informations sur le carburant..... 602

Informations sur les pneus 606

9-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 616

9-3. Systèmes à initialiser

Systèmes à initialiser 624

Index

Que faire si... (Dépannage) 626

Index alphabétique 629

Pour les véhicules équipés d'un système Entune Audio Plus ou Entune Premium Audio, reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE" pour toute information sur le système multimédia.

Types de système multimédia: →P. 314

Pour en savoir davantage

Manuel du propriétaire principal

Veuillez prendre note du fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements de série et en option. Par conséquent, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que poursuit Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un émetteur-récepteur radio

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système Toyota Safety Sense P (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer auprès de votre concessionnaire Toyota des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données, dont notamment:

- Régime moteur
- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- Vitesse du véhicule
- Position de sélection

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ni aucun autre son, et les seules images qu'ils enregistrent sont extérieures au véhicule, dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut être amené à transmettre à Toyota les données enregistrées par ces calculateurs sans vous en donner notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces ordinateurs pour diagnostiquer des dysfonctionnements, mener la recherche & le développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord (EDR)

Ce véhicule est pourvu d'un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées/attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur a appuyé (éventuellement) sur la pédale de l'accélérateur et/ou de frein; et
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: L'EDR enregistre les données de votre véhicule uniquement en cas de situation inhabituelle, dans des conditions de conduite normales, l'EDR ne procède à aucun enregistrement de données et de données personnelles (par ex. nom, sexe, âge, et emplacement de la collision). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.
Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Communiquer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Des précautions spéciales de manipulation peuvent s'appliquer,
Voir le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent inclure les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles des télécommandes du verrouillage centralisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions générales pendant la conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourrait être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

Précautions générales relatives à la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

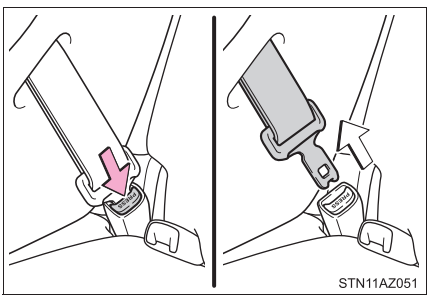
Comment lire ce manuel

AVERTISSEMENT:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.

NOTE:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.

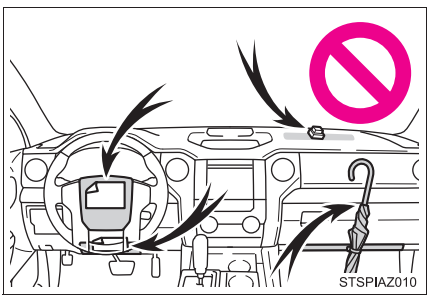
1 2 3 ··· Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.

Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.



Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.

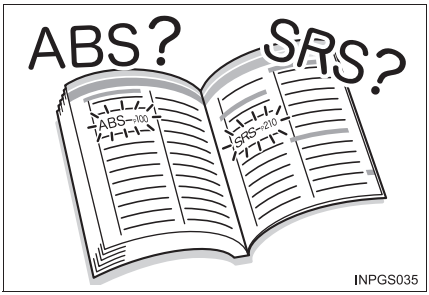


Signifie "Ne pas", "Ne pas faire", ou "Ne pas laisser faire".

Comment rechercher

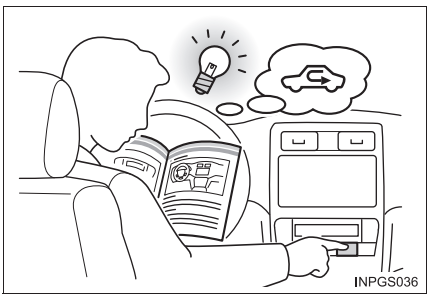
■ **Recherche par nom**

• Index alphabétique.....P. 629



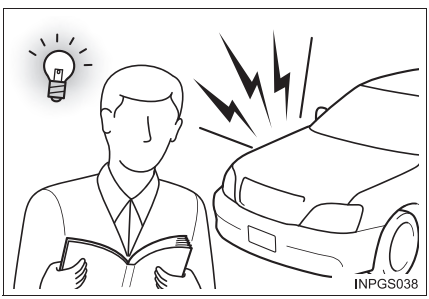
■ **Recherche par position d'installation**

• Index illustré .....P. 14



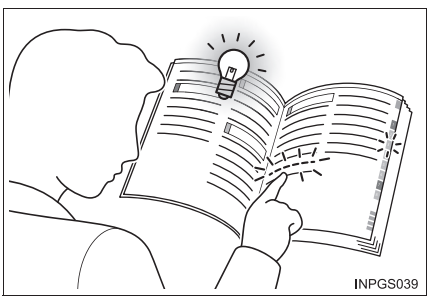
■ **Recherche par symptôme ou par bruit**

• Que faire si... (Dépannage) .....P. 626



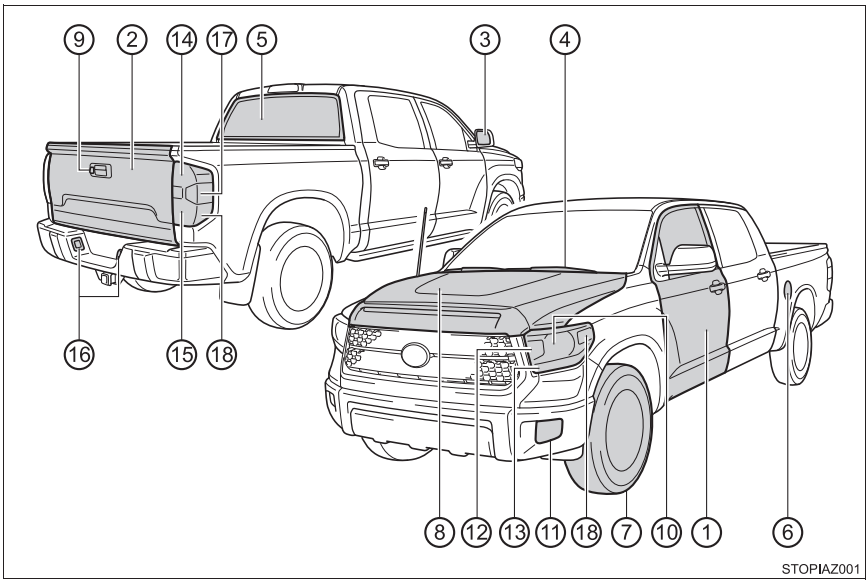
■ **Recherche par titre**

• Table des matières .....P. 2



Index illustré

Extérieur



① **Portes latérales . . . . . P. 106**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 106
Ouverture/fermeture des vitres de portes . . . . . P. 139
Messages d'alerte . . . . . P. 549

② **Hayon . . . . . P. 110**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 110
Ouverture/fermeture du hayon . . . . . P. 110
Démontage du hayon . . . . . P. 111

③ **Rétroviseurs extérieurs . . . . . P. 134**
Orientation des rétroviseurs . . . . . P. 134
Escamotage des rétroviseurs . . . . . P. 135
Mémorisation de la position de conduite*1 . . . . . P. 120
Désembuage des rétroviseurs*2 . . . . . P. 406, 413

④ **Essuie-glaces de pare-brise . . . . . P. 209**
Précautions pendant la saison hivernale . . . . . P. 304
Pour éviter le gel (dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise)*2 . . . . . P. 407, 414

⑤ **Lunette arrière . . . . . P. 142, 143**

⑥ **Trappe à carburant . . . . . P. 212**
Méthode de ravitaillement en carburant . . . . . P. 212
Type de carburant/contenance du réservoir . . . . . P. 593
⑦ **Pneus . . . . . P. 487**
Dimensions/pression de gonflage des pneus . . . . . P. 599
Pneus neige/chaînes à neige . . . . . P. 304
Contrôle/permutation/système d'alerte de pression des pneus . . . . . P. 487
En cas de pneu crevé . . . . . P. 557
⑧ **Capot. . . . . P. 476**
Ouverture. . . . . P. 476
Huile moteur . . . . . P. 594
En cas de surchauffe . . . . . P. 577
⑨ **Caméra . . . . . P. 269**

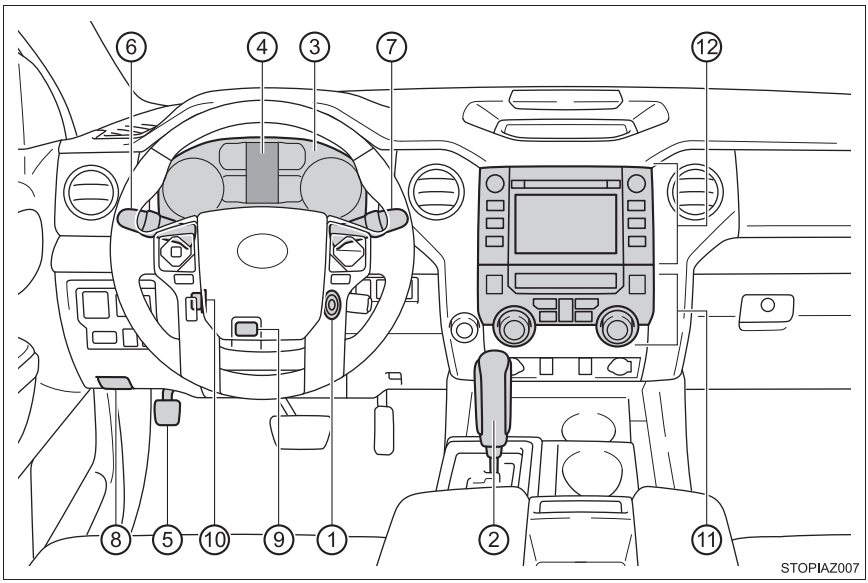
Ampoules des éclairages extérieurs
(Méthode de remplacement: P. 513, Puissances: P. 601)

⑩ **Projecteurs. . . . . P. 198**
⑪ **Antibrouillards*2 . . . . . P. 208**
⑫ **Clignotants avant. . . . . P. 196**
⑬ **Feux de stationnement/éclairages de jour . . . . . P. 198**
⑭ **Clignotants arrière. . . . . P. 196**
⑮ **Feux arrière . . . . . P. 198**
⑯ **Éclairages de plaque d'immatriculation . . . . . P. 198**
⑰ **Feux de recul**
Manœuvre du sélecteur de vitesses sur R . . . . . P. 189
⑱ **Feux de position latéraux . . . . . P. 198**

*1: Sur modèles CrewMax équipés
*2: Sur modèles équipés

Tableau de bord

▶ Sièges avant de type individualisés



① **Contacteur de démarrage . . . . . P. 187**
Démarrage du moteur/changements de position . . . . . P. 187
Arrêt d'urgence du moteur . . . . . P. 531
Lorsque le moteur ne démarre pas . . . . . P. 572

② **Sélecteur de vitesses . . . . . P. 189**
Changement de la position de sélection . . . . . P. 189
Précautions en cas de remorquage . . . . . P. 532
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué . . . . . P. 193

③ **Compteurs . . . . . P. 87**
Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage du tableau de bord . . . . . P. 87
Témoins d'alerte/indicateurs . . . . . P. 82
Lorsque les témoins d'alerte s'allument . . . . . P. 539

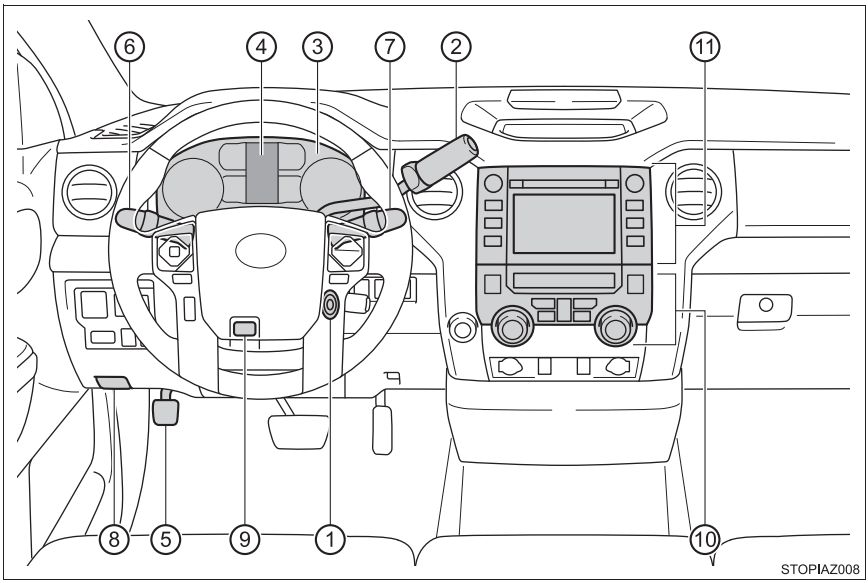
④ **Écran multifonctionnel . . . . . P. 92**
Affichage . . . . . P. 92
Lorsque les messages d'alerte sont affichés . . . . . P. 547

⑤ **Pédale du frein de stationnement . . . . . P. 197**
Serrage/desserrage . . . . . P. 197
Précautions pendant la saison hivernale . . . . . P. 305
Message/signal sonore d'alerte . . . . . P. 540, 549

⑥ **Commodo de clignotants . . . . . P. 196**
Sélecteur d'éclairage . . . . . P. 198
Projecteurs/feux de stationnement/feux arrière/
éclairages de jour . . . . . P. 198
Antibrouillards*1 . . . . . P. 208
⑦ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . . . P. 209**
Utilisation . . . . . P. 209
Appoint en liquide de lave-glace . . . . . P. 486
Messages d'alerte . . . . . P. 550
⑧ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 476**
⑨ **Levier de déverrouillage de volant réglable en
hauteur et en profondeur*2 . . . . . P. 128**
⑩ **Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur
du volant*3 . . . . . P. 129**
Réglage . . . . . P. 129
Mémorisation de la position de conduite . . . . . P. 120
⑪ **Système de climatisation manuel*1 . . . . . P. 404**
Système de climatisation automatique*1 . . . . . P. 411
Utilisation . . . . . P. 404, 411
Désembueur de lunette arrière*4 . . . . . P. 406, 413
Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise*1 . . . . . P. 407, 414
⑫ **Système multimédia . . . . . P. 314**

*1: Sur modèles équipés
*2: Véhicules dépourvus de la mémorisation de la position de conduite
*3: Véhicules équipés de la mémorisation de la position de conduite
*4: Sur modèles CrewMax

▶ Siège avant de type banquette



① **Contacteur de démarrage . . . . . P. 187**
Démarrage du moteur/changements de position . . . . . P. 187
Arrêt d'urgence du moteur . . . . . P. 531
Lorsque le moteur ne démarre pas . . . . . P. 572

② **Sélecteur de vitesses . . . . . P. 189**
Changement de la position de sélection . . . . . P. 189
Précautions en cas de remorquage . . . . . P. 532
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué . . . . . P. 193

③ **Compteurs . . . . . P. 87**
Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage du tableau de bord . . . . . P. 87
Témoins d'alerte/indicateurs . . . . . P. 82
Lorsque les témoins d'alerte s'allument . . . . . P. 539

④ **Écran multifonctionnel . . . . . P. 92**
Affichage . . . . . P. 92
Lorsque les messages d'alerte sont affichés . . . . . P. 547

⑤ **Pédale du frein de stationnement . . . . . P. 197**
Serrage/desserrage . . . . . P. 197
Précautions pendant la saison hivernale . . . . . P. 305
Message/signal sonore d'alerte . . . . . P. 540, 549

⑥ **Commodo de clignotants . . . . . P. 196**
Sélecteur d'éclairage . . . . . P. 198
Projecteurs/feux de stationnement/feux arrière/
éclairages de jour . . . . . P. 198
Antibrouillards*1 . . . . . P. 208

⑦ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . . . P. 209**
Utilisation . . . . . P. 209
Appoint en liquide de lave-glace . . . . . P. 486
Témoins d'alerte/messages d'alerte . . . . . P. 550

⑧ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 476**

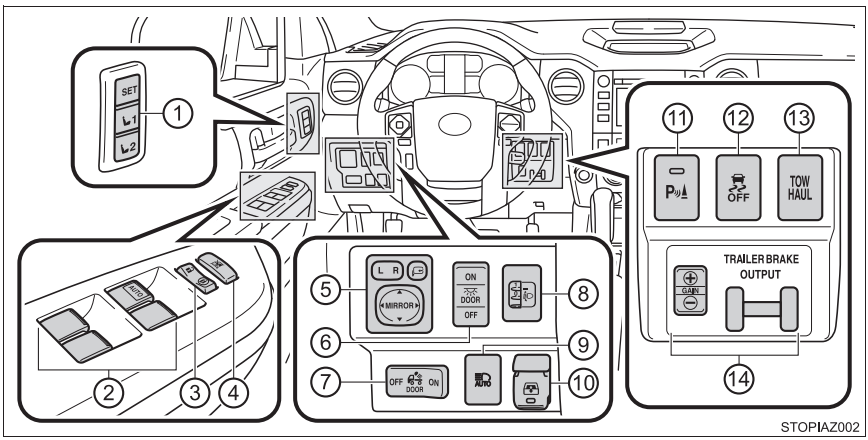
⑨ **Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur. . . P. 128**

⑩ **Système de climatisation manuel*1 . . . . . P. 404**
Système de climatisation automatique*1 . . . . . P. 411
Utilisation . . . . . P. 404, 411
Désembueur de lunette arrière*2 . . . . . P. 406, 413
Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise*1 . . . . . P. 407, 414

⑪ **Système multimédia . . . . . P. 314**

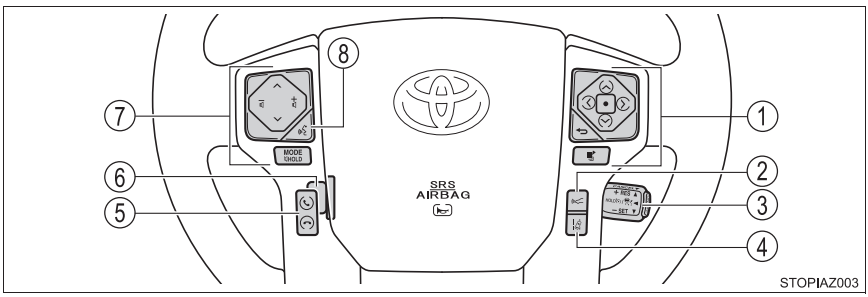
*1: Sur modèles équipés
*2: Sur modèles CrewMax

Boutons



Est représenté dans l'illustration le tableau de bord des modèles à sièges avant de type individualisés.

① **Boutons de mémorisation de la position de conduite*1 . . P. 121**
② **Boutons des lève-vitres électriques*1 . . . . . P. 139**
③ **Bouton de verrouillage des portes*1 . . . . . P. 107**
④ **Bouton de verrouillage des lève-vitres*1 . . . . . P. 139**
⑤ **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs*1 . . . . . P. 134**
⑥ **Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels . . . P. 422**
⑦ **Sélecteur principal d'éclairage de chargement . . . . . P. 423**
⑧ **Sélecteur de correction manuelle d'assiette des projecteurs . . . . . P. 200**
⑨ **Bouton de feux de route automatiques*1 . . . . . P. 203**
⑩ **Bouton de lunette arrière électrique*2 . . . . . P. 143**
⑪ **Bouton du système intuitif d'aide au stationnement*1 . . . P. 262**
⑫ **Bouton de désactivation du VSC . . . . . P. 291, 296**
⑬ **Bouton TOW/HAUL*1 . . . . . P. 192**
⑭ **Régulateur de freinage de caravane/remorque*1 . . . . . P. 300**



① **Sélecteur d'instrumentation . . . . . P. 93**

② **Bouton de distance entre véhicules*1 . . . . . P. 251**

③ **Commodo de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse*1 . . . . . P. 258
Régulateur de vitesse actif*1 . . . . . P. 244

④ **Bouton de LDA (Alerte de sortie de voie)*1 . . . . . P. 239**

⑤ **Boutons de téléphonie . . . . . P. 391**

⑥ **Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant*1 . . . . . P. 129**

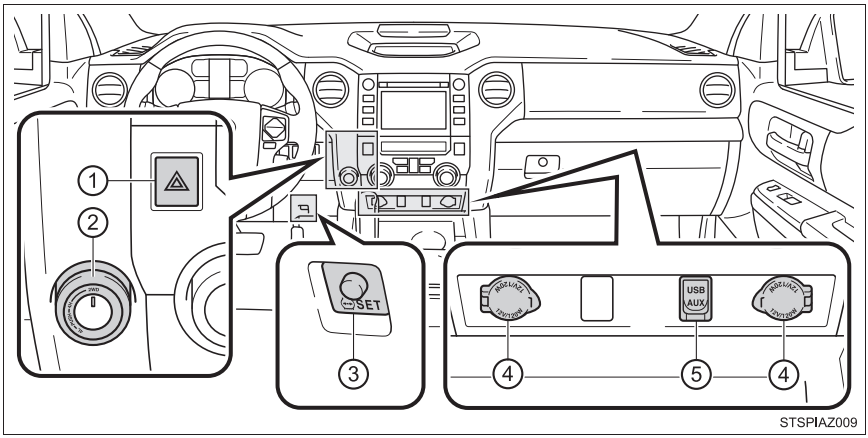
⑦ **Boutons du système audio au volant*3**

⑧ **Bouton d'activation vocale . . . . . P. 391**

*1: Sur modèles équipés

*2: Sur modèles CrewMax et sur modèles à Double Cabine si équipés

*3: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

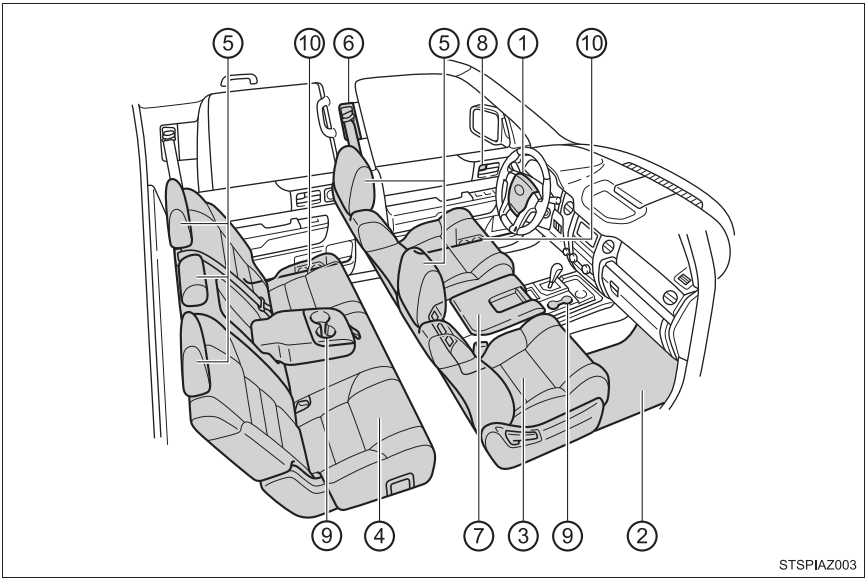


① **Bouton de feux de détresse . . . . . P. 530**
② **Sélecteur de transmission aux roues avant* . . . . . P. 288**
③ **Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus . . . . . P. 489**
④ **Prises d'alimentation. . . . . P. 444**
⑤ **Prise AUX/ prise USB . . . . . P. 320**

*: Sur modèles équipés

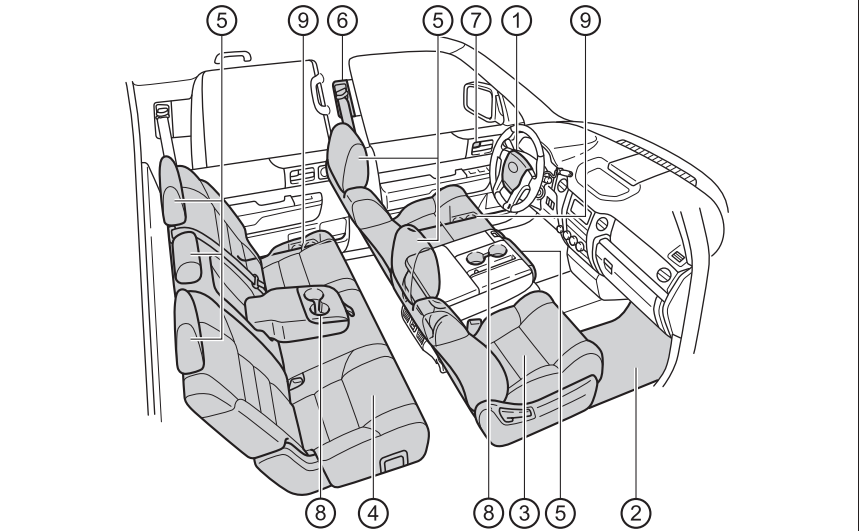
Intérieur

▶ Sièges avant de type individualisés

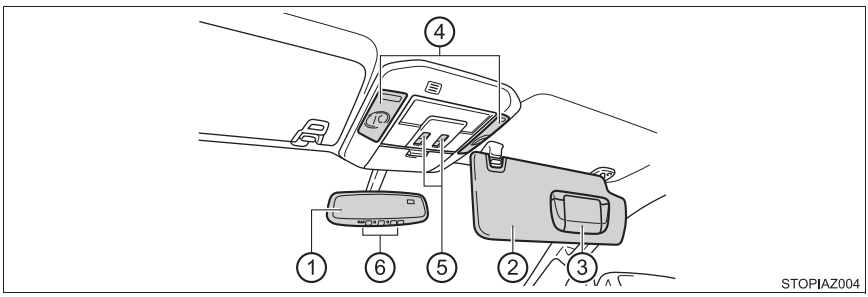


① **Coussins gonflables SRS** . . . . . **P. 38**
② **Tapis de sol** . . . . . **P. 28**
③ **Sièges avant** . . . . . **P. 115**
④ **Sièges arrière** . . . . . **P. 118**
⑤ **Appuis-tête** . . . . . **P. 124**
⑥ **Ceintures de sécurité** . . . . . **P. 32**
⑦ **Rangement de console** . . . . . **P. 427**
⑧ **Boutons intérieurs de verrouillage** . . . . . **P. 107**
⑨ **Porte-gobelets** . . . . . **P. 434**
⑩ **Porte-bouteilles** . . . . . **P. 436**

▶ Siège avant de type banquette



① **Coussins gonflables SRS** . . . . . **P. 38**
② **Tapis de sol** . . . . . **P. 28**
③ **Sièges avant** . . . . . **P. 115**
④ **Sièges arrière** . . . . . **P. 118**
⑤ **Appuis-tête** . . . . . **P. 124**
⑥ **Ceintures de sécurité** . . . . . **P. 32**
⑦ **Boutons intérieurs de verrouillage** . . . . . **P. 107**
⑧ **Porte-gobelets** . . . . . **P. 434**
⑨ **Porte-bouteilles** . . . . . **P. 436**



① **Rétroviseur intérieur . . . . . P. 131**
② **Pare-soleil de pare-brise . . . . . P. 442**
③ **Miroirs de courtoisie*1 . . . . . P. 442**
④ **Éclairages intérieurs/individuels*2 . . . . . P. 422**
⑤ **Boutons de toit ouvrant*1 . . . . . P. 146**
⑥ **Boutons de commande d'ouverture de porte de garage*1 . . . . . P. 448**

*1: Sur modèles équipés

*2: L'illustration présente l'avant, mais l'arrière en est également équipé.

Sécurité routière et antivol

1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant 28

Pour conduire en toute sécurité 30

Ceintures de sécurité 32

Coussins gonflables SRS ... 38

Système de classification d'occupant du siège passager avant 50

Informations relatives à la sécurité des enfants..... 55

Sièges de sécurité enfant ... 56

Installation des sièges de sécurité enfant 60

Précautions avec les gaz d'échappement 75

1-2. Système antivol

Système antidémarrage..... 76

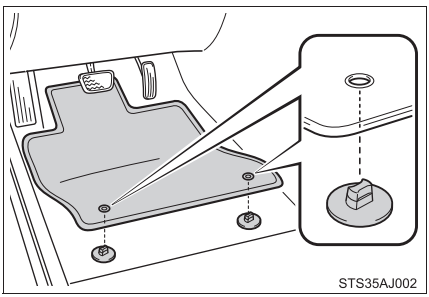
Alarme..... 78

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

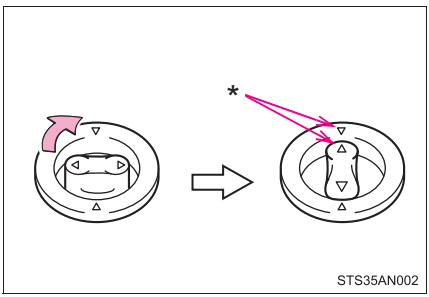
Utilisez uniquement les tapis de sol conçus spécialement pour les véhicules dont le modèle et l'année correspondent à votre véhicule. Fixez-les solidement sur la moquette.

1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.


STS35AJ002

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.



STS35AN002

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

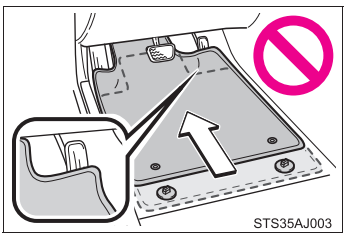
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

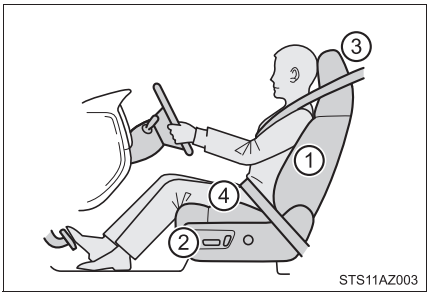
- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et levier sélecteur sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.



Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte



① Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P. 115)

② Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P. 115)

③ Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 124)

④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 32)

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité. (→P. 32)
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 56)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée vers l'arrière en réglant correctement les rétroviseurs extérieurs et intérieur. (→P. 131, 134)

⚠ AVERTISSEMENT

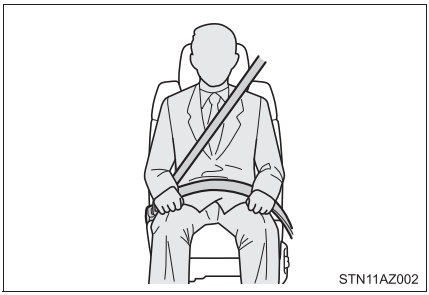
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rien ranger sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
  De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Ceintures de sécurité

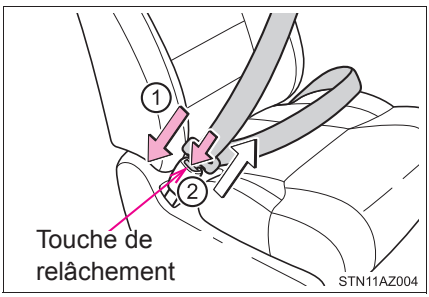
Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité



- Tirez sur la ceinture épaulière jusqu'à ce qu'elle recouvre entièrement l'épaule; elle ne doit cependant pas toucher le cou ni glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale de la ceinture de sécurité le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier du siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité



① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

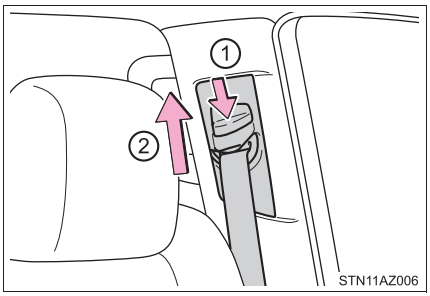
Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité

① Poussez vers le bas l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

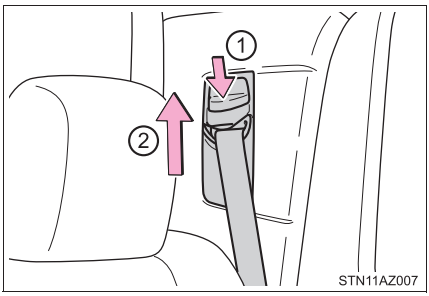
② Poussez vers le haut l'ancrage haut de la ceinture de sécurité.

Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

▶ Sièges avant



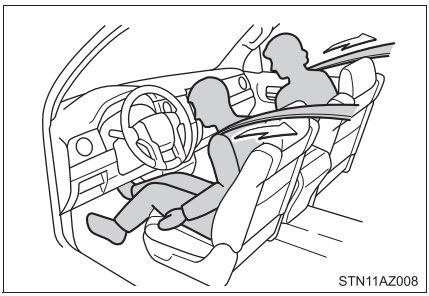
▶ Sièges arrière (modèles CrewMax)



Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit certains types de choc frontal violent ou de choc latéral, ou lorsqu'il se retourne.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc léger à l'avant et par le côté, ou de percussion par l'arrière.



■ **Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)**

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ **Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)**

Quand la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis légèrement rétractée, elle reste verrouillée dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 60)

■ **Utilisation des ceintures avec les sièges enfant**

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

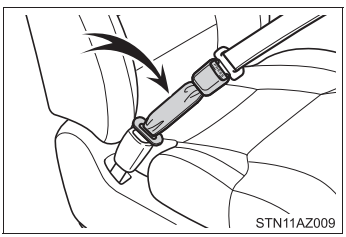
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 56)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 32)

■ **Remplacement de la ceinture après l'activation du dispositif de tension des ceintures**

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ **Rallonge de ceinture de sécurité**

Si vous ne pouvez pas attacher vos ceintures de sécurité parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

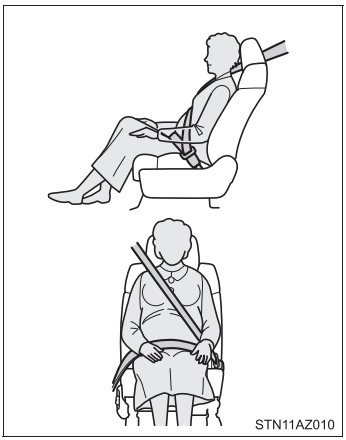
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 32)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, non seulement à la femme enceinte, mais aussi au fœtus.



■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 32)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité

- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Ancrage haut réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Négliger cette précaution pourrait réduire la protection lors d'un accident et causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 33)

■ Dommages et usure de la ceinture de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture sans la rallonge.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture ne maintiendra pas correctement le siège, ce qui augmentera les risques de blessures graves voire mortelles en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

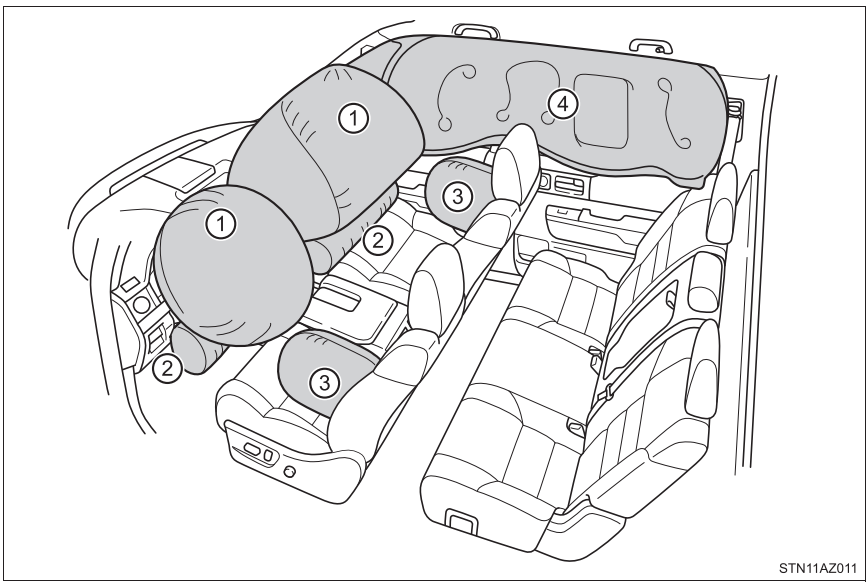
NOTE

Lorsqu'on utilise une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types d'impacts violents pouvant blesser gravement les occupants. Ils fonctionnent en conjonction avec les ceintures de sécurité afin de réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.



◆ Coussins gonflables SRS frontaux

① Coussins gonflables SRS conducteur/passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

② Coussins gonflables SRS de genoux
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

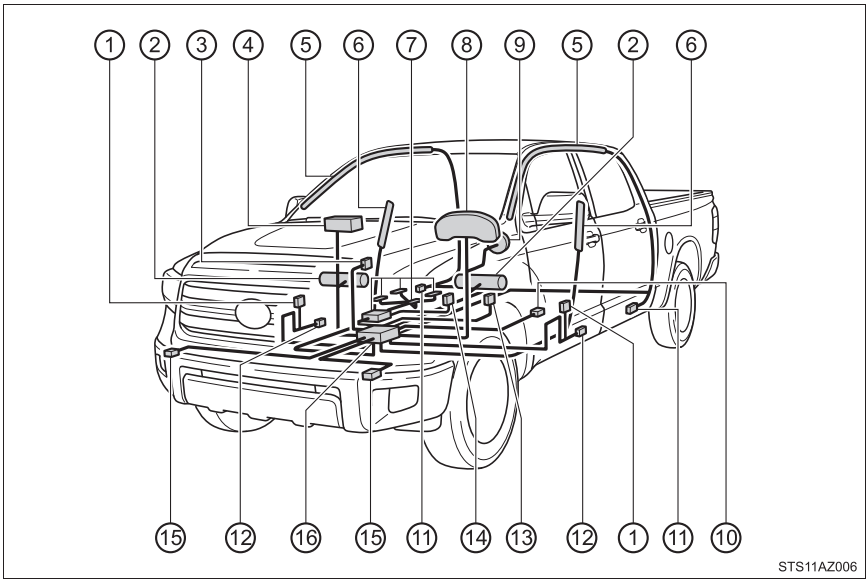
◆ Coussins gonflables SRS latéraux et rideau

③ Coussins gonflables SRS latéraux
Participent à la protection du haut du corps des occupants des sièges avant

④ Coussins gonflables SRS rideau

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis dans les sièges des places extérieures
- Participent à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de retournement de celui-ci

Composition du système de coussins gonflables SRS



① Prétensionneurs de ceintures de sécurité
② Coussins gonflables de genoux
③ Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"
④ Coussin gonflable passager avant
⑤ Coussins gonflables rideau
⑥ Coussins gonflables latéraux (sièges avant)
⑦ Système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)
⑧ Témoin d'alerte SRS
⑨ Coussin gonflable conducteur
⑩ Capteur de position du siège conducteur
⑪ Capteurs d'impact latéral (arrière)
⑫ Capteurs d'impact latéral (porte avant)
⑬ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur
⑭ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant
⑮ Capteurs d'impact avant
⑯ Boîtier électronique de coussins gonflables

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES ÉVOLUÉS, dont la conception est basée sur les normes de sécurité des véhicules automobiles américains (FMVSS208). Le boîtier électronique de coussins gonflables (ECU) utilise les informations reçues des capteurs, etc. détaillés dans le schéma ci-dessus de composition du système pour commander le déploiement des coussins gonflables. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

Siège avant de type banquette: Les coussins gonflables SRS sont conçus pour protéger le conducteur et le passager avant droit, et en aucun cas une personne assise à la place centrale avant.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

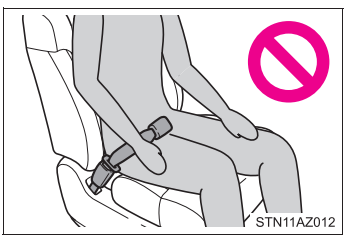
- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. Conseils de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA):

  Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 - 3 in. (50 - 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

  • Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
  • Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  • Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et le cou.

  Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant, et la vue des commandes au tableau de bord.

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles des ceintures de sièges avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, les coussins gonflables SRS frontaux déterminent que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables SRS frontaux risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

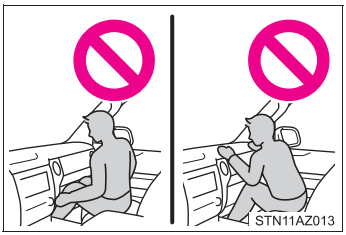


AVERTISSEMENT

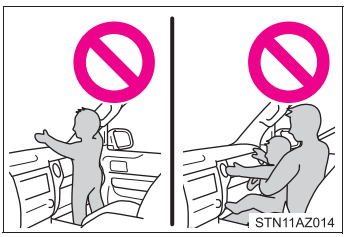
Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit se trouver le plus loin possible du coussin gonflable et le dossier doit être réglé de manière à ce que le passager avant soit assis bien droit.
- Le déploiement d'un coussin gonflable risque d'infliger des blessures graves, voire mortelles, aux bébés et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 56)

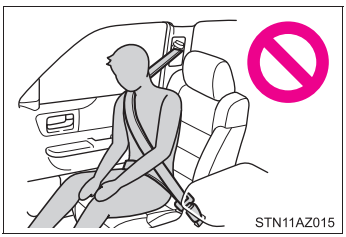
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne laissez pas un enfant debout face au coussin gonflable SRS passager avant ni assis sur les genoux d'un passager avant.
- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



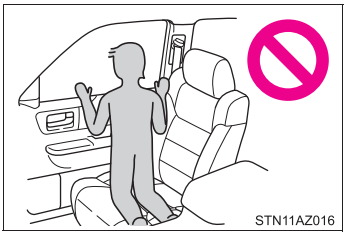
- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



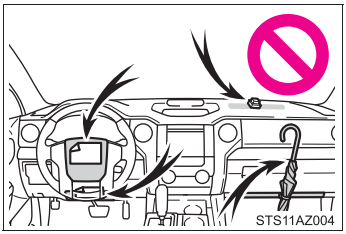
AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

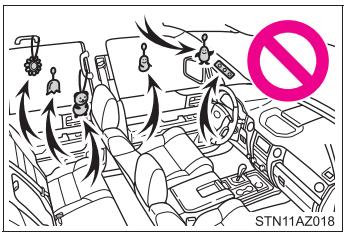
- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière sur les sièges du passager ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



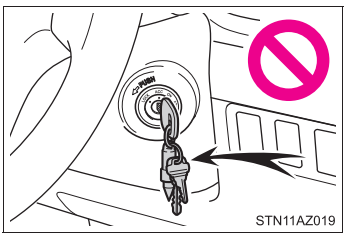
- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture centrale du volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
  Lors du déploiement des coussins gonflables SRS conducteur, passager avant et de genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne rien fixer aux portes, à la vitre de pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.



- Ne pas attacher à la clé des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du coussin gonflable SRS de genoux ou d'être projetés en direction du siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.



- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le coussins gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des coussins gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des coussins latéraux, entraînant la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des coussins gonflables SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez à aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage), car ils pourraient être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Retirez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture centrale du volant de direction et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent ne pas se déployer en cas de collision.

■ Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de coussins gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparation ou modification des ailes avant, du bouclier avant, ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un équipement de protection sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), d'un chasse-neige, de treuils ou d'une galerie de toit
- Modification des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un émetteur/récepteur radio ou lecteur de CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

■ **Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)**

- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, habillage du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le coussin gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (Coussins gonflables SRS frontaux)**

- Les coussins gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

  Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:

  • Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
  • Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd
- Selon le type de collision, il est possible que les prétensionneurs de ceinture de sécurité soient les seuls à se déclencher.
- Les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant ne se déploient pas si personne n'est assis dans le siège du passager avant droit. Cependant, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si un bagage est placé sur le siège, même si le siège est inoccupé. (→P. 50)

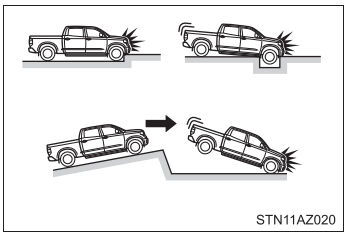
■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau)**

- Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force correspondant au choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les coussins gonflables SRS rideau se déploient en cas de retournement du véhicule.
- Les coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déclencher en cas de choc frontal violent.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

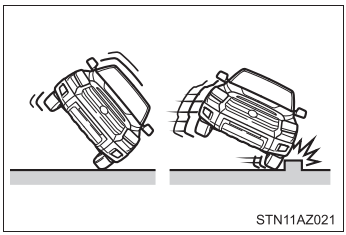
Les coussins gonflables SRS frontaux et rideau peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule


STN11AZ020

Les coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.

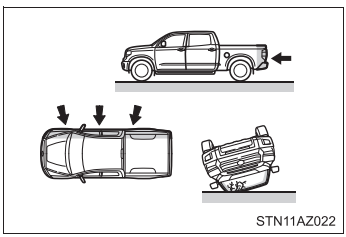
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.


STN11AZ021

Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS frontaux) peuvent ne pas se déployer

Les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, provoque une décélération avant suffisante du véhicule, les coussins gonflables SRS frontaux peuvent se déployer.

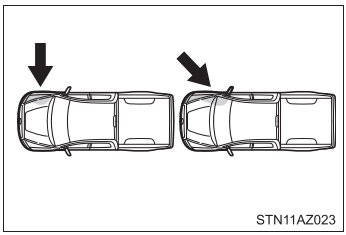
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule


STN11AZ022

■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau) peuvent ne pas se déployer

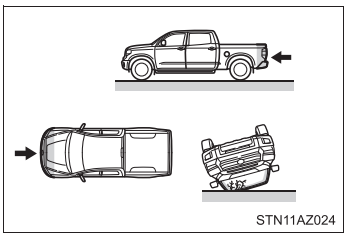
Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts


STN11AZ023

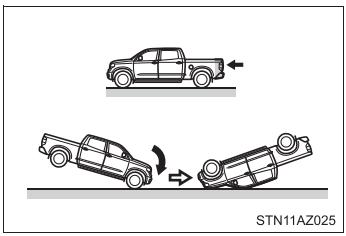
Les coussins gonflables SRS latéraux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.

- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule


STN11AZ024

Les coussins gonflables SRS rideau ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, se retourne par l'avant ou subit un choc latéral ou frontal à vitesse réduite.

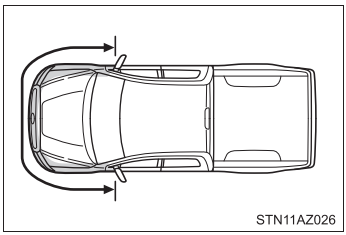
- Choc arrière
- Retournement par l'avant


STN11AZ025

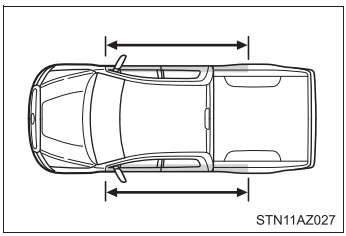
Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

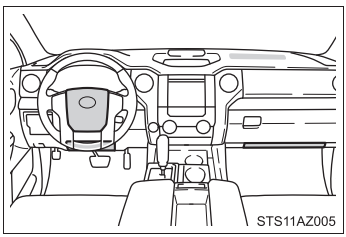
- Un coussin gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux.


STN11AZ026

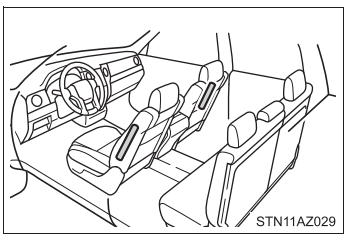
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau.


STN11AZ027

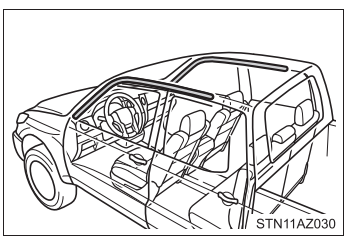
- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.


STS11AZ005

- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral est rayée, fendue ou endommagée d'une autre manière.

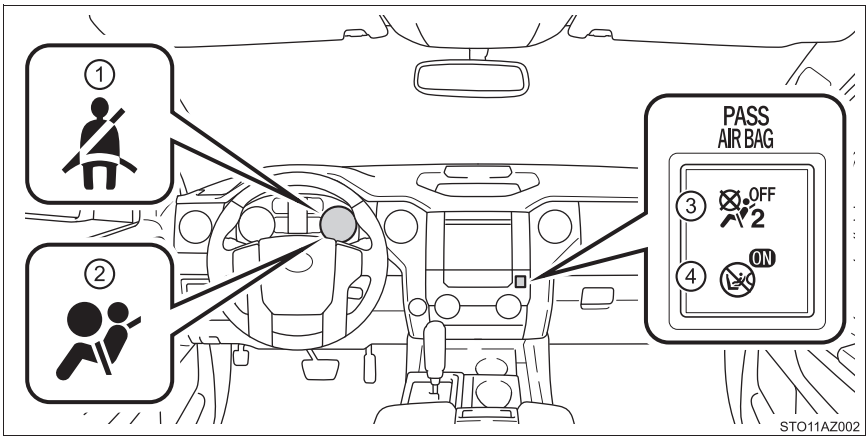

STN11AZ029

- La partie des garnitures (rembourrage) des montants avant, des montants arrière ou du longeron du toit où se trouvent les coussins gonflables rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.


STN11AZ030

Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence le coussin gonflable de passager avant, le coussin gonflable de genoux de passager avant et le prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant.



① Témoin de rappel de ceinture de sécurité
② Témoin d'alerte SRS
③ Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
④ Témoin indicateur "AIR BAG ON"

Logique de fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

■ Enfant*4 ou siège de sécurité enfant*5

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ **Inoccupé**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	Éteint
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé *7 ou désactivé*8

■ **Il y a un mauvais fonctionnement dans le système**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa façon de se tenir.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité

*4: Lorsqu'un enfant trop grand pour le dispositif de retenue pour enfants s'assied sur le siège du passager avant, le système peut le considérer comme un adulte selon son physique et sa posture.

*5: Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 56)

*6: Si le voyant n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 60)

*7: En cas de collision latérale.

*8: En cas de collision frontale ou de retournement du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant**

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que le pêne de ceinture de sécurité du passager avant n'a pas été laissé inséré dans la boucle avant que quelqu'un s'assoie sur le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" n'est pas allumé lorsque la personne installée dans le siège passager avant droit utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, sortez le pêne de la rallonge de la boucle de la ceinture de sécurité et bouclez de nouveau la ceinture de sécurité. Remettez en place la rallonge de ceinture de sécurité en vérifiant que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploieront pas en cas de collision, avec pour résultat des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas faire subir une charge excessive au siège passager avant ou à ses équipements (poches aumônières par ex.).
- Ne pas faire porter un poids sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou s'appuyer contre le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne pas placer d'objets sous le siège passager avant.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant

- Ne pas incliner le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège peut diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, au fond de son siège, avec les pieds posés sur le plancher et la ceinture de sécurité portée correctement. Si le voyant "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Quand on ne peut pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège passager avant, installez le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant dans l'ordre correct. (→P. 60)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.
- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant et ne pas lui faire subir de choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer un mauvais fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne pas utiliser d'accessoire de siège, comme un coussin ou une housse, qui couvre la surface du coussin de siège.
- Ne pas fixer une tablette de dossier de siège du commerce ou toute autre charge lourde au dos du siège passager avant.
- Ne pas modifier ni remplacer la sellerie du siège avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Modèles à Double Cabine et CrewMax: Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres (sur modèles équipés) pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'utilisent accidentellement le lève-vitre électrique.
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Un dispositif de retenue pour enfant en bas âge ou pour bébé doit être correctement fixé sur le siège à l'aide de la sangle abdominale de la ceinture de sécurité deux points ou trois points.

La législation des 50 États des États-Unis et celle du Canada impose désormais l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfants.

Éléments à retenir

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 60)

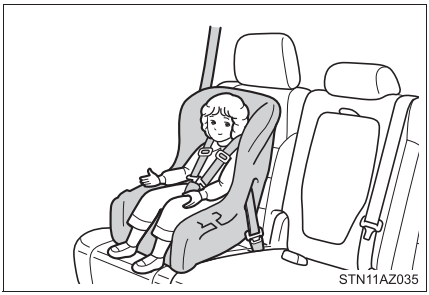
Types de dispositifs de retenue pour enfants

Les sièges de sécurité enfant sont classés dans les 3 types suivants en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant:

- Dos à la route — Siège bébé/ modulable



- Face à la route — Siège modulable



- Coussin de rehausse



Choix d'un dispositif de retenue adapté à l'enfant

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 32)

AVERTISSEMENT

Précautions concernant les dispositifs de retenue pour enfants

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant parfaitement adapté à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le voyant "AIR BAG OFF" est allumé.
  En cas d'accident, la force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable passager peut causer des blessures graves, voire mortelles à un enfant, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant équipé d'une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l'absence d'ancrage sur le siège passager avant. Relevez le dossier de siège le plus possible et reculez toujours le siège au maximum même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du coussin gonflable passager avant peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les dispositifs de retenue pour enfants

- Ne pas utiliser la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe que l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué en cas d'accident.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque ou d'un accident.

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Lorsque le dispositif de retenue pour enfants n'est pas en cours d'utilisation

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le complètement du véhicule. Cela évitera qu'il blesse les passagers en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

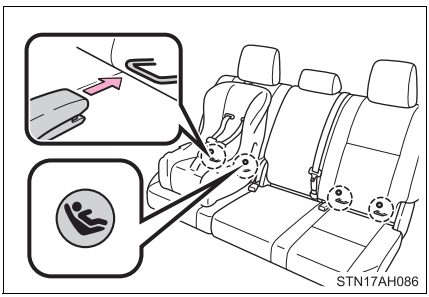
Installation des sièges de sécurité enfant

Suivez les directives fournies par le fabricant du système de retenue pour enfants. Fixez solidement les sièges bébé aux sièges à l'aide des ancrages LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.
La ceinture abdominale/épaulière peut être utilisée si votre dispositif de retenue pour enfants n'est pas compatible avec le système LATCH (ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant).

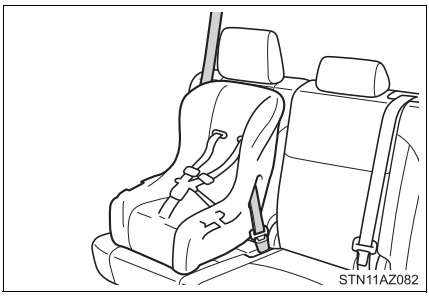
▶ Modèles à Double Cabine

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Des boutons indiquant l'emplacement des ancrages sont fixés aux sièges.)

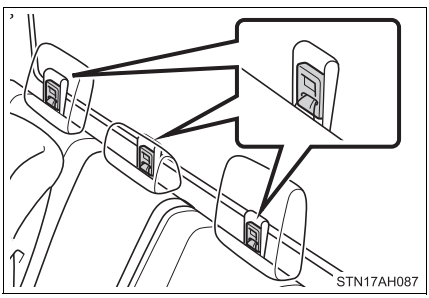


Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR sauf ceinture de sécurité du conducteur)
(→P. 34)



Patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

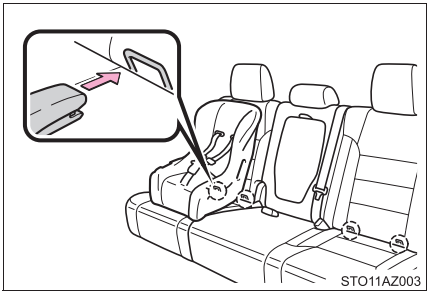
Un support d'ancrage est prévu sur chaque siège arrière.



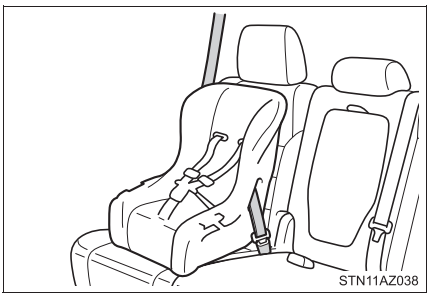
▶ Modèles CrewMax

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures.

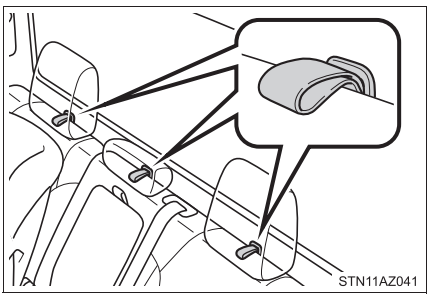


Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR sauf ceinture de sécurité du conducteur)
(→P. 34)



Patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

Un support d'ancrage est prévu sur chaque siège arrière.



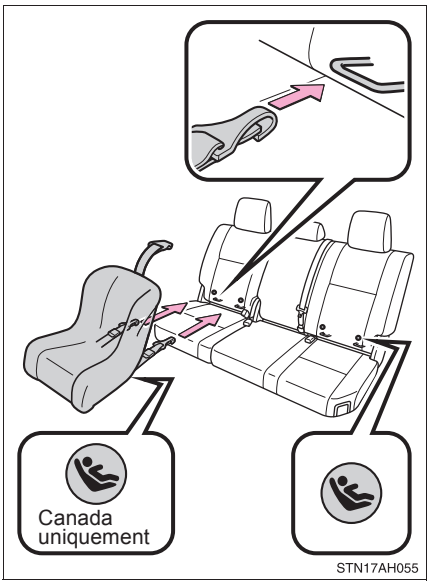
Installation avec le système LATCH (modèles à Double Cabine)

▶ Type A

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Fixez les crochets des sangles inférieures sur les ancrages LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.

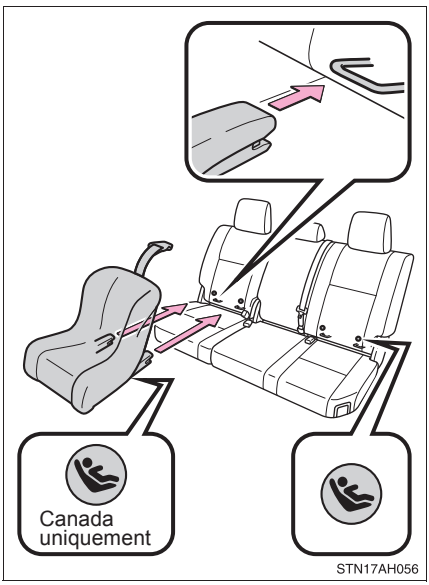


▶ Type B

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.



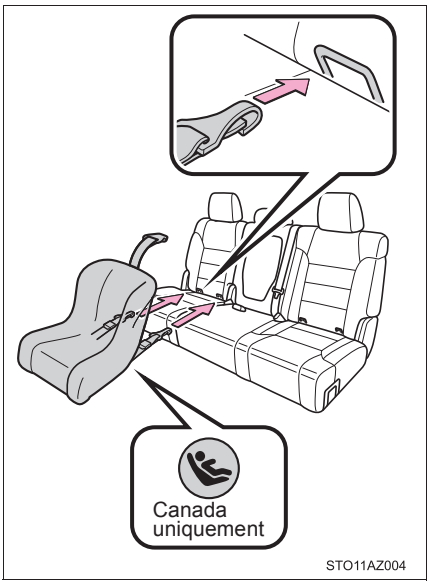
Installation avec le système LATCH (modèles CrewMax)

▶ Type A

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Fixez les crochets des sangles inférieures sur les ancrages LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.

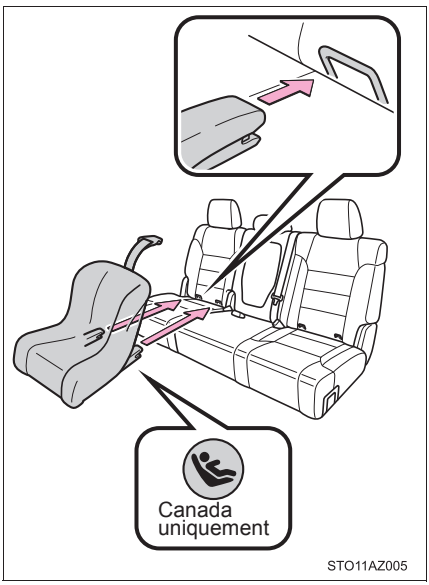


▶ Type B

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

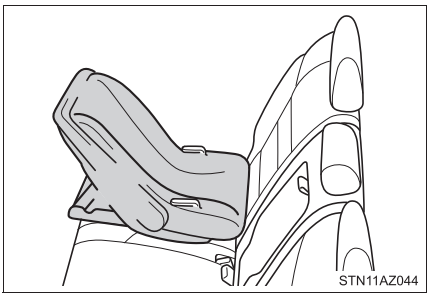
Pour les propriétaires au Canada:
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.



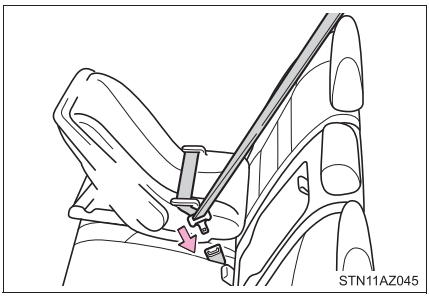
Installation des sièges de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable

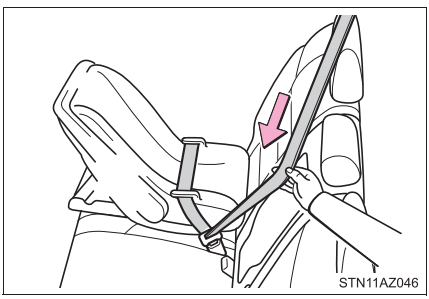
1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, dos à la route.



2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

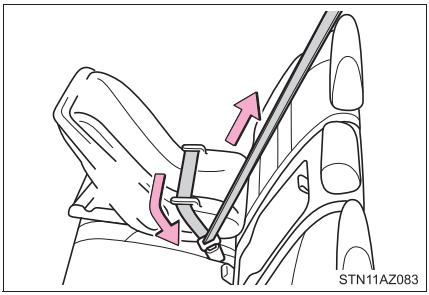


3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



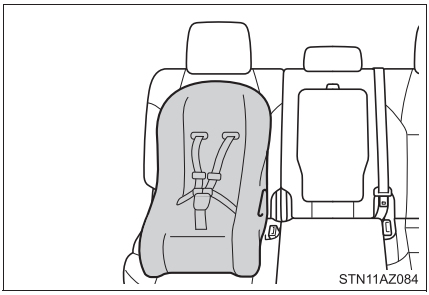
4 Tout en poussant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale se réenrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit immobilisé en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

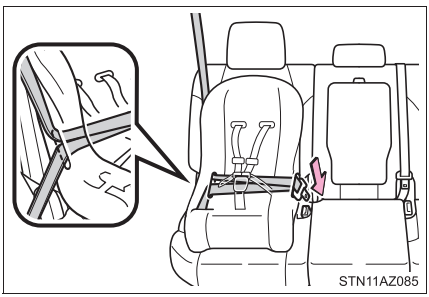


■ Face à la route — Siège modulable

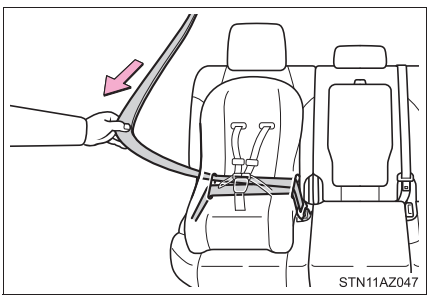
1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



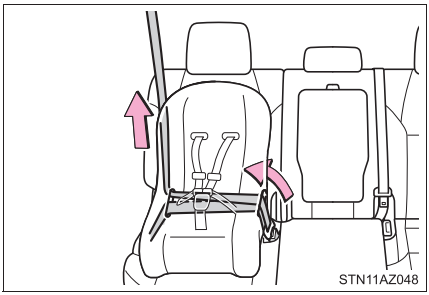
2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

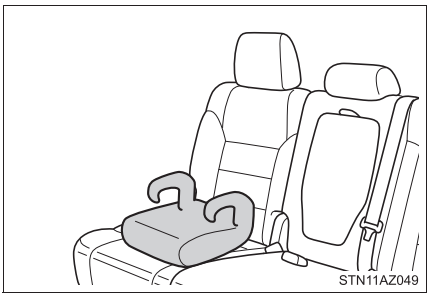


Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

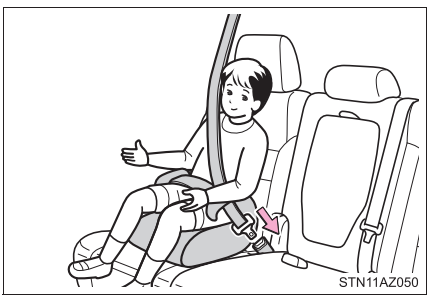
5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 67, 70)

■ Coussin de rehausse

1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



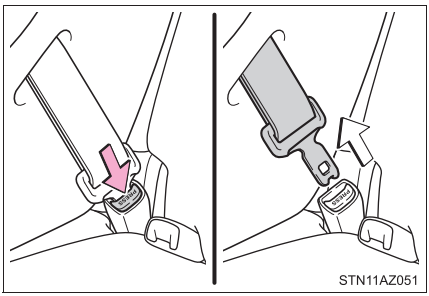
2 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 32)

Retrait d'un dispositif de retenue pour enfants installé à l'aide d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

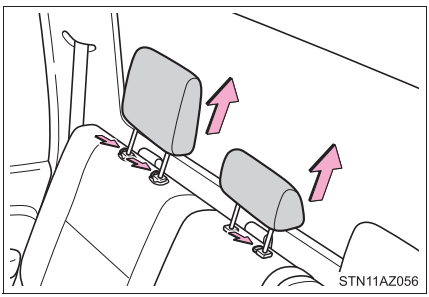


Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure (modèles à Double Cabine)

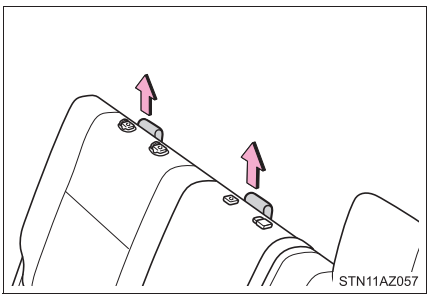
■ Siège arrière droit ou central arrière

1 Arrimez le siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité ou les points d'ancrage inférieurs.

2 Démontez les appuis-tête des sièges arrière droit et central arrière. (→P. 125)



3 Tirez vers le haut les sangles des sièges droit et central.

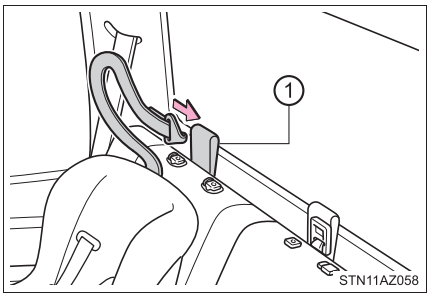


4 Passez la sangle de retenue supérieure dans la boucle d'ancrage pour sangle comme indiqué sur la figure.

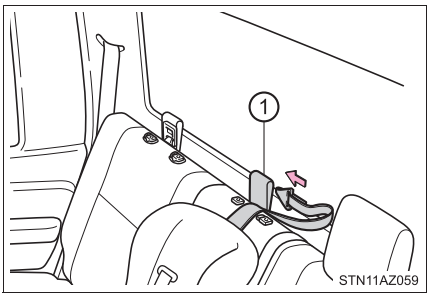
Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure n'est pas vrillée.

① Boucle d'ancrage pour sangle

▶ Siège arrière droit



▶ Siège central arrière

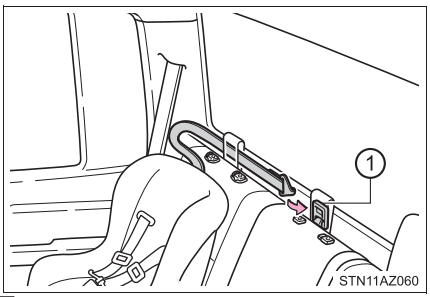


5 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à l'anneau d'ancrage et tendez-la.

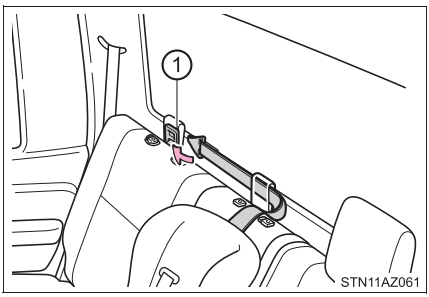
Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

① Anneau d'ancrage pour sangle

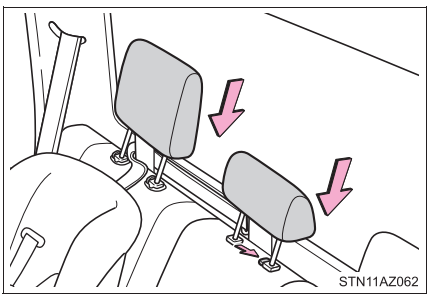
▶ Siège arrière droit



▶ Siège central arrière



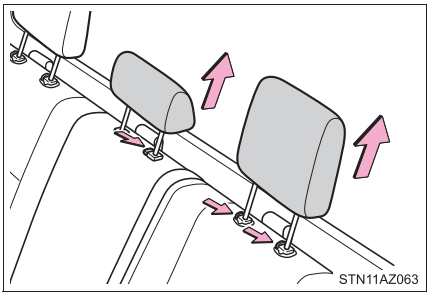
6 Remontez les appuis-tête des sièges arrière droit et central arrière. (→P. 126)



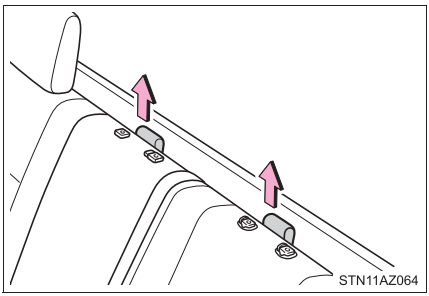
Siège arrière gauche

1 Arrimez le siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité ou les points d'ancrage inférieurs.

2 Démontez les appuis-tête des sièges central arrière et arrière gauche. (→P. 125)



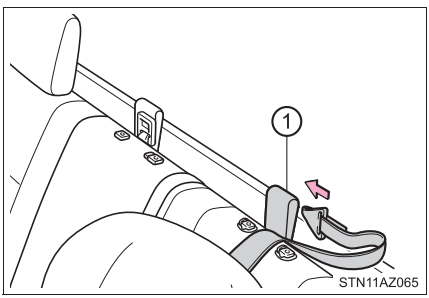
3 Tirez vers le haut les sangles des sièges gauche et central.



4 Passez la sangle de retenue supérieure dans la boucle d'ancrage pour sangle comme indiqué sur la figure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure n'est pas vrillée.

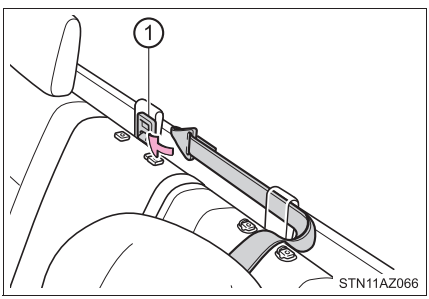
① Boucle d'ancrage pour sangle



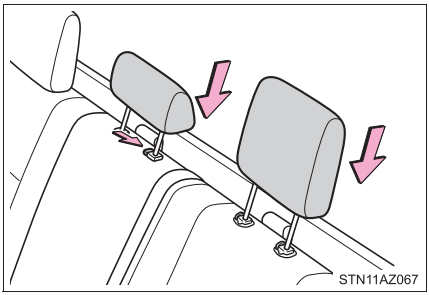
5 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à l'anneau d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

① Anneau d'ancrage pour sangle



6 Remontez les appuis-tête des sièges gauche et central. (→P. 126)

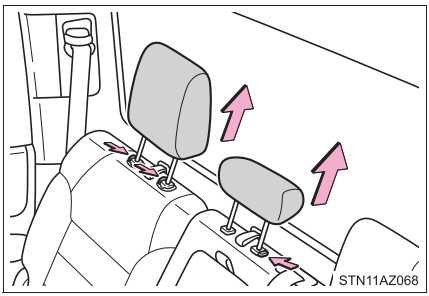


Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure (modèles CrewMax)

■ Siège arrière droit ou central arrière

1 Arrimez le siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité ou les points d'ancrage inférieurs.

2 Démontez les appuis-tête des sièges arrière droit et central arrière. (→P. 125)

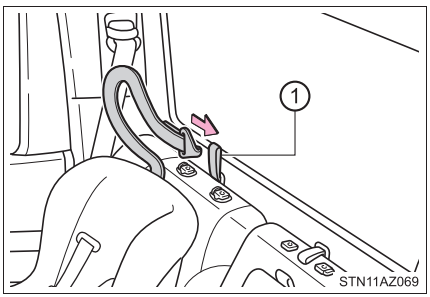


3 Passez la sangle de retenue supérieure dans la sangle d'ancrage comme indiqué sur la figure.

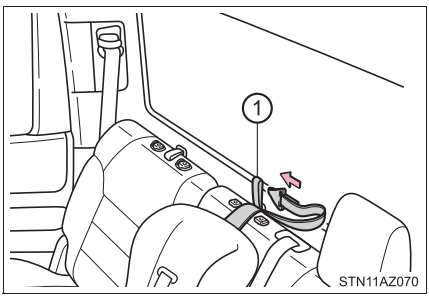
Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure n'est pas vrillée.

① Sangle d'ancrage

▶ Siège arrière droit



▶ Siège central arrière

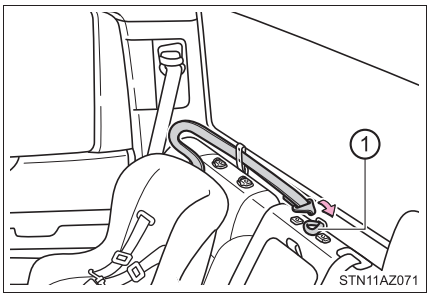


4 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à la sangle d'ancrage et tendez-la.

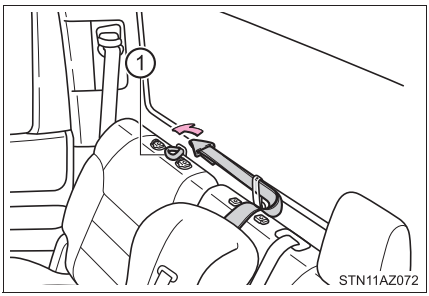
Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

① Sangle d'ancrage

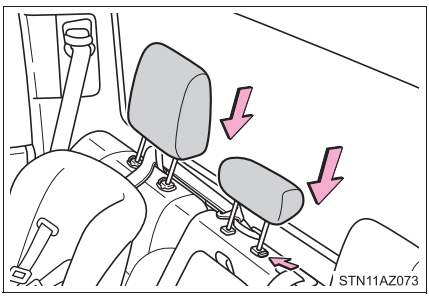
▶ Siège arrière droit



▶ Siège central arrière



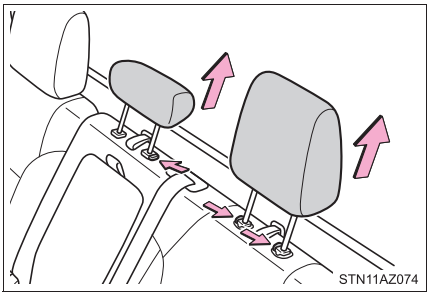
5 Remontez les appuis-tête des sièges arrière droit et central arrière. (→P. 126)



■ Siège gauche

1 Arrimez le siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité ou les points d'ancrage inférieurs.

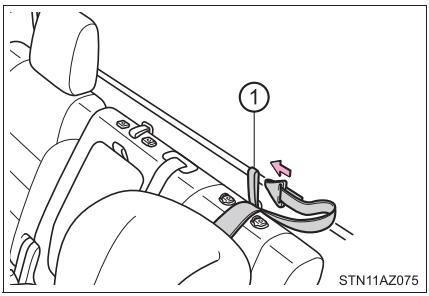
2 Démontez les appuis-tête des sièges central arrière et arrière gauche. (→P. 125)



3 Passez la sangle de retenue supérieure dans la sangle d'ancrage comme indiqué sur la figure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure n'est pas vrillée.

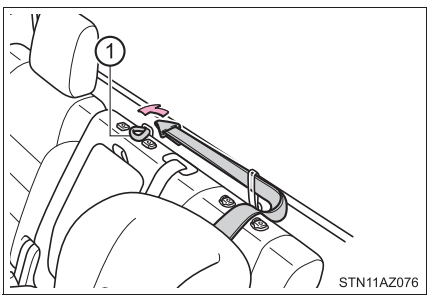
① Sangle d'ancrage



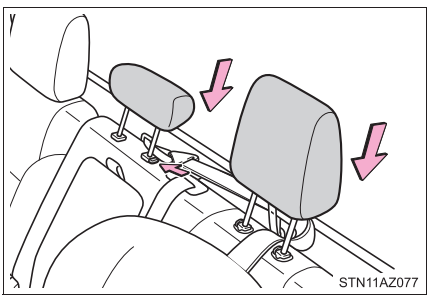
4 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à la sangle d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

① Sangle d'ancrage



5 Remontez les appuis-tête des sièges central arrière et arrière gauche. (→P. 126)



Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
On peut utiliser des sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications FMVSS213 ou CMVSS213.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

AVERTISSEMENT

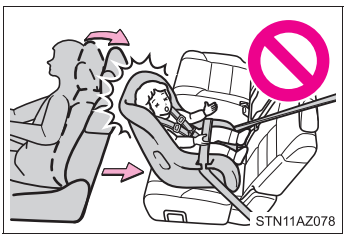
Lorsque vous installez un siège de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR est conçu pour serrer uniquement la ceinture. Cela pourrait blesser ou gêner l'enfant. (→P. 34)

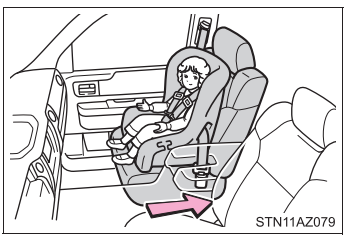
Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et l'empêche d'être correctement arrimé, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Réglez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.


STN11AZ078

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège avant que s'il n'est pas possible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le voyant "AIR BAG OFF" est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déploiement des coussins gonflables.


STN11AZ079

AVERTISSEMENT

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas d'accident ou freinage brusque.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Après avoir fixé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe que l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement ou tué en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Pour arrimer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés ou tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

Précautions avec les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain s'ils sont inhalés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Points importants pendant que vous conduisez

- Modèles à Double Cabine et CrewMax: Laissez la lunette arrière fermée.
- Modèles à Double Cabine et CrewMax: Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans le véhicule alors que la lunette arrière est fermée, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
- Toyota vous déconseille d'occuper l'arrière du véhicule lorsqu'il est équipé d'une cellule habitable, d'une coque rapportée ou de tout type de recouvrement, pendant que le moteur est en marche. Cette mise en garde est valable que le véhicule soit en mouvement ou à l'arrêt ou en stationnement, avec le moteur en marche. Des mesures particulières doivent être prises pour éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans les espaces fermés (cellule habitable, caravane ou autres) ou ne s'accumulent autour du véhicule. Si vous détectez la présence des gaz d'échappement, ouvrez toutes les vitres et ventilez soigneusement la zone.

■ Lorsque vous stationnez

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche.
  Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles périodiques. S'il y a un trou ou une fissure causé par la corrosion, un joint endommagé ou un bruit d'échappement anormal, faites impérativement inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système antidémarrage

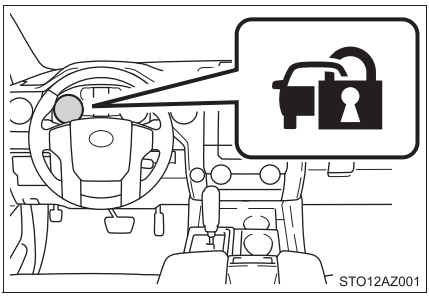
Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage antivol, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter dès lors que vous avez inséré la clé enregistrée dans le contacteur de démarrage antivol, pour indiquer que le système est neutralisé.



Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

Certifications du système antidémarrage

▶ For vehicles sold in Canada

This device complied with RSS-210 of Industry Canada.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Cet équipement est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT

Certifications du système d'antidémarrage

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE

Pour assurer un fonctionnement correct du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme*

L'alarme

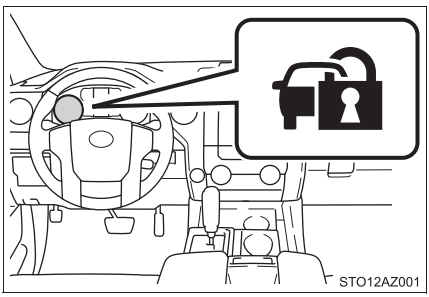
L'alarme donne l'alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu'une intrusion est détectée.
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée:

- Une porte verrouillée est déverrouillée ou ouverte par n'importe quel autre moyen qu'une clé ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.
- Véhicules équipés du capteur de bris de glace: Des coups sont donnés sur les vitres latérales ou celles-ci sont brisées.

Activation de d'alarme

Fermez les portes et le capot et verrouillez toutes les portes. Le système sera armé automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin indicateur qui était fixe commence à clignoter une fois que le système est armé.



Désactivation ou interruption de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "ON" ou démarrez le moteur. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)

*: Sur modèles équipés

Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

Pour éviter un déclenchement imprévu de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Il n'y a personne dans le véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant (sur modèles équipés) sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre objet personnel n'est laissé dans le véhicule.

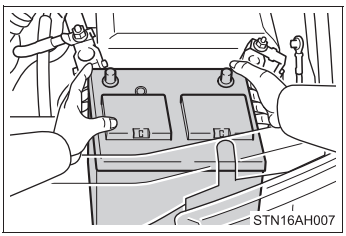
Déclenchement de l'alarme

L'alarme peut être déclenchée dans les cas suivants:
(En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

- Une personne dans le véhicule ouvre une porte ou le capot.



- La batterie est rechargée ou remplacée quand le véhicule est verrouillé.



Verrou de portière à activation par alarme

Dans les cas suivants, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher l'entrée malvenue dans le véhicule:

- Quand une personne restée à bord du véhicule verrouille la porte alors que l'alarme est active.
- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie;

NOTE

Pour assurer un fonctionnement correct du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Combiné d'instruments

2

2. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et indicateurs 82

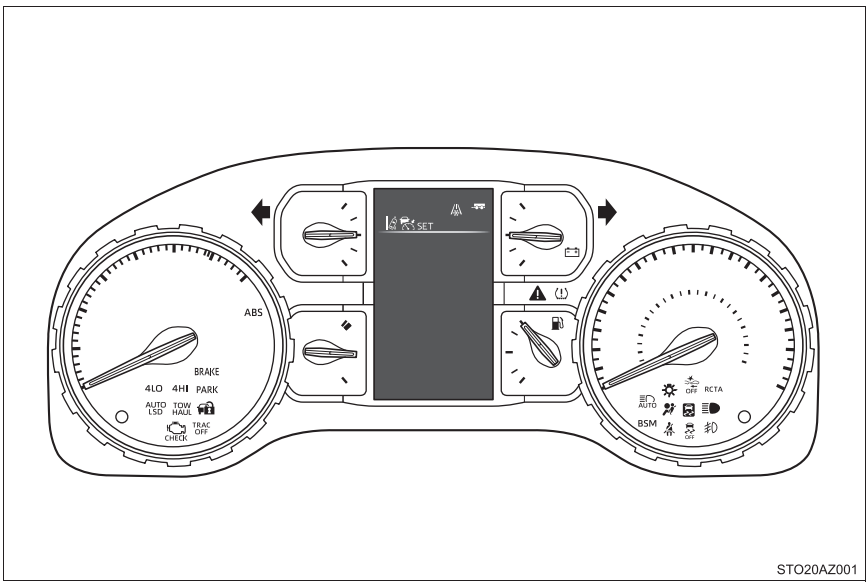
Instruments et compteurs ... 87

Écran multifonctionnel..... 92

Informations de consommation de carburant..... 99

Témoins d'alerte et indicateurs

Les témoins d'alerte et témoins indicateurs répartis entre le combiné d'instruments et la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.
Pour les besoins de l'explication, tous les témoins d'alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.



STO20AZ001

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

*1 BRAKE (États-Unis) — Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 539)

*1 (Canada) — Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 539)

*1 — Témoin d'alerte du circuit de charge (→P. 539)

*1 CHECK (États-Unis) — Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (→P. 539)

*1 (Canada) — Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (→P. 539)

*1 — Témoin d'alerte SRS (→P. 539)

*1 ABS (États-Unis) — Témoin d'alerte ABS (→P. 540)

*1 (ABS) (Canada) — Témoin d'alerte ABS (→P. 540)

Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P. 540)

Témoin de rappel de ceinture de sécurité (→P. 540)

*1 — Témoin d'alerte principal (→P. 540)

*1, 3 PARK (États-Unis) — Témoin d'alerte de frein de stationnement (→P. 540)

*1, 3 (Canada) — Témoin d'alerte de frein de stationnement (→P. 540)

*1 — Témoin d'alerte de pression des pneus (→P. 541)

*1, 2 — Témoin de perte d'adhérence (→P. 541)

*1, 3, 5 OFF — Témoin d'alerte PCS (→P. 542)

*2, 4, 5 (Jaune) — Témoin indicateur LDA (→P. 542)

*4 — Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (→P. 548)

*4

Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise (→P. 548)

*4

Témoin d'alerte de système à freinage prioritaire/sécurité de mise en mouvement (→P. 551, 554)

*4

Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P. 550)

*4, 5


Témoin de feux de route automatiques (→P. 554)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contacteur de démarrage antivol est mis sur "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*2: Le témoin s'allume pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*3: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*4: Le témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*5: Sur modèles équipés

Témoins indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P. 196)


Témoin des projecteurs antibrouillard (→P. 208)


(États-Unis)
Témoin de projecteurs (→P. 198)

*1


(États-Unis)
Témoin de frein de stationnement (→P. 197)


(Canada)
Témoin de feux arrière (→P. 198)

*1


(Canada)
Témoin de frein de stationnement (→P. 197)


Témoin de feux de route (→P. 200, 203)

*6, 9

Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P. 253)

*9


Témoin de feux de route automatiques (→P. 203)

*6, 9

(Vert)
Témoin indicateur LDA (→P. 239)

*1


Témoin "TRAC OFF" (→P. 294)

*1, 5


Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" (→P. 50)

*6, 9

Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (→P. 244)

*1, 2

Témoin de perte d'adhérence (→P. 294)

*1


Témoin de désactivation du VSC (→P. 291)



Témoin "TOW HAUL" (→P. 192)

*9


Témoin "BSM" (→P. 278)

*6


Témoin "SET" du régulateur de vitesse (→P. 253)

*3, 4, 9

Témoin BSM de rétroviseur extérieur (→P. 278)

*9


Témoin "RCTA" (→P. 278)


Témoin de sécurité antivol (→P. 76, 78)

*1


Témoin "AUTO LSD" (→P. 291, 294)

*1, 8 , 9


Témoin d'alerte PCS (→P. 227)



(modèles à 4 roues motrices)
Témoin "4HI" (→P. 288)



(modèles à 4 roues motrices)
Témoin "4LO" (→P. 288)

*6

(Vert)
Témoin d'attelage de la caravane/remorque (→P. 300)

*6, 7

Témoin de basse température extérieure

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contacteur de démarrage antivol est mis sur "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

*3: Pour confirmer le bon fonctionnement, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON", la fonction BSM est active à l'écran de l'écran multifonctionnel.
- Alors que la fonction BSM est active à l'écran de l'écran multifonctionnel, vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".

Si le système est fonctionnel, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'éteignent après un délai de quelques secondes.
Si les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer la présence d'une anomalie dans le système.
Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*4: Le témoin s'allume aux rétroviseurs extérieurs.

*5: Le témoin s'allume à la console centrale.

*6: Le témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*7: Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin clignote 10 fois environ, puis reste allumé en permanence.

*8: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

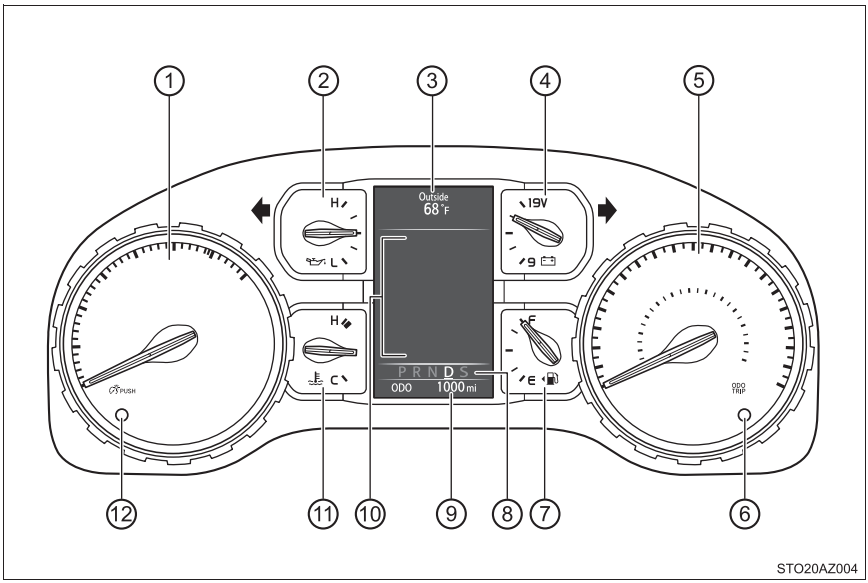
*9: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

Si l'une des lampes témoin de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Instruments et compteurs



① Compte-tours

Indique le régime du moteur en tours par minute

② Manomètre de pression d'huile moteur

Indique la pression d'huile moteur

③ Affichage de la température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -104°F (-40°C) à 122°F (50°C). Le témoin de basse température extérieure s'allume lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C).

④ Voltmètre

Indique l'état de charge

⑤ Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

⑥ Bouton de sélection du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et de remise à zéro du totalisateur partiel

Permet d'afficher successivement les distances du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Un appui long sur ce bouton permet de remettre à zéro le totalisateur partiel lorsque celui-ci est affiché.

⑦ Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

⑧ Affichage de la position de sélection et de la plage de rapports

Affiche la position de sélection sélectionnée ou la plage de rapports sélectionnée. (→P. 189)

⑨ Affichage du totalisateur kilométrique et totalisateur partiel

Affiche les informations suivantes.

Totalisateur kilométrique:
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

Totalisateur partiel:
Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

⑩ Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées à l'utilisation du véhicule. (→P. 93)

Affiche les messages d'alerte en cas de mauvais fonctionnement. (→P. 547)

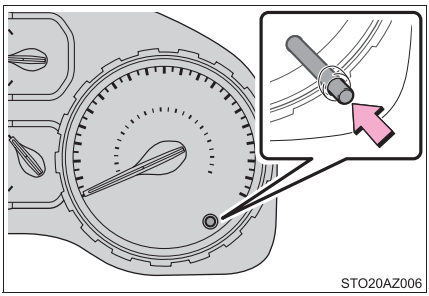
⑪ Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

⑫ Bouton de commande d'éclairage du tableau de bord

Sélection de l'affichage du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

Appuyez sur le bouton pour alterner entre le totalisateur kilométrique et le totalisateur partiel.



■ **Totalisateur kilométrique**

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

■ **Totalisateur partiel A*/totalisateur partiel B***

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

*: Appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage pour remettre à zéro.

Commande d'éclairage du tableau de bord

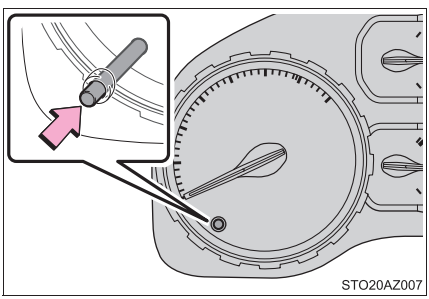
La luminosité des éclairages du tableau de bord est réglable.

Appuyez sur le bouton pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.

Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord en appuyant sur le bouton.

Appui court: modification par étape du niveau de luminosité.

Appui long: modification en continu du niveau de luminosité jusqu'au relâchement.



■ **Conditions d'éclairage de l'écran multifonctionnel**

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ **Luminosité de l'éclairage du tableau de bord**

Lorsque les feux arrière sont allumés, l'affichage baisse légèrement en luminosité, sauf si l'instrumentation est déjà réglée sur le niveau maximum de luminosité.

■ **Affichage de la température extérieure**

- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.
  - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
  - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Si "--" ou "E" est affiché, c'est que le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **L'affichage des informations par temps froid**

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Par exemple, il y a un décalage entre le moment où le conducteur change de vitesse et celui où le rapport correspondant est affiché à l'écran. Ce décalage peut pousser le conducteur à rétrograder de nouveau, provoquant un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, et ainsi éventuellement un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires**

- Ne pas laisser l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle matérialise le régime maximum du moteur.
- Le moteur risque de surchauffer si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 577)

■ **Voltmètre**

Lorsque le voltmètre indique une tension supérieure à 19 V ou inférieure à 9 V lorsque le moteur est en marche, cela peut indiquer une défaillance de la batterie ou du circuit de charge. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Manomètre de pression d'huile moteur**

Lorsque la valeur indiquée par le manomètre de pression d'huile moteur baisse alors que le moteur est en marche, arrêtez le véhicule en lieu sûr dans les plus brefs délais et vérifiez le niveau d'huile moteur. (→P. 478)
Lorsque la pression d'huile moteur baisse alors même que le niveau n'a pas diminué, ou si elle n'augmente pas après que vous ayez ajouté de l'huile, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, car un problème est à craindre avec le circuit de lubrification.

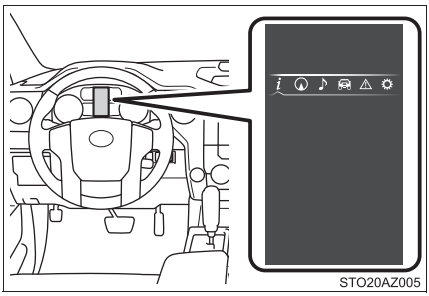
Écran multifonctionnel

Informations de l'afficheur

L'écran multifonctionnel présente au conducteur des informations variées liées au véhicule.

● Icônes de menu

La sélection d'une icône permet d'afficher les informations suivantes.
Il peut arriver que certaines informations soient affichées automatiquement, selon la situation.



Informations de parcours

Sélectionnez pour afficher diverses informations liées au parcours. (→P. 93)

Affichage lié au système de navigation*

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation.
- Guidage sur itinéraire
- Affichage de la boussole (nord en haut/cap suivi en haut)

Affichage asservi au système audio

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.

Informations sur le véhicule

Sélectionnez pour afficher l'état fonctionnel des systèmes suivants:
- LDA (Alerte de sortie de voie)* (→P. 236)
- Régulateur de vitesse actif* (→P. 244)
- Pression de gonflage des pneus (→P. 488)
- Régulateur de freinage de caravane/remorque* (→P. 300)

Affichage des messages d'alerte

Sélectionnez pour afficher les messages d'alerte et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P. 547)

Affichage des paramètres

Sélectionnez pour configurer l'affichage de l'instrumentation. (→P. 94)

*: Sur modèles équipés

■ **Utilisation du sélecteur d'instrumentation**

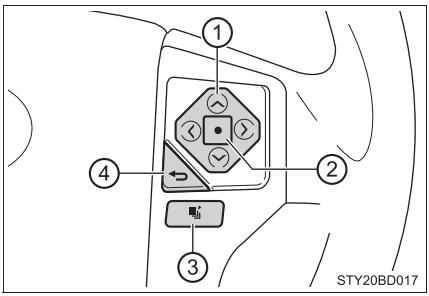
① Sélection d'un élément/ changement des pages

② Appui: Entrée/Validation

Appui long: Remise à zéro

③ Sélection des menus/ Affichage de l'écran principal

④ Retour à l'écran précédent



Informations de parcours

● Moyenne totale*/Moyenne du réservoir/Moyenne du parcours

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis que la fonction a été remise à zéro, depuis que le véhicule a été ravitaillé en carburant, ou depuis que le moteur a été démarré, respectivement

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

● Autonomie

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant, la distance parcourue depuis que le moteur a été démarré ou la distance depuis que la fonction a été remise à zéro, respectivement.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
  Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si vous faites le plein en carburant du véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

● Actuel

Affiche le niveau instantané de consommation de carburant

● Vitesse moyenne*/Vitesse moyenne du parcours

Affiche la moyenne depuis que le moteur a été démarré ou depuis que la fonction a été remise à zéro, respectivement

● Durée totale*/Durée de parcours

Affiche le temps écoulé depuis que le moteur a été démarré ou depuis que la fonction a été remise à zéro, respectivement

● Distance de parcours

Affiche la distance parcourue depuis que le moteur a été démarré

● Compteur de vitesse numérique

● Affichage éteint

Le système affiche un écran noir

*: Procédures de remise à zéro:

- Sélectionnez la fonction à remettre à zéro avec le sélecteur d'instrumentation, puis appuyez longuement sur le bouton central pour remettre à zéro.
- S'il y a plus d'une seule fonction pouvant être remise à zéro, des cases à cocher sont affichées en regard de ces fonctions.

Affichage des paramètres

Les options suivantes sont paramétrables, voir P. 616.

Pour les fonctions qu'il est possible d'activer ou désactiver, elles alternent entre les états marche et arrêt chaque fois que vous appuyez sur .

● LDA (Alerte de sortie de voie)*1 (→P. 619)

- Sensibilité de la LDA

  Sélectionnez pour configurer la sensibilité de la LDA (Alerte de sortie de voie).
- Alerte de louvoiement

  Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'alerte de louvoiement.
- Sensibilité de l'alerte de louvoiement

  Sélectionnez pour configurer la sensibilité de l'alerte de louvoiement.

● PCS (Système de sécurité de pré-collision)*1 (→P. 619)

- PCS

  Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction PCS (Système de sécurité de pré-collision).
- Sensibilité

  Sélectionnez pour configurer la sensibilité du PCS (Système de sécurité de pré-collision).

● BSM (Surveillance de l'angle mort)*1 (→P. 619)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de surveillance de l'angle mort.

● RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)*1 (→P. 619)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'alerte de trafic transversal arrière.

● Paramètres du véhicule

- Luminosité BSM*1 (→P. 619)

  Sélectionnez pour configurer la luminosité des témoins BSM (Surveillance de l'angle mort) intégrés aux rétroviseurs extérieurs.

- Volume RCTA *1 (→P. 619)

  Sélectionnez pour configurer le volume du signal sonore d'alerte de la RCTA (Alerte de trafic transversal arrière).

- Sensibilité de l'alerte de louvoiement

  Sélectionnez pour configurer la sensibilité de l'alerte de louvoiement.

- Type de TBC pour caravane/remorque*1 (→P. 619)

  Sélectionnez pour configurer le type des freins équipant la caravane/remorque.

- Remise à zéro de l'entretien*2 (→P. 469)

  Sélectionnez pour remettre à zéro le message après qu'ait été effectué l'entretien nécessaire.

● Configuration de l'instrumentation

- Langue

  Sélectionnez pour changer la langue à l'affichage.
- Unités

  Sélectionnez pour changer l'unité de mesure de consommation de carburant et de température.
- Paramètres du bouton

  Vous pouvez enregistrer 1 écran en tant qu'écran principal. Pour enregistrer, appuyez longuement sur [ ] alors que l'écran de votre choix est affiché.

  Certains écrans ne peuvent pas être configurés en tant qu'écran principal.
- Informations de parcours 1 et 2

  Sélectionnez pour choisir jusqu'à 2 éléments à afficher à l'écran des informations de parcours; vous pouvez configurer jusqu'à 2 écrans d'informations de parcours.
- Affichage contextuel

  Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels suivants, susceptibles d'être affichés dans certaines situations.
  - Affichage du guidage sur itinéraire du système asservi au système de navigation (sur modèles équipés)
  - Affichage des appels entrants du système téléphonique mains libres
  - Affichage du réglage de luminosité du tableau de bord
- Couleur d'accentuation

  Sélectionnez pour changer les couleurs d'accentuation à l'écran, telles que la couleur des icônes de menu.
- Réglage par défaut

  Les configurations enregistrées ou modifiées pour l'instrumentation vont être supprimées ou rétablies à leur réglage par défaut.

*1: Sur modèles équipés

*2: Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

■ **Options de configuration**

- Les options de configuration "Param. Véhic." et "Param. compt." ne sont pas sélectionnables pendant la marche du véhicule, et vous ne pouvez pas les utiliser.
  Par ailleurs, l'écran des configurations est temporairement désactivé dans les situations suivantes.
  - Lorsque le système affiche un message d'alerte.
  - Lorsque le véhicule commence à rouler.
- Les options liées aux fonctions dont le véhicule n'est pas équipé ne sont pas affichées.
- Lorsqu'une fonction est désactivée, les paramètres correspondants ne sont pas sélectionnables.

■ **Affichage contextuel**

Dans certaines situations, notamment lorsque vous appuyez sur un bouton, des informations contextuelles s'affichent temporairement à l'écran multifonctionnel.

■ **Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie**

Les informations de parcours sont remises à zéro.

■ **Affichage du récapitulatif de parcours**

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, chacune des informations suivantes est affichée à l'écran multifonctionnel, pour ensuite disparaître après 30 secondes environ.

- Distance parcourue
- Consommation moyenne de carburant
- Autonomie

■ **Pression de gonflage des pneus**

- Plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que soit affichée la pression de gonflage des pneus, après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur "ON". Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée après que vous l'ayez corrigée.
- Il peut arriver que l'écran affiche "---" si les informations de position des pneus ne peuvent pas être déterminées parce que les conditions de réception des ondes radio sont défavorables.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Il peut arriver que les valeurs affichées ne soient pas cohérentes avec celles mesurées avec un manomètre pour pneus.

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

AVERTISSEMENT

Précautions d’utilisation pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l’écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, redoublez d’attention vis-à-vis de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule.
- Ne pas regarder en permanence l’écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc. devant votre véhicule.

Précautions pendant que vous configurez l’affichage

Comme le moteur doit être en marche pour qu’il soit possible de configurer l’affichage, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d’échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s’accumuler et de pénétrer dans l’habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

Pendant que vous configurez l’affichage

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d’affichage.

Informations de consommation de carburant*

Vous pouvez afficher les informations de consommation de carburant à l'écran Entune Audio, Entune Premium Audio et Entune Audio Plus.

Affichage de l'écran d'information de parcours ou des antécédents

▶ Entune Audio

Appuyez sur le bouton "TRUCK".

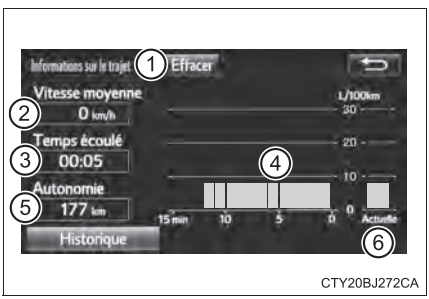
▶ Entune Premium Audio et Entune Audio Plus

Appuyez sur le bouton "APPS", puis sélectionnez "Eco" à l'écran.

Consommation de carburant

■ Informations de parcours

Si l'écran "Historique" est affiché, sélectionnez "Informations sur le trajet".



CTY20BJ272CA

① Remise à zéro des données de consommation

② Vitesse moyenne du véhicule depuis que le moteur est démarré

③ Temps écoulé depuis que le moteur est démarré

④ Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

⑤ Autonomie restante (→P. 100)

⑥ Consommation instantanée de carburant

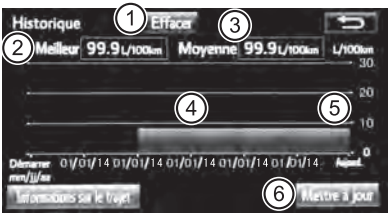
La consommation moyenne de carburant des 15 dernières minutes est divisée en couleurs distinguant les moyennes passées et les moyennes réalisées depuis la dernière fois que vous avez mis le contacteur de démarrage sur "ON". Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Cette image n'est donnée qu'à titre d'exemple.

*: Sur modèles équipés

■ **Antécédents**

Si l'écran "Historique" est affiché, sélectionnez "Informations sur le trajet".



CTY20BJ068CA

① Remise à zéro des données d'antécédents

② Meilleure consommation de carburant enregistrée

③ Consommation moyenne de carburant (sur modèles équipés)

④ Antécédents de consommation de carburant

⑤ Consommation instantanée de carburant

⑥ Actualisation des données de consommation moyenne de carburant

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et la consommation moyenne de carburant depuis la dernière actualisation. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Cette image n'est donnée qu'à titre d'exemple.

■ **Remise à zéro des données**

Vous pouvez sélectionner "Effacer" pour effacer les données de consommation de carburant.

■ **Actualisation des données d'antécédents**

Sélectionnez "Mettre à jour" pour actualiser la consommation moyenne de carburant et recommencer à mesurer la consommation de carburant.

■ **Autonomie restante**

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Utilisation de chaque équipement

3

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 102
3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 106
Hayon 110
3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 115
Sièges arrière 118
Mémorisation de la position de conduite (siège conducteur) 120
Appuis-tête 124
3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 128
Rétroviseur intérieur 131
Rétroviseurs extérieurs 134
3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques 139
Lunette arrière 142
Lunette arrière électrique 143
Toit ouvrant 146

Clés

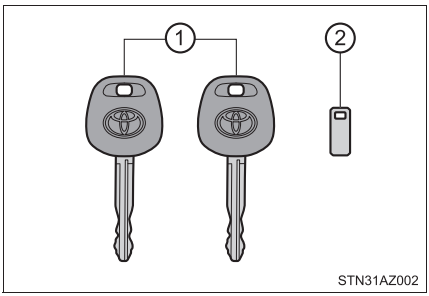
Les clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.

▶ Véhicules dépourvus de télécommande du verrouillage centralisé

① Clés

② Languette de numéro de clé

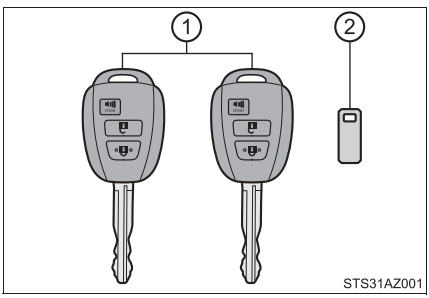


▶ Véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé

① Clés

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé

② Languette de numéro de clé

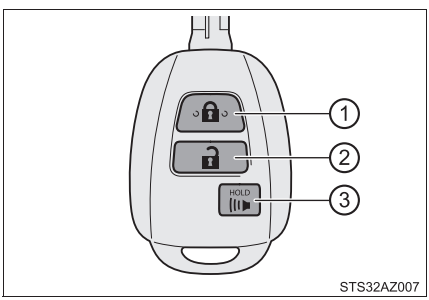


Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

① Verrouillage de toutes les portes (→P. 106)

② Déverrouillage de toutes les portes (→P. 106)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.



③ Déclenchement de l'alarme (appui long) (→P. 103)

■ **Si vous perdez vos clés**

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser une nouvelle clé d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé et le numéro gravé sur la languette qui l'accompagne.
Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ **Mode "panique" (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

Si vous appuyez sur HOLD pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.



■ **Voyage en avion (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé à télécommande, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé à télécommande dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé à télécommande risque d'entraîner l'émission d'ondes radio pouvant perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ **Conditions affectant le fonctionnement (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé peut ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique, d'un aéroport ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque plusieurs clés à télécommande sont proches les unes des autres
- Lorsque la clé à télécommande est en contact ou recouvert par un objet métallique
- Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque la clé à télécommande a été laissée à proximité d'un appareil électrique, un ordinateur personnel par exemple

■ **Usure de la pile de la clé (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 508)

■ **Remplacement de la pile (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

→P. 508

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: GQ4-52T

FCC ID: GQ4-49R

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 52T>
The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:
This device complies with Industry Canada's license-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 52T>
The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

NOTE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 52T>
L'identification FCC/Ie numéro d'accréditation IC est apposé(e) à l'intérieur de l'appareil.

■ **Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage avec une clé).
(Fonctions personnalisables: →P. 616)

⚠ NOTE

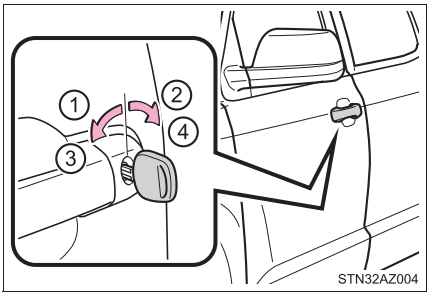
■ **Pour éviter tout dommage aux clés**

- Éviter de laisser tomber les clés, de leur faire subir des chocs violents ou de les tordre.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant de longues périodes.
- Tenez les clés à l'abri de l'humidité et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au portière-clé ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne pas couvrir la surface de la clé d'un adhésif, ni de rien d'autre.
- Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Clé



① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de toutes les portes

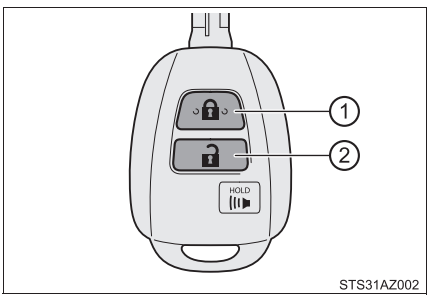
En tournant la clé, on déverrouille la porte du conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

Véhicules équipés d'un toit ouvrant:

③ Fermeture du toit ouvrant (tourner et garder la position)

④ Ouverture du toit ouvrant (tourner et garder la position)

◆ Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)



① Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

② Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

■ Signaux de fonctionnement (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)

Un signal sonore se déclenche et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

■ Signal sonore de verrouillage des portes (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ **Fonction de sécurité antivol (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Alarme (sur modèles équipés)**

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portières et actionner le système d'alarme. (→P. 78)

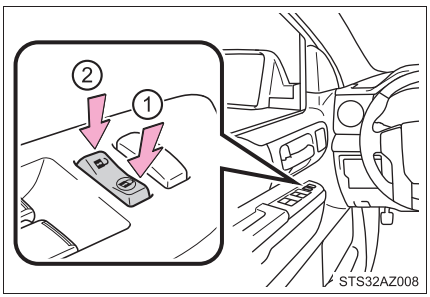
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

■ Bouton de verrouillage centralisé des portes

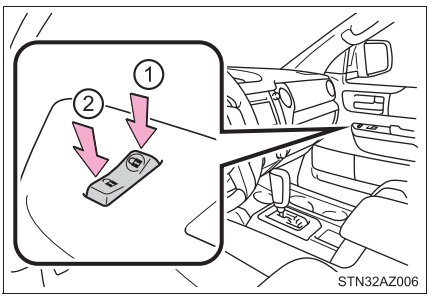
① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de toutes les portes

▶ Bouton de verrouillage centralisé sur la porte conducteur



▶ Bouton de verrouillage centralisé sur la porte passager

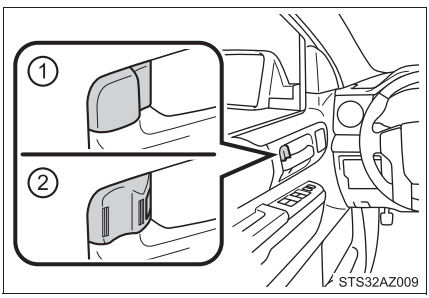


■ Boutons intérieurs de verrouillage

① Verrouillage de la porte

② Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque le bouton de verrouillage est en position verrouillée.



Verrouillage extérieur sans clé des portières avant

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

Véhicules équipés du système de verrouillage centralisé des portes:
La porte ne peut pas être verrouillée si une des portes avant est ouverte et si la clé est dans le contacteur de démarrage.

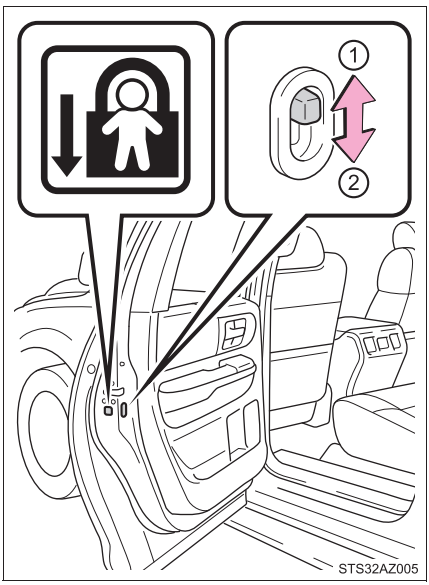
Sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

① Déverrouillage

② Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.



Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Déverrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses est sur P.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur "LOCK".

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter un accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager être éjecté du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

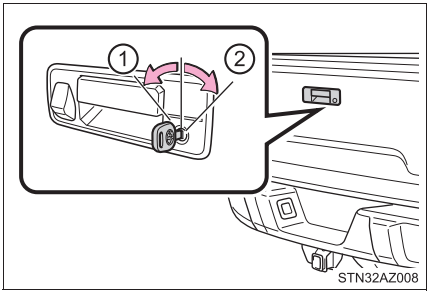
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.
  Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.
- Modèles à Double Cabine et CrewMax: Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

Hayon

Utilisez la poignée du hayon pour ouvrir ce dernier. Utilisez une clé pour verrouiller/déverrouiller hayon.

Verrouillage/déverrouillage du hayon

① Déverrouillage du hayon
② Verrouillage du hayon



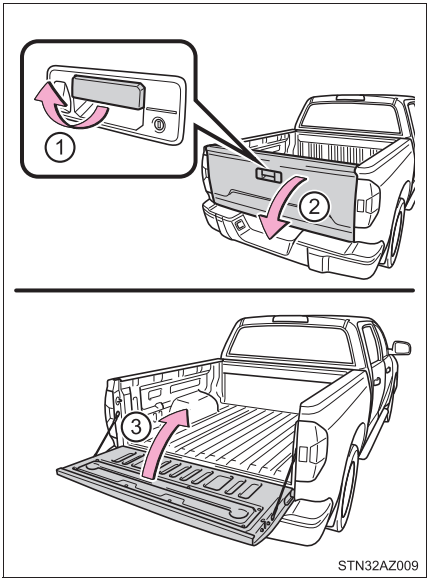
Ouverture/fermeture du hayon

① Tirez sur la poignée
② Ouvrez lentement le hayon

Les câbles de retenue maintiennent le hayon à l'horizontale.

③ Poussez vers le haut et fermez le hayon

Après que vous ayez fermé le hayon, essayez de le tirer à vous pour vérifier qu'il est bien verrouillé.



Démontage du hayon

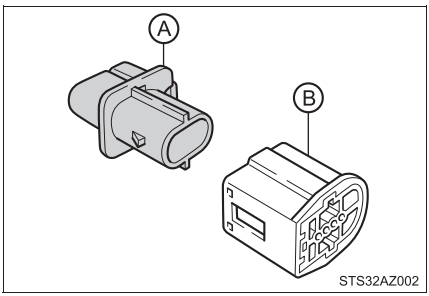
■ Avant de démonter le hayon

Ces protège-connecteurs servent lorsque le hayon est démonté, pour éviter toute contamination des connecteurs du faisceau électrique de la caméra de recul.

Ⓐ Protège-connecteur (gris)

Ⓑ Protège-connecteur (blanc)

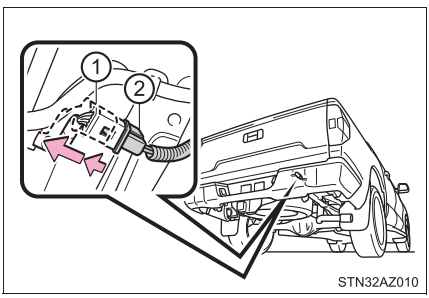
Rangez les protège-connecteurs à l'abri dans la boîte à gants, dans un sac plastique, lorsqu'ils ne servent pas.



1 Pour débrancher les connecteurs de faisceau électrique (① et ②), appuyez sur la petite languette plastique au connecteur ① et séparez-le du connecteur ②.

① Connecteur de faisceau électrique de hayon (blanc)

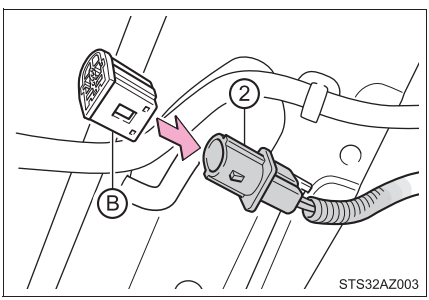
② Connecteur de faisceau électrique de châssis (gris)



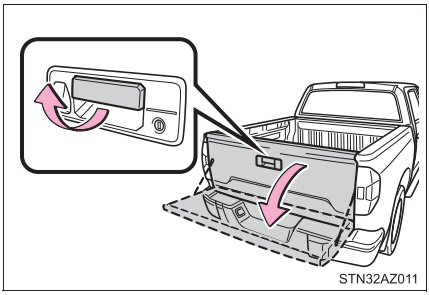
2 Fixez le protège-connecteur (blanc) au connecteur de faisceau électrique de châssis (gris).

Ⓑ Protège-connecteur (blanc)

② Connecteur de faisceau électrique de châssis (gris)

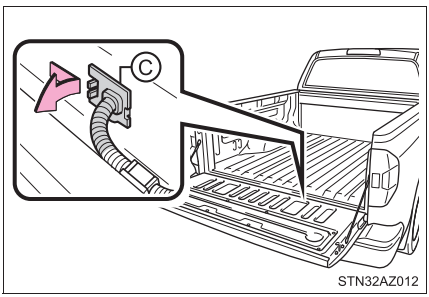


3 Ouvrez le hayon.

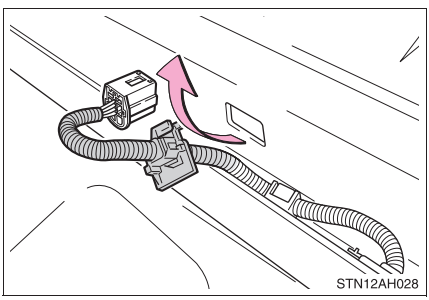


4 Sortez le protège-fil plastique situé dans la benne du véhicule, en tirant dessus tout en appuyant sur les languettes.

Ⓒ Protège-fil plastique



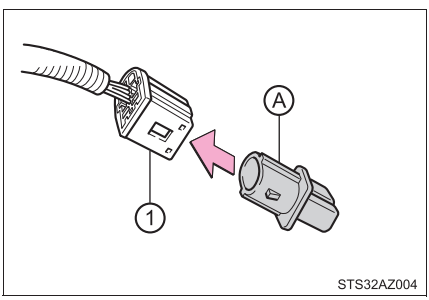
5 Sortez le faisceau électrique de la benne du véhicule.



6 Fixez le protège-connecteur (gris) au connecteur du faisceau électrique de hayon (blanc).

① Connecteur de faisceau électrique de hayon (blanc)

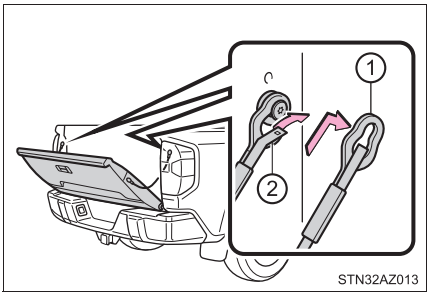
Ⓐ Protège-connecteur (gris)



■ Démontage du hayon

1 Ouvrez le hayon et basculez-le à une inclinaison vous permettant de défaire des pattes d'ancrage les embouts des câbles de retenue, aux deux côtés.

Poussez vers le haut l'embout du câble de retenue et dégagez-le.

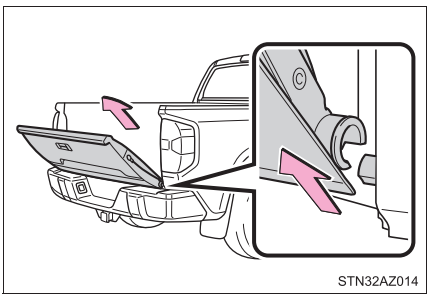


Pour décrocher l'embout du câble de retenue, tirez sur le clip de l'embout et sans le relâcher, décrochez l'embout.

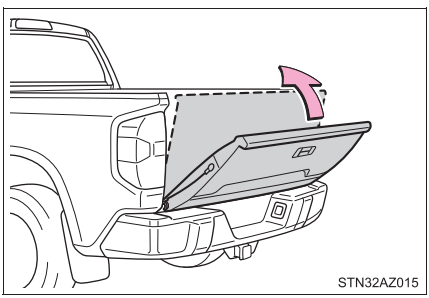
① Embout du câble de retenue

② Clip

2 Basculez le hayon à 45° environ par rapport à la verticale et tirez-en le côté droit vers le haut pour le décrocher.

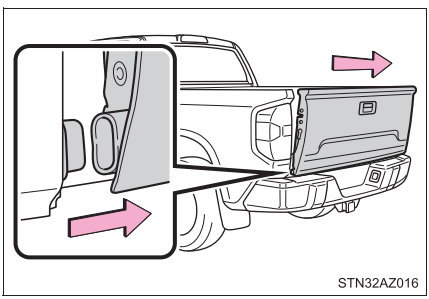


3 Basculez le hayon à 15°.



4 Décalez un peu le hayon sur la droite pour en décrocher le côté gauche.

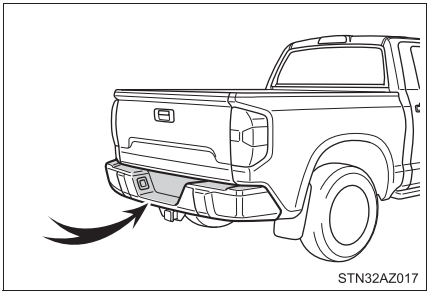
Pour remonter le hayon, appliquez la procédure de démontage dans l'ordre inverse.



Pare-chocs arrière à marchepied intégré

Pour la protection de l'arrière et une plus grande facilité de chargement.

Pour monter sur le pare-choc arrière à marchepied intégré, posez les pieds sur les zones indiquées en ombré sur la figure.



AVERTISSEMENT

Avant de démonter le hayon

Débranchez le faisceau électrique entre la caméra de recul et le véhicule. À défaut, vous risquez de vous blesser sévèrement ou de causer des dommages à certains organes du véhicule.

Précautions à prendre pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas rouler avec le hayon ouvert.
- Interdisez à toute personne de monter sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré.

NOTE

Pour éviter tout dommage au faisceau électrique du hayon

Ne pas tirer le faisceau électrique du hayon sur toute sa longueur avant d'ouvrir le hayon.

Pour éviter tout dommage à l'optique de la caméra

Rangez le hayon démonté avec l'optique de la caméra de recul face vers le haut.

Après que vous ayez fermé le hayon

Essayez de le tirer à vous pour vérifier qu'il est bien verrouillé.

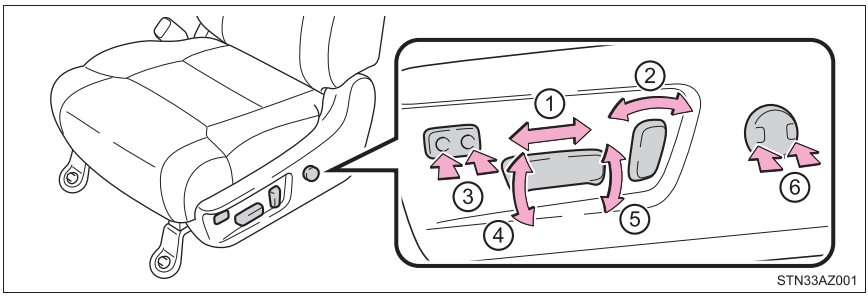
Pour éviter tout dommage au pare-chocs arrière à marchepied intégré

Ne laissez monter qu'une seule personne à la fois sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré.

Sièges avant

Procédure de réglage (sièges de type individualisés)

■ Siège conducteur



① Bouton de réglage de la position du siège

② Bouton de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Bouton de réglage en longueur de l'assise de siège (sur modèles équipés)

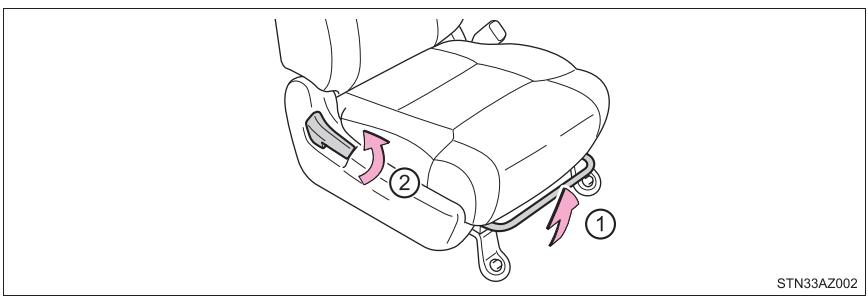
④ Bouton de réglage de l'assise de siège (avant)

⑤ Bouton de réglage en hauteur du siège

⑥ Bouton de réglage du soutien lombaire de siège

■ Siège passager

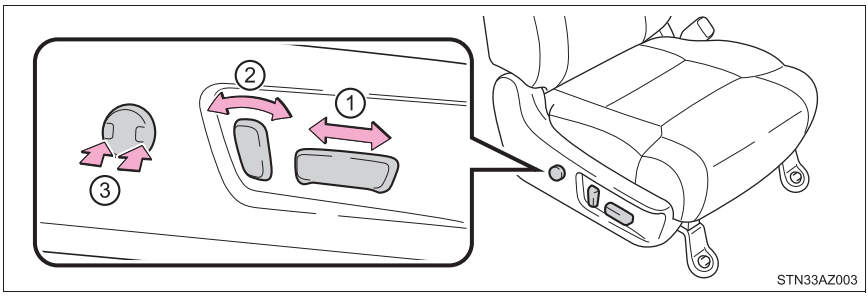
▶ Siège manuel



① Levier de réglage de la position du siège

② Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

▶ Siège électrique

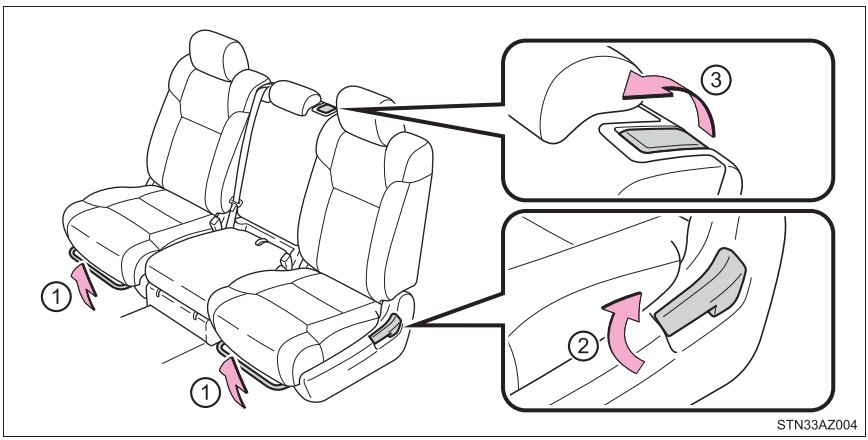


① Bouton de réglage de la position du siège

② Bouton de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Bouton de réglage du soutien lombaire de siège

Procédure de réglage (sièges de type banquette)



① Leviers de réglage de la position du siège

② Leviers de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège central

■ **Système d'accès assisté (véhicules équipés d'une mémorisation de la position de conduite)**

Le siège conducteur et le volant de direction font mouvement selon la position du contacteur de démarrage et l'état attaché ou pas de la ceinture de sécurité conducteur. (→P. 120)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous réglez la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
  Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

■ **Réglage du siège**

- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Siège de type manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

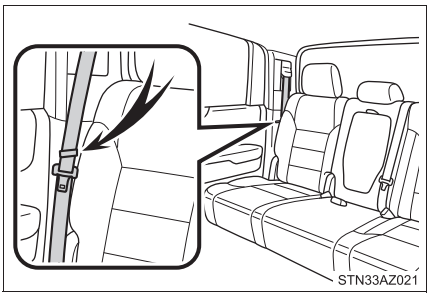
■ **Lorsque vous réglez les positions du siège**

Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds afin de ne pas vous les coincer.

Sièges arrière

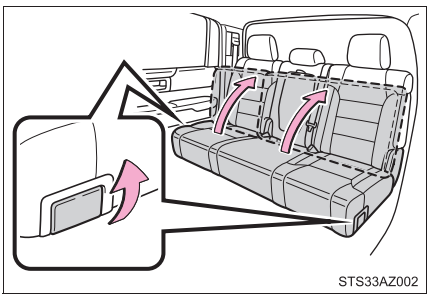
Relèvement de l’assise de siège

1 Utilisez les porte-ceintures de sécurité pour éviter aux sangles de se trouver prises dans les portes.



2 Tirez et relâchez le levier pour déverrouiller tout en relevant l’assise de siège, jusqu’au verrouillage.

Pour rabattre l’assise de siège dans sa position initiale, tirez et relâchez le levier, puis abaissez avec précaution l’assise de siège avec votre autre main.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous relevez l'assise de siège

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas relever l'assise de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur sur P.

Lorsque l'assise de siège est relevée

Interdisez aux passagers de voyager assis sur l'assise de siège relevée et de poser quoi que ce soit sur le compartiment de rangement (modèles à Double Cabine) pendant la marche du véhicule.

Lorsque vous rabattez les sièges à leur position initiale

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Prenez garde de ne pas vous coincer les mains ou les pieds dans le siège.
- Assurez-vous que les assises de siège sont bien verrouillées.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises dans le siège.
- Disposez convenablement les ceintures de sécurité afin qu'elles soient prêtes à l'emploi.
- Assurez-vous de l'absence de tout objet sous l'assise de siège ou sur le plancher de chargement.

NOTE

Avant de relever l'assise de siège

- S'assurer de l'absence de tout objet sur l'assise de siège, comme un coussin.
- Les ceintures de sécurité doivent être rangées.

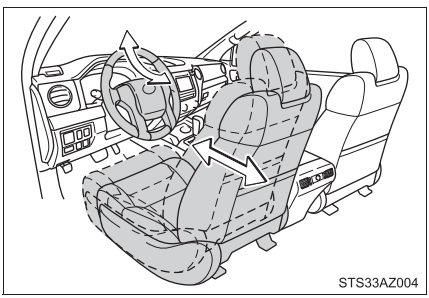
Mémorisation de la position de conduite (siège conducteur)*

Cette fonction règle automatiquement la position du siège conducteur, du volant de direction et des rétroviseurs pour faciliter la montée à bord et la sortie du véhicule, ou pour se conformer à vos préférences personnelles.

Système d'accès assisté

Le système règle automatiquement le siège conducteur et le volant de direction pour permettre au conducteur de monter à bord et de sortir du véhicule plus facilement.

Dès lors que toutes les conditions suivantes sont remplies, le siège conducteur et le volant de direction sont automatiquement réglés à une position facilitant la montée à bord et la sortie du véhicule par le conducteur.


STS33AZ004

- Vous avez mis le sélecteur de vitesses sur P.
- Vous avez retiré la clé du contacteur de démarrage.
- Vous avez détaché la ceinture de sécurité conducteur.

Dès lors que les conditions suivantes sont remplies, le siège conducteur et le volant de direction reviennent automatiquement à leur position initiale.

- Vous avez inséré la clé dans le contacteur de démarrage.
- Vous avez attaché la ceinture de sécurité conducteur.

■ Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous sortez du véhicule, il est possible que le système d'accès assisté n'intervienne pas si le siège est déjà très proche de sa position la plus reculée, etc.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser l'amplitude du mouvement du siège commandé par le système d'accès assisté.
(Fonctions personnalisables: →P. 616)

*: Sur modèles équipés

Mémorisation de la position de conduite

Vous pouvez enregistrer votre position de conduite idéale (réglage en position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs) et la rappeler d'un simple appui sur un bouton.

Vous pouvez enregistrer en mémoire 2 positions de conduite différentes.

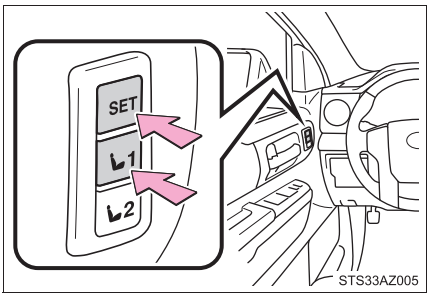
■ Procédure d'enregistrement

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON".

3 Réglez la position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.

4 Tout en appuyant sur la touche "SET", ou dans un délai de 3 secondes après que vous ayez appuyé sur la touche "SET", appuyez sur "1" ou "2" jusqu'à confirmation par un bip.



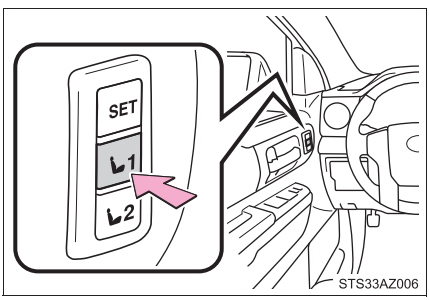
Si la touche sélectionnée a déjà été préprogrammée, la position préalablement enregistrée sera remplacée.

■ Procédure de rappel

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON".

3 Appuyez sur la touche correspondant à la position de conduite que vous souhaitez rappeler, jusqu'à confirmation par un bip.



■ **Pour arrêter le rappel de position en cours de manœuvre**

Effectuez une des actions suivantes:

- Appuyez sur la touche “SET”.
- Appuyez sur la touche “1” ou “2”.
- Appuyez sur un des boutons de réglage du siège (seul le rappel de la position du siège est annulé).
- Appuyez sur le sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant (seul le rappel de la position du volant est annulé).

■ **Positions qu’il est possible de mémoriser pour le siège (→P. 115)**

Vous pouvez mémoriser les réglages de siège sauf ceux du soutien lombaire.

■ **Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après que vous ayez retiré la clé du contacteur de démarrage**

Vous pouvez rappeler une position enregistrée (sauf volant de direction) dans un délai pouvant aller jusqu’à 30 secondes après que vous ayez ouvert la porte conducteur, même si vous avez retiré la clé du contacteur de démarrage.

■ **Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si le siège est déjà réglé dans la position la plus avancée ou reculée possible, et si vous le manœuvrez dans la même direction, il peut arriver que la position enregistrée soit légèrement décalée au moment où vous la rappelez.

Fonction de rappel de mémorisation

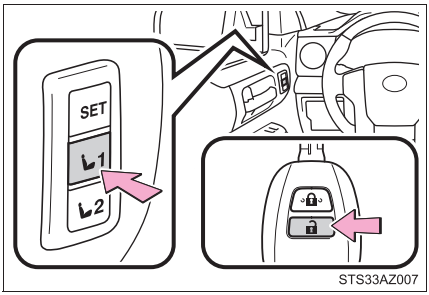
Il est possible d’asservir le rappel d’une position de conduite au déverrouillage de la porte.

■ **Procédure d’enregistrement**

Affectez la mémorisation de votre position de conduite à la touche “1” ou “2”, puis procédez comme suit:

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

2 Tout en appuyant sur la touche “1” ou “2”, appuyez sur de la télécommande du verrouillage centralisé, jusqu’à confirmation par un bip.



La position de conduite est automatiquement rappelée lorsque vous déverrouillez la porte conducteur avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis l’ouvrez.

Pour éviter que l’alarme ne se déclenche intempestivement, ouvrez et fermez une porte après avoir mémorisé une position de conduite. (Si vous n’ouvrez aucune porte dans un délai de 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l’alarme s’arme automatiquement.)
Au cas où l’alarme se déclencherait, arrêtez-la immédiatement. (→P. 78)

■ Procédure d’annulation

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

2 Tout en appuyant sur la touche “SET”, appuyez sur de la télécommande du verrouillage centralisé, jusqu’à confirmation par 2 bips.

■ Si la batterie est débranchée

Les positions enregistrées pour le siège sont effacées en cas de débranchement de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le réglage des sièges

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière ou à vous retrouver coincé contre le volant.

Appuis-tête

Des appuis-tête sont fournis pour tous les sièges.

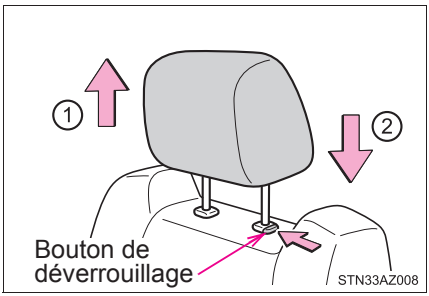
Sièges avant

① Vers le haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

② Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appuie-tête vers le bas.



Sièges arrière

■ Siège central

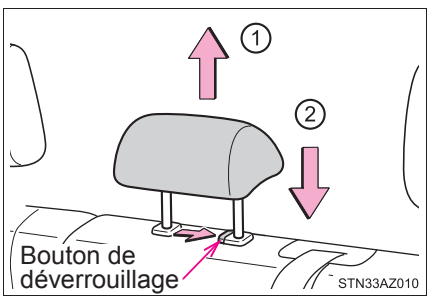
① Vers le haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

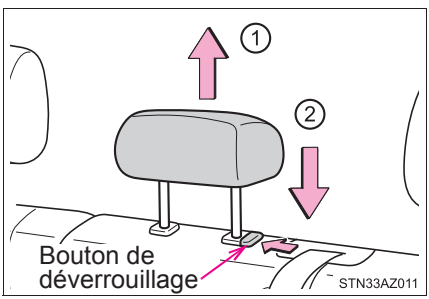
② Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appuie-tête vers le bas.

▶ Modèles à Double Cabine



▶ Modèles CrewMax



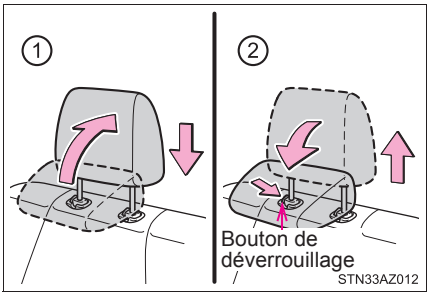
■ Siège latéral

① Pour utiliser

Relevez l'appui-tête en position normale puis poussez dessus pour l'abaisser.

② Pour rabattre

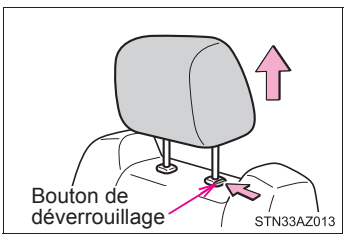
Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton droit de déverrouillage, puis rabattez-le vers l'avant.



■ Retrait des appuis-tête

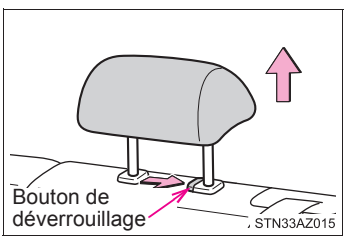
▶ Sièges avant et siège central arrière (modèles CrewMax)

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



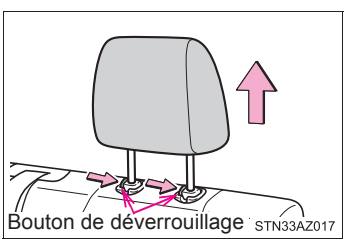
▶ Siège central arrière (modèles à Double Cabine)

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



▶ Siège arrière latéral

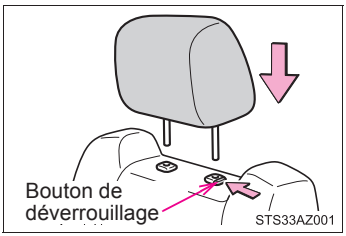
Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur les deux boutons de déverrouillage.



■ Installation des appuis-tête

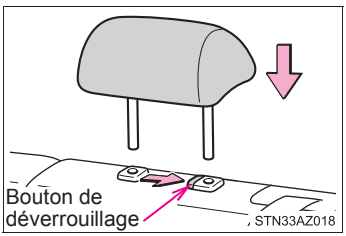
▶ Sièges avant et siège central arrière (modèles CrewMax)

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage. Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



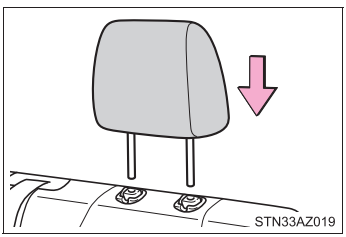
▶ Siège central arrière (modèles à Double Cabine)

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage. Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



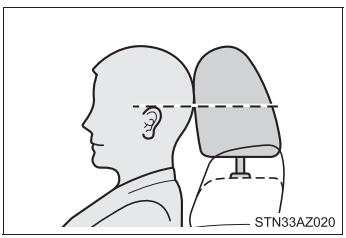
▶ Siège arrière latéral

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.



■ Réglage en hauteur des appuis-tête (sièges avant)

Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.



■ **Réglage des appuis-tête du siège central avant (siège de type banquette) et du siège central arrière**

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos, lorsque vous l'utilisez.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives aux appuis-tête**

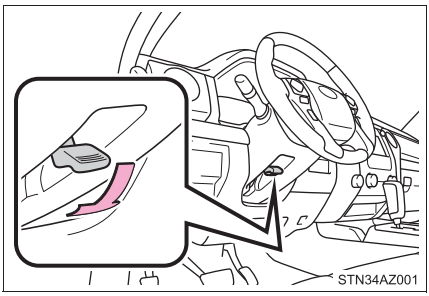
Prenez les précautions suivantes avec les appuis-tête.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-têtes démontés.

Volant de direction

Procédure de réglage (type à réglage manuel)

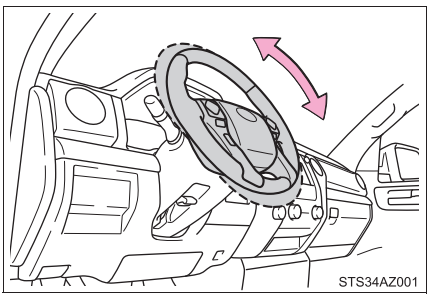
1 Tenez le volant et poussez le levier vers le bas.



▶ Véhicules équipés d'un siège avant de type banquette

2 Réglez la position idéale en déplaçant le volant.

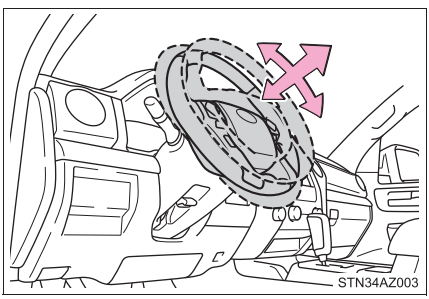
Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



▶ Véhicules équipés de sièges avant de type individualisés

2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

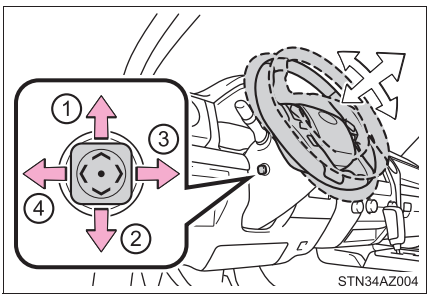
Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



Procédure de réglage (type à réglage électrique)

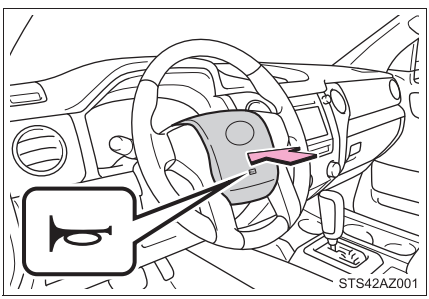
Utilisez le sélecteur pour régler le volant de direction dans les directions suivantes:

① Vers le haut
② Vers le bas
③ Plus près du conducteur
④ Plus loin du conducteur



Avertisseur sonore

Pour déclencher l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.



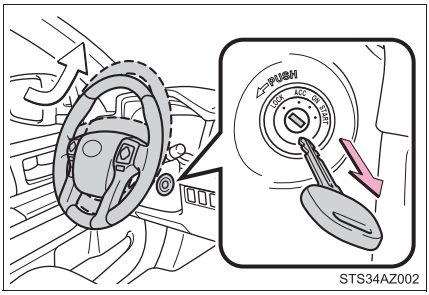
Après réglage du volant de direction (type à réglage manuel)

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué. (→P. 128)

Escamotage automatique (type à réglage électrique)

Lorsque vous retirez la clé du contacteur de démarrage, le volant de direction reprend sa position de repos, par un mouvement vers le haut et en rétraction, pour permettre au conducteur de sortir du véhicule et d'y accéder plus facilement.

Il suffit de remettre la clé dans le contacteur de démarrage pour que le volant reprenne sa position initiale.



STS34AZ002

■ **Condition de réglage de la position du volant de direction (type à réglage électrique)**

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ **Réglage automatique de la position du volant de direction (type à réglage électrique)**

Il est possible de mémoriser une position de prédilection du volant de direction et de la rappeler automatiquement avec le système de mémorisation de la position de conduite. (→P. 120)

■ **Système d'accès assisté (véhicules équipés d'une mémorisation de la position de conduite)**

Le volant de direction et le siège conducteur font mouvement selon la position du contacteur de démarrage et l'état attaché ou pas de la ceinture de sécurité conducteur. (→P. 120)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Après réglage du volant de direction (système de réglage manuel)**

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

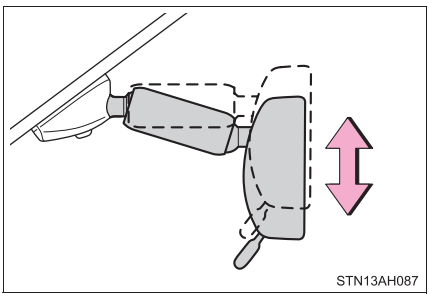
Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

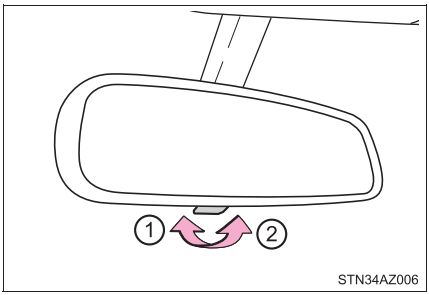


Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

Vous pouvez atténuer l'intensité de la lumière réfléchie par les projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le bouton.

① Position normale
② Position anti-éblouissement



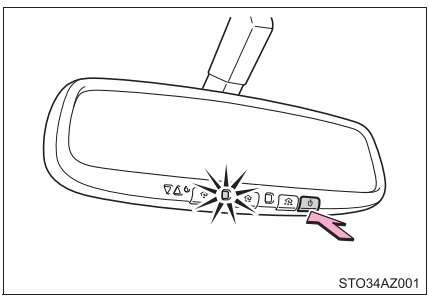
▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En réponse au niveau d'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

Sélection de la fonction anti-éblouissement automatique en mode

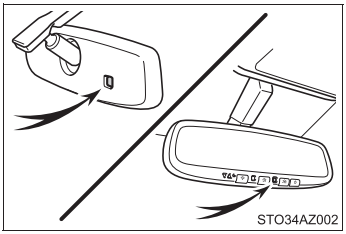
MARCHE/ARRÊT

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin s'allume.
La fonction est mise en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".
Appuyez sur le bouton pour mettre la fonction en mode ARRÊT. (Le témoin s'éteint.)



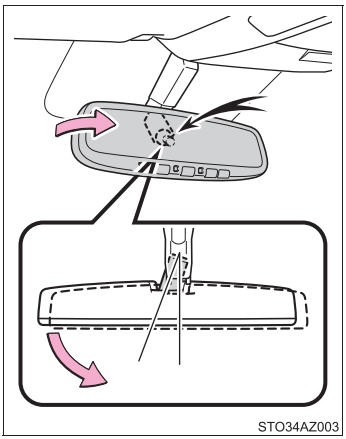
Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, ne pas les toucher du doigt et ne pas les recouvrir.



Si le rétroviseur est gêné par un pare-soleil de pare-brise

Prenez en main le rétroviseur et tournez-le pour en régler le support.



AVERTISSEMENT

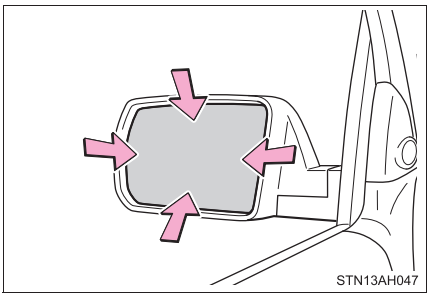
Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

▶ Type à réglage manuel

Réglez le rétroviseur de haut en bas et de gauche à droite en appuyant directement sur le miroir.

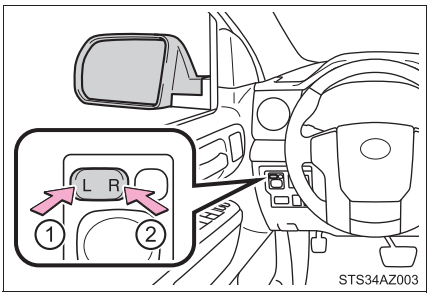


▶ Type à réglage électrique (type A)

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le sélecteur.

① Gauche

② Droit



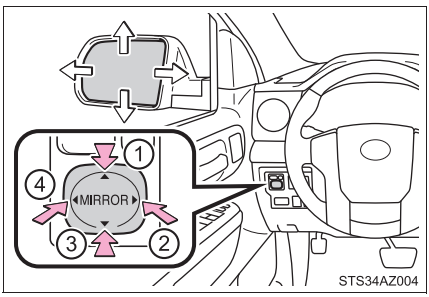
2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le sélecteur.

① Vers le haut

② Droit

③ Vers le bas

④ Gauche



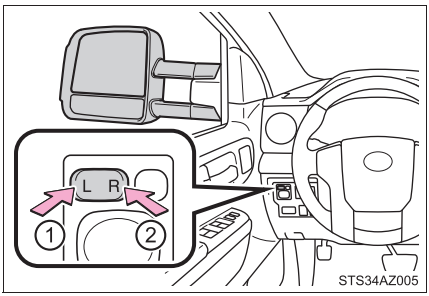
▶ Type à réglage électrique (type B)

Partie supérieure du rétroviseur:

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le sélecteur.

① Gauche

② Droit



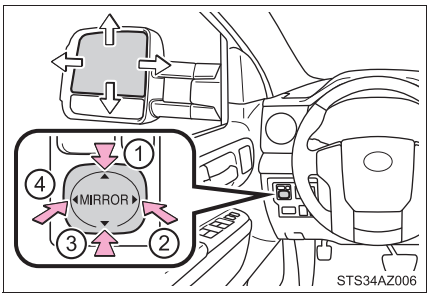
2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le sélecteur.

① Vers le haut

② Droit

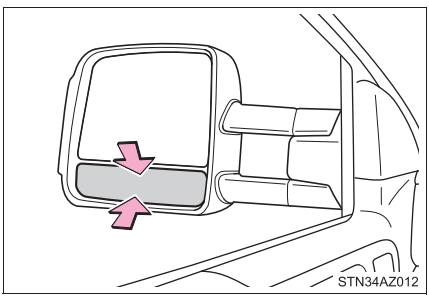
③ Vers le bas

④ Gauche



Partie inférieure du rétroviseur:

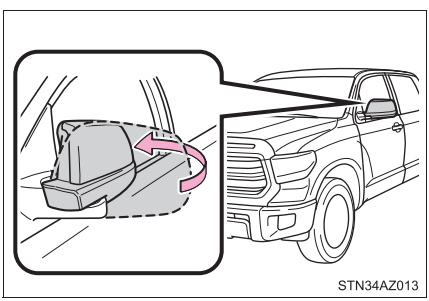
Réglez le rétroviseur de haut en bas et de gauche à droite en appuyant directement sur le miroir.



Escamotage des rétroviseurs

▶ Depuis l'extérieur

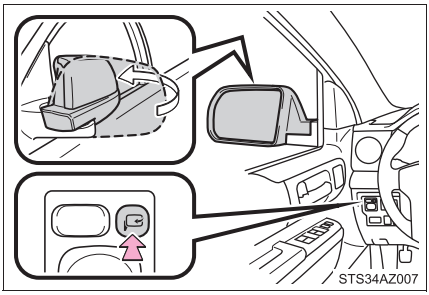
Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.



▶ Depuis l'intérieur (sur modèles équipés)

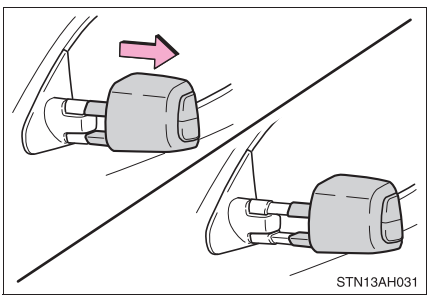
Appuyez sur le bouton pour escamoter les rétroviseurs.

Appuyez à nouveau dessus pour les déployer à leur position initiale.



Écartement des rétroviseurs (sur modèles équipés)

Il est possible d'écarter manuellement les rétroviseurs vers l'extérieur pour améliorer la visibilité avec une caravane/ remorque de grande largeur.



Asservissement des rétroviseurs en marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque le sélecteur de rétroviseur est sur la position L ou R, les rétroviseurs extérieurs s'orientent automatiquement vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière, afin de vous permettre de mieux voir le sol.

Pour désactiver cette fonction, mettez le sélecteur de rétroviseur sur la position centrale (entre L et R).

■ Orientation des rétroviseurs lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec le sélecteur de vitesses sur R, réglez l'orientation des rétroviseurs à votre convenance. L'orientation telle que vous la réglez est mémorisée, et le rétroviseur basculera automatiquement dans la position mémorisée la prochaine fois que vous mettrez le sélecteur de vitesses sur R.

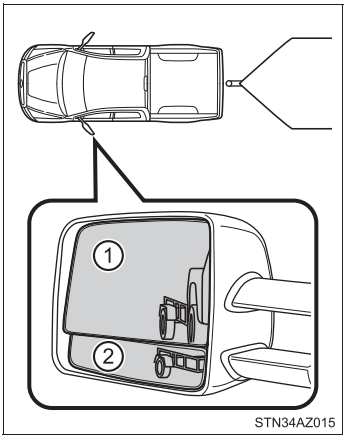
La position mémorisée basculée vers le bas du rétroviseur est asservie à la position normale (orientation du rétroviseur telle qu'elle est réglée lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur R). Par conséquent, si vous modifiez la position normale après avoir réglé la position basculée, cette dernière va également être modifiée.

Lorsque vous modifiez la position normale, réglez à nouveau l'orientation pour la marche arrière.

■ **Orientation recommandée des rétroviseurs lorsque vous tractez une caravane/remorque (véhicules équipés de rétroviseurs écartables)**

① Réglez électriquement la partie supérieure du rétroviseur de sorte à obtenir une rétrovision convenable. Il est recommandé de régler de sorte que les 2/3 extérieurs du miroir supérieur soient dégagés de l'image du véhicule et de la caravane/remorque.

② Réglez manuellement la partie inférieure du rétroviseur de sorte à obtenir une rétrovision convenable du véhicule tracté. Il est recommandé de régler de sorte que les 2/3 extérieurs du miroir inférieur soient dégagés de l'image de la caravane/remorque.



■ **Conditions de fonctionnement des rétroviseurs (type à réglage électrique)**

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

■ **Quand les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)**

Mettez en marche les désembueurs pour désembuer les rétroviseurs. (→P. 406, 413)

■ **Réglage automatique de l'inclinaison du rétroviseur (véhicules équipé d'une mémoire de position de conduite)**

On peut mémoriser l'inclinaison désirée du rétroviseur et rappeler cette position à l'aide de la commande de mémorisation de la position de conduite. (→P. 120)

■ **Fonction antireflets automatique (si le véhicule en est équipé)**

Lorsque le rétroviseur antireflet intérieur est réglé en mode automatique, les rétroviseurs extérieurs travailleront de concert afin de réduire l'intensité de la lumière réfléchie. (→P. 132)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Points importants pendant que vous conduisez**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ **Pendant le mouvement d'un rétroviseur (type à réglage électrique)**

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

■ **Quand les désembueurs de rétroviseurs extérieurs sont en action (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

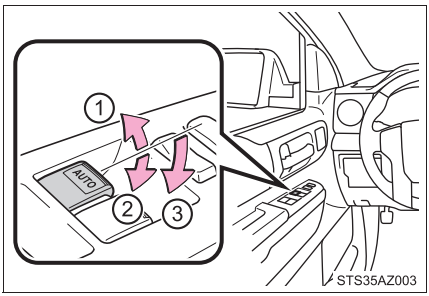
Lève-vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres assistées avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

▶ Type A



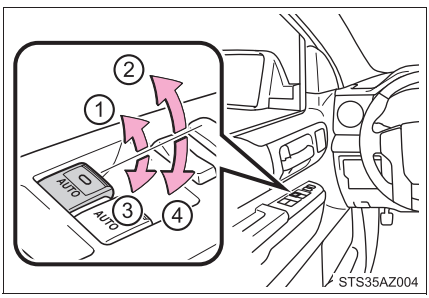
① Fermeture

② Ouverture

③ Ouverture par simple impulsion* (côté conducteur uniquement)

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.

▶ Type B



① Fermeture

② Fermeture impulsionnelle* (vitres aux sièges avant)

③ Ouverture

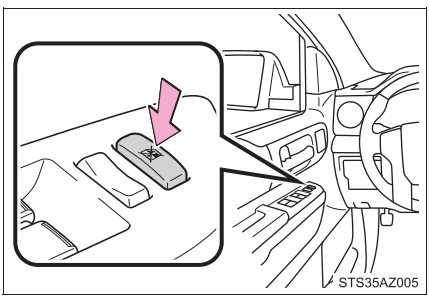
④ Ouverture par simple impulsion* (vitres aux sièges avant)

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.

Bouton de verrouillage des lève-vitres

Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de lève-vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.



■ **On peut utiliser les vitres assistées lorsque**

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

■ **Utilisation des lève-vitres électriques après l’arrêt du moteur**

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 43 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur “ACC” ou “LOCK”. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu’une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement (type B uniquement)**

Si un objet se coince entre la vitre et son encadrement, le mouvement de la vitre s’interrompt et elle s’ouvre légèrement.

■ **Lorsque le lève-vitre électrique ne se ferme pas normalement (type B uniquement)**

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d’une vitre, effectuez les opérations suivantes à l’aide du bouton de commande de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion alors que le contacteur de démarrage est sur “ON”.
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous ayez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure suivante.

1 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre se soit fermée.

2 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique en position d’ouverture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre se soit ouverte en grand.

3 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique encore une fois en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre se soit fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Fermeture des vitres**

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P. 139)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ **Protection anti-pincement (type B uniquement)**

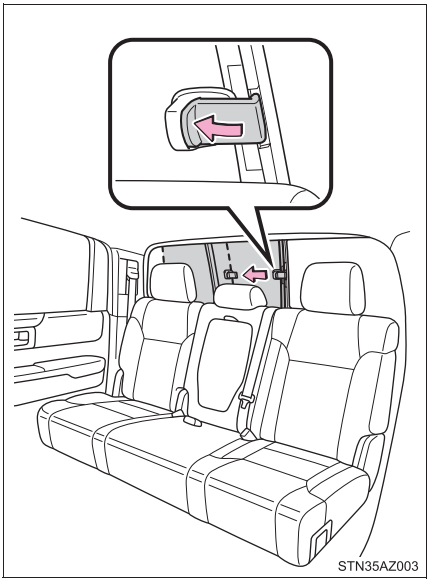
- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre.

Lunette arrière*

Ouverture et fermeture

Ouverture/fermeture

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et faites coulisser la lunette arrière.



Fermeture de la lunette arrière

Assurez-vous que vous avez bien fermé la lunette arrière.

AVERTISSEMENT

Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la lunette arrière fermée.
Cela évite non seulement que vos effets personnels ne soient aspirés à l'extérieur, mais empêche également les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

*: Sur modèles équipés

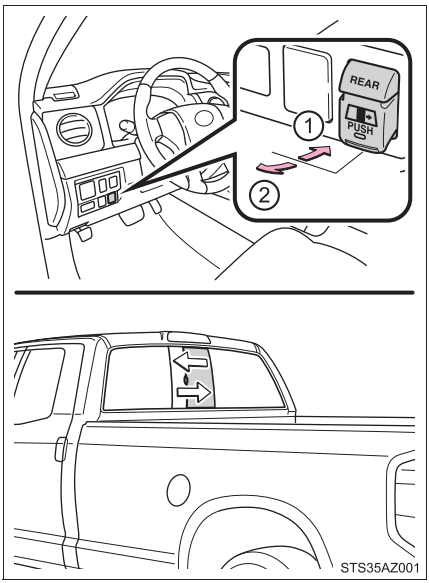
Lunette arrière électrique*

Ouverture et fermeture

▶ Modèles à Double Cabine

① Ouverture

② Fermeture

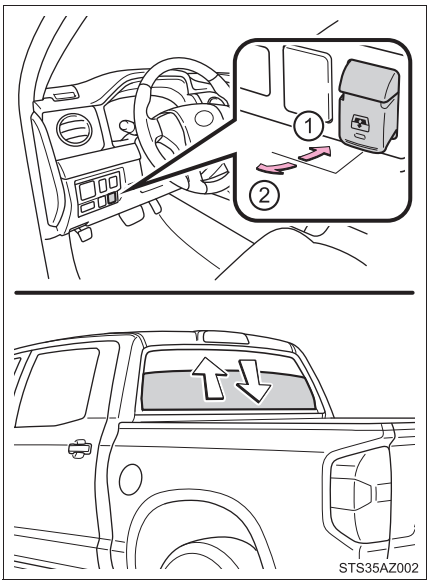


*: Sur modèles équipés

▶ Modèles CrewMax

① Ouverture

② Fermeture



■ **Conditions de fonctionnement de la lunette arrière électrique**

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

■ **Manœuvre des lunettes arrière électriques après l’arrêt du moteur**

Les lunettes arrière électriques restent fonctionnelles pendant environ 43 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur “ACC” ou “LOCK”. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu’une porte avant est ouverte.

AVERTISSEMENT

Fermeture de la lunette arrière

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur est responsable de toutes les manœuvres de la vitre électrique arrière, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec la vitre arrière électrique. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans la vitre arrière électrique.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la lunette arrière fermée.
Cela évite non seulement que vos effets personnels ne soient aspirés à l'extérieur, mais empêche également les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

Toit ouvrant*

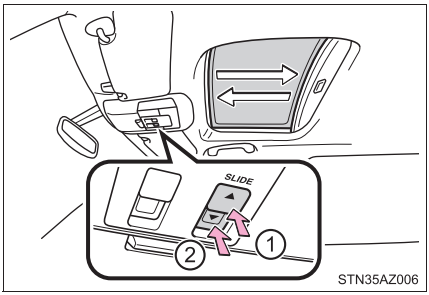
Utilisez les boutons de la console du toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, puis le basculer.

Ouverture et fermeture

① Ouverture du toit ouvrant *

② Fermeture du toit ouvrant *

*: Appuyez légèrement sur l'un ou l'autre sens du bouton de toit ouvrant pour l'arrêter à une position intermédiaire.

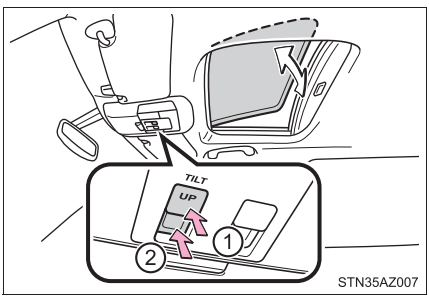


Basculement vers le haut et le bas

① Inclinaison du toit ouvrant vers le haut*

② Inclinaison du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un ou l'autre sens du bouton de toit ouvrant pour l'arrêter à une position intermédiaire.



■ On peut utiliser le toit ouvrant lorsque

Le contacteur de démarrage est sur "ON".

■ Manœuvre du toit ouvrant après l'arrêt du moteur

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant environ 43 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK". Cependant, si l'une des deux portières avant est ouverte, elles ne fonctionneront pas.

■ Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et son cadre pendant la fermeture ou l'inclinaison, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

*: Sur modèles équipés

Écran pare-soleil

On peut ouvrir et fermer l'écran pare-soleil manuellement. Cependant, l'écran pare-soleil s'ouvrira automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes

Vous pouvez ouvrir et fermer le toit ouvrant avec la clé. (→P. 106)

Problème de fermeture du toit ouvrant

Appliquez la procédure suivante:

● Si le toit ouvrant se ferme puis se rouvre de quelques millimètres

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez longuement sur le bouton " ▼ " (fermeture par coulissement).*1 Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

● Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez longuement sur le bouton "UP" (ouverture vers le haut)*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton "UP" (ouverture vers le haut).*1
Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position haute.*2 Il corrige alors légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur le bouton " ▼ " (fermeture par coulissement) ou sur le bouton "UP" (ouverture vers le haut), pour que le toit ouvrant s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert**

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque vous ouvrez la porte conducteur avec le toit ouvrant ouvert alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt.

■ **Quand la batterie est débranchée**

Le toit ouvrant doit être initialisé afin qu'il puisse fonctionner normalement.

1 Appuyez longuement sur le bouton dans le sens "UP" (ouverture vers le haut) ou dans le sens " ▼ " (fermeture par coulissement).

2 Après que le toit ouvrant se soit ouvert vers le haut et refermé vers le bas, relâchez le bouton.

3 Pour vérifier que l'initialisation est achevée, assurez-vous du fonctionnement normal de l'ouverture et de la fermeture automatiques.

■ **Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. l'asservissement au verrouillage des portières).
(Fonctions personnalisables: →P. 616)

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il est en mouvement.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable des manœuvres d'ouverture et de fermeture du toit ouvrant. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec le toit ouvrant. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Lorsque vous utilisez la clé pour manœuvrer le toit ouvrant, ouvrez/fermez ce dernier après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par le toit ouvrant. Par ailleurs, ne pas laisser un enfant utiliser la clé pour jouer avec le toit ouvrant. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le toit ouvrant.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Conduite 4

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule 152

Chargement et bagages ... 160

Limites de charge du véhicule 163

Conduite avec une caravane/remorque 165

Remorquage de loisirs 186

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (antivol) 187

Transmission automatique ... 189

Commodo de clignotants ... 196

Frein de stationnement 197

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 198

Feux de route automatiques 203

Sélecteur d'antibrouillards 208

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 209

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 212

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Système Toyota Safety Sense P 216

PCS (Système de sécurité de pré-collision) 223

LDA (Alerte de sortie de voie) 236

Régulateur de vitesse actif 244

Régulateur de vitesse 258

Système intuitif d'aide au stationnement 262

Système de rétrovision sur écran 269

BSM (Surveillance de l'angle mort) 278

Système de transmission intégrale (4 roues motrices) 288

Système AUTO LSD 291

Systèmes d'aide à la conduite 293

Régulateur de freinage de caravane/remorque 300

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver 304

Précautions en tout-terrain ... 308

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du moteur

→P. 187

Conduite

1. Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 189)
2. Desserrez le frein de stationnement. (→P. 197)
3. Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Arrêt

1. Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
2. Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

   Si le véhicule doit rester à l'arrêt pour une durée prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N. (→P. 189)

Stationnement du véhicule

1. Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
2. Serrez le frein de stationnement (→P. 197), et mettez le sélecteur de vitesses sur P (→P. 189).
3. Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pour arrêter le moteur.
4. Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

   Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

Départ en côte à fort pourcentage

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le sélecteur de vitesses sur D.
2. Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.
3. Desserrez le frein de stationnement.

■ **Conduite sous la pluie**

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ **Régime moteur pendant la marche du véhicule**

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le régime moteur atteigne des valeurs élevées pendant la marche du véhicule. C'est en raison de la gestion automatique des rapports, qui montent ou descendent pour répondre aux conditions de circulation. Cela n'est pas le signe d'une accélération brutale.

- Le système estime que le véhicule est en côte ou en descente
- Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le mode TOW/HAUL est sélectionné (sur modèles équipés)

■ **Restriction de puissance du moteur (système à freinage prioritaire)**

- Lorsque vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, cela peut restreindre la puissance du moteur.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action.

■ **Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)**

- Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes, cela peut restreindre la puissance du moteur.
  - Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de R à D, de D à R, de N à R, de P à D ou de P à R (D y compris S) alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
  - Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur alors que le véhicule est en marche arrière.
- Tant que la sécurité de mise en mouvement est active, il peut être difficile pour votre véhicule de se dégager de la boue ou de la neige fraîche. Dans un tel cas, effectuez les actions suivantes afin que la sécurité de mise en mouvement soit neutralisée et que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.
  - Désactivez le système TRAC (→P. 296)
  - Lorsque le système AUTO LSD est actif. (→P. 291)
  - Modèles 4RM: Le sélecteur de transmission intégrale est sur "4L". (→P. 288)

Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
  Ne pas tracter une remorque ou une caravane.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
  - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations brusques.
  - Ne pas rouler de manière prolongée sur les premiers rapports.
  - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement de type à tambour intégré dans le disque. Ce système nécessite un réglage des segments de frein de manière périodique ou à chaque remplacement des segments et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

Fonctionnement de votre véhicule en pays étranger

Conformez-vous aux réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 602)

Lorsque vous arrêtez le moteur

Le système antipollution peut continuer à faire du bruit pendant un court moment après l'arrêt du moteur. Ceci n'est pas un dysfonctionnement, et permet de garantir des performances optimales pour le système d'émission.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Au moment du démarrage du véhicule**

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais moteur en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ **Pendant la conduite du véhicule**

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.
- Ne pas rouler sur des produits inflammables et ne pas stationner à proximité de tels produits.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 531
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
  L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 189)
- Abstenez-vous de régler le volant, votre siège ou les rétroviseurs extérieurs et intérieur en conduisant.
  Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Pendant la conduite du véhicule

- Ne pas dépasser la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse réglementaires le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus à haut indice de vitesse. Une vitesse supérieure à 85 mph (140 km/h) peut causer une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Demandez conseil à un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé ou non de pneus à haut indice de vitesse, avant de conduire à de telles vitesses.

■ Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Toute accélération brutale, rétrogradation prématurée entraînant un important frein moteur, ou variation de régime moteur, peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont humides, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

- Ne pas laisser le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
  Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage au véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant alors que le véhicule recule.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand vous sélectionnez N.
- Veillez à ne pas changer de position le levier sélecteur tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait se mettre en mouvement sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident.

AVERTISSEMENT

An cas où vous entendriez un crissement ou un grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

Lorsque le véhicule est immobilisé

- Ne pas emballer le moteur.
  Si le véhicule est en prise, avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, il risque de se mettre en mouvement brutalement et sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le moteur est en marche, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer ou de monter en régime le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

Lorsque le véhicule est garé

- Ne pas laisser de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
  - Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol et peut provoquer un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne pas laisser d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé lors du chargement des bagages ou du réglage du siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pas laisser une portière ou une vitre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier sélecteur sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
  Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche.
  Si le véhicule est stationné avec le sélecteur de vitesses sur P mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.
- Ne pas toucher les tuyaux d'échappement alors que le moteur est en marche, ou immédiatement après l'avoir arrêté.
  Vous risqueriez de vous brûler.
- Modèles 4WD: Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin "4LO" se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n'ait pas complètement terminé de changer de mode. La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.)
  Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves. Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode. (→P. 288)

■ Lorsque vous faites une sieste dans le véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Au freinage

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
  Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si l'assistance de freinage ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.
- Ne pas pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.
  Chaque appui sur la pédale de frein épuise la réserve de dépression de l'assistance de freinage.
- Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

NOTE

■ **Pendant la conduite du véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance moteur.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez systématiquement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Prévention contre les dommages des pièces du véhicule**

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
  Vous risquez de causer des dommages à la pompe de direction assistée.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **Si vous faites une crevaison pendant que vous roulez**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 557)

■ **Si des routes sont inondées**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans le cas où vous conduisez sur une route inondée et que le véhicule est submergé, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier les points suivants:

- Fonctionnement des freins
- Altération de la quantité et de la qualité de l'huile et des lubrifiants utilisés dans le moteur, la transmission, la boîte de transfert (modèles 4WD), les différentiels, etc.
- État du graissage de l'arbre de transmission, des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) − (Poids total des occupants)

Détermination de la limite de charge à ne pas dépasser —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et que 5 passagers pesant chacun 150 lb prennent place à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

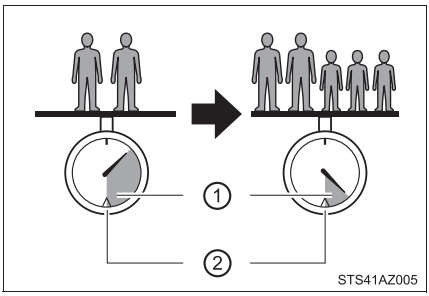
(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité disponible pour le chargement et les bagages calculée à l’étape 4.

(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité disponible pour le chargement et les bagages. (→P. 163)

Formule de calcul pour votre véhicule

① Capacité de chargement

② Capacité de charge totale (charge utile du véhicule) (→P. 586)



Lorsque 2 personnes d'un poids combiné de A lb. (kg) sont dans votre véhicule, qui a une capacité de charge totale (poids de capacité de véhicule) de B lb. (kg), la capacité de transport de marchandises et bagages sera C lb. (kg) comme suit:

B*2 lb. (kg) – A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A = Poids des passagers

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Si dans ces conditions, 3 personnes supplémentaires totalisant un poids de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

C lb. (kg) – D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D = Poids supplémentaire en passagers

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la charge correspondant au chargement et aux bagages est réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

■ **Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages**

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ **Précautions relatives au rangement**

Respectez les précautions suivantes.
Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Ne rien empiler derrière les sièges avant à une hauteur supérieure aux dossiers de sièges.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
  - Sur le rangement auxiliaire ou dans un rangement sans couvercle
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans la benne arrière. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ **Capacité et répartition**

- Ne pas dépasser les valeurs maximum de poids nominal sur essieu ou de poids nominal du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne pas répartir la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement peut dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le TWR (Trailer Weight Rating [poids nominal de remorque]) et la capacité de chargement.

◆ Capacité de charge totale (charge utile du véhicule): →P. 586

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

◆ Nombre de places assises

Véhicules équipés de sièges avant de type individualisés — 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
Véhicules équipés d'un siège avant de type banquette — 6 occupants (3 à l'avant, 3 à l'arrière)

Le nombre de places correspond au nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

Même si le nombre d'occupants reste dans les limites du nombre de places assises, ne pas dépasser la capacité de charge totale.

◆ TWR (Trailer Weight Rating [Poids nominal de remorque]): →P. 169

Le TWR est égal à la valeur maximum de poids brut de remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule est capable de tracter.

◆ Capacité de chargement

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité totale de chargement et nombre de places assises

Ces renseignements se retrouvent également sur l'étiquette de pression des pneus et d'information de charge. (→P. 499)

AVERTISSEMENT

Surcharge du véhicule

Ne pas surcharger le véhicule.
Non seulement les pneus peuvent en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage peuvent également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il vous est interdit de surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de traction utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et mis en œuvre, et que vous appliquez les bonnes pratiques qui s'imposent pour la conduite. (→P. 184)

La stabilité et l'efficacité au freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et les systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

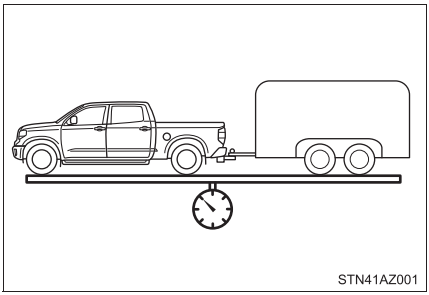
Les dommages ou mauvais fonctionnements causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales ne sont pas couverts par les garanties Toyota.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur les équipements supplémentaires, comme un kit de remorquage, etc.

Termes en lien avec le remorquage

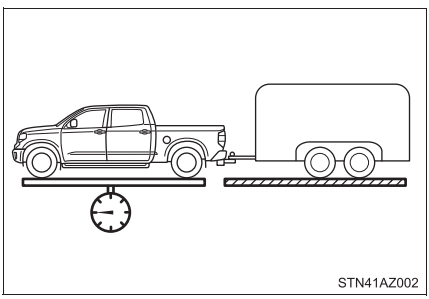
■ GCWR (Gross Combination Weight Rating [Poids Nominal Brut Combiné])

Poids total roulant autorisé techniquement admissible. Le poids total roulant autorisé est égal à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).


STN41AZ001

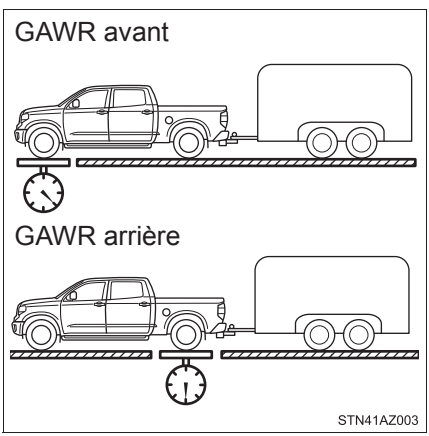
■ GVWR (Gross Vehicle Weight Rating [Poids nominal brut du véhicule])

Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids brut du véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.


STN41AZ002

■ GAWR (Gross Axle Weight Rating [Poids nominal brut sur essieu])

Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).



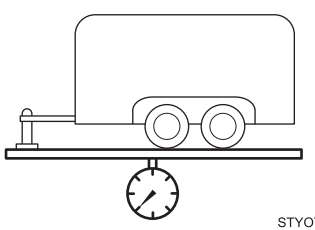
STN41AZ003

■ TWR (Trailer Weight Rating [Poids Nominal de Remorque])

Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids brut de remorque est égal à la somme entre le poids de la caravane/remorque et le poids de son chargement.

Le TWR est calculé en prenant pour hypothèse que le véhicule est de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et systèmes d'attelage (si nécessaire).

(Avec freins)



STYOT00135

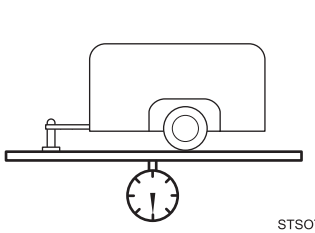
Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaire dans le véhicule réduit d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de GCWR, GVWR et GAWR ne soient pas dépassées.

Si le poids brut de remorque excède 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une caravane/remorque dotée de 2 essieux ou plus.

■ TWR non-freiné (Unbraked Trailer Weight Rating [Poids nominal de remorque non-freiné])

Poids nominal de remorque pour tracter une caravane/remorque dépourvue de système de frein de service.

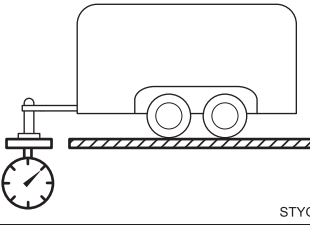
(Sans freins)



STSOT00046

■ Poids au timon

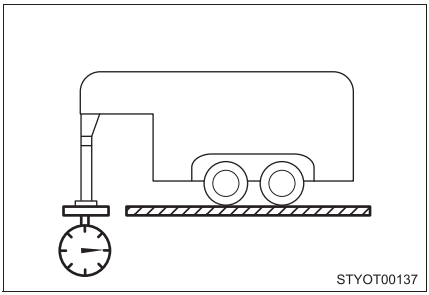
Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P. 175)



STYOT00136

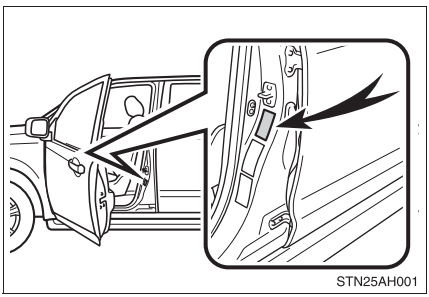
■ Poids au pivot d'attelage

Charge s'exerçant sur la 5ème roue ou la boule du col de cygne. (→P. 176)



Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le TWR indiqué dans le tableau. (→P. 169)
- Le poids total roulant autorisé ne doit jamais excéder le GCWR indiqué dans le tableau. (→P. 169)
- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le GVWR indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le GAWR indiqué sur l'étiquette d'homologation.



- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), il faut utiliser un attelage à répartition de capacité suffisante.

GCWR, TWR, TWR non-freiné, TWR en traction sur 5ème roue et col de cygne

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut du véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ GCWR*5 et TWR*5

▶ Modèles à Double Cabine

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
UPK51L-CRTSKA	Moteur 1UR-FE	2WD	Standard	12500 lb. (5670 kg)	6800 lb. (3080 kg)
UPK56L-CRTSKA		4WD		12500 lb. (5670 kg)	6500 lb. (2945 kg)
USK51L-CRTSKA	Moteur 3UR-FE	2WD		14000 lb. (6350 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10200 lb. (4625 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10100 lb. (4580 kg)*4
USK51L-CRTLKA				14000 lb. (6350 kg)*2	8200 lb. (3715 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10200 lb. (4625 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10100 lb. (4580 kg)*4
USK51L-CRTSGA	Moteur 3UR-FBE			14000 lb. (6350 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10200 lb. (4625 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10100 lb. (4580 kg)*4

*5: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
USK51L-CRTLGA	Moteur 3UR-FBE	2WD	Standard	14000 lb. (6350 kg)*2	8200 lb. (3715 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10200 lb. (4625 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10100 lb. (4580 kg)*4
USK52L-CHTSKA	Moteur 3UR-FE		Longue	14000 lb. (6350 kg)*2	8100 lb. (3670 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10100 lb. (4580 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10000 lb. (4535 kg)*4
USK52L-CHTSGA	Moteur 3UR-FBE			14000 lb. (6350 kg)*2	8100 lb. (3670 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10100 lb. (4580 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10000 lb. (4535 kg)*4
USK56L-CRTSKA	Moteur 3UR-FE	4WD	Standard	14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9900 lb. (4490 kg)*3
				15900 lb. (7210 kg)*4	9700 lb. (4395 kg)*4
USK56L-CRTLKA				14000 lb. (6350 kg)*2	7900 lb. (3580 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9900 lb. (4490 kg)*3
				15400 lb. (6985 kg)*4	9100 lb. (4125 kg)*4

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
USK57L-CHTSKA	Moteur 3UR-FE	4WD	Longue	14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15700 lb. (7120 kg)*4	9300 lb. (4215 kg)*4
USK56L-CRTSGA	Moteur 3UR-FBE		Standard	14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9900 lb. (4490 kg)*3
				15900 lb. (7210 kg)*4	9700 lb. (4395 kg)*4
USK56L-CRTLGA				14000 lb. (6350 kg)*2	7900 lb. (3580 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9900 lb. (4490 kg)*3
				15400 lb. (6985 kg)*4	9100 lb. (4125 kg)*4
USK57L-CHTSGA			Longue	14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15700 lb. (7120 kg)*4	9300 lb. (4215 kg)*4

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 592)

*2: Véhicules sans équipement de remorquage

*3: Véhicules avec équipement de remorquage

*4: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage et d'un réservoir de carburant de grande contenance

▶ Modèles CrewMax

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
UPK51L-PSTSKA	Moteur 1UR-FE	2WD	Courte	12500 lb. (5670 kg)	6700 lb. (3035 kg)
UPK56L-PSTSKA		4WD		12500 lb. (5670 kg)	6400 lb. (2900 kg)
USK51L-PSTSKA	Moteur 3UR-FE	2WD		14000 lb. (6350 kg)*2	8100 lb. (3670 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10100 lb. (4580 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	9900 lb. (4490 kg)*4
USK51L-PSTLKA				14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10000 lb. (4535 kg)*3
				15600 lb. (7075 kg)*4	9400 lb. (4260 kg)*4
USK51L-PSTZKA				14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10000 lb. (4535 kg)*3
				15600 lb. (7075 kg)*4	9400 lb. (4260 kg)*4
USK51L-PSTSGA	Moteur 3UR-FBE			14000 lb. (6350 kg)*2	8100 lb. (3670 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10100 lb. (4580 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	9900 lb. (4490 kg)*4

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
USK51L-PSTLGA	Moteur 3UR-FBE	2WD	Courte	14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10000 lb. (4535 kg)*3
				15600 lb. (7075 kg)*4	9400 lb. (4260 kg)*4
USK51L-PSTZGA				14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10000 lb. (4535 kg)*3
				15600 lb. (7075 kg)*4	9400 lb. (4260 kg)*4
USK56L-PSTSKA	Moteur 3UR-FE	4WD		14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15600 lb. (7075 kg)*4	9200 lb. (4170 kg)*4
USK56L-PSTLKA				14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15200 lb. (6890 kg)*4	8800 lb. (3990 kg)*4
USK56L-PSTZKA				14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15200 lb. (6890 kg)*4	8800 lb. (3990 kg)*4

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
USK56L-PSTSGA	Moteur 3UR-FBE	4WD	Courte	14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15600 lb. (7075 kg)*4	9200 lb. (4170 kg)*4
USK56L-PSTLGA				14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15200 lb. (6890 kg)*4	8800 lb. (3990 kg)*4
USK56L-PSTZGA				14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15200 lb. (6890 kg)*4	8800 lb. (3990 kg)*4

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 592)

*2: Véhicules sans équipement de remorquage

*3: Véhicules avec équipement de remorquage

*4: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage et d'un réservoir de carburant de grande contenance

■ **TWR non-freiné*5**

1000 lb. (453 kg)

*5: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Poids au timon et au pivot d'attelage de la caravane/remorque

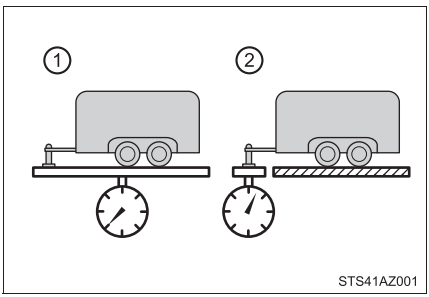
- La valeur préconisée de poids au timon ou au pivot d'attelage varie selon le type de caravane/remorque ou de traction, comme indiqué ci-dessous.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.

1.Traction conventionnelle

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 9% à 11%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)

① Poids brut de remorque

② Poids au timon



Si vous utilisez un attelage à répartition pour tracter, rétablissez le poids sur l'essieu avant à la même valeur que celle précédant l'accouplement de la caravane/remorque.

Si la mesure directe du poids sur l'essieu avant n'est pas possible, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant accouplement de la caravane/remorque. Corrigez le couple de l'attelage à répartition de sorte à obtenir que l'aile avant soit rétablie à la hauteur qui était la sienne avant accouplement de la caravane/remorque.

Ne pas abaisser l'aile avant à une hauteur inférieure à celle mesurée initialement.

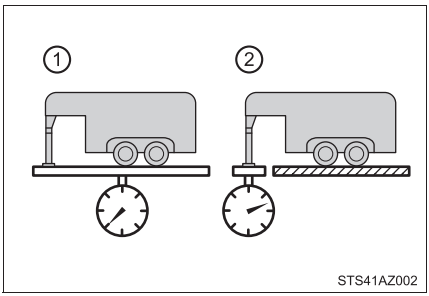
Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux en BTP, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

2.Traction sur 5ème roue ou col de cygne

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 14% à 16%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 14% à 16%)

① Poids brut de remorque

② Poids au pivot d'attelage



Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque et le poids au pivot d'attelage sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

Modèles CrewMax: La conception actuelle des caravanes/remorques avec 5ème roue n'est pas compatible avec le plateau court.

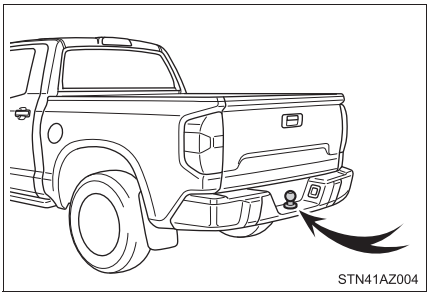
Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota vous recommande d'utiliser un attelage Toyota pour votre véhicule. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids brut de remorque de votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage et de pivot d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Démontez l'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

Traction par le pare-chocs (véhicules équipés d'un pare-chocs en acier uniquement)

Le pare-chocs arrière de votre véhicule est muni d'une ouverture permettant le montage d'une boule d'attelage. Pour toute question, consultez votre concessionnaire Toyota.



En configuration de traction par le pare-chocs, le poids brut de remorque (poids de la caravane/remorque plus poids du chargement) ne doit jamais excéder le TWR (→P. 169) ou 5000 lb. (2268 kg), selon la valeur la plus faible.

Choix de la boule d'attelage

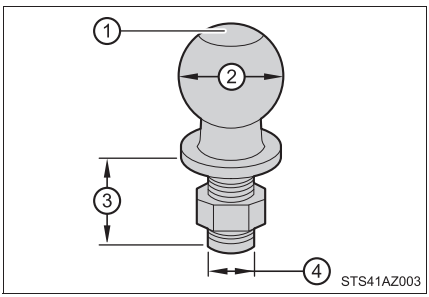
Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.

① Capacité nominale de la boule d'attelage

Doit être au moins égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

② Diamètre de la boule

Doit correspondre en taille au coupleur de la caravane/remorque. Le diamètre de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.



Catégorie de caravane/remorque	IV	II et III	I
Diamètre typique de boule d'attelage	2 5/16 in.	2 in.	1 7/8 in.

③ Longueur de tige

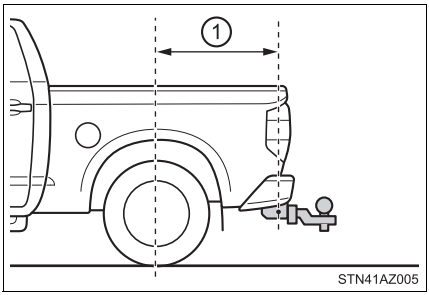
Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

④ Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre du support de la boule.

Positions de la tête d'attelage

① Position du trou d'axe de tête d'attelage: 46,4 in. (1179 mm)



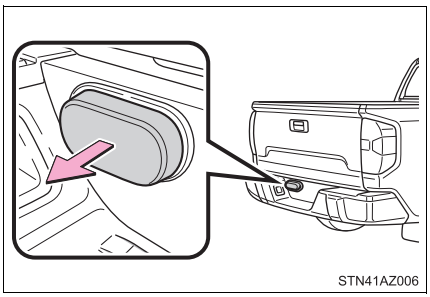
Branchement des feux de la caravane/remorque

Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière du véhicule.

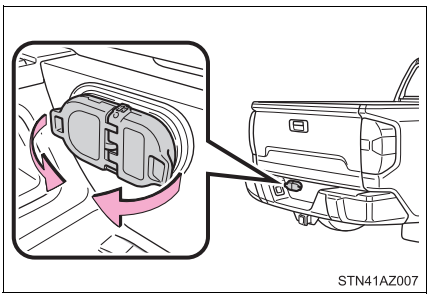
Le système d'éclairage d'attelage est conçu pour une consommation électrique de 64 W/5 A par côté (droit et gauche) pour les feux stop/clignotants de la caravane/remorque.

Veuillez prendre contact avec votre concessionnaire Toyota pour toute question ou interrogation.

▶ Véhicules sans équipement de remorquage



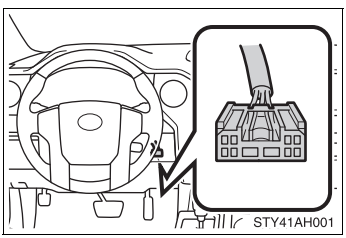
▶ Véhicules avec équipement de remorquage



■ Connecteur de service pour régulateur de freinage de caravane/remorque (véhicules équipés d'un moteur 3UR et dépourvus d'un régulateur de freinage de caravane/remorque)

Votre véhicule est équipé d'un connecteur de service pour un régulateur supplémentaire de freinage de caravane/remorque.

Veuillez consulter votre concessionnaire pour savoir comment accéder au connecteur de service.



Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risqueriez d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne pas dépasser la limitation de vitesse indiquée par la signalisation.
- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route sèche, en ligne droite et en parfait état. Ne pas dépasser cette limite, la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.
- Avant de prendre la route, vérifiez les pneus, les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, tournez-le vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop violents et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque 10 mph (16 km/h) de vitesse, comptez au moins la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.

- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations brutales.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc.
  La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver les performances du système de charge et l'efficacité du frein moteur, lorsque vous vous en servez, ne pas utiliser la transmission sur D.
  La transmission doit être sur la position de sélection 4 en mode S.
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer la descente, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- À cause du poids de la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule risque de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]) dans des côtes longues ou escarpées. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique une surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le bord de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P. 577)

● Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. Évitez de stationner dans une pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, procédez comme suit:

1 Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.

2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.

3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

4 Serrez vigoureusement le frein de stationnement.

5 Mettez le sélecteur de vitesse sur P et arrêtez le moteur.

● Lorsque vous repartez en côte après avoir stationné:

1 Avec la transmission sur P, démarrez le moteur. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R (si vous devez reculer).

3 Desserrez le frein de stationnement et relâchez la pédale de frein, puis avancez ou reculez lentement pour sortir des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

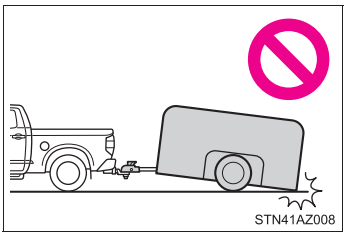
4 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

■ **Régulateur de freinage de caravane/remorque**

→P. 300

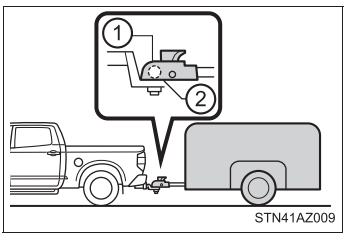
■ **Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque**

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour que la sécurité soit garantie avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque.



① Coupleur

② Boule d'attelage



■ **Avant de procéder au remorquage**

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P. 599)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La caravane/remorque est de niveau quand elle est attelée.
  Ne prenez pas la route si la caravane/remorque n'est pas de niveau, et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement est bien arrimé dans la caravane/remorque.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.
- Appuyez sur le bouton TOW/HAUL (sur modèles équipés). (→P. 192)
- Le sélecteur de correction manuelle d'assiette des projecteurs est correctement réglé. (→P. 200)

Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou un des organes de son groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, différentiel, roulements de roue, etc.), Toyota vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Après que le véhicule ait parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, pendant encore 500 miles (800 km), roulez à des vitesses inférieures à 50 mph (80 km/h) quand vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer jusqu'aux plein gaz.

Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Consultez le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Guide de l'entretien périodique/Supplément du manuel du propriétaire".)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

- Si la caravane/remorque se met à louvoyer:
  - Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite.
    Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
  - Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
    Ne pas augmenter la vitesse. Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (lorsqu'il est actif, le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque peut également aider à stabiliser le véhicule et la caravane/remorque.)

- Après que la caravane/remorque ait cessé de louvoyer:
  - Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
  - Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
  - Vérifiez la charge dans la caravane/remorque.
    Vérifiez que la charge ne s'est pas déplacée.
    Vérifiez que le poids au timon est conforme, si possible.
  - Vérifiez la charge dans le véhicule.
    Vérifiez que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, c'est que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque.
Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

AVERTISSEMENT

Précautions de conduite avec une caravane/remorque

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel. La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et les réglages du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

Pour éviter tout accident corporel

- Ne pas dépasser les valeurs de TWR, TWR non-freiné, GCWR, GVWR ou GAWR.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), il faut utiliser un attelage à répartition de capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne pas dépasser la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si votre ensemble véhicule-remorque est victime d'instabilité suite à décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité apparaît.
- Ne pas changer de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne pas freiner brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne pas dépasser les limites de capacité de l'attelage de caravane/remorque, de poids brut du véhicule, de poids brut sur essieu et de poids au timon.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse alors que vous tractez une caravane/remorque.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- Ne pas tracer une caravane/remorque quand le véhicule est équipé de la roue de secours provisoire.

AVERTISSEMENT

Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par leur fabricant. Même si le véhicule est éventuellement capable physiquement de tracter une charge supérieure, vous ne devez jamais dépasser la limite de poids nominal préconisée pour l'attelage. Excéder la limite préconisée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Quand vous tractez une caravane/remorque

Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

NOTE

Lorsque vous installez un attelage pour caravane/remorque

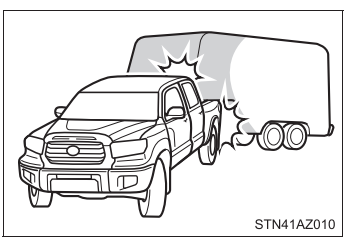
Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage sur le pare-chocs; cela risque d'endommager la carrosserie.

Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe

Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe. Un raccordement direct par épissure peut causer des dommages au circuit électrique de votre véhicule et entraîner un mauvais fonctionnement.

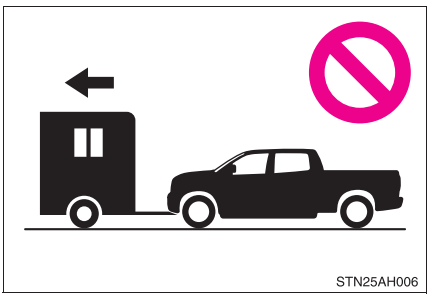
Lorsque vous tractez une caravane/remorque à 5ème roue

Prenez garde de ne pas toucher la cabine ou le plateau avec la caravane/remorque dans les virages serrés.



Remorquage de loisirs

Votre véhicule n'est pas conçu pour être remorqué (les 4 roues au sol) par une autocaravane.



⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager gravement votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contacteur de démarrage (antivol)

Démarrage du moteur

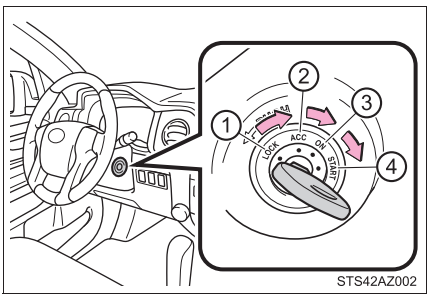
1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur la position “START” pour démarrer le moteur.

Changements de position du contacteur de démarrage



① “LOCK”

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier sélecteur est sur P.)

② “ACC”

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

③ “ON”

Tous les équipements électriques sont utilisables.

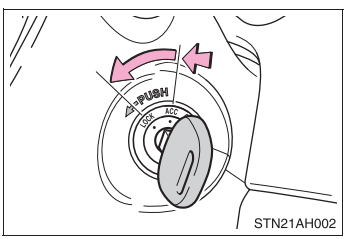
④ “START”

Pour démarrer le moteur.

■ Pour tourner la clé de “ACC” à “LOCK”

1 Mettez le levier sélecteur sur P.

2 Exercez une pression dans l’axe de la clé et tournez-la en position “LOCK”.

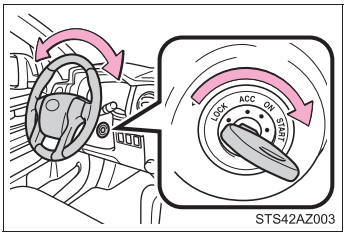


■ Si le moteur ne démarre pas

Le système d’antidémarrage n’a peut être pas été désactivé. (→P. 76)
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Lorsque vous n’arrivez pas à débloquer l’antivol de direction

Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage antivol peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche.



Fonction de rappel de clé

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC” ou “LOCK”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous démarrez le moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N’appuyez jamais sur la pédale d’accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Précautions à prendre pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage antivol sur “LOCK” pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d’urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage antivol sur “ACC” pour arrêter le moteur. L’arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident. (→P. 531)

NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur “ACC” ou “ON” pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit en marche.

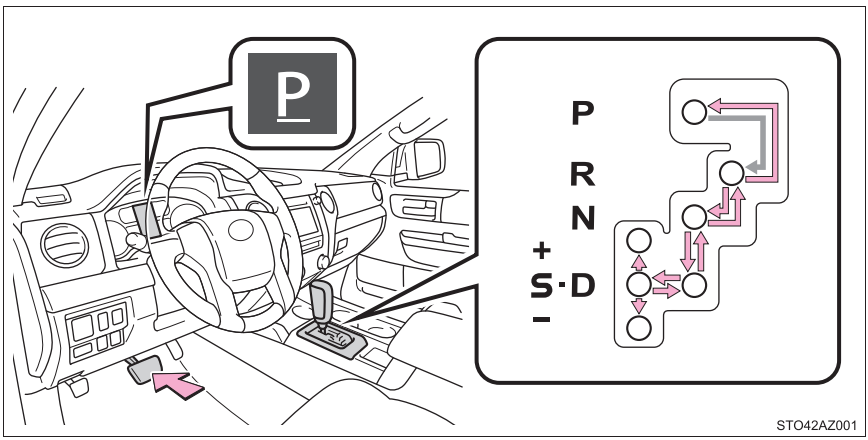
Lorsque vous démarrez le moteur

- Ne pas actionner le démarreur pendant plus de 30 secondes de suite. Vous risqueriez de faire surchauffer le démarreur et les câbles électriques.
- Ne pas emballer le moteur lorsqu’il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Transmission automatique

Manœuvre du sélecteur de vitesses

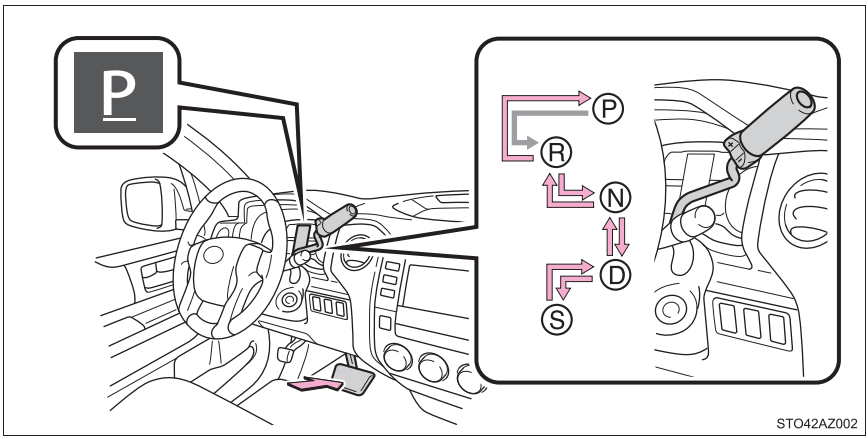
▶ Sélecteur de vitesses au plancher



⬅ Alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”, appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, manoeuvrez le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l’arrêt complet lorsque vous manoeuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

▶ Sélecteur de vitesses au volant



⬅ Alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”, appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, manoeuvrez le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l’arrêt complet lorsque vous manoeuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

Usage des positions du sélecteur de vitesse

Position de sélection	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort (État dans lequel la puissance n’est pas transmise)
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P. 191)

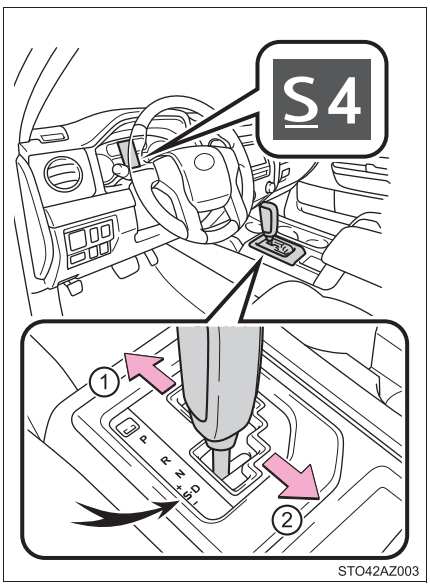
*1: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le sélecteur de vitesses sur D en conduite normale.

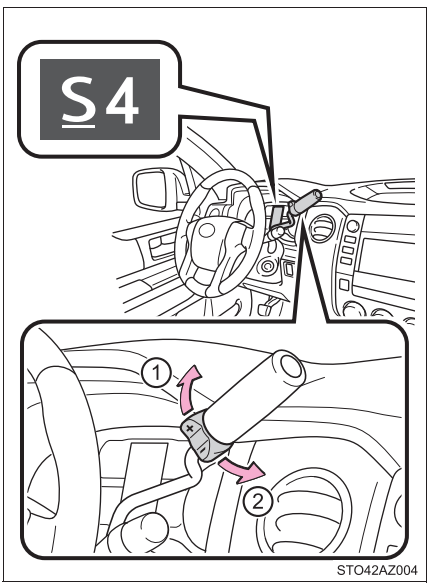
*2: Le mode S permet de limiter vers le haut la gamme de rapports, d’exploiter le frein moteur et d’empêcher tout passage superflu au rapport supérieur.

Sélection des gammes de rapports en position S

Pour passer en mode S, mettez le sélecteur de vitesses sur S. Vous pouvez sélectionner les gammes de rapports en agissant sur le sélecteur de vitesses, ce qui vous permet de conduire dans la gamme de rapports de votre choix. Vous pouvez utiliser le sélecteur de vitesses pour sélectionner la gamme de rapports.

- ▶ Sélecteur de vitesses au plancher
- ▶ Sélecteur de vitesses au volant





① Sélection du rapport supérieur

② Sélection du rapport inférieur

La plage de rapports sélectionnée, entre 1 et 6, va s'afficher à l'instrumentation.

La plage de rapports initialement sélectionnée en mode S est choisie automatiquement entre 5 et 4 selon la vitesse à laquelle roule le véhicule. Toutefois, il peut arriver que la plage de rapports initialement sélectionnée soit 3 ou 2 si le mode AI-SHIFT (→P. 193) était actif alors que le sélecteur de vitesses était sur D.

■ **Gammes de rapports et leur fonctions**

- Sélection automatique des rapports entre 1 et 6 selon la vitesse du véhicule et ses conditions d'utilisation.
- Vous avez le choix entre 6 niveaux de puissance d'accélération et de frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir davantage de puissance d'accélération et de frein moteur qu'une gamme supérieure, mais au prix d'une élévation des régimes moteur.

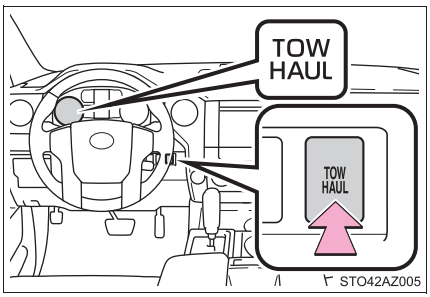
Bouton TOW/HAUL (véhicules équipés d'un équipement de remorquage)

Utilisez le mode TOW/HAUL lorsque vous tractez une caravane/ remorque ou convoyez une charge lourde.

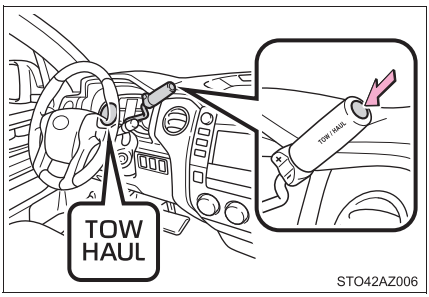
Appuyez sur le bouton TOW/HAUL. Le voyant s'allume.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désactiver le mode.

▶ Sélecteur de vitesses au plancher



▶ Sélecteur de vitesses au volant



Mode AI-SHIFT

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions de circulation.

Le mode AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le sélecteur de vitesses est sur D. (La fonction est désactivée dès lors que vous mettez le sélecteur de vitesses sur S.)

Lorsque vous roulez avec le régulateur de vitesse enclenché (sur modèles équipés)

Même si vous agissez comme indiqué ci-dessous dans l'intention d'augmenter le frein moteur disponible, vous n'obtiendrez pas le résultat escompté en passant en mode S et en rétrogradant en 5 ou 4, car cela ne désactive pas le régulateur de vitesse. (→P. 244, 258)

Système de commande de verrouillage de sélecteur

Le système de commande de verrouillage de sélecteur est un système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses au démarrage.

Pour que le sélecteur de vitesses puisse quitter la position P, il faut que le contacteur de démarrage soit sur "ON" et que vous appuyiez sur la pédale de frein.

Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

En premier lieu, vérifiez si vous appuyez sur la pédale de frein.

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

Déverrouillage du système de commande de verrouillage de sélecteur:

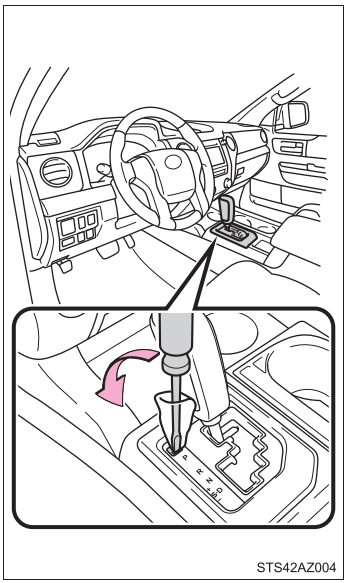
1 Serrez le frein de stationnement.

2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".

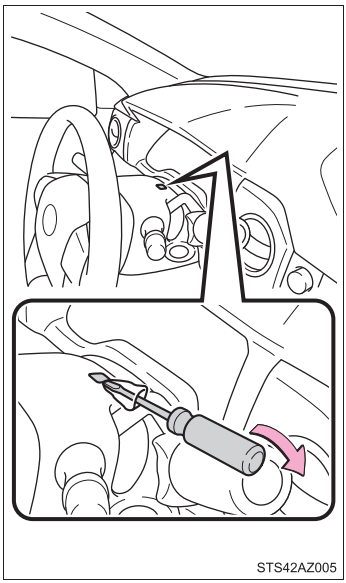
3 Appuyez sur la pédale de frein.

4 Soulevez le couvercle avec un tournevis plat ou un outil équivalent.
Pour éviter d'abîmer le couvercle, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

▶ Sélecteur de vitesses au plancher

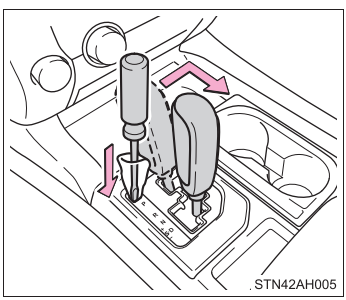

STS42AZ004

▶ Sélecteur de vitesses au volant

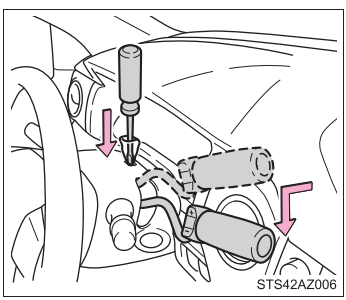

STS42AZ005

5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses.
Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

▶ Sélecteur de vitesses au plancher


STN42AH005

▶ Sélecteur de vitesses au volant


STS42AZ006

Si le témoin “S” ne s’allume pas alors que vous avez mis le sélecteur de vitesses sur S

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement de la transmission automatique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le sélecteur de vitesses était sur D.)

Signal sonore de restriction à la rétrogradation (mode S)

Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, il peut arriver qu’il ne soit pas possible de rétrograder même lorsque vous agissez sur le sélecteur de vitesses. (Vous en êtes averti par un double signal sonore.)

Fonction de protection de la transmission

Si les pneus patinent sans aucun adhérence lorsque le véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé, il peut arriver que la transmission automatique s’échauffe de manière trop importante et subisse des dommages.
Pour éviter tout dommage à la transmission automatique, le système peut temporairement la bloquer en 1ère.
Dès lors que la transmission automatique a refroidi, le blocage sur le rapport est annulé et le fonctionnement normal est rétabli.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante

Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire patiner ou déraper le véhicule, avec pour résultat un accident.

Pour éviter tout accident lorsque vous déverrouillez le système de commande de verrouillage de sélecteur

Avant d’appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, veillez à serrer le frein de stationnement et à appuyer sur la pédale de frein. Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d’accélérateur au lieu de la pédale de frein au moment où vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur et mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le risque existe que le véhicule se mette brutalement en mouvement et provoque un accident pouvant être grave, voire mortel.

Commodo de clignotants

Instructions d'utilisation

① Clignotant droit

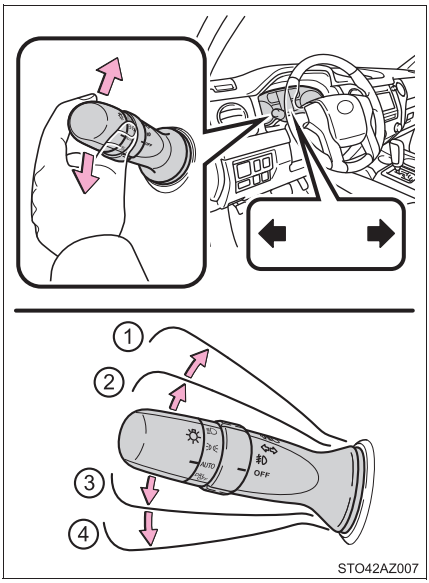
② Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

③ Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

④ Clignotant gauche



■ **On peut utiliser les clignotants si**

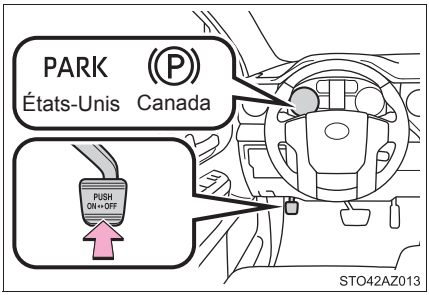
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à la normale**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

Frein de stationnement

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.
(Le frein se desserre si on appuie à nouveau sur la pédale.)



■ **Stationnement du véhicule**
→P. 152

■ **Utilisation pendant l'hiver**
→P. 305

⚠ NOTE

■ **Avant de prendre le volant**

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

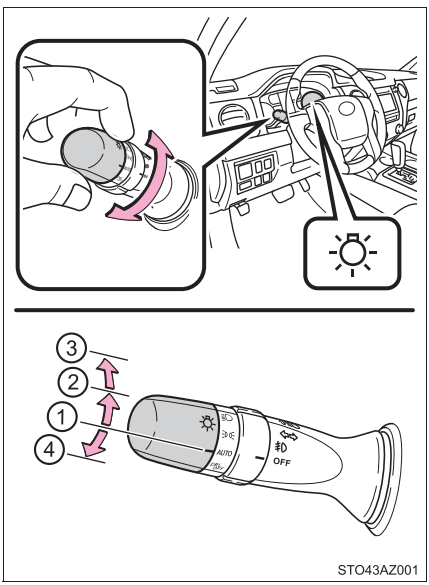
Sélecteur d’éclairage

Il est possible d’activer les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d’utilisation

Tournez l’extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

▶ Pour les États-Unis



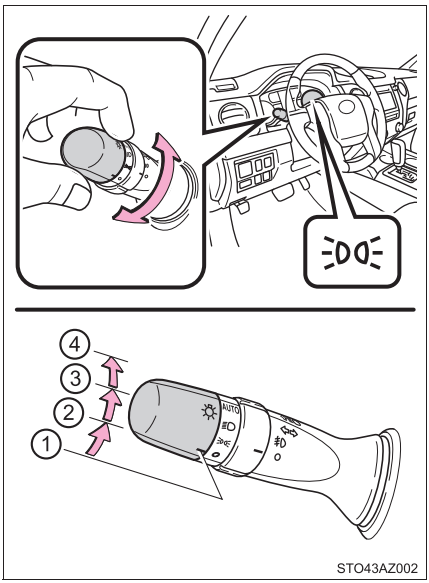
① **AUTO** Les projecteurs, les éclairages de jour (→P. 201) et l’ensemble des feux énumérés précédemment s’allument et s’éteignent automatiquement. (Lorsque le contacteur de démarrage est sur “ON”.)

② Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d’immatriculation, les éclairages du tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 201) s’allument.

③ Les projecteurs et l’ensemble des feux énumérés précédemment s’allument (sauf les éclairages de jour).

④ DRL OFF Les éclairages de jour s’éteignent.

▶ Pour le Canada



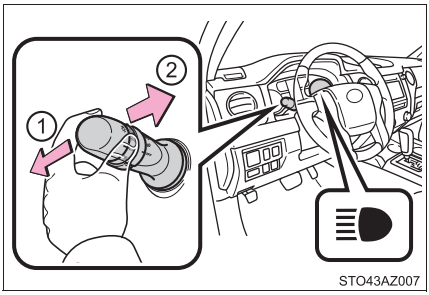
① O Arrêt
Les éclairages de jour s'allument. (→P. 201)

② Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages du tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 201) s'allument.

③ Les projecteurs et l'ensemble des feux énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

④ **AUTO** Les projecteurs, les éclairages de jour (→P. 201) et l'ensemble des feux énumérés précédemment s'allument et s'éteignent automatiquement.
(Lorsque le contacteur de démarrage est sur "ON".)

Allumage des feux de route



① Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

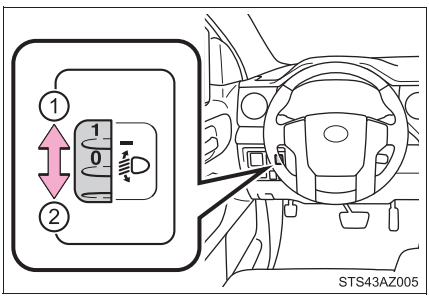
Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

② Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

Sélecteur de correction manuelle d'assiette des projecteurs

Vous pouvez régler l'assiette des projecteurs en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule.



① Relève l'assiette des projecteurs

② Abaisse l'assiette des projecteurs

■ Guide des positions du sélecteur

Conditions de chargement		Position du sélecteur		
Attelage (équipement de remorquage)	Charge utile	Double Cabine		CrewMax
		Standard	Longue	Courte
Néant	Néant	0	0	0
Néant	Charge maximum	2,5	2	2,5
Charge maximum	Néant	3,5	3	3,5

Système d'éclairage de jour

- Les éclairages de jour utilisent les mêmes optiques que les feux de stationnement, mais diffusent une lumière plus vive que ces derniers.
- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
  - Le moteur est en marche
  - Le frein de stationnement est desserré
  - Le sélecteur d'éclairage est sur ○ (Canada uniquement), ≡D◐≡ ou sur AUTO*

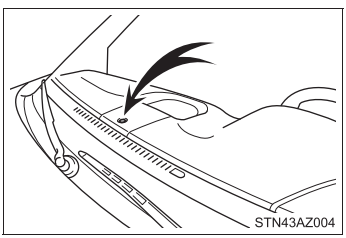
  *: Lorsque la lumière ambiante est vive

Les éclairages de jour ne s'éteignent pas même si vous serrez à nouveau le frein de stationnement.

- Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour avec le sélecteur.
- Pour le Canada: Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
- Comparé aux projecteurs allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité, et donc peut contribuer aux économies de carburant.

Capteur de luminosité (véhicules équipés d'un système de projecteurs automatiques)

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque.
Dans ce cas, la gêne relative à la détection de la lumière ambiante par le capteur peut nuire au fonctionnement du système de phares automatique.



■ **Système d'extinction automatique de l'éclairage**

- Lorsque les phares s'allument: Les projecteurs et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après que vous ayez ouvert et fermé une porte alors que le contacteur de démarrage est sur "ACC" ou "LOCK". (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière s'allument: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK" et ouvrez la porte conducteur.

Véhicules équipés d'un système de projecteurs automatiques: Si l'une des portes reste ouverte, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes. Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur "ON", ou bien ramenez le sélecteur d'éclairage sur la position d'arrêt avant de le remettre sur ou .

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Un signal sonore se déclenche lorsque vous retirez la clé du contacteur de démarrage alors que la porte conducteur est ouverte et que les feux sont allumés.

■ **Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (par ex. le système d'extinction automatique de l'éclairage).
(Fonctions personnalisables: →P. 616)

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Feux de route automatiques*

Le système de feux de route automatiques utilise un capteur à caméra embarqué pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des feux des véhicules devant le vôtre, etc., pour allumer ou éteindre les feux de route selon les besoins.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Limitations du système de feux de route automatiques**

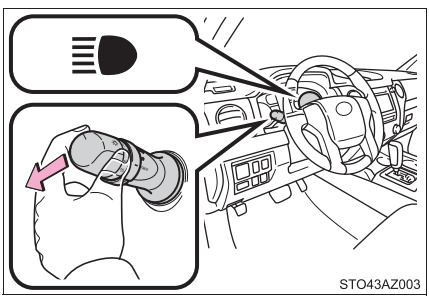
N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

■ **Pour éviter tout fonctionnement incorrect du système de feux de route automatiques**

Ne surchargez pas le véhicule.

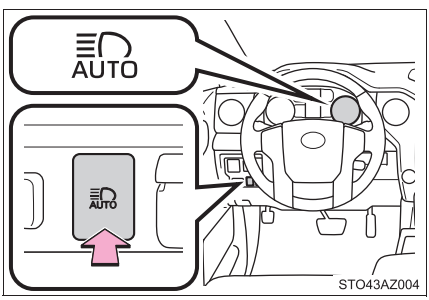
Activation du système de feux de route automatiques

1 Poussez le commodo vers l'avant avec le sélecteur d'éclairage sur ou AUTO.



2 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'allume lorsque les phares sont allumés, pour indiquer que le système est actif.



*: Sur modèles équipés

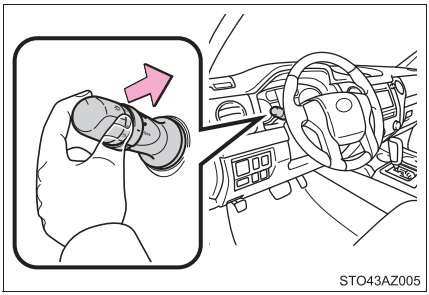
Activation ou désactivation manuelle des feux de route

■ Sélection des feux de croisement

Tirez le commodo en position initiale.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint.

Poussez le commodo vers l'avant pour réactiver le système des feux de route automatiques.

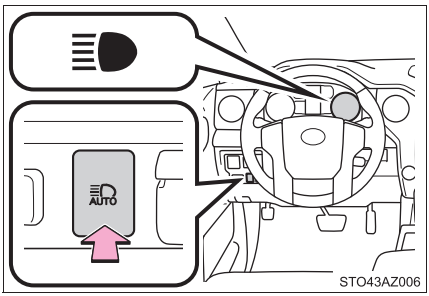


■ Sélection des feux de route

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



■ **Conditions d'activation ou désactivation automatique des feux de route**

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):

- Le véhicule roule à plus de 21 mph (34 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a aucun véhicule devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

● Si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:

- Le véhicule ralentit à moins de 17 mph (27 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Il y a des véhicules devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
- Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

■ **Informations relatives à la détection par le capteur caméra**

● Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsqu'un véhicule surgit soudainement d'un virage en sens inverse
- Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
- Lorsque les véhicules devant le vôtre sont masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
- Lorsque les véhicules devant le vôtre surgissent d'une voie éloignée, sur route de grande largeur
- Lorsque les véhicules devant le vôtre sont dépourvus de feux

● Il peut arriver que les feux de route s'éteignent si un véhicule est détecté devant le vôtre avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs éteints.

● Il peut arriver que les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses fassent que les projecteurs passent des feux de route aux feux de croisement, ou restent allumés en feux de croisement.

● Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:

- L'intensité lumineuse des projecteurs, antibrouillards et feux arrière des véhicules devant le vôtre
- Le mouvement et la direction suivie par les véhicules devant le vôtre
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre est un deux-roues
- L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et le chargement en bagages

- Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre sans que le conducteur ne s'y attende.
- Il peut arriver que les vélos et véhicules similaires ne soient pas détectés.
- Dans les situations décrites ci-après, il peut arriver que le système n'arrive pas à détecter avec précision le niveau de luminosité ambiante. Cela peut avoir pour conséquence que les projecteurs restent allumés en feux de croisement, ou au contraire passent en feux de route et gênent les piétons, les véhicules devant le vôtre, ou d'autres tiers. Dans ces cas, alternez manuellement entre feux de croisement et feux de route.
  - Intempéries (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
  - Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
  - Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état.
  - La caméra de détection est déformée ou sale.
  - La température de la caméra de détection est extrêmement élevée.
  - Le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, feux arrière ou antibrouillard.
  - Les projecteurs des véhicules en avant du vôtre sont au choix éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
  - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière.
  - Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.).
  - Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
  - Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple.
  - L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple.
  - Les phares du véhicule sont endommagés ou sales.
  - Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
  - Alternance entre les feux de route et les feux de croisement de manière anormalement répétée.
  - Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres usagers de la route ou aux piétons, ou de les gêner.

■ **Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur**

Il est possible d'abaisser temporairement la sensibilité du capteur.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- Le sélecteur d'éclairage est sur ou AUTO.
- Le sélecteur d'éclairage est en position feux de route.
- Le bouton des feux de route automatiques est sur marche.

2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON".

3 Dans un délai de 30 secondes après 2, répétez rapidement 10 fois la manœuvre consistant à tirer à vous le sélecteur d'éclairage à sa position initiale puis à le pousser en position feux de route, puis laissez le sélecteur en position feux de route.

4 Si vous modifiez la sensibilité, le témoin des feux de route automatiques s'allume et s'éteint 3 fois.

Il peut arriver que les feux de route automatiques (projecteurs) s'allument même si le véhicule est à l'arrêt.

■ **Si le message "Système de phares défectueux Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

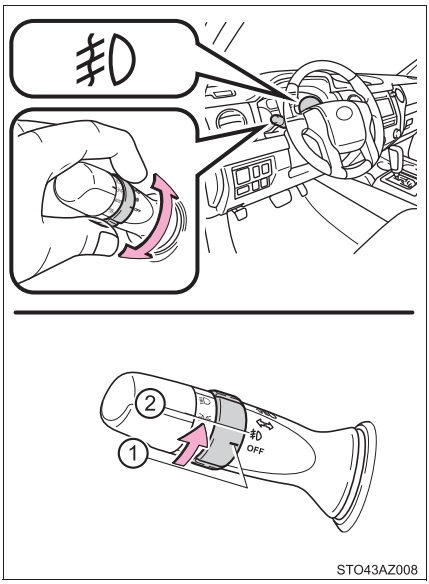
Le système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Sélecteur d'antibrouillards*

Les antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, comme par temps de pluie ou de brouillard.

① OFF (États-Unis) ou ○ (Canada)
Extinction des projecteurs antibrouillard

② Allumage des projecteurs antibrouillard



■ **Conditions d'utilisation des antibrouillard**

Les feux de stationnement sont allumés ou les projecteurs sont allumés en feux de croisement.

*: Sur modèles équipés

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Manipulez le commodo comme suit pour utiliser les essuie-glaces.

▶ Véhicules dépourvus de balayage intermittent

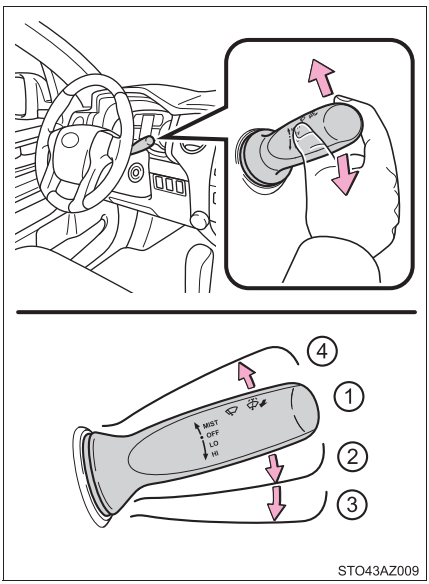
① **OFF** (États-Unis) ou ○ (Canada)
Arrêt

② **LO** (États-Unis) ou ▼ (Canada)
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

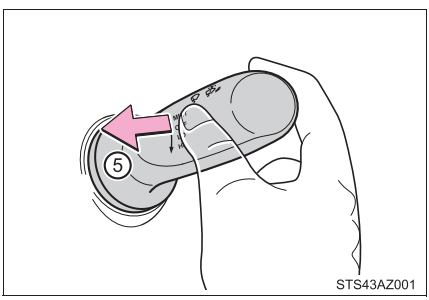
③ **HI** (États-Unis) ou ▼▼ (Canada)
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

④ **MIST** (États-Unis) ou △ (Canada)
Balayage impulsionnel

⑤ Pulvérisation de lave-glace

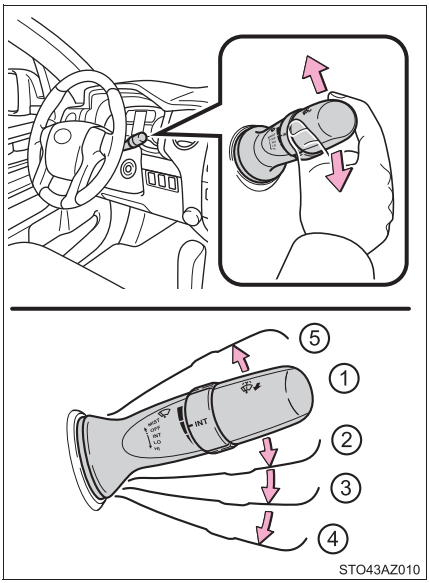


STO43AZ009



STS43AZ001

▶ Véhicules équipés du balayage intermittent



① **OFF** (États-Unis) ou O (Canada)
Arrêt

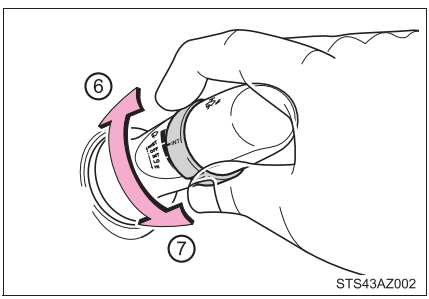
② **INT** (États-Unis) ou (Canada)
Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

③ **LO** (États-Unis) ou ▼ (Canada)
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

④ **HI** (États-Unis) ou ▼▼ (Canada)
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

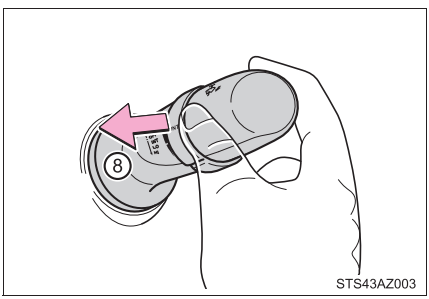
⑤ **MIST** (États-Unis) ou ⏢ (Canada) Balayage impulsionnel

La fréquence de balayage des essuie-glaces est réglable quand le mode intermittent est sélectionné.



⑥ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

⑦ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



⑧ Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

Les essuie-glaces et lave-glace de pare-brise sont fonctionnels quand

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

Si le liquide de lave-glace ne gicle pas

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s’il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

AVERTISSEMENT

Précautions concernant l’utilisation du liquide de lave-glace

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s’est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne pas manoeuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

Lorsqu’une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s’en trouverait abîmée.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

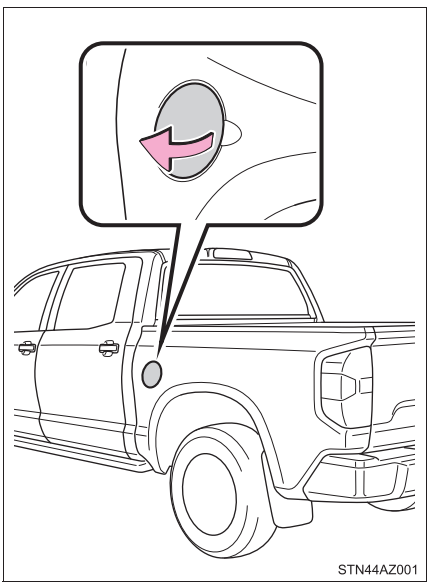
Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de faire le plein

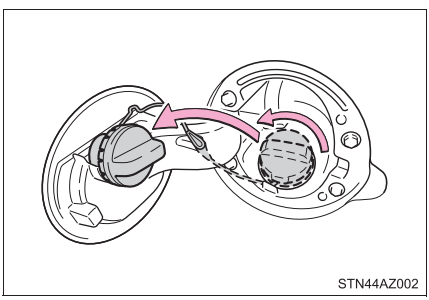
- Mettez le contacteur de démarrage sur “LOCK” et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant. (→P. 593)

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

1 Ouvrez la trappe à carburant.

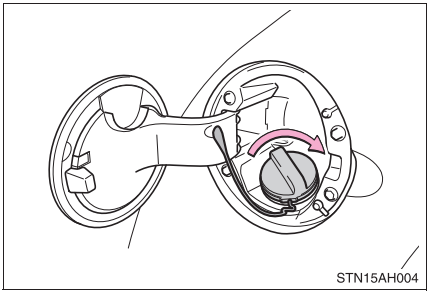


2 Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant pour l’ouvrir, et accrochez-le au dos de la trappe à carburant.



Fermeture du bouchon du réservoir de carburant

Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.



Types de carburant

(→P. 593)

Stations-service E85 (véhicules polycarburant)

Les stations-service et pompes à essence qui délivrent de l'E85 sont identifiables à leur signalétique "E85 85% Éthanol". Pour plus d'informations sur les stations-service, veuillez consulter le site web du Département américain de l'énergie.

http://www.afdc.energy.gov/afdc/locator/stations/

Ravitaillement en carburant (véhicule polycarburant)

Respectez les précautions suivantes lorsque vous passez d'un carburant à l'autre, afin de conserver le même agrément d'utilisation au démarrage et à la conduite.

- Ne pas changer de carburant lorsque le niveau du réservoir est inférieur au quart.
- Ajoutez toujours au moins 2,6 gal. (10 L) de carburant.
- Après avoir refait le plein de carburant, chauffez le moteur ou roulez avec le véhicule pendant au moins 5 minutes ou 7 miles (11 km).
- Ne pas accélérer brutalement tout de suite après avoir refait le plein de carburant.

Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

Ne pas serrer de plus d'un cran le bouchon de réservoir de carburant. Sinon, le risque existe que le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce son s'arrête avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

Lors du remplissage

Respectez les précautions suivantes pour éviter que du carburant ne déborde du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir dès le premier déclenchement automatique du pistolet.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant jusqu'à ras-bord.

Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

Ravitaillement en carburant

Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. Ceci peut entraîner une détérioration du véhicule; par exemple, un fonctionnement anormal du dispositif antipollution ou des endommagements du circuit de carburant ou de la peinture de la carrosserie.

Carburant E85

Le carburant E85 est utilisable exclusivement dans les véhicules polycarburant. Ne pas mettre de carburant E85 dans un véhicule essence. Mettre du carburant E85 dans un véhicule essence rend le moteur plus difficile à démarrer et moins agréable à utiliser, et cause des dommages aux organes du circuit d'alimentation.

Système Toyota Safety Sense P*

Le système Toyota Safety Sense P comprend les aides à la conduite suivantes et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

◆ **PCS (Système de sécurité de pré-collision)***

→P. 223

◆ **LDA (Alerte de sortie de voie)***

→P. 236

◆ **Feux de route automatiques***

→P. 203

◆ **Régulateur de vitesse actif***

→P. 244

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Système Toyota Safety Sense P**

Le système Toyota Safety Sense P est conçu pour intervenir dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à atténuer les effets sur les occupants et le véhicule d'une éventuelle collision ou pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule.

La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

*: Sur modèles équipés

Enregistrement des données du véhicule

Le système de sécurité de pré-collision intègre un calculateur sophistiqué qui enregistre certaines données, dont notamment:

- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- L'intervention ou non des fonctions du système de sécurité de pré-collision
- Les informations telles que la distance et la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède ou les autres obstacles
- Les images reçues du capteur à caméra (disponibles uniquement lorsque le freinage de pré-collision ou l'aide au freinage d'urgence de pré-collision était actif)

Le système de sécurité de pré-collision n'enregistre pas les conversations, les sons ou les images à l'intérieur du véhicule.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

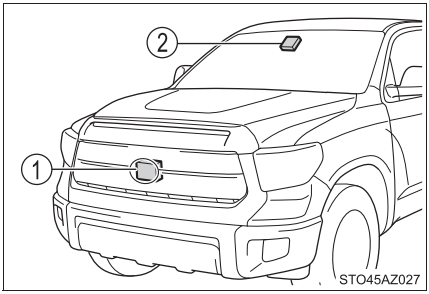
● Il est possible d'effacer les images enregistrées à l'aide d'un appareil spécialisé.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où le système de sécurité de pré-collision est actif ne seront pas disponibles.

Capteurs

Les informations nécessaires à l'action des systèmes d'aide à la conduite sont recueillies par deux types de capteurs, logés derrière la grille de calandre et le pare-brise.

① Capteur radar
② Capteur à caméra



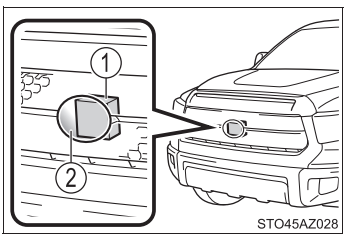
⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute défaillance du capteur radar

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, le capteur radar risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Veillez à ce que le capteur radar et l'emblème de calandre soient toujours propres.

① Capteur radar
② Emblème de calandre



Si la partie avant du capteur radar, ou la partie avant ou arrière de l'emblème de calandre, est sale ou couverte de gouttes d'eau, de neige, etc., nettoyez-la.

Nettoyez le capteur radar et l'emblème de calandre avec un chiffon doux, afin d'éviter de les marquer ou de les abîmer.

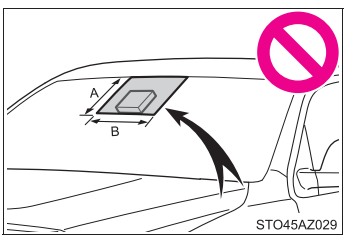
AVERTISSEMENT

- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet sur le capteur radar, l'emblème de calandre ou les parties qui les entourent.
- Ne pas soumettre le capteur radar ou la zone qui l'entoure à un choc violent.
  Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas démonter le capteur radar.
- Ne pas modifier ni peindre le capteur radar, l'emblème de calandre ou les parties qui les entourent.
- Si le capteur radar, la calandre avant ou le pare-chocs avant a besoin d'être démonté puis remonté, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Pour éviter toute défaillance du capteur à caméra

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, le capteur à caméra risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Maintenez le pare-brise propre en toutes circonstances.
  - Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
  - Si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. présentes dans sa partie en avant du capteur à caméra.
  - Si la face intérieure du pare-brise où est monté le capteur à caméra avant est sale, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien coller, notamment des adhésifs même transparents, etc., sur la face extérieure du pare-brise devant le capteur à caméra (partie en grisé dans la figure).
  A: Depuis le haut du pare-brise jusqu'à 0,4 in. (1 cm) environ sous la partie basse du capteur à caméra
  B: Environ 7,9 in. (20 cm) (environ 4,0 in. [10 cm] à droite et à gauche depuis le milieu du capteur à caméra)



⚠ AVERTISSEMENT

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant le capteur à caméra, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise. (→P. 406, 413)
- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes dans sa partie en avant du capteur à caméra, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces. Si les raclettes ou les balais d'essuie-glaces ont besoin d'être remplacés, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état. Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas mouiller le capteur à caméra.
- Ne pas laisser le capteur à caméra exposé aux lumières très vives.
- Ne pas salir ou abîmer le capteur à caméra. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. Si l'objectif est sale ou en mauvais état, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra de détection.
- Ne pas changer de place ou d'orientation le capteur à caméra, et ne pas le démonter.
- Ne démontez pas le capteur caméra.
- Ne pas modifier les équipements du véhicule autour du capteur à caméra (rétroviseur intérieur, etc.) ni le pavillon.
- Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer le capteur à caméra. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que le capteur à caméra ne s'en trouve pas masqué.
- Ne pas modifier les projecteurs ni les autres feux.

■ **Certification**

FCC ID OAYARS4B

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and

(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC Warning

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Model: ARS4-B
IC: 4135A-ARS4B
FCC ID: OAYARS4B

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.
This equipment should be installed and operated with minimum distance of 30 cm between the radiator and your body.
This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

FCC Notice
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

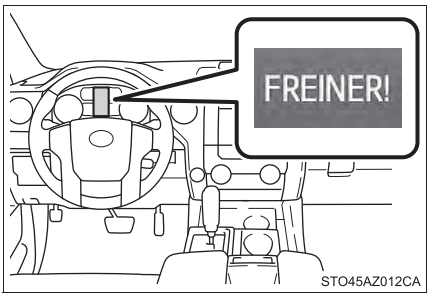
PCS (Système de sécurité de pré-collision)*

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et un capteur à caméra pour détecter les véhicules en avant du vôtre, ainsi que les piétons. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P. 227)

◆ Alerte de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.



◆ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

◆ Freinage pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système en avertit le conducteur. Si le système évalue que le risque de collision frontale est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou réduire la vitesse de collision.

AVERTISSEMENT

Limitations du système de sécurité de pré-collision

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
  Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures qui s'ensuivent dans toutes les situations. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.
- Bien que ce système soit conçu pour contribuer à éviter la collision et à en réduire les effets, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances.
  Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
  - Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible: →P. 230
  - Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 232
- Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système de sécurité de pré-collision, car celui-ci risquant de ne pas fonctionner normalement, vous pourriez provoquer un accident.

Freinage pré-collision

- Lorsque le freinage de pré-collision est en action, la force de freinage appliquée est très importante.
- Si le véhicule est arrêté sous l'action du freinage de pré-collision, la fonction correspondante est annulée après 2 secondes environ. Appuyez sur la pédale de frein selon les besoins.
- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Dans certaines situations, alors que le freinage de pré-collision est en action, celui-ci peut être annulé si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction; le système juge ainsi qu'il effectue une manœuvre d'évitement.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du freinage de pré-collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision

Dans les situations suivantes, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque vous utilisez votre véhicule pour en remorquer un autre
- Lorsque vous transportez le véhicule par camion, bateau, train ou par tout autre moyen de transport similaire
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont avec le moteur en marche et les roues pouvant tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre a subi un choc violent, suite à un accident ou tout autre motif
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Lorsque vous montez des chaînes à neige
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Si le véhicule est temporairement équipé d'un matériel (chasse-neige, etc.) susceptible de masquer le capteur radar ou le capteur à caméra

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Vous pouvez activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision à l'écran multifonctionnel, comme suit:

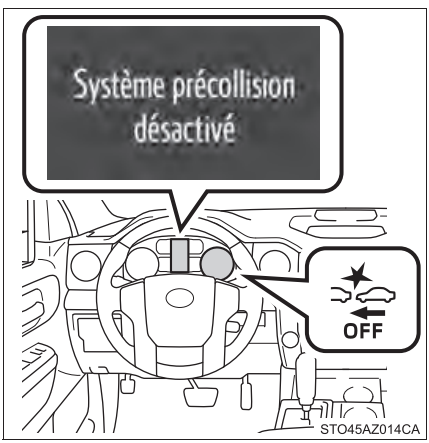
Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "PCS", puis appuyez sur .

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "PCS", puis appuyez sur pour sélectionner le réglage de votre choix (marche/arrêt).

Si le système est inactif, le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.



■ Modification du préavis d'alerte de pré-collision

Vous pouvez modifier le préavis d'alerte de pré-collision à l'écran multifonctionnel, comme suit:

Le réglage du préavis est conservé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "PCS", puis appuyez sur [•].

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Sensibil.", puis appuyez sur [•] pour sélectionner le réglage de votre choix.

① Lointaine

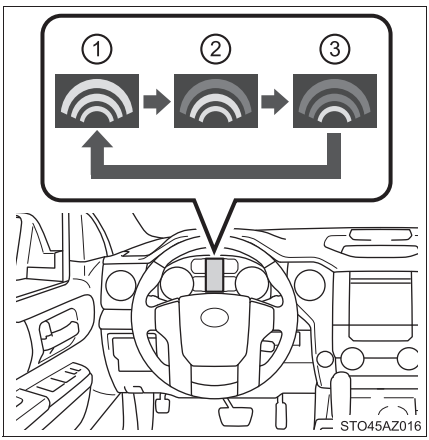
La mise en action de l'alerte commence plus tôt qu'avec le préavis par défaut.

② Moyenne

C'est le réglage par défaut.

③ Proche

La mise en action de l'alerte commence plus tard qu'avec le préavis par défaut.



Conditions fonctionnelles

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est élevé.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

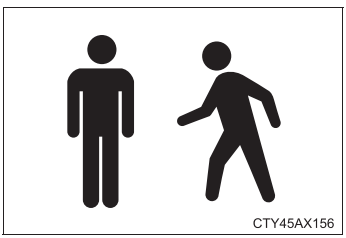
- Alerte de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 110 mph (10 et 180 km/h) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 50 mph [10 et 80 km/h] environ.)
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 7 mph (10 km/h) environ.
- Aide au freinage d'urgence de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 20 et 110 mph (30 et 180 km/h) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 20 et 50 mph [30 et 80 km/h] environ.)
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 20 mph (30 km/h) environ.
- Freinage pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 110 mph (10 et 180 km/h) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 50 mph [10 et 80 km/h] environ.)
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 7 mph (10 km/h) environ.

Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie, puis n'avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si le sélecteur de vitesses est sur R
- Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera fonctionnelle)
- Si le témoin indicateur de transmission intégrale en gamme lente est allumé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera opérationnelle)

Fonction de détection des piétons

Le système de sécurité de pré-collision détecte les piétons en fonction de la taille, du profil et du mouvement de l'objet détecté. Toutefois, il peut arriver qu'un piéton ne soit pas détecté si la luminosité ambiante, mais aussi le mouvement, la posture et l'angle de présentation de l'objet détecté sont tels qu'ils ne permettent pas au système d'intervenir normalement. (→P. 234)



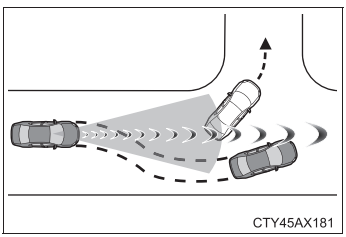
■ **Annulation du freinage de pré-collision**

Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:

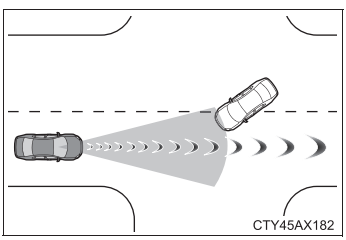
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brutalement.

■ **Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible**

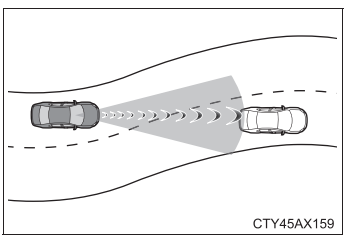
- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que le système évalue qu'une collision frontale est possible et se mette en action.
  - Lorsque vous croisez un véhicule ou un piéton
  - Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un véhicule qui vous précède
  - Lorsque vous doublez un véhicule qui vous précède pendant qu'il change de voie
  - Lorsque vous doublez un véhicule qui vous précède pendant qu'il tourne à gauche/droite



  - Lorsque vous croisez un véhicule arrêté sur une voie opposée pour tourner à droite/gauche

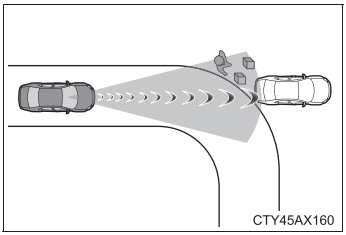


  - Lorsque vous circulez sur une route où peut changer la position relative avec le véhicule qui précède sur une voie adjacente, notamment une route sinueuse

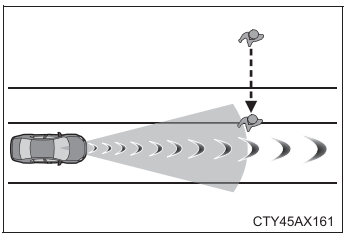


  - Lorsque vous approchez rapidement d'un véhicule devant le vôtre
  - Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge, notamment lorsque la chaussée est irrégulière ou ondule
  - Lorsque vous approchez d'un obstacle en bord de route, comme par exemple une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur

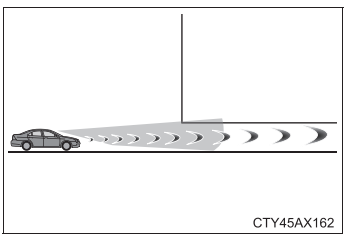
- Lorsqu'un véhicule, un piéton ou un obstacle se trouve au bord de la route à l'entrée d'un virage



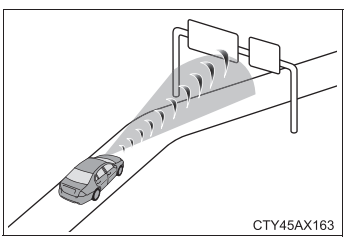
- Lorsque vous franchissez un passage étroit environné d'une structure, comme un tunnel ou un pont métallique
- Lorsqu'il y a sur la chaussée ou sur le bord de la route un objet métallique (une plaque d'égout ou autre, etc.), une marche ou une saillie
- Lorsqu'un piéton en sens inverse approche très près du véhicule



- Lorsque vous passez à un endroit où se trouve une structure basse surplombant la route (plafond bas, panneau de signalisation, etc.)

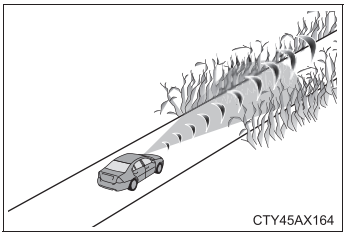


- Lorsque vous passez sous un obstacle (panneau publicitaire, etc.) au sommet d'une route en côte



- Lorsque vous approchez rapidement d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique

- Lorsque vous franchissez ou roulez sous un obstacle avec lequel le véhicule risque d'entrer en contact, comme des herbes hautes, des branches d'arbres ou une banderole par exemple

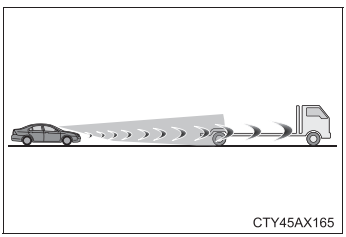

CTY45AX164

- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque la route ou un mur crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un véhicule ou un piéton
- Lorsque vous circulez à proximité d'un obstacle sur lequel se réfléchissent les ondes radio, comme un poids lourd de fort tonnage ou une barrière de sécurité par exemple
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques

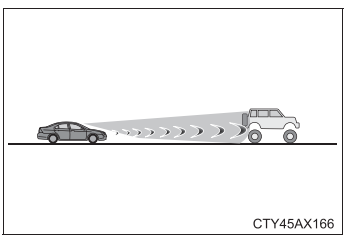
■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un véhicule ne soit pas détecté par le capteur radar et le capteur à caméra, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Si un véhicule circulant en sens inverse approche du vôtre
- Si le véhicule devant le vôtre est une moto ou un vélo
- Lorsque vous approchez un autre véhicule par son flanc ou sa partie avant
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple

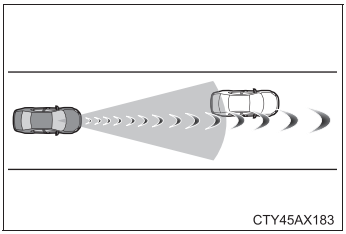

CTY45AX165

- Si le véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse par rapport à son pare-chocs arrière
- Si le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

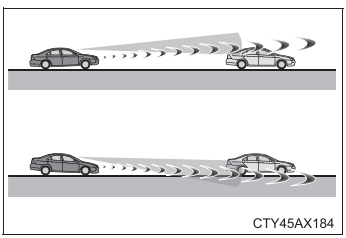

CTY45AX166

- Si le véhicule qui précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car par exemple
- Si la lumière du soleil ou autre se reflète directement sur le véhicule qui précède
- Si un véhicule coupe la route au vôtre ou émerge de derrière un autre

- Si le véhicule qui précède fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque vous coupez brutalement derrière le véhicule qui précède
- Lorsque le véhicule qui précède n'est pas directement devant le vôtre


CTY45AX183

- Lorsque vous roulez par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse, éclaire directement le capteur à caméra
- Lorsque la luminosité ambiante est faible, comme à l'aube ou au crépuscule, pendant la nuit ou dans un tunnel par exemple
- Après que le moteur ait été démarré, le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps
- Lorsque vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous roulez dans un virage ou pendant quelques secondes après l'avoir fait
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge


CTY45AX184

- Si la géométrie des roues est déréglée
- Si un balai d'essuie-glace masque le capteur à caméra
- Le véhicule fait des zigzags.
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées.
- Lorsque vous roulez en côte
- Si le capteur radar ou le capteur à caméra est désaligné

- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que la puissance de freinage obtenue ne soit pas suffisante, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:
  - Si les organes de freinage ne peuvent pas agir au maximum de leurs possibilités, notamment lorsqu'ils sont trop froids ou trop chauds, ou humides
  - Si le véhicule n'est pas convenablement entretenu (freins ou pneus excessivement usés, mauvaise pression de gonflage des pneus, etc.)
  - Lorsque vous roulez avec le véhicule sur des graviers ou toute autre chaussée glissante
- Il peut arriver que certains piétons comme ceux énumérés ci-après ne soient pas détectés par le capteur radar et le capteur à caméra, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:
  - Piétons de taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ
  - Piétons portant des vêtements très amples (imperméable, jupe longue, etc.) rendant leur silhouette difficilement identifiable
  - Piétons transportant des bagages de grande taille ou tenant un parapluie, etc., masquant partiellement leur corps
  - Piétons penchés en avant ou agenouillés
  - Piétons poussant une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
  - Piétons en groupes proches les uns des autres
  - Piétons vêtus de blanc et paraissant extrêmement éblouissants
  - Piétons dans l'obscurité, dans la nuit ou sous un tunnel par exemple
  - Piétons dont les vêtements paraissent de même couleur ou de même luminosité que leur milieu ambiant
  - Piétons se tenant à proximité de murs, clôtures, barrières de sécurité, ou obstacles de grande taille
  - Piétons se tenant sur un obstacle métallique (plaque d'égout ou autre, etc.) sur la route
  - Piétons marchant rapidement
  - Piétons dont la vitesse de déplacement change rapidement
  - Piétons surgissant en courant de derrière un véhicule ou un obstacle de grande taille
  - Piétons extrêmement proches du flanc du véhicule (rétroviseur extérieur, etc.)

■ **Si le témoin d'alerte PCS clignote ou s'allume et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel**

Il est possible que le système de sécurité de pré-collision soit temporairement indisponible ou soit défaillant.

- Dans les situations suivantes, le témoin d'alerte s'éteint, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel lorsque sont rétablies les conditions normales de fonctionnement:
  - Lorsque la température du capteur radar ou du capteur à caméra ou de la partie qui entoure l'un ou l'autre est élevée, sous fort ensoleillement par exemple
  - Lorsque la température du capteur radar ou du capteur à caméra ou de la partie qui entoure l'un ou l'autre est basse, par temps extrêmement froid par exemple
  - Lorsque le capteur radar ou l'emblème de calandre est sale ou couvert de neige, etc.
  - Lorsque le pare-brise dans sa partie devant le capteur à caméra est embué ou couvert de condensation ou de givre
    (Désembuage du pare-brise: →P. 406, 413)
  - Si le capteur à caméra se trouve masqué, par exemple lorsque le capot est ouvert ou un adhésif est collé au pare-brise près du capteur à caméra
- Si le témoin d'alerte PCS continue à clignoter ou s'allume, ou si le message d'alerte ne disparaît pas, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le système VSC est désactivé**

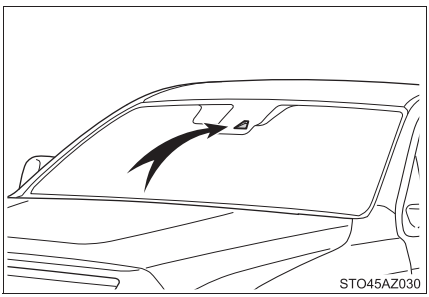
- La désactivation du système VSC (→P. 296) entraîne également celle de l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et du freinage de pré-collision.
- Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message "VSC désactivé Système de freinage précollision non disponible" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

LDA (Alerte de sortie de voie)*

Synthèse des fonctions

Lorsque vous circulez sur une route marquée par des bandes blanches (jaunes), cette fonction alerte le conducteur lorsqu'il existe un risque que le véhicule quitte sa voie de circulation.

Le système LDA utilise le capteur à caméra logé dans la partie haute du pare-brise pour reconnaître les bandes blanches (jaunes) visibles.

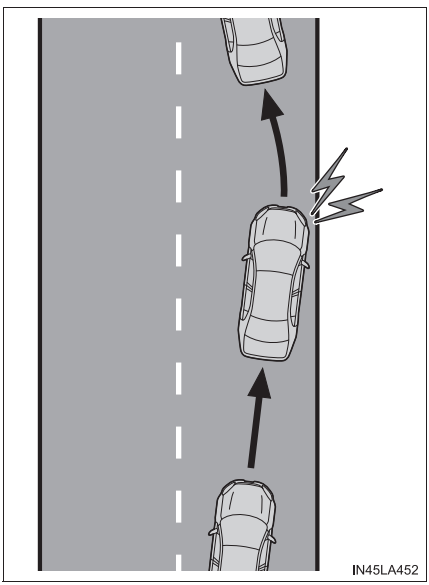


Fonctions comprises avec le système LDA

◆ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie, il en alerte le conducteur par un message affiché à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore d'alerte.

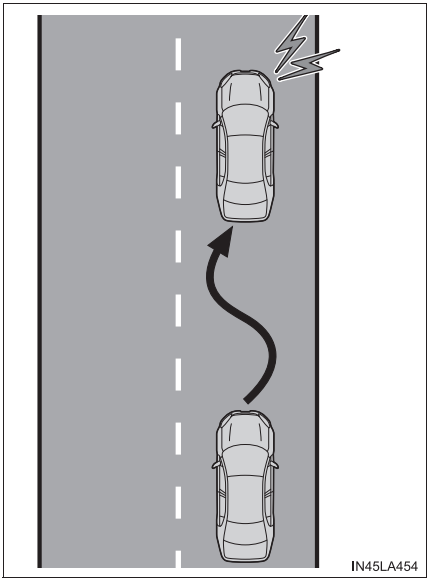
Lorsque le signal sonore d'alerte se déclenche, contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation.



*: Sur modèles équipés

Alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le véhicule louvoie ou paraît plusieurs fois sur le point de quitter sa voie de circulation, le système en alerte le conducteur par un message affiché à l’écran multifonctionnel, accompagné d’un signal sonore d’alerte.



AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le système LDA

Ne pas accorder une trop grande confiance au système LDA. La LDA n'est pas un système de conduite autonome du véhicule, et elle ne dispense pas non plus de l'attention devant être portée à ce qu'il se passe devant le véhicule. Il appartient toujours au conducteur d'assumer pleinement la responsabilité de la sécurité de sa conduite, en portant toujours une attention soutenue aux conditions environnantes et en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire su véhicule. Par ailleurs, le conducteur doit prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, lorsqu'il conduit sur une période prolongée par exemple.
À défaut d'effectuer les manœuvres de conduite qui s'imposent et de rester toujours attentif, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Pour éviter toute manipulation accidentelle du système LDA

Lorsque vous ne vous en servez pas, désactivez le système LDA par son bouton.

Situations incompatibles avec le système LDA

Ne pas utiliser le système LDA dans les situations suivantes.
Le risque existe que le système ne fonctionne pas normalement et provoque un accident grave, voire mortel.

- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- Présence en bord de route d'objets ou motifs pouvant être confondus avec des bandes blanches (jaunes) (barrières de sécurité, bordures, piquets réfléchissants, etc.).
- Le véhicule circule sur une route enneigée.
- Les bandes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer pour cause de pluie, brouillard, poussière, etc.
- Présence de traces de réparation de l'asphalte, de marquages blancs (jaunes), etc., suite à des travaux de réparation de la voirie.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou restreinte pour cause de travaux de construction.
- Le véhicule circule dans une zone de chantier.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toute défaillance et manipulation accidentelle du système LDA

- Ne pas modifier les projecteurs ni apposer des adhésifs, etc. à la surface des feux.
- Ne pas modifier la suspension, etc. Si la suspension, etc., a besoin d'être remplacée, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

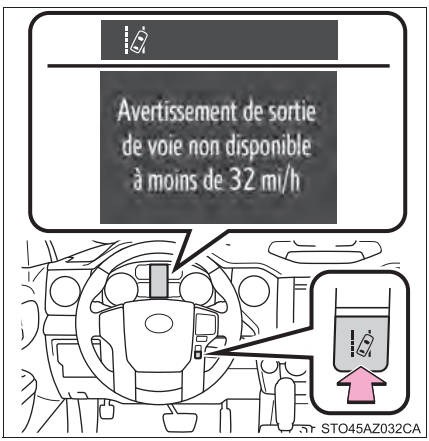
Activation du système LDA

Appuyez sur le bouton LDA pour activer le système LDA.

Le témoin LDA s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton LDA pour désactiver le système LDA.

Lorsque vous activez ou désactivez le système LDA, le même état fonctionnel est reconduit au démarrage suivant du moteur.



Indications à l'écran multifonctionnel

① Témoin indicateur LDA

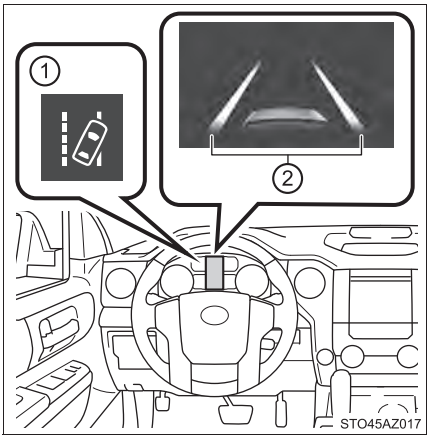
La couleur dans laquelle le témoin est allumé informe le conducteur de l'état fonctionnel du système.

Allumé en vert:
Le système LDA est en action.

Clignotant en jaune:
La fonction d'alerte de sortie de voie est en action.

② Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel à l'écran d'information du système d'aide à la conduite.



▶ Partie interne des bandes blanches affichée en blanc



Indique que les bandes blanches (jaunes) sont reconnues par le système. Lorsque le véhicule sort de sa voie, la banche blanche affichée du côté où le véhicule dévie clignote en orange.

▶ Partie interne des bandes blanches affichée en noir



Indique que les bandes blanches (jaunes) ne sont pas reconnues par le système ou que celui-ci est temporairement désactivé.

■ **Conditions d'intervention de chaque fonction**

● Fonction d'alerte de sortie de voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LDA est active.
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- Les bandes blanches (jaunes) sont reconnues par le système.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Le véhicule circule en ligne droite ou dans une longue courbe dont le rayon de virage est supérieur à 492 ft. (150 m) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 243)

● Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- L'option " Avertissement" est configurée sur marche à l'écran  de l'écran multifonctionnel. (→P. 94)
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 243)

■ **Désactivation temporaire des fonctions**

Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P. 241)

■ **Fonction d'alerte de sortie de voie**

Il peut arriver que l'alerte sonore soit difficile à entendre du fait des bruits extérieurs, de la lecture audio, etc.

■ **Bandes blanches (jaunes) présentes que d'un seul côté de la route**

Le système d'alerte de sortie de voie est inopérant du côté où les bandes blanches (jaunes) n'ont pas pu être reconnues.

■ **Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le capteur à caméra ne détecte pas les bandes blanches (jaunes) et que les diverses fonctions n'interviennent pas normalement.

- Des ombres courent sur la route parallèlement aux bandes blanches (jaunes), ou les masquent.
- Le véhicule circule dans une zone dépourvue de banches blanches (jaunes), comme avant une barrière de péage ou un point de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les bandes blanches (jaunes) sont craquelées, présence de balises au sol ou de pavés.
- Les bandes blanches (jaunes) sont invisibles ou difficiles à distinguer pour cause de sable, etc.
- Le véhicule circule sur une chaussée rendue humide par la pluie, les flaques d'eau, etc.
- Les bandes de signalisation sont jaunes (ce qui peut être plus difficile à reconnaître que des bandes blanches).
- Les bandes blanches (jaunes) croisent une bordure, etc.
- Le véhicule circule sur un revêtement luisant, comme le béton par exemple.
- Le véhicule circule sur un revêtement rendu luisant par des reflets de lumière, etc.
- Le véhicule circule dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme par exemple une entrée ou une sortie de tunnel, etc.
- La caméra est directement frappée par la lumière issue des projecteurs d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le véhicule circule sur une bifurcation ou une jonction de routes, etc.
- Le véhicule circule sur une déclivité.
- Le véhicule circule sur une route qui tourne à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule circule sur une route non pavée ou en mauvais état.
- Le véhicule prend un virage serré.
- La voie de circulation est excessivement large ou étroite.
- Le véhicule est très incliné car il transporte des bagages lourds ou ses pneus sont mal gonflés.
- La distance avec le véhicule qui précède est extrêmement courte.
- Importants mouvements du véhicule de haut en bas et inversement en raison de l'état de la route pendant la marche (route en mauvais état, cassures dans la route).
- Les optiques des projecteurs sont sales et leur puissance lumineuse est faible en nocturne, ou leur faisceau est désaxé.
- Le véhicule vient de changer de voie ou de franchir une intersection.

■ **Message d'alerte**

Si le message d'alerte suivant est affiché à l'écran multifonctionnel, appliquez la procédure de dépannage indiquée.

Le système utilise des messages d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. (→P. 547)

■ **Personnalisation**

Les fonctions suivantes sont personnalisables.

Fonction	Configuration possible
Fonction d'alerte de sortie de voie	Réglage de la sensibilité d'alerte
Alerte de louvoiement du véhicule	Activation/désactivation de la fonction
	Réglage de la sensibilité d'alerte

Pour le mode opératoire de configuration, voir P. 616.

Régulateur de vitesse actif*

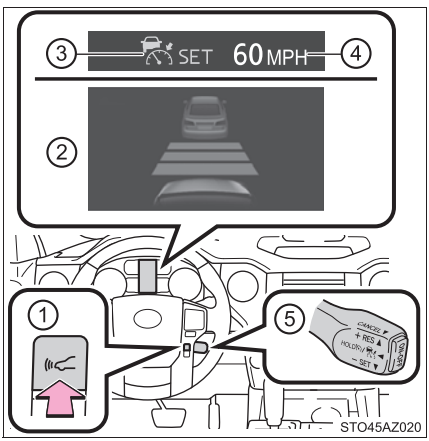
Synthèse des fonctions

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère et décélère automatiquement à imitation des variations de vitesse du véhicule qui précède, sans que le conducteur ait à agir sur la pédale d'accélérateur. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à vitesse stabilisée.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur autoroutes et voies rapides.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P. 247)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P. 253)

① Bouton de distance entre véhicules
② Affichage
③ Témoins indicateurs
④ Vitesse programmée
⑤ Commodo de régulateur de vitesse



*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif

Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. N'accordez pas une trop grande confiance au système, et conduisez prudemment en portant toujours une grande attention à tout ce qui vous entoure.

Le régulateur de vitesse actif apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.

Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, de l'état de la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de contrôler la vitesse programmée.

Même lorsque le système fonctionne normalement, il peut arriver que les conditions d'évolution du véhicule qui précède telles qu'elles sont détectées par le système soient différentes de celles observées par le conducteur. Par conséquent, il appartient au conducteur de toujours rester vigilant, d'évaluer le danger de chaque situation et de conduire prudemment. Se reposer sur le système ou considérer qu'il est capable de garantir la sécurité pendant la marche du véhicule est une erreur pouvant conduire à un accident grave, voire mortel.

Précautions relatives aux systèmes d'assistance à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l'assistance fournie par le système.
Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif n'a pas autre vocation que celle d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Il ne s'agit pas d'un mécanisme autorisant une conduite imprudente ou inattentive, et le système n'apporte aucune assistance au conducteur en cas de faible visibilité. Il demeure impératif que le conducteur prête une attention étroite aux abords du véhicule.
- Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède respecte une plage définie. Il est incapable de tout autre type d'évaluation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur demeure vigilant pour déterminer un possible danger dans des circonstances données.
- Assistance du conducteur à agir sur le véhicule
  Le régulateur de vitesse actif est limité dans sa capacité à prévenir ou éviter une collision avec le véhicule qui précède. Par conséquent, en cas de danger, le conducteur doit prendre immédiatement le contrôle direct du véhicule et agir de sorte à assurer la sécurité de tous.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter d'activer le régulateur de vitesse actif par inadvertance**

Mettez hors fonction le régulateur de vitesse actif avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif**

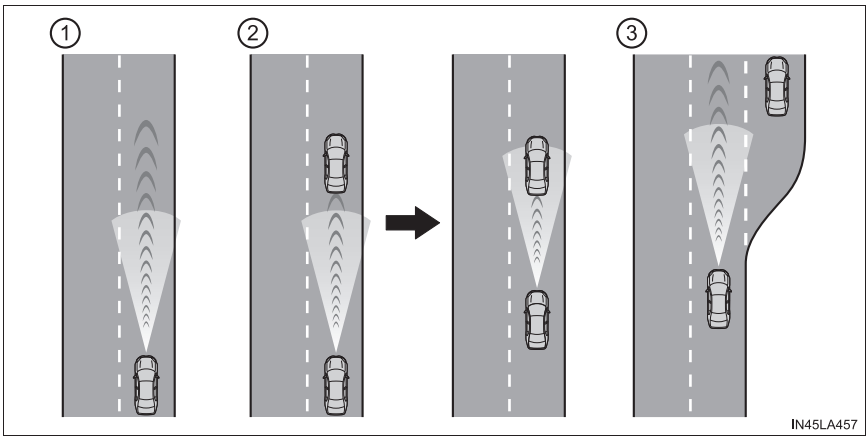
Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif dans l'une des situations suivantes.
Vous risqueriez de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes ou sur une route alternant montées et descentes rapprochées
  La vitesse du véhicule risque de dépasser la vitesse programmée dans les portions descendantes abruptes.
- Sur les bretelles d'accès aux autoroutes et voies rapides
- Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner la bonne détection par les capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface en avant du capteur radar ou du capteur à caméra est couverte de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation imposent des accélérations et décélérations répétées
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage de secours
- Lorsque le signal sonore d'alerte d'approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon de 328 ft. (100 m) environ en avant du vôtre, pour évaluer la distance entre votre véhicule et celui qui le précède et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante.

Sachez que la distance entre véhicules a tendance à se réduire dans les longues descentes.



① Exemple de régulation de vitesse constante

En l'absence de véhicules qui vous précèdent

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur. Vous pouvez également programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

② Exemple de vitesse de croisière avec décélération et de vitesse de croisière variable

Lorsque surgit un véhicule qui précède roulant moins vite que la vitesse programmée

Lorsque le système détecte un véhicule roulant devant vous, il fait automatiquement décélérer votre véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage (les feux stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. Une alerte d'approche vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop de celui qui précède.

③ Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée

Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

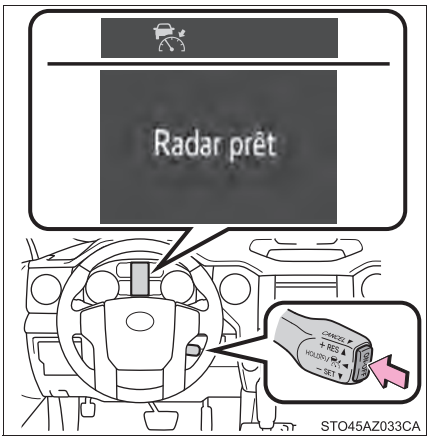
Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

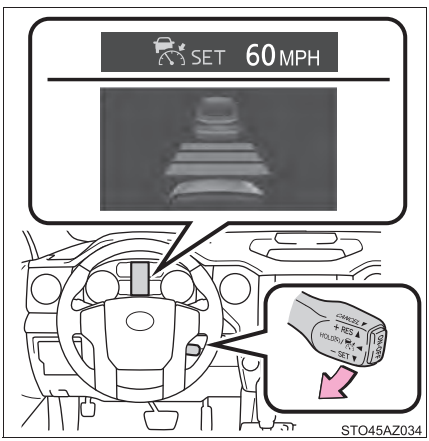
Si vous appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P. 253)



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 30 mph [50 km/h] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

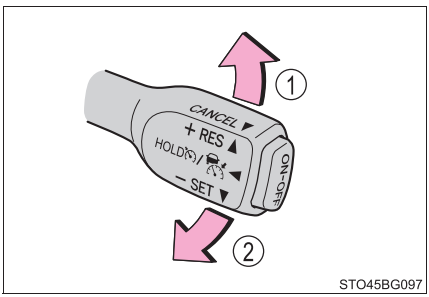


Correction de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, agissez sur le commodo jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.

① Augmenter la vitesse

② Diminuer la vitesse



Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

Correction importante: Poussez longuement le commodo vers le haut ou le bas pour faire varier la vitesse, puis relâchez lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque impulsion sur le commodo

▶ Pour le territoire continental des États-Unis, Hawaii

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 tant que vous tenez le commodo

▶ Pour le Canada, Guam, Saipan, Samoa et Porto Rico

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 5 mph (8 km/h)*1 ou 5 km/h (3,1 mph)*2 tant que vous tenez le commodo

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 253), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: La vitesse continue de varier tant que vous tenez le commodo.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

Changement de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme suit:

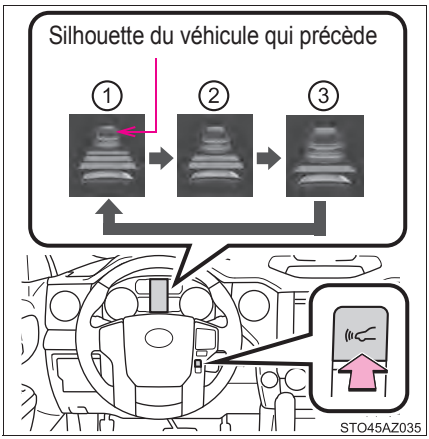
① Longue

② Moyenne

③ Courte

La distance entre véhicules est automatiquement réglée sur la plus longue lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".

Si un véhicule vous précède sur la route, une silhouette s'affiche également pour l'indiquer.

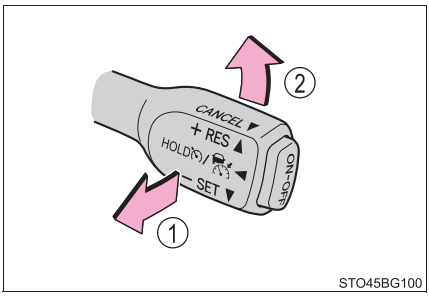


Valeurs de distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances données correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Annulation et reprise de la régulation de vitesse



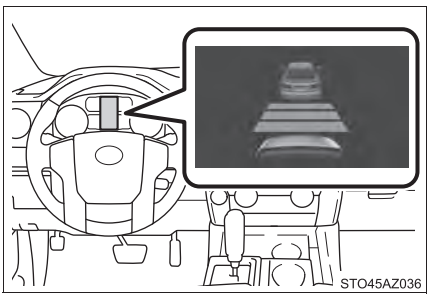
① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation de vitesse.

La régulation de vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

② Poussez vers le haut sur le commodo pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Toutefois, la régulation de vitesse n'est pas reprise lorsque le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ.

Alerte d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)



Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse ne peut assurer une décélération automatique suffisante, l'afficheur clignote et vous êtes averti par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule qui vous précède. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.

■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

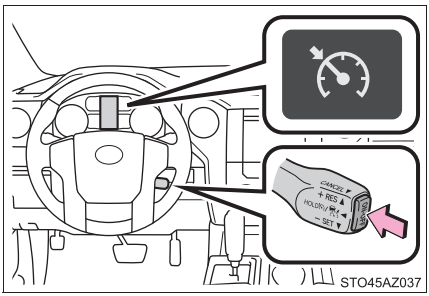
Dans les cas suivants, il peut arriver que les alertes ne se déclenchent pas même si la distance entre véhicules est faible.

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule va maintenir la vitesse programmée sans tenir compte de la distance entre véhicules. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement parce que le capteur radar est sale, etc.

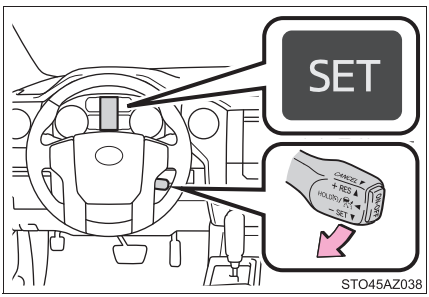
1 Avec le régulateur de vitesse inactif, appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde.



Immédiatement après que vous ayez appuyé sur le bouton "ON-OFF", le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume. Ensuite, il laisse place au témoin indicateur de régulateur de vitesse.

Pour sélectionner le mode de régulation à vitesse constante, il faut obligatoirement que le régulateur de vitesse soit inactif lorsque vous agissez sur le commodo.

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 30 mph [50 km/h] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.



Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Réglage de la vitesse programmée: →P. 250

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 252

■ **Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif**

- Le sélecteur de vitesses est sur D, ou vous avez sélectionné au moins la plage 4 du mode S.
- Le véhicule roule à plus de 30 mph (50 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ **Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- Le véhicule ralentit à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.
- Le capteur est incapable de détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Le freinage pré-collision est activé.

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour toute autre raison, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante**

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- Le véhicule ralentit à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.
- Le freinage pré-collision est activé.

Si le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement désactivé pour toute autre raison, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruit de manœuvre du système de freinage**

Si le système met automatiquement en action les freins alors que le véhicule circule en mode de contrôle de la distance entre véhicules, il peut arriver que vous perceviez dans le compartiment moteur un bruit de manœuvre du système de freinage. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Messages et signaux sonores d'alerte du régulateur de vitesse actif**

Le système utilise des messages et signaux sonores d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

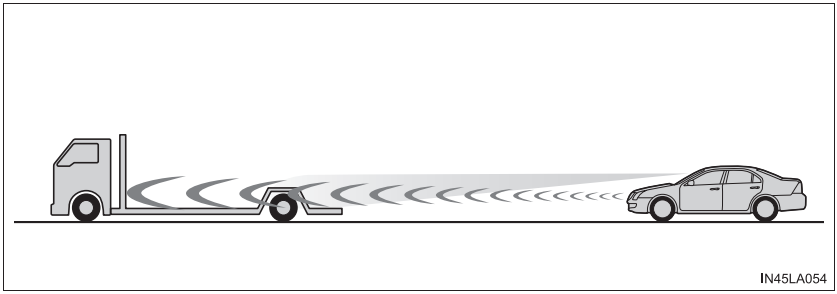
■ **Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède**

Dans les cas suivants et selon les conditions, appuyez sur la pédale de frein lorsque la décélération par le système est insuffisante, ou appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque vous avez besoin d'accélérer.

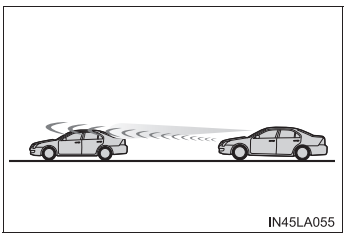
Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P. 252) ne se déclenche pas.

- Les véhicules qui changent de voie soudainement
- Véhicules circulant à vitesse réduite
- Véhicules ne circulant pas dans la même voie

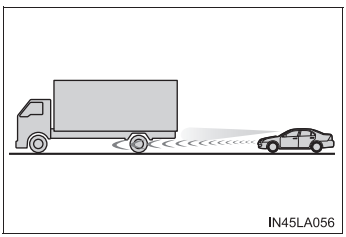
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques à vide, etc.)



- Motocyclettes circulant dans la même voie
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection par le capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)



- Le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

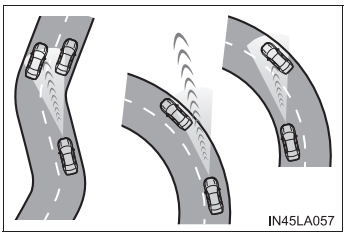


■ **Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement**

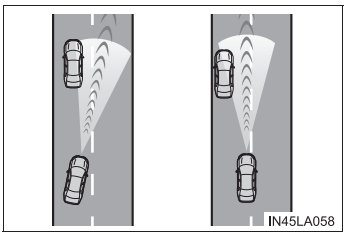
Dans les conditions suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules devant le vôtre, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire ou changez souvent de voie de circulation



- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement

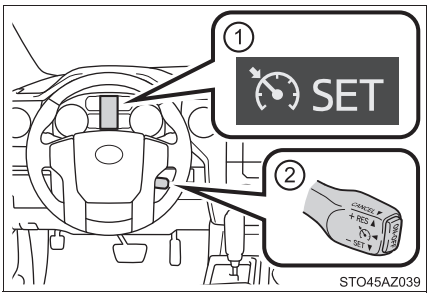
Régulateur de vitesse*

Synthèse des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

① Témoins indicateurs

② Commodo de régulateur de vitesse

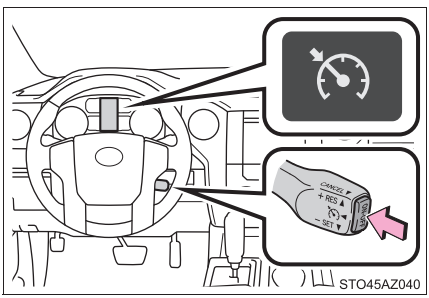


Programmation de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse s'allume.

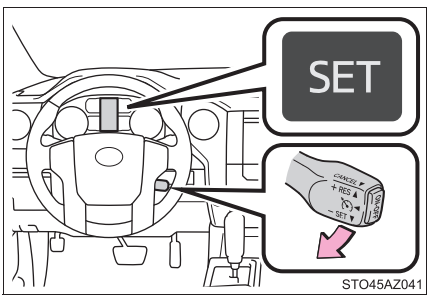
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.



*: Sur modèles équipés

Réglage de la vitesse programmée

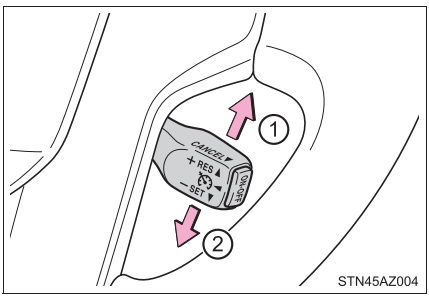
Pour modifier la vitesse programmée, poussez le commodo vers le bas/haut jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.

① Augmenter la vitesse

② Diminuer la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

Correction importante: Poussez longuement le commodo dans le sens souhaité.



La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction fine: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le commodo.

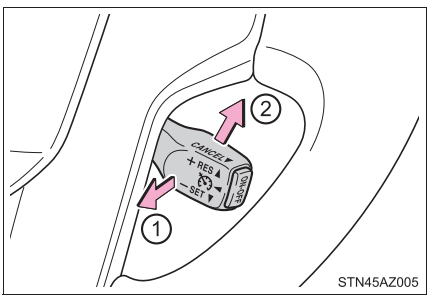
Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le commodo.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante

① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée si vous freinez.

② Poussez vers le haut sur le commodo pour reprendre la régulation à vitesse constante.



La reprise de la vitesse programmée est disponible quand le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Conditions d'utilisation du régulateur de vitesse**

- Le sélecteur de vitesses est sur D, ou la gamme 4 au moins du mode S a été sélectionnée.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée, en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le commodo vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Désactivation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure d'environ 10 mph (16 km/h) à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.
- Modèles 4WD: Il est impossible de commuter ce fonctionnement pendant 5 secondes ou plus après avoir actionné le commutateur de commande de traction avant.

■ **Si le message "Dysfonctionnement du régulateur de vitesse Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le régulateur de vitesse est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter d'activer le régulateur de vitesse par erreur**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

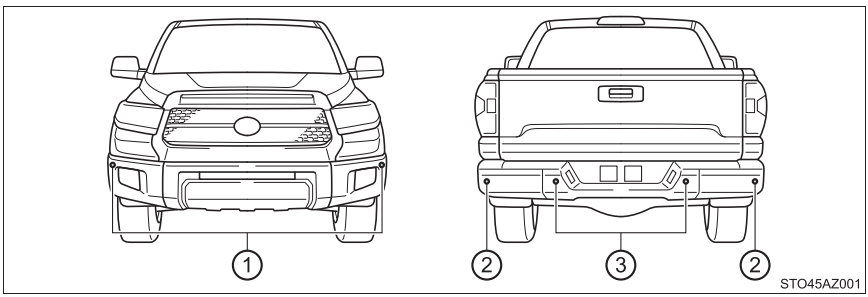
Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Vous risqueriez de perdre le contrôle et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage de secours

Système intuitif d'aide au stationnement*

La distance entre votre véhicule et les obstacles proches lorsque vous stationnez en créneau ou manœuvrez dans un garage est mesurée par les capteurs et communiquée au moyen de l'écran multifonctionnel et d'un signal sonore. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.

■ Types de capteurs

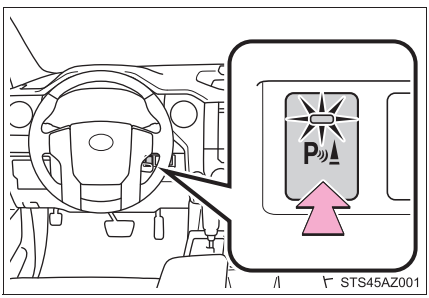


① Capteurs d'angle avant
② Capteurs d'angle arrière
③ Capteurs centraux arrière

■ Bouton du système intuitif d'aide au stationnement

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

En position marche, le témoin indicateur s'allume pour informer le conducteur que le système est fonctionnel.



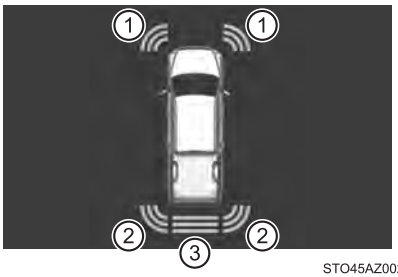
*: Sur modèles équipés

Affichage et signal sonore de distance

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

■ Affichage du système intuitif d'aide au stationnement

① Capteurs d'angle avant actifs
② Capteurs d'angle arrière actifs
③ Capteurs centraux arrière actifs



■ Fonctionnement des capteurs et distance jusqu'à l'obstacle

Le système est actif lorsque le véhicule approche d'un obstacle, selon la logique résumée dans le tableau qui suit.

Lorsque 2 obstacles ou plus sont détectés simultanément, le signal sonore réagit à celui qui est le plus proche.

▶ Capteurs d'angle avant

Distance approximative avec l'obstacle	Affichage et signal sonore
2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)	Intermittent
1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)	Intermittent rapide
Moins de 1,0 ft. (30 cm)	En continu

▶ Capteurs d'angle arrière

Distance approximative avec l'obstacle	Affichage et signal sonore
2,8 ft. (85 cm) à 2,0 ft. (60 cm)	Intermittent
2,0 ft. (60 cm) à 1,3 ft. (40 cm)	Intermittent rapide
Moins de 1,3 ft. (40 cm)	En continu

▶ Capteur central arrière

Distance approximative avec l'obstacle	Affichage et signal sonore
5,9 ft. (180 cm) à 3,3 ft. (100 cm)	Intermittent
3,3 ft. (100 cm) à 2,5 ft. (75 cm)	Intermittent rapide
2,5 ft. (75 cm) à 1,6 ft. (50 cm)	Intermittent très rapide
Moins de 1,6 ft. (50 cm)	En continu

■ **Quand plusieurs obstacles sont détectés en même temps à l'avant et à l'arrière du véhicule**

Le signal sonore varie de la manière suivante.

- Si un obstacle a été détecté dans un rayon de 1,5 ft. (45 cm) à l'avant ou de 2,8 ft. (85 cm) à l'arrière du véhicule (le signal sonore est continu), et qu'un nouvel obstacle est détecté à l'autre extrémité du véhicule, le signal sonore le signale par 7 bips brefs, puis 1 en continu.
- Si un obstacle a été détecté dans un rayon de 1,5 ft. (45 cm) à l'avant ou de 2,8 ft. (85 cm) à l'arrière du véhicule (le signal sonore est continu), et qu'un nouvel obstacle est détecté de la même manière à l'autre extrémité du véhicule, le signal sonore le signale par 3 bips brefs, puis 1 en continu.

■ **Rayon de détection des capteurs**

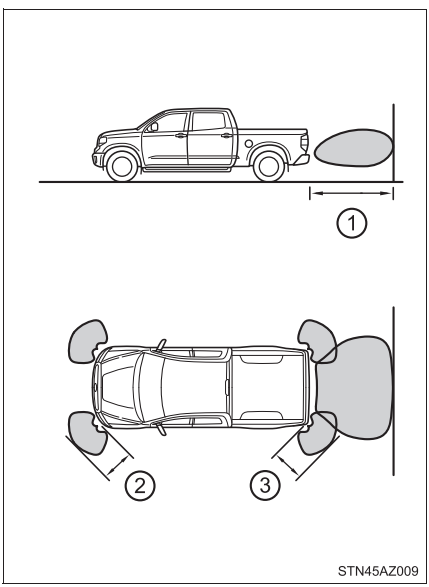
① Environ 5,9 ft. (180 cm)

② Environ 2,0 ft. (60 cm)

③ Environ 2,8 ft. (85 cm)

Le schéma illustre le rayon de détection des capteurs. Il est à noter que les capteurs sont susceptibles de ne pas pouvoir détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier selon la forme des obstacles, etc.



■ **Conditions de fonctionnement du système intuitif d'aide au stationnement**

● Capteurs d'angle avant:

- Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".
- Le sélecteur de vitesses est sur R.
- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou R et le véhicule roule à moins de 6 mph (10 km/h) environ.

● Capteurs d'angle arrière et centraux arrière:

- Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".
- Le sélecteur de vitesses est sur R.

■ **Si l'affichage clignote et un message est affiché**

→P. 549, 550

■ **Certification (Canada uniquement)**

Ce dispositif ISM est conforme à la norme canadienne NMB-001.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez le système intuitif d'aide au stationnement**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

● Ne pas utiliser le système à des vitesses supérieures à 6 mph (10 km/h).

● Les zones de détection des capteurs et leur temps de réaction sont limités. Lorsque vous manœuvrez en marche avant ou arrière, assurez-vous de la sécurité aux abords du véhicule (surtout sur les côtés) et roulez lentement, en vous servant du frein pour contrôler la vitesse du véhicule.

● Ne pas installer d'accessoires à l'intérieur du rayon de détection des capteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Informations utiles sur la détection par les capteurs

Portez une attention particulière dans les situations suivantes où une survenue est possible.
À défaut, il n'est pas possible de conduire ou de stationner le véhicule en toute sécurité, au risque de provoquer un accident.

- Les zones de détection des capteurs se limitent à ce qui se trouve autour des angles avant du véhicule et de son pare-chocs arrière.
- La capacité des capteurs à correctement détecter les obstacles peut être affectée par certaines conditions dans lesquelles peuvent se trouver le véhicule et son proche environnement. Sont indiqués ci-dessous quelques exemples particuliers dans lesquels cela peut se produire.
  - Le capteur est sale, recouvert de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
  - Le capteur est gelé. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.)
  - Le capteur est recouvert d'une manière ou d'une autre.
  - Le véhicule penche considérablement d'un côté.
  - Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe.
  - Bruit important autour du véhicule : avertisseurs sonores, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, ou tout autre source de fort bruit produisant des ondes ultrasoniques.
  - Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
  - Le capteur est voilé par un produit préalablement pulvérisé ou par une forte pluie.
  - Le véhicule est équipé d'une antenne d'aile ou d'une antenne radio.
  - Le pare-chocs ou le capteur subit un choc violent.
  - Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée.
  - Sous ensoleillement intense ou par temps très froid.
  - La zone située directement sous les pare-chocs est exclue du rayon de détection.
  - Si des obstacles se dressent trop près du capteur.
  - Le véhicule a été équipé d'un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.).
  - Le véhicule est équipé d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée, d'un support de plaque d'immatriculation, etc.
  - Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types et couleurs de vêtements.
  - Il peut arriver que le système ne soit pas capable de détecter les personnes, les animaux et les obstacles mobiles.

Outre les exemples ci-dessus, il existe d'autres cas où, du fait de leur forme, certains panneaux ou autres objets peuvent être considérés par le capteur comme étant plus proches qu'ils ne le sont en réalité.

AVERTISSEMENT

- La forme d'un obstacle peut empêcher le capteur de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:
  - Fils électriques, clôtures, cordes, etc.
  - Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
  - Objets comportant des angles saillants
  - Obstacles à faible hauteur
  - Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule
- Les situations suivantes peuvent se produire pendant l'utilisation.
  - Selon la forme de obstacle et d'autres facteurs, il peut arriver que la distance de détection soit plus courte, ou que la détection soit impossible.
  - Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés s'ils sont trop proches du capteur.
  - Il va y avoir un court délai entre la détection d'un obstacle et son affichage. Même à vitesse réduite, la possibilité existe que l'obstacle arrive à portée de détection du capteur avant que l'affichage et le bip d'alerte en soient donnés.
  - Il peut arriver que les poteaux de petit diamètre ou les objets plus bas que le capteur ne soient pas détectés en collision lorsque le véhicule s'en approche, même s'ils ont déjà été détectés une fois.
  - Il peut arriver qu'il soit difficile d'entendre les bips en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d'air du système de climatisation.

NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système intuitif d'aide au stationnement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement, suite au mauvais fonctionnement d'un capteur, etc. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- La mise en marche par le bouton principal n'est pas confirmée par un bip.
- L'affichage du système intuitif d'aide au stationnement clignote, et un signal sonore se déclenche quand aucun obstacle n'est détecté.
- Si la partie autour d'un capteur entre en collision avec quelque chose, ou subit un choc violent.
- Si le pare-chocs entre en collision avec quelque chose.
- Si l'affichage est présent en permanence sans un bip.
- Si une erreur d'affichage survient, commencez d'abord par vérifier le capteur.
  Si l'erreur survient en l'absence de glace, de neige ou de boue sur le capteur, il est très probable que le capteur soit défaillant.

■ **Remarques pour le lavage du véhicule**

Ne pas nettoyer la zone des capteurs à coups de jet d'eau ou de vapeur trop forts.
En effet, les capteurs risqueraient ensuite de ne plus fonctionner normalement.

Système de rétrovision sur écran

Le système de rétrovision sur écran offre une assistance au conducteur, en diffusant sur l'écran l'image filmée à l'arrière du véhicule avec des lignes fixes de guidage pendant qu'il recule, pour stationner par exemple.

Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'écran ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée à l'écran.

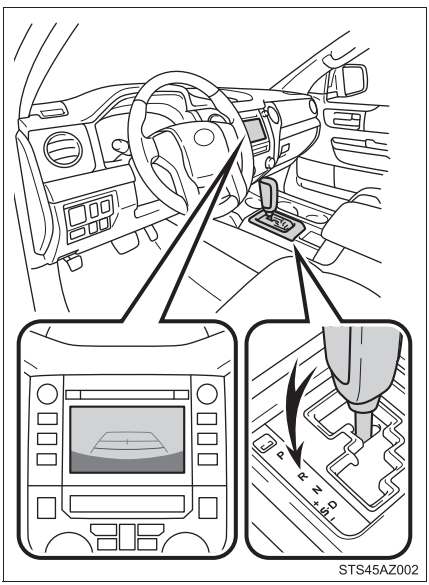
- Véhicules équipés d'un système audio Entune Audio Plus ou Entune Premium Audio (Types de système multimédia: →P. 314)

  Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

- Véhicules équipés d'un système audio Entune Audio (Types de système multimédia: →P. 314)

L'image de rétrovision s'affiche lorsque le sélecteur de vitesses est sur R et le contacteur de démarrage est sur "ON".

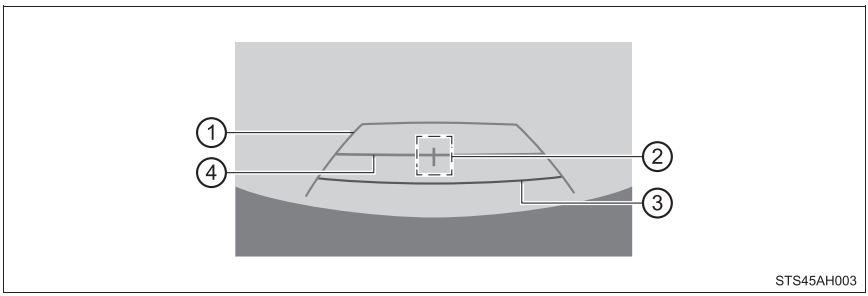
Le système de rétrovision sur écran est inactif lorsque le sélecteur de vitesses n'est plus sur R.



Utilisation du système de rétrovision sur écran

■ Description de l'écran

L'écran du système de rétrovision s'affiche dès lors que vous mettez le sélecteur de vitesses sur R alors que le contacteur de démarrage est sur "ON".



① Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite. La largeur affichée est supérieure à celle du véhicule en réalité.

② Lignes de guidage centrales du véhicule

Cette ligne matérialise l'axe central estimé du véhicule au sol.

③ Ligne de guidage en distance

Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

④ Ligne de guidage en distance

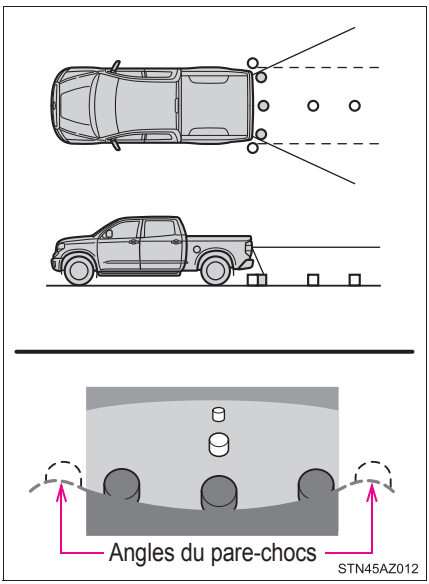
Indique un point situé à environ 3 ft. (1 m) du rebord du pare-chocs.

Précautions avec le système de rétrovision sur écran

■ Zone affichée à l'écran

Le système de rétrovision sur écran affiche une image de la zone à l'arrière du véhicule, vue du pare-chocs.

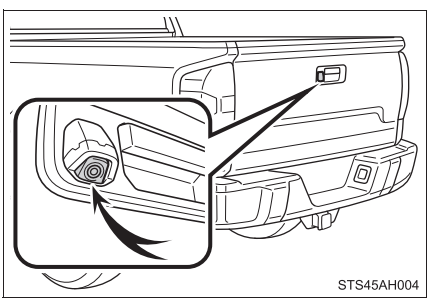
La procédure permettant de régler l'image du système de rétrovision sur écran est identique à celle permettant de régler l'écran. (→P. 325)



- La zone affichée à l'écran peut varier en fonction des conditions d'orientation du véhicule.
- Les objets proches des arrondis du pare-chocs et sous ce dernier ne peuvent pas être affichés.
- La caméra est équipée d'une optique spéciale. La distance apparente à l'image affichée à l'écran diffère de la distance réelle.
- Les obstacles situés plus en hauteur par rapport à la caméra peuvent ne pas apparaître sur le moniteur.

■ Caméra du système de rétrovision sur écran

La caméra du système de rétrovision sur écran est située à l'emplacement indiqué sur la figure.



● Utilisation de la caméra

Si des gouttelettes d'eau, de la neige, de la boue, etc. sont collées à la caméra, elle ne peut pas transmettre une image claire. Dans ce cas, lavez à grande eau l'objectif de la caméra et essuyez-le avec un chiffon doux et humide.

■ **Différences entre l'écran et le sol en réalité**

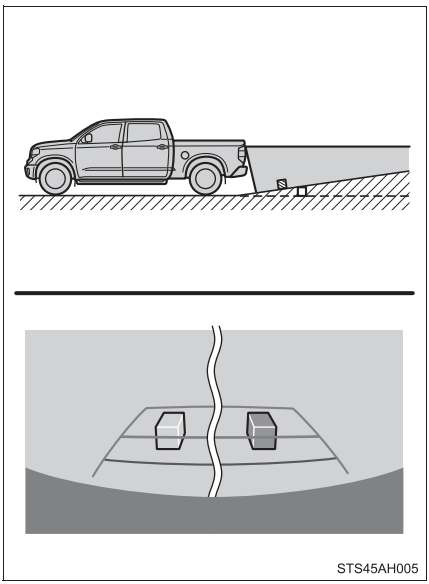
Il peut arriver que les lignes de guidage en distance et en largeur du véhicule ne soient pas effectivement parallèles aux délimitations de la place de stationnement, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.

Il peut arriver que les distances entre les lignes de guidage en largeur du véhicule et les délimitations gauche et droite de la place de stationnement ne soient pas égales, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.

Les lignes de guidage en distance donnent une indication de la distance lorsque la chaussée n'est pas en dénivelé. Dans n'importe laquelle des situations suivantes, il existe une marge d'erreur entre les lignes fixes de guidage affichées à l'écran et les écarts/distances réelles au sol.

● Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente montante

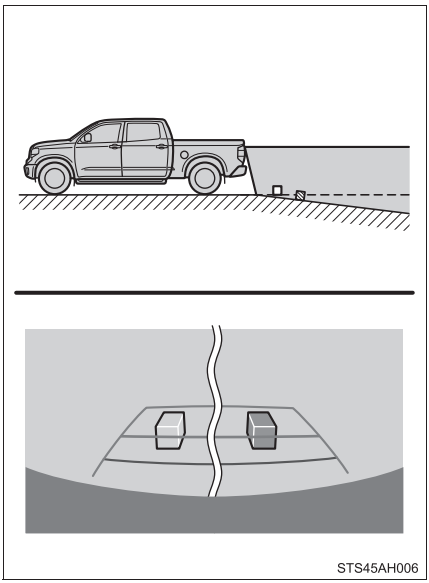
Les lignes de guidage en distance vont paraître plus proches du véhicule par rapport à la distance en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



STS45AH005

● Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente descendante

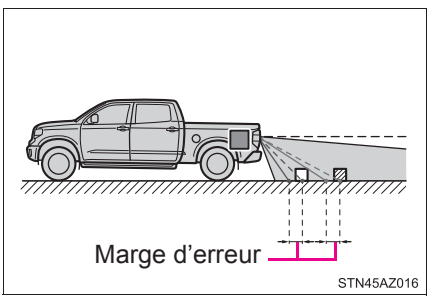
Les lignes de guidage en distance vont paraître plus éloignées du véhicule par rapport à la distance en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus proches qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



STS45AH006

● Quand le véhicule est affaissé sur un de ses essieux

Quand le véhicule est affaissé sur un de ses essieux du fait du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d'erreur entre les lignes fixes de guidage affichées à l'écran et les écarts/distances réelles au sol.



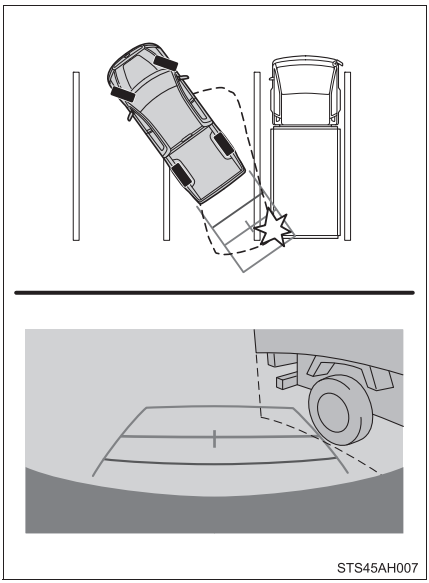
STN45AZ016

■ **Quand vous approchez d'un obstacle tridimensionnel**

Les lignes de guidage en distance donnent une indication par rapport aux objets plats (tels que la chaussée par exemple). Il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels (comme les véhicules) avec les lignes de guidage en largeur du véhicule et les lignes de guidage en distance. Lorsque vous approchez d'un obstacle tridimensionnel qui dépasse sur les extérieurs (comme le plateau d'un camion par exemple), soyez attentif à ce qui suit.

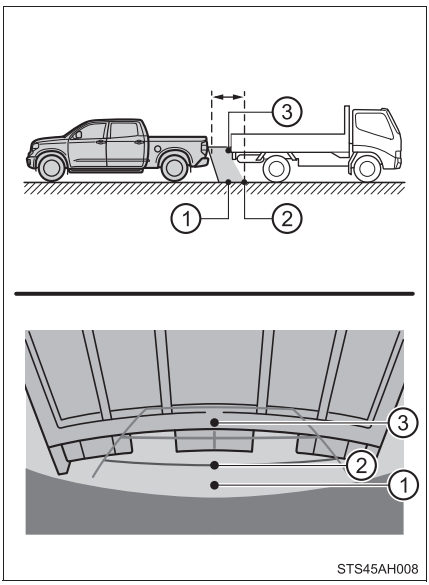
● Lignes de guidage en largeur du véhicule

Contrôler visuellement les abords du véhicule et la zone à l'arrière. Dans le cas illustré ci-dessous, le camion semble se trouver en dehors des lignes de guidage en largeur du véhicule, et le véhicule ne semble pas devoir heurter le camion, en apparence. Toutefois, le risque existe que le camion croise effectivement les lignes de guidage en largeur du véhicule. En réalité, si vous reculez en suivant les lignes de guidage en largeur du véhicule, le véhicule risque de heurter le camion.


STS45AH007

● Lignes de guidage en distance

Contrôler visuellement les abords du véhicule et la zone à l'arrière. À l'écran, il semble en apparence que le camion stationne au point ②. Toutefois, en réalité, si vous reculez jusqu'au point ①, vous allez heurter le camion. À l'écran, il semble en apparence que ① est le plus proche et ③ est le plus lointain. Pourtant, en réalité, ① et ③ sont à la même distance, et ② est plus éloigné que ① et ③.



STS45AH008

Les choses à savoir

■ Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, reportez-vous à la cause probable et à la solution, puis contrôler de nouveau.

Si solution ne résout par le symptôme, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Cause probable	Solution
❑ L'image est difficile à distinguer	
• Le véhicule est dans une zone mal éclairée • La température autour de l'objectif est soit élevée, soit basse • La température ambiante est basse • Présence de gouttelettes d'eau sur la caméra • Le temps est à la pluie ou à l'humidité • Présence de boue, etc. collée à la caméra • Il y a des rayures sur la caméra • La caméra est directement éclairée par la lumière du soleil ou de projecteurs • Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc.	Si cela se produit pour ces raisons, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule. (Servez-vous à nouveau du moniteur lorsque les conditions de manœuvre se sont améliorées.) La procédure de réglage de la qualité d'image du système de rétrovision sur écran est identique à celle du réglage de l'écran en général.
❑ L'image est floue	
Gouttelettes d'eau, neige, boue, etc. collées à la caméra.	Lavez à grande eau la caméra et essuyez-en l'objectif avec un chiffon doux et humide.
❑ L'image est désalignée	
La caméra ou la partie qui l'entoure a subi un choc important.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
❑ Les lignes fixes de guidage sont très désalignées	
La position de la caméra est désalignée.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
• Le véhicule est incliné (il est lourdement chargé, la pression des pneus est basse en raison d'une crevaison, etc.) • Le véhicule est utilisé en pente.	Si cela se produit pour ces raisons, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez le système de rétrovision sur écran

Le système de rétrovision sur écran est un dispositif supplémentaire destiné à aider le conducteur dans les manœuvres de marche arrière. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de rétrovision sur écran lorsque vous reculez. L'image et la position des lignes de guidage affichées à l'écran ne rendent pas compte de l'exacte réalité.
  Soyez prudent, comme pour toute manœuvre de marche arrière avec un véhicule.
- Veillez à reculer lentement, en appuyant sur la pédale de frein pour maîtriser la vitesse du véhicule.
- Les instructions données ne sont que des principes directeurs.
  Nous ne pouvons pas vous dire exactement quand et de combien tourner le volant pour chaque manœuvre; cela dépend des conditions de circulation, de l'état de la chaussée, de la situation du véhicule, etc. au moment précis de la manœuvre. Il est primordial que vous en ayez pleinement conscience avant d'utiliser le système de rétrovision sur écran.
- Lorsque vous stationnez, veillez à vérifier que la place de stationnement est suffisante pour accueillir votre véhicule, avant d'essayer d'y manœuvrer.
- Ne pas utiliser le système de rétrovision sur écran dans les cas suivants:
  - Sur chaussée verglacée ou glissante, ou enneigée
  - Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou une roue de secours
  - Lorsque le hayon n'est pas complètement fermé
  - Sur routes sinueuses ou pentues.
- Par temps froid, il peut arriver que l'écran soit plus sombre ou que l'image soit plus floue. Il peut arriver que l'image affichée à l'écran soit déformée lorsque le véhicule est en mouvement, ou qu'elle soit illisible. Veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Si vous remplacez les pneus par d'autres de dimensions différentes, la position des lignes fixes de guidage affichées à l'écran est susceptible de ne plus être la même.
- La caméra est équipée d'une optique spéciale. Les distances telles qu'elles apparaissent à l'image affichée à l'écran entre les obstacles et les pétions ne rendent pas compte des distances réelles. (→P. 272)

NOTE

Comment utiliser la caméra

- Il peut arriver dans les cas suivants que le système de rétrovision sur écran ne fonctionne pas normalement.
  - Si le véhicule a subi un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent d'avoir changé.
  - La caméra étant étanche à l'eau, il ne faut pas la démonter, la mettre en pièces ou la modifier. Son fonctionnement pourrait s'en trouver altéré.
  - Pour nettoyer l'objectif de la caméra, lavez la caméra à grande eau et essuyez-la avec un chiffon doux et humide. Tout frottement appuyé de l'objectif de la caméra peut le rayer et le rendre incapable de transmettre une image claire.
  - Ne pas laisser adhérer à la caméra un solvant organique, un produit lustrant, un produit lave-vitres ou un traitement pour vitres. Si cela se produit, nettoyez dès que possible.
  - En cas de variation brutale de température, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
  - Lorsque vous lavez le véhicule, n'approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. En effet, la caméra risquerait ensuite de ne plus fonctionner normalement.
- Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, sous peine de causer son mauvais fonctionnement. Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

BSM (Surveillance de l'angle mort)*

Synthèse de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort BSM (Blind Spot Monitor) est un système à 2 fonctions;

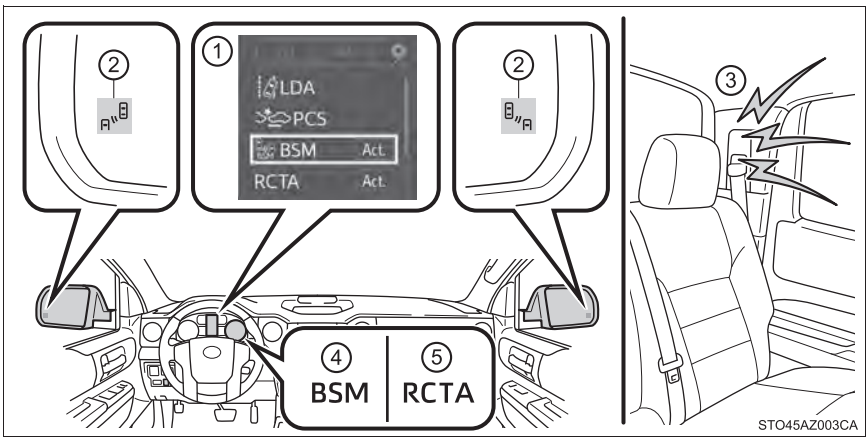
- Fonction de surveillance de l'angle mort

  Aide le conducteur à décider s'il peut changer de voie de circulation

- Fonction d'alerte de trafic transversal arrière

  Aide le conducteur lorsqu'il doit reculer

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.



① Écran multifonctionnel

Activation/désactivation de la fonction BSM/fonction RCTA. (→P. 279)

② Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Fonction de surveillance de l'angle mort:
Quand un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou s'approchant rapidement par l'arrière et dans un angle mort, le témoin s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants dans le sens du côté détecté, le témoin clignote au rétroviseur extérieur.

Fonction d'alerte de trafic transversal arrière:
Quand un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, les deux témoins clignotent aux rétroviseurs extérieurs.

*: Sur modèles équipés

③ Signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière (fonction d'alerte de trafic transversal arrière uniquement)

Lorsqu'un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche de l'arrière du véhicule, un signal sonore se déclenche au niveau du montant arrière gauche.

④ Témoin "BSM"

Lorsque vous activez la fonction BSM, le témoin s'allume.

⑤ Témoin "RCTA"

Lorsque vous activez la fonction RCTA, le témoin s'allume.

Activation/désactivation de la fonction BSM/fonction RCTA

Vous pouvez activer/désactiver la surveillance de l'angle mort BSM (Blind Spot Monitor) et l'alerte de trafic transversal arrière RCTA (Rear Cross Traffic Alert) à l'écran multifonctionnel, en procédant comme suit:

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "BSM" ou "RCTA", puis appuyez sur [•] pour sélectionner le réglage de votre choix (marche/arrêt).

Réglage de luminosité des témoins BSM

Vous pouvez modifier la luminosité des témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs à l'écran multifonctionnel, en procédant comme suit:

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param. Véhic.", puis appuyez sur [•].

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Luminosité BSM", puis appuyez sur [•] pour sélectionner le réglage de votre choix (vif/faible).

Réglage du volume du signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param. Véhic.", puis appuyez sur [•].

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Volume RCTA", puis appuyez sur [•] pour sélectionner le réglage de votre choix.
Le volume du signal sonore varie à chaque appui sur [•].

■ Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Audibilité du signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière peut être difficilement audible si l'ambiance est bruyante, notamment parce que le volume du système audio est fort.

■ Quand le système de surveillance de l'angle mort est défaillant

Si une défaillance du système est détectée pour l'une des raisons suivantes, des messages d'alerte s'affichent: (→P. 549, 550)

- Les capteurs sont défaillants
- Les capteurs sont sales
- La température extérieure est extrêmement haute ou basse
- La tension électrique est devenue anormale dans les capteurs

■ Certification du système de surveillance de l'angle mort

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Applicable law: Canada 310

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Frequency bands: 24.05 – 24.25 GHz
Output power: less than 20 milliwatts

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Loi applicable: Canada 310

Cet appareil est conforme au cahier des charges sur les normes radioélectriques CNR d'Industrie Canada, applicable aux appareils exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

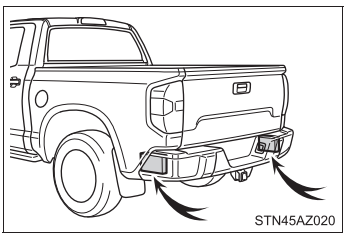
Bandes de fréquences: 24,05 – 24,25 GHz
Puissance de sortie: moins de 20 milliwatts

⚠ AVERTISSEMENT

■ Manipulation du capteur radar

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct du système de surveillance de l'angle mort.

- Le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure doivent rester propres en toutes circonstances.



- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure. Le moindre décalage en position du capteur risque d'engendrer un mauvais fonctionnement du système, et l'absence de détection des véhicules entrant dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites inspecter la partie touchée par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

Fonction de surveillance de l’angle mort

La fonction de surveillance de l’angle mort utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules roulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n’est pas réfléchie par le rétroviseur extérieur (l’angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen d’un témoin intégré au rétroviseur extérieur.

Zones de détection de la fonction de surveillance de l’angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

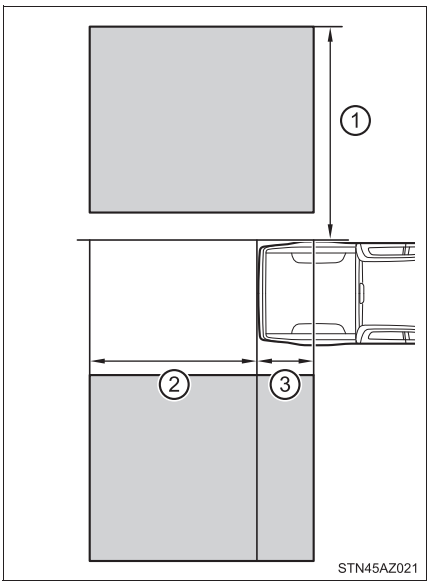
La zone de détection s’étend jusqu’à:

① Environ 11,5 ft. (3,5 m) depuis le flanc du véhicule

Les premiers 1,6 ft. (0,5 m) depuis le flanc du véhicule sont exclus de la zone de détection

② Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

③ Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière



AVERTISSEMENT

Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une confiance excessive à la fonction de surveillance de l'angle mort. La fonction n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui faire aveuglément confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

Conditions de fonctionnement de la fonction de surveillance de l'angle mort

- La fonction BSM est active.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

Conditions de détection d'un véhicule par la fonction de surveillance de l'angle mort

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.
- Vous dépassez un véhicule circulant dans la voie d'à côté.

Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas les véhicules

La fonction de surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies du vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par le vôtre.

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement**

● Il peut arriver que la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

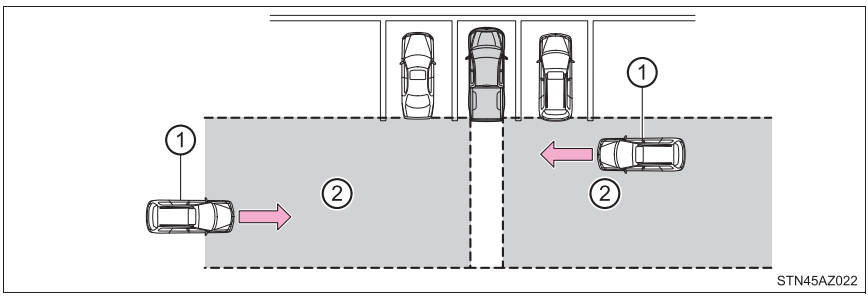
- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Quand vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Quand un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
- Quand vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Quand plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Quand les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné du vôtre
- Quand le véhicule pénétrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
- Lorsque vous tractez une remorque, une caravane, un bateau, etc.
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Directement après que vous ayez activé la fonction BSM
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Quand le véhicule porte une charge à l'arrière, comme un porte-vélos par exemple

● Les cas où la fonction de surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les conditions suivantes:

- Quand la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc.
- Quand la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Quand les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies du vôtre pénètre dans la zone de détection
- Quand le véhicule porte une charge à l'arrière, comme un porte-vélos par exemple

Fonction d'alerte de trafic transversal arrière

L'alerte de trafic transversal arrière est active quand votre véhicule est en marche arrière. Le système est capable de détecter les autres véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule. Il utilise des capteurs radar pour alerter le conducteur de la présence des autres véhicules, en faisant clignoter les témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.



① Véhicules en approche ② Zones de détection

AVERTISSEMENT

Mises en garde concernant l'utilisation du système

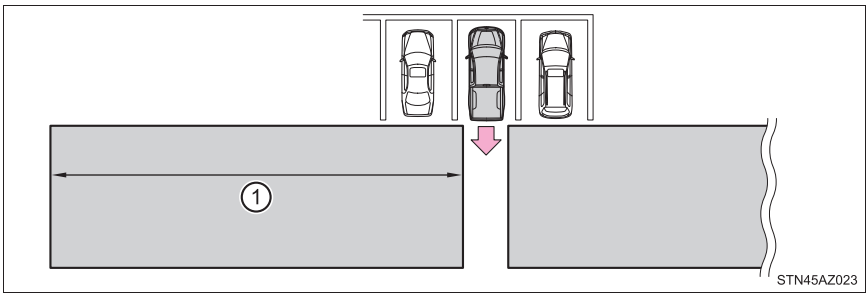
Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière n'est là que pour vous assister, elle ne remplace pas une conduite prudente. Il appartient au conducteur de faire attention lorsqu'il recule, même lorsqu'il utilise la fonction d'alerte de trafic transversal arrière. Le conducteur doit lui-même contrôler visuellement l'arrière du véhicule et s'assurer de l'absence de piétons, d'autres véhicules, etc. avant de reculer. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

Zones de détection de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Pour donner au conducteur plus de temps pour réagir, le signal sonore peut alerter de plus loin les véhicules roulant plus vite.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	①Distance approximative d'alerte
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m) environ
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m) environ

Conditions de fonctionnement de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière

- La fonction RCTA est active.
- Le sélecteur de vitesses est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h) environ.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas un véhicule**

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants.

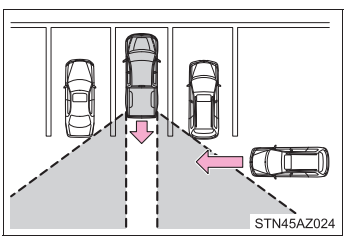
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*
- Véhicules reculant dans les places de stationnement à côté du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de trafic transversal arrière peut ne pas fonctionner correctement**

Il peut arriver que la fonction d'alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes.

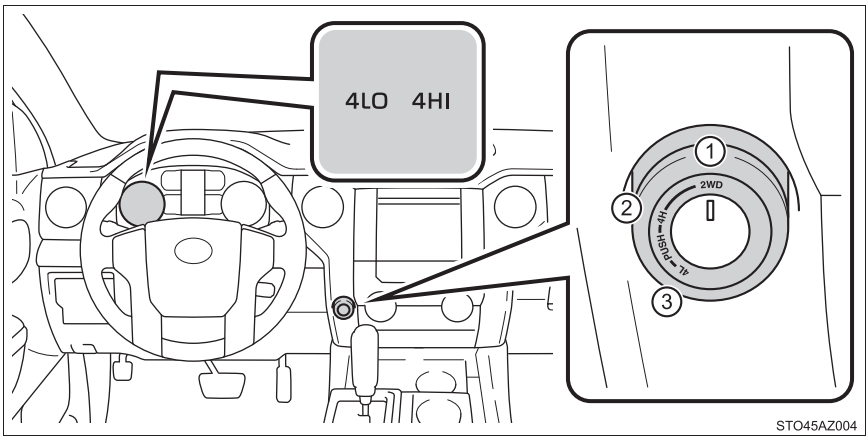
- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Quand plusieurs véhicules approchent les uns à la suite des autres
- Angle fermé de stationnement
- Quand un véhicule approche à vive allure
- Quand vous stationnez dans un dénivelé abrupt, en pente ou en côte, etc.
- Directement après que vous ayez activé la fonction RCTA
- Directement après que vous ayez démarré le moteur avec la fonction RCTA active
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par les obstacles



Système de transmission intégrale (4 roues motrices)*

Synthèse des fonctions

Utilisez le sélecteur de transmission aux roues avant pour sélectionner les modes suivants de la boîte de transfert:



① "2WD" (position de gamme rapide, 2 roues motrices)

Utilisez ce mode pour la conduite normale sur route sèche et en dur. Cette position permet de meilleures économies en consommation, un meilleur confort et une usure moindre.

② "4H" (position de gamme rapide, 4 roues motrices)

Réservez ce mode exclusivement à la conduite dans des conditions où l'adhérence n'est pas parfaite, notamment en tout-terrain et sur routes verglacées ou enneigées. Cette position offre plus de motricité qu'en 2 roues motrices.

Le témoin "4HI" s'allume.

③ "4L" (position de gamme lente, 4 roues motrices)

À utiliser pour bénéficier du maximum de puissance et de motricité. Utilisez le mode "4L" pour franchir les dénivelés importants, pour la conduite en tout-terrain et les démarrages difficiles dans le sable, la boue ou la neige profonde.

Le témoin "4LO" s'allume.

*: Sur modèles équipés

Passage entre "2WD" et "4H"

■ Passage de "2WD" à "4H"

1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).

2 Tournez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "4H".

Le témoin "4HI" s'allume.

■ Passage de "4H" à "2WD"

1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).

2 Tournez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "2WD".

Le témoin "4HI" s'éteint.

Passage entre "4H" et "4L"

■ Passage de "4H" à "4L"

1 Amenez le véhicule à l'arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

3 Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et tournez-le sur "4L".

Le témoin "4LO" s'allume.

■ Passage de "4L" à "4H"

1 Amenez le véhicule à l'arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

3 Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et tournez-le sur "4H".

Le témoin "4LO" s'éteint.

Lorsque vous mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "4L"

Le système VSC est automatiquement désactivé.

Si le témoin "4HI" clignote

Le changement de mode de la boîte de transfert n'a peut-être pas réussi. Roulez en ligne droite tout en accélérant ou en décélérant, ou roulez en marche arrière.

Si le témoin "4LO" continue à clignoter

Le changement de mode de la boîte de transfert n'a peut-être pas réussi. Agissez de nouveau sur le sélecteur de transmission aux roues avant.

Si le témoin "4LO" continue à clignoter et un signal sonore se déclenche

Le sélecteur de vitesses n'est pas sur N et/ou le véhicule est en mouvement. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

Si le témoin "4HI" ou "4LO" clignote rapidement

Il y a peut-être un mauvais fonctionnement dans le système de transmission intégrale. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Fréquence d'utilisation de la transmission intégrale

Vous devez rouler en mode 4 roues motrices tous les mois, sur au moins 10 miles (16 km).
Le graissage des organes de la transmission aux roues avant est ainsi garanti.

⚠ AVERTISSEMENT

Passage du sélecteur de transmission aux roues avant de "2WD" à "4H" pendant la marche du véhicule

N'agissez jamais sur le sélecteur de transmission aux roues avant si les roues sont en train de patiner.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage avant de changer de vitesse.

Lorsque le véhicule est garé

Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin "4LO" se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n'ait pas complètement terminé de changer de mode. La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.)
Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves. Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode avant de mettre la transmission sur P.

Système AUTO LSD

Le système AUTO LSD améliore la motricité en exploitant le système antipatinage pour réguler la puissance moteur et le freinage lorsqu'une des roues motrices commence à patiner.
L'utilisation du système est à réserver dans les seuls cas où l'une des roues motrices patine dans une ornière ou sur sol meuble.

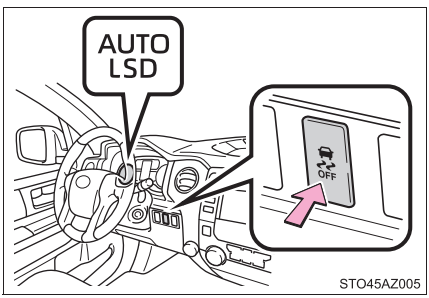
Utilisation du système

Le système est utilisable sur les modèles 2RM et en mode 2 roues motrices sur les modèles 4RM. Le système est actif lorsque le véhicule roule à moins de 62 mph (100 km/h). Pour activer le système AUTO LSD, vous pouvez appliquer l'une des deux procédures suivantes.

Appuyez brièvement sur 

pour activer le système.
Le témoin "AUTO LSD" s'allume.
Pour désactiver le système, appuyez à nouveau sur 

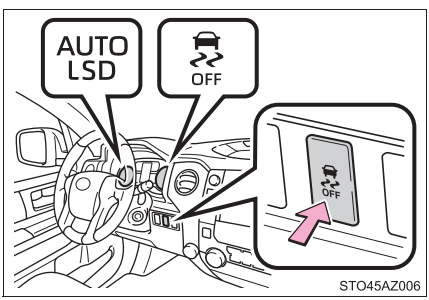
.



Amenez le véhicule à l'arrêt complet, puis appuyez sur 

pendant plus de 3 secondes.
Les témoins "AUTO LSD" et de désactivation du VSC s'allument.
Pour désactiver le système, appuyez à nouveau sur 

.



En cas de surchauffe du système de freinage

Le système cesse d'intervenir et un signal sonore se déclenche pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin indicateur "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. (Il n'y a aucun problème à continuer de rouler normalement.) Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout accident

À défaut, vous devez fournir un effort bien supérieur sur le volant de direction et être plus attentif dans les virages.

- Ne pas utiliser le système AUTO LSD dans d'autres conditions que celles où l'une des roues motrices patine dans une ornière ou sur sol meuble.
- Ne pas rouler avec le système AUTO LSD activé en permanence.

NOTE

Activation pendant la marche du véhicule

Ne pas activer le système AUTO LSD lorsque la roue patine. Arrêtez le patinage des roues avant toute activation.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de maintenir la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

◆ Aide au freinage d'urgence

Augmente la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Aide le conducteur à contrôler un éventuel louvoiement de la caravane/remorque, en mettant en action sélectivement et individuellement le freinage des roues et en réduisant le couple moteur lorsque le mouvement de louvoiement est détecté

◆ TRAC (Système antipatinage) pour modèles 2WD et mode 2WD sur modèles 4WD

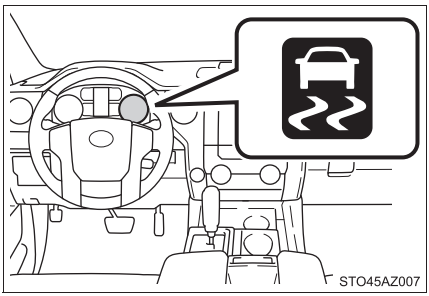
Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

Contribue à limiter le mouvement de recul du véhicule lorsque vous démarrez en côte

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action.



Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRAC risque de réduire la puissance moteur disponible aux roues.

Appuyez sur pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

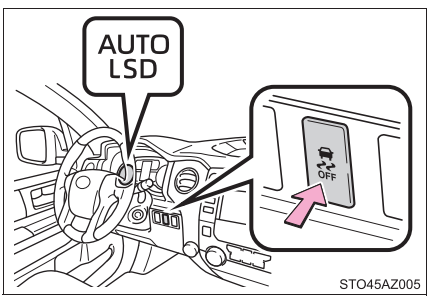
■ Mise sur arrêt du système TRAC

▶ Modèles 2RM et mode 2 roues motrices sur modèles 4RM

Pour désactiver le système TRAC, appuyez sur .

Le témoin indicateur "AUTO LSD" s'allume.

Appuyez à nouveau sur pour réactiver le système.

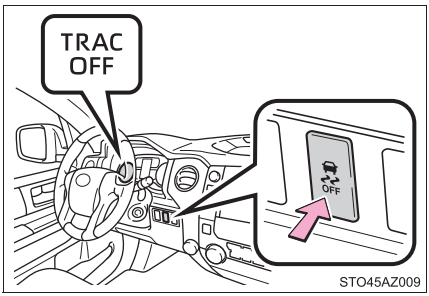


▶ Mode 4H sur modèles 4RM

Pour désactiver le système TRAC, appuyez sur .

Le témoin indicateur "TRAC OFF" s'allume.

Appuyez à nouveau sur pour réactiver le système.

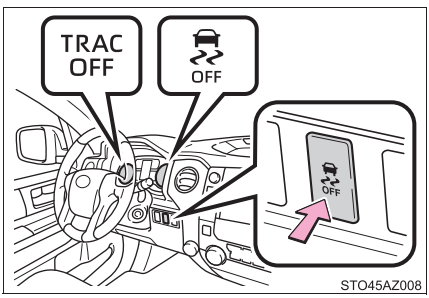


▶ Mode 4L sur modèles 4RM

Pour désactiver le système TRAC, appuyez sur pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur pour réactiver le système.



■ **Désactivation des systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque**

▶ Modèles 2RM et mode 2 roues motrices sur modèles 4RM

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, arrêtez complètement le véhicule, puis appuyez sur  pendant plus de 3 secondes alors que le système AUTO LSD est actif. (→P. 291)

▶ Mode 4H sur modèles 4RM

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, appuyez sur  pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver le système.

■ **Lorsque vous désactivez le système VSC ou TRAC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC**

Sur les véhicules équipés du système de sécurité de pré-collision, l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et le freinage de pré-collision seront également désactivés. Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 555)

■ **Lorsque le témoin indicateur "TRAC OFF" s'allume alors même que vous n'avez pas appuyé sur le bouton de désactivation du VSC.**

Le système TRAC est inopérant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte**

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré

■ **Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte**

L'aide au démarrage en côte de désactive dans les situations suivantes:

Vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N

- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Vous serrez le frein de stationnement
- 2 secondes au maximum après que vous ayez relâché la pédale de frein

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et d'aide au démarrage en côte**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein plusieurs fois de suite, lorsque vous démarrez le moteur ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule également.
  - Légères pulsations à la pédale de frein après mise en action de l'ABS.
  - Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC**

Lorsque les systèmes TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente

Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ **En cas de surchauffe du système de freinage**

Le système TRAC cesse son action et le témoin de perte d'adhérence arrête de clignoter pour rester allumé en permanence, afin d'en avertir le conducteur. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. (Il n'y a aucun problème à continuer de rouler normalement.)

■ **Sélection du mode "4L"**

Les systèmes VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont automatiquement désactivés.

AVERTISSEMENT

■ Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas efficacement

- Les limites d'adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

■ Conditions dans lesquelles les systèmes TRAC/VSC ne fonctionnent pas efficacement

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC/VSC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Conduisez prudemment lorsque les conditions risquent de faire perdre au véhicule sa motricité et sa stabilité.

■ Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement

- Ne vous fiez pas trop au dispositif d'assistance au démarrage en pente. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne soit pas efficace dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en pente n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont activés

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont désactivés**

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque étant conçus pour contribuer à garantir au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

Le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque fait partie intégrante du système VSC et est inopérant si ce dernier est désactivé ou connaît un mauvais fonctionnement.

■ **Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.
Lorsque vous souhaitez remplacer les pneus ou les jantes, consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ **Comportement des pneumatiques et de la suspension**

L'utilisation de pneus affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent causer le mauvais fonctionnement de l'un d'entre eux.

■ **Précautions avec le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque**

Le système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque n'est pas capable d'empêcher la caravane/remorque de louvoyer dans toutes les situations. Plusieurs facteurs, tels que l'état du véhicule, de la caravane/remorque ou de la chaussée, ou les conditions de circulation, peuvent entraîner une inefficacité du système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque. Consultez le manuel du propriétaire de votre caravane/remorque pour tout complément d'information sur les bonnes pratiques à appliquer pour la tracter.

■ **Si la caravane/remorque se met à louvoyer**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

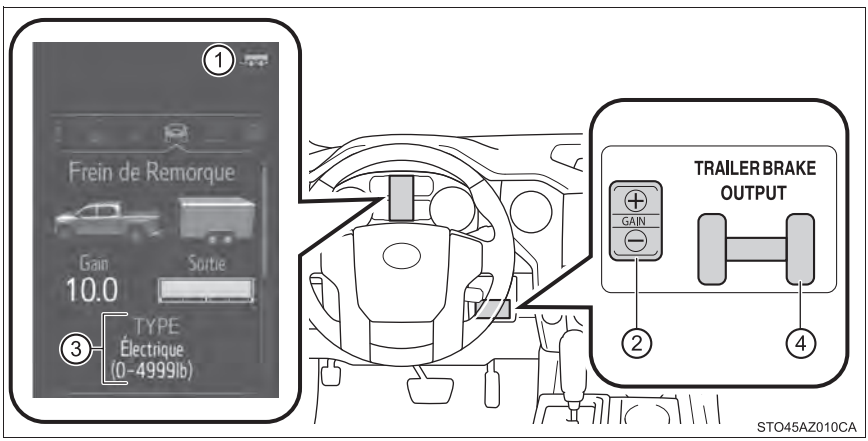
- Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite.
  Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
  Ne pas augmenter la vitesse. Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser.
(→P. 183)

Régulateur de freinage de caravane/remorque*

Synthèse des fonctions

Les freins de la caravane/remorque peuvent être pilotés par le régulateur de freinage de caravane/remorque via le connecteur à 7 broches. En sélectionnant le type de freins équipant la caravane/remorque (électriques ou électrohydrauliques) et en réglant le gain du régulateur, on peut utiliser le curseur manuel TRAILER BRAKE OUTPUT pour ralentir la caravane/remorque seule. L'action sur la pédale de frein du véhicule va aussi ralentir et même arrêter la caravane/remorque, également via le même connecteur. Valeurs de gain, niveaux de sortie du freinage manuel, types de freins équipant la caravane/remorque, et état d'attelage de cette dernière, toutes ces informations sont affichées à l'écran multifonctionnel.



① Témoin d'attelage de la caravane/remorque

Lorsque la caravane/remorque est attelée, le témoin s'allume en vert.

② Bouton de sélection du GAIN (+/-)

Appuyez sur les boutons GAIN (+/-) pour régler le niveau de puissance pouvant être transmis en sortie aux freins de la caravane/remorque. Vous pouvez régler le gain par pas de 0,5 entre 0 (aucun freinage de la caravane/remorque) et 10 (niveau de sortie maximum). Chaque appui sur le bouton permet d'augmenter ou de diminuer le gain d'un niveau. La valeur de gain est affichée à l'écran multifonctionnel.

*: Sur modèles équipés

③ Type des freins de la caravane/remorque

Vous pouvez sélectionner le type des freins de la caravane/remorque à l'aide de l'écran multifonctionnel. Le type des freins de la caravane/remorque sélectionné à l'écran multifonctionnel est affiché au combiné d'instruments.

④ Curseur manuel TRAILER BRAKE OUTPUT

Régler ce curseur en position permet de serrer les freins de la caravane/remorque uniquement. Si vous utilisez le curseur manuel TRAILER BRAKE OUTPUT alors que vous freinez déjà avec le frein de service du véhicule, le niveau de sortie transmis aux freins de la caravane/remorque est le plus élevé des deux.

Modification de configuration du type des freins de la caravane/remorque

Vous pouvez procéder comme suit pour sélectionner le type des freins de la caravane/remorque à l'écran multifonctionnel:

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param. Véhic.", puis appuyez sur .

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "TBC Type de remorque", puis appuyez sur pour sélectionner le type correct des freins dont est équipée la caravane/remorque.

Sélectionner un autre type de freins pour la caravane/remorque entraîne la remise à zéro de la valeur réglée pour le gain. Veillez à régler le gain comme indiqué dans la section qui suit.

Réglage du gain

Le gain doit être réglé au régulateur de freinage de caravane/remorque en fonction des conditions particulières dans lesquelles vous tractez. Le réglage de gain doit être modifié chaque fois que changent les facteurs tels que la charge du véhicule, la charge de la caravane/remorque, les conditions de route ou la météo. Un réglage à 0 de la valeur de gain permet de désactiver la sortie du régulateur de freinage de caravane/remorque.

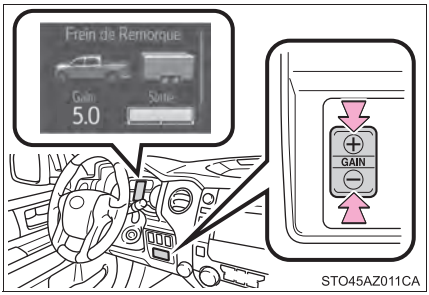
1 Assurez-vous que les freins de la caravane/remorque sont en bon état mécanique et que leur fonctionnement est normal. Consultez si nécessaire votre concessionnaire en caravane/remorque.

2 Attelez la caravane/remorque et branchez les connecteurs électriques.

3 Sélectionnez à l'écran multifonctionnel le type correct des freins dont est équipée la caravane/remorque.

4 Roulez avec le véhicule et la caravane/remorque attelée sur une route sans dénivelé, dans des conditions comparables à celles où vous allez tracter et sans aucune circulation automobile. Roulez à une vitesse d'environ 20 - 25 mph [35 - 40 km/h].

5 Avec les boutons de sélection GAIN (+/-), réglez le gain à 5,0 pour commencer.



6 Tout en roulant à 20 - 25 mph [35 - 40 km/h], poussez le curseur manuel TRAILER BRAKE OUTPUT dans le sens du freinage maximum.

7 Corrigez le réglage de gain avec les boutons de sélection GAIN (+/-), au choix pour l'augmenter ou le diminuer, à la valeur juste en-dessous du point où les roues de la caravane/remorque se bloquent.

8 Pour confirmer le réglage, répétez les étapes 6 et 7 jusqu'à obtenir le réglage de gain souhaité (juste en-dessous du point où les roues de la caravane/remorque se bloquent).

■ **Lorsque vous utilisez le système de régulation du freinage de caravane/remorque**

Veuillez désactiver le système intuitif d'aide au stationnement lorsque vous tractez une caravane/remorque. Si vous le laissez actif, les capteurs sonar vont détecter la caravane/remorque attelée.

■ **Lorsque vous réglez le gain**

Les roues sont bloquées lorsque les pneus de la caravane/remorque crissent ou fument. Il peut arriver que les roues de la caravane/remorque ne se bloquent pas lorsque cette dernière est lourdement chargée. Dans ce cas, réglez le gain du freinage de la caravane/remorque sur la valeur maximum admissible pour les conditions dans lesquelles vous tractez.

■ **Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie**

Les données de réglage du gain sont remises à zéro.

AVERTISSEMENT

Sélection du type des freins de la caravane/remorque

Il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les freins de la caravane/remorque fonctionnent normalement et soient convenablement réglés. Toute négligence à vérifier et à entretenir les freins de la caravane/remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, un accident, ou des blessures graves.

Le système de régulation du freinage de caravane/remorque fonctionne avec la plupart des systèmes de freinage électrique et électrohydraulique pour caravane/remorque, jusqu'à 3 essieux (sortie 24A aux freins de la caravane/remorque). Veuillez prendre la précaution d'en tester la compatibilité avec le système à vitesse réduite et en lieu sûr. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel (→P. 555), faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Certains systèmes de freinage électrohydraulique de caravane/remorque ont besoin d'une sortie minimum pour s'activer. Le système de régulation du freinage de caravane/remorque ne fonctionne pas avec les freins hydrauliques à inertie de caravane/remorque.

Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

Lorsque vous arrêtez le véhicule avec l'ABS actif, il peut arriver que le niveau de sortie à la caravane/remorque soit réduit afin de limiter le risque que les roues de la caravane/remorque se bloquent. La caravane/remorque n'est pas équipée de l'ABS. Conduisez prudemment lorsque vous roulez sur chaussée glissante.

Conseils de conduite en hiver

Préparez le véhicule et procédez aux inspections nécessaires avant de conduire en hiver. Conduisez toujours le véhicule en fonction des conditions atmosphériques qui prévalent.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues arrière.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques et que les chaînes soient adaptées aux dimensions des pneus.

Avant de conduire le véhicule

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manoeuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez de toute accumulation de glace ou de neige les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Pendant la conduite du véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse réduite adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous garez le véhicule

- Garez le véhicule et mettez le levier sélecteur sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.
  Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer un accident.
- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P*.

*: Le sélecteur de vitesses se bloque si vous essayez de le mettre sur une autre position que P sans appuyer sur la pédale de frein. Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Ravitaillement en carburant (véhicule polycarburant)

Respectez les précautions suivantes lorsque vous passez d'un carburant à l'autre, afin de conserver le même agrément d'utilisation au démarrage et à la conduite.

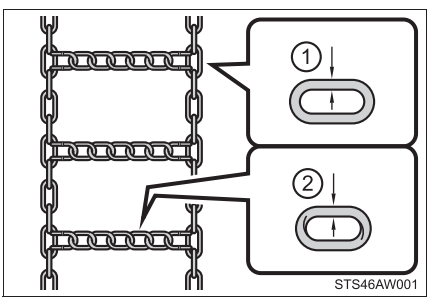
- Ne pas changer de carburant lorsque le niveau du réservoir est inférieur au quart.
- Ajoutez toujours au moins 2,6 gal. (10 L) de carburant.
- Après avoir refait le plein de carburant, chauffez le moteur ou roulez avec le véhicule pendant au moins 5 minutes ou 7 miles (11 km).
- Ne pas accélérer brutalement tout de suite après avoir refait le plein de carburant.

Choix des chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.

① Chaîne latérale
(0,2 in. [5 mm] de diamètre)

② Chaîne transversale
(0,25 in. [6,3 mm] de diamètre)



Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige sur les roues arrière. Ne pas monter de chaînes à neige sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues arrière. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

⚠ AVERTISSEMENT

Conduite avec des pneus neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne conduisez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.
- Modèles 4WD: Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle, profil ou niveau d'usure.

Conduite avec chaînes à neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), selon la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.
La raison est que le démontage et le montage des pneus neige affectent le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de basse pression des pneus.

Installation de chaînes antidérapantes

Les valves et les émetteurs d'avertissement de basse pression risquent de ne pas fonctionner correctement quand des chaînes à neige sont montées.

Précautions en tout-terrain

Ce véhicule appartient à la catégorie des utilitaires de loisirs, qui se caractérise par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du véhicule tout-terrain

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. La stabilité au retournement des véhicules utilitaires est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- La garde au sol plus importante a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Sa conception ne lui permet pas de prendre les virages aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive peut être la cause d'un retournement du véhicule.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les véhicules tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. Par conséquent, conducteur et passagers doivent toujours attacher leurs ceintures de sécurité.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible.
  Si vous utilisez ce véhicule au-delà de ses possibilités, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Évitez de charger le toit de telle sorte que le centre de gravité du véhicule se trouve encore rehaussé.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- En conduite tout-terrain ou sur terrain meuble, ne pas rouler trop vite, faire des sauts, virer serré, entrer en contact avec des obstacles, etc. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule ou provoquer son retournement, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.
- Ne pas rouler perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de monter/descendre dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En tout-terrain, observez les recommandations suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation.

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez la propriété privée. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pas entrer sur un terrain fermé. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Restez sur les routes balisées. Par temps humide, il faut conduire autrement ou renoncer à emprunter certains chemins pour éviter de les rendre impraticables.

Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain

▶ Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Bureau of Land Management et service américain des forêts

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions de conduite tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment lorsque vous êtes en tout-terrain. Ne pas prendre de risques inutiles en roulant dans des régions dangereuses.
- Ne pas tenir le volant de direction par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Un mauvais cahot peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur de la jante du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc., coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans avoir été nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie.
- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture de sécurité dès que le véhicule est en mouvement.
- En conduite tout-terrain ou sur terrain meuble, ne pas rouler trop vite, faire des sauts, virer serré, entrer en contact avec des obstacles, etc. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule ou provoquer son retournement, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau**

Prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter toute détérioration par l'eau du moteur ou d'autres organes.

- L'eau entrant dans le moteur par l'admission d'air lui cause des dommages sérieux.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée, et peut aussi éventuellement entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

■ **Lorsque vous traversez un cours d'eau**

Si vous devez rouler dans l'eau, par exemple pour franchir un gué, sondez d'abord la profondeur du cours d'eau et la stabilité de son lit. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ **Inspection après conduite tout-terrain**

- Le sable et la boue accumulés dans les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

5-1. Opérations de base
Types de système multimédia 314
Entune Audio 316
Commandes audio au volant 319
Prise USB/Prise AUX..... 320
5-2. Configuration
Menu de configuration 321
Paramètres généraux 322
Paramètres audio..... 324
Paramètres d'affichage 325
Paramètres vocaux 326
5-3. Utilisation du système audio
Opérations audio de base 327
Sélection de la source audio 328
Utilisation des écrans de liste 329
Paramètres de son..... 331
5-4. Utilisation de la radio
Utilisation de la radio..... 332
5-5. Lecture d'un CD audio et de disques MP3/WMA/AAC
Utilisation du lecteur de CD..... 334

Multimédia 5

5-6. Utilisation d'un appareil externe

Écoute d'un iPod 339

Écoute d'une clé USB 343

Utilisation de la prise AUX..... 347

5-7. Connexion Bluetooth®

Préparations pour l'utilisation du système de communications sans fil..... 348

Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois 353

Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois 354

Enregistrement d'un appareil Bluetooth®..... 355

Connexion d'un appareil Bluetooth®..... 357

Affichage des informations détaillées sur un appareil Bluetooth®..... 359

Paramètres détaillés du système Bluetooth® 360

5-8. Bluetooth® audio

Écoute en Bluetooth® audio 361

5-9. Téléphone Bluetooth®

Utilisation d'un téléphone Bluetooth®..... 362

Passer un appel 364

Réception d'un appel 367

Conversation au téléphone 368

Fonction Bluetooth® de message téléphonique 371

Utilisation des commandes au volant..... 375

Paramètres du téléphone Bluetooth®..... 376

Paramètres des contacts/ historique des appels..... 378

Que faire si... (Dépannage)..... 387

5-10. Utilisation du système de commande vocale

Système de commande vocale 391

5-11. Bluetooth®

Bluetooth®..... 395

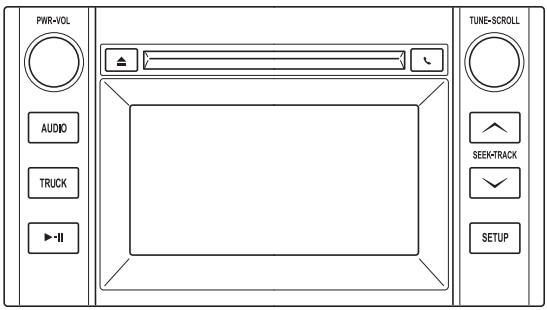
5-12. Antenne

Antenne..... 400

Types de système multimédia

▶ Entune Audio

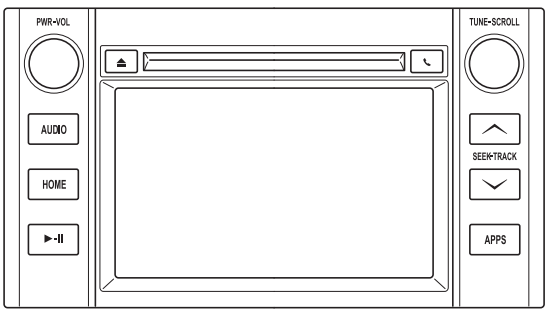
→P. 316



STO51AZ002

▶ Entune Audio Plus

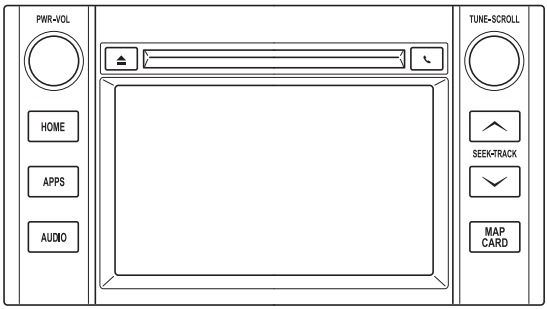
Reportez-vous au “SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.



STS51AZ002

▶ Entune Premium Audio

Reportez-vous au “SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

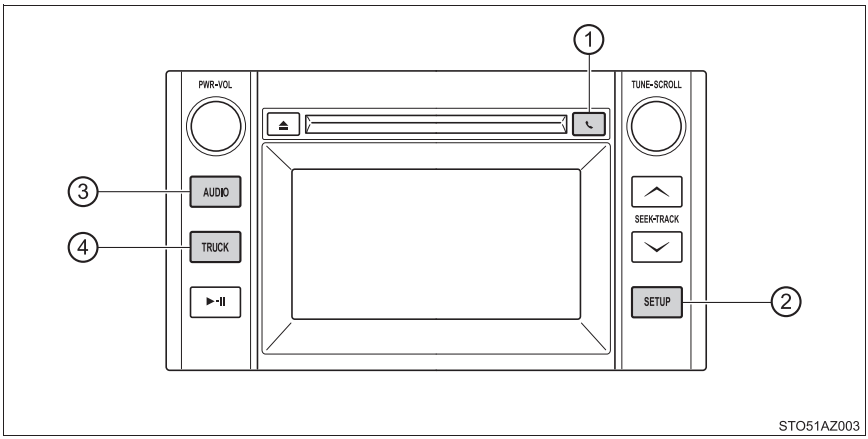


STS51AZ003

Entune Audio

Vous utilisez les boutons suivants pour lancer les différentes fonctions possibles, notamment l'écoute audio, l'utilisation du téléphone mains libres, la consultation des informations sur le véhicule et la modification de la configuration du système multimédia.

Boutons d'utilisation du système Multimédia



① bouton
Appuyez sur ce bouton pour accéder au système mains libres Bluetooth®. (→P. 362)

② Bouton "SETUP"
Appuyez sur ce bouton pour personnaliser la configuration des fonctions. (→P. 321)

③ Bouton "AUDIO"
Affiche l'écran "Sélectionner source audio" ou l'écran de commande audio. (→P. 328)

④ Bouton "TRUCK"
Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de consommation de carburant. (→P. 99)

Utilisation de l'écran tactile

En touchant l'écran avec le doigt, vous pouvez commander le système audio, le système mains libres, etc.

■ Défiler*

Touchez l'écran avec votre doigt, et déplacez l'écran jusqu'à la position souhaitée.

- Défilement des listes
- Utilisation de la barre de défilement dans les listes

■ Feuilleter*

Touchez l'écran avec votre doigt, puis déplacez-le rapidement comme si vous le feuilletiez.

- Défilement de la page de l'écran principal
- Retour à l'écran du menu à partir de l'écran de sous-menu (écran d'un niveau en dessous)

*: Les opérations ci-dessus peuvent ne pas être effectuées sur tous les écrans.

■ Lorsque vous utilisez l'écran tactile

- Si l'écran est froid, l'affichage peut être sombre ou le système peut sembler fonctionner un peu plus lentement que la normale.
- L'écran peut sembler sombre et difficile à voir quand on porte des lunettes de soleil. Changez votre angle de vision, réglez l'affichage à l'écran "Paramètres d'affichage" (→P. 325) ou retirez vos lunettes de soleil.

■ Utilisation de téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système Multimédia est en marche, il est possible qu'on entende des parasites dans les haut-parleurs du système.

AVERTISSEMENT

Produit laser

CE PRODUIT EST UN PRODUIT LASER DE CLASSE 1. LA MISE EN ŒUVRE DE COMMANDES, DE RÉGLAGES OU DE PROCÉDURES AUTRES QUE CEUX INDIQUÉS DANS LES PRÉSENTES RISQUE D'ENTRAÎNER UNE EXPOSITION À DES RAYONNEMENTS NOCIFS. NE PAS OUVRIR LES CAPOTS ET NE PAS RÉPARER PAR VOUS-MÊME. CONFIEZ TOUTE INTERVENTION À UN RÉPARATEUR QUALIFIÉ.

NOTE

Pour éviter tout dommage à l'écran tactile

- Pour éviter tout dommage à l'écran, touchez légèrement du bout du doigt les boutons affichés.
- N'utilisez pas d'objet quelconque autre que le doigt pour toucher l'écran.
- Nettoyez les traces de doigt avec un chiffon de nettoyage pour vitres. N'utilisez pas de produits chimiques pour nettoyer l'écran tactile, car ils pourraient l'endommager.

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne laissez pas le système Multimédia en marche plus que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

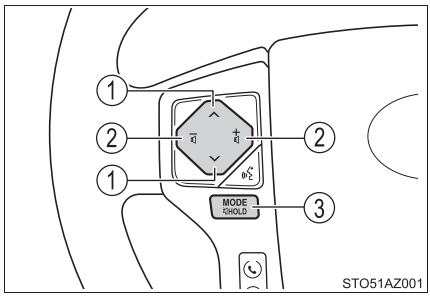
Pour éviter tout dommage au système Multimédia

Veillez à ne pas renverser de boissons ni d'autre liquide sur le système Multimédia.

Commandes audio au volant

Certaines fonctions audio sont pilotables via les commandes au volant.
L'utilisation peut être différente selon le type de système multimédia ou de système de navigation. Pour plus de détails, reportez-vous au manuel fourni avec le système multimédia ou le système de navigation.

Utilisation du système multimédia par les commandes au volant



① Mode radio:
- Appui: Sélection d'une station radio
- Appui long: Recherche haut/bas

Mode CD, disque MP3/WMA, Bluetooth®, iPod ou USB:
- Appui: Sélection d'une plage/d'un fichier/d'une chanson
- Appui long: Défilement rapide de la liste des plages/fichiers/chansons

② Bouton de volume
- Augmentation/diminution du volume
- Appui long: Augmentation/diminution du volume en continu

③ Bouton "MODE/HOLD"
- Sélection des sources audio
- Appuyez longuement sur ce bouton pour mettre au silence ou mettre en pause. Pour annuler la mise au silence ou en pause, appuyez longuement.

AVERTISSEMENT

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

Prise USB/Prise AUX

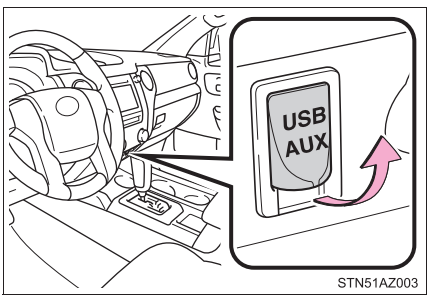
Branchez un iPod, une clé USB ou un lecteur audio portable à la prise USB/AUX comme indiqué ci-dessous. Sélectionnez “iPod”, “USB” ou “AUX” à l’écran “Sélectionner source audio” pour pouvoir utiliser l’appareil via le système multimédia.

Branchement avec la prise USB/AUX

■ iPod

Ouvrez le cache et branchez un iPod avec un câble pour iPod.

Mettez l’iPod en marche s’il ne l’est pas déjà.



■ Clé USB

Ouvrez le cache et branchez la clé USB.

Mettez la clé USB en marche si elle ne l’est pas déjà.

■ Lecteur audio portable

Ouvrez le cache et connectez le lecteur audio portable.

Mettez le lecteur audio portable en marche s’il ne l’est pas déjà.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la conduite

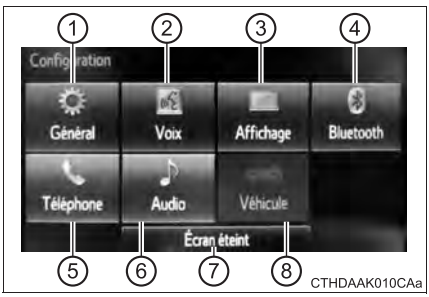
Ne branchez pas d’appareil et ne manipulez pas les commandes des appareils.

Menu de configuration

Vous pouvez configurer le système multimédia selon vos préférences personnelles.

Affichage de l'écran "Configuration"

Appuyez sur le bouton "SETUP" pour afficher l'écran "Configuration".



① Sélectionnez pour modifier les paramètres des bips de confirmation, l'animation des écrans, etc. (→P. 322)

② Sélectionnez pour configurer les paramètres vocaux. (→P. 326)

③ Sélectionnez pour modifier les paramètres de contraste et de luminosité de l'écran. (→P. 325)

④ Sélectionnez pour modifier les paramètres d'enregistrement, suppression, connexion et déconnexion des appareils Bluetooth®. (→P. 352, 357)

⑤ Sélectionnez pour modifier les paramètres de son du téléphone, de contact, etc. (→P. 376)

⑥ Sélectionnez modifier les paramètres de la radio et des supports externes. (→P. 324)

⑦ Sélectionnez pour éteindre l'écran.

⑧ Sélectionnez pour configurer la personnalisation du véhicule. (→P. 616)

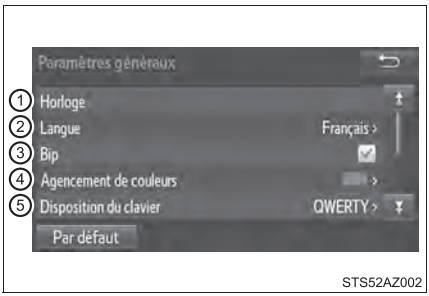
Paramètres généraux

Des paramètres sont prévus pour les bips de confirmation, l'animation des écrans, etc.

Écran des paramètres généraux

1 Appuyez sur le bouton "SETUP".

2 Sélectionnez "Général" sur l'écran "Configuration".



STS52AZ002

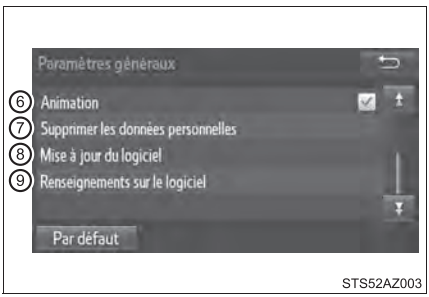
① Sélectionnez pour régler la montre. (→P. 323)

② Vous pouvez sélectionner "English", "Français" ou "Español".

③ Vous pouvez choisir d'activer/désactiver les bips sonores.

④ Sélectionnez pour changer la couleur d'écran.

⑤ Sélectionnez pour modifier la disposition du clavier.



STS52AZ003

⑥ Vous pouvez choisir d'activer/désactiver l'effet d'animation à l'écran.

⑦ Sélectionnez pour supprimer les données personnelles (→P. 323)

⑧ Sélectionnez pour mettre à jour les versions du programme. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

⑨ Sélectionnez pour afficher les informations sur le logiciel. Les informations relatives au logiciel tiers utilisé dans ce produit sont indiquées. (Cela comprend les instructions pour l'obtention d'un tel logiciel, le cas échéant.)

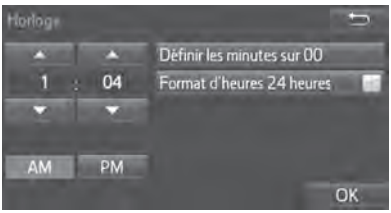
■ **Pour revenir aux paramètres par défaut**

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Réglage de la montre

1 Sélectionnez “Horloge” sur l’écran “Paramètres généraux”.

2 Réglez l’heure, puis sélectionnez “OK”.



STS52AZ004

Suppression des données personnelles

1 Sélectionnez “Supprimer les données personnelles” sur l’écran “Paramètres généraux”.

2 Sélectionnez “Supprimer”.

Vérifiez soigneusement à l’avance, car les données ne peuvent pas être récupérées une fois supprimées.

3 Un écran de confirmation s’affichera. Sélectionnez “Oui”.

Vous avez la possibilité de supprimer les données personnelles suivantes, ou de les modifier à leurs valeurs par défaut.

- Paramètres audio
- Paramètres du téléphone

Paramètres audio

Des paramètres sont prévus pour l'utilisation de la radio, l'affichage des jaquettes, etc.

Écran des paramètres audio

1 Appuyez sur le bouton "SETUP".

2 Sélectionnez "Audio" sur l'écran "Configuration".

① Sélectionnez le nombre de stations radio présélectionnées.

② Sélectionnez pour afficher la jaquette.

③ Sélectionnez "High", "Mid", "Low" ou "Off".



CTHDAAK012CA

À propos du contrôle automatique du volume (ASL)

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité du son en fonction de la vitesse du véhicule.

Paramètres d’affichage

Des paramètres sont prévus pour régler le contraste et la luminosité de l’écran.

Écran des paramètres d’affichage

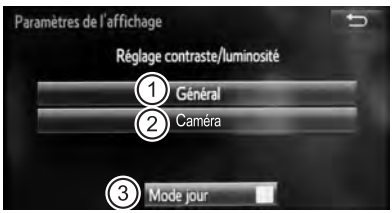
1 Appuyez sur le bouton “SETUP”.

2 Sélectionnez “Affichage” sur l’écran “Configuration”.

① Réglage de contraste/ luminosité de l’écran en général

② Réglage de contraste/ luminosité de l’écran de caméra

③ Changement en mode jour.



CTHDAAK013CAa

Réglage du contraste et de la luminosité de l’écran

1 Sélectionnez “Général” ou “Caméra” à l’écran “Paramètres de l’affichage”.

2 Réglez l’affichage comme vous le souhaitez en sélectionnant “+” ou “-”.

Mode jour

Quand les phares sont allumés, la luminosité de l’écran est réduite. Cependant, on peut régler l’écran en mode de jour en sélectionnant “Mode jour”.

L’écran reste en mode de jour quand les phares sont allumés jusqu’à ce qu’on sélectionne à nouveau “Mode jour”.

Paramètres vocaux

Vous utilisez cet écran pour configurer les paramètres du système de commande vocale.



CTHDAAK014CA

① Réglage du volume de la voix de synthèse.

② Configuration des invites de reconnaissance vocale sur “Élevé”, “Faible” ou “Arrêt”.

③ Configuration de l’apprentissage de la reconnaissance vocale.

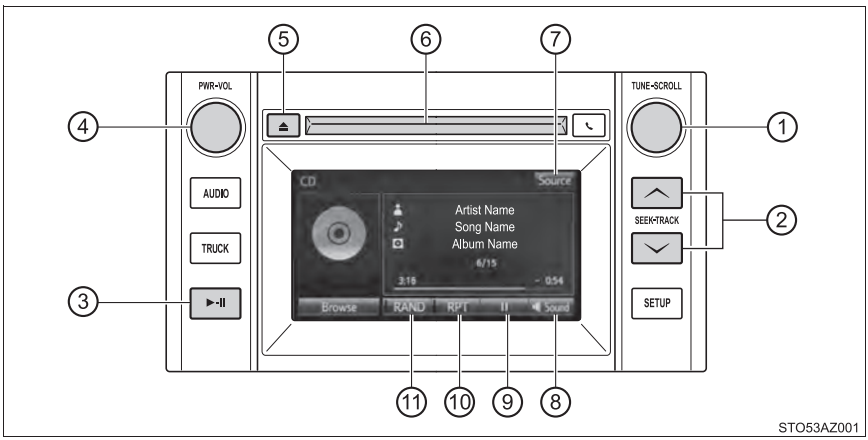
④ Activation/désactivation de l’interruption d’invite vocale.

⑤ Didacticiel de reconnaissance vocale

Opérations audio de base

Les opérations audio de base et les fonctions communes à chaque mode sont expliquées dans la présente section.

Utilisation du système Multimédia



① Tournez ce bouton pour sélectionner les bandes de fréquences des stations de radio, les pistes et les fichiers. Le bouton peut aussi être utilisé pour sélectionner les options de la liste affichée.

② Appuyez sur le bouton “∧” ou “∨” pour rechercher une station radio par exploration des fréquences en avant ou en arrière, ou pour accéder à la plage ou au fichier de votre choix.

③ Appuyez pour mettre la musique en pause ou reprendre la lecture.

④ Appuyez sur ce bouton pour allumer et éteindre le système Multimédia et tournez-le pour régler le volume sonore.

⑤ Appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque

⑥ Introduisez un disque dans le logement

⑦ L’écran “Seléctionner source audio” s’affiche (→P. 328)

⑧ Réglage du son (→P. 331)

⑨ Pause ou reprise de la lecture

⑩ Sélectionnez pour activer la répétition de lecture

⑪ Sélectionnez pour activer la lecture aléatoire

Sélection de la source audio

Dans cette section, vous trouverez des explications sur la façon de commuter les sources audio comme la radio et les CD.

Sélection de la source audio

1 Appuyez sur le bouton “AUDIO”.

2 Sélectionnez “Source” à l’écran de commande audio ou appuyez à nouveau sur le bouton “AUDIO”.

3 Sélectionnez la source audio souhaitée.



STS53AZ004

■ Acquisition de la source audio

1 Sélectionnez “Réorganiser”.

2 Sélectionnez la source audio de votre choix puis ◀◀ ou ▶▶ pour modifier l’ordre.

3 Sélectionnez “OK”.

Utilisation des écrans de liste

Quand un écran de type liste est affiché, utilisez les boutons appropriés pour faire défiler la liste.

Comment faire défiler la liste

: Sélectionnez pour aller à la page suivante ou précédente.

: Si s'affiche à la droite d'un titre, c'est que celui-ci est trop long pour pouvoir être affiché en intégralité. Sélectionnez ce bouton pour faire défiler le titre.



CTHDAAK026CA

Tournez le bouton "TUNE·SCROLL" pour déplacer le cadre de sélection afin de sélectionner dans la liste l'élément de votre choix, et appuyez sur le bouton "TUNE·SCROLL" pour lancer la lecture. La piste en cours de lecture est affichée en surbrillance.

Pour revenir à l'écran supérieur, sélectionnez "Lecture en cours" sur l'écran de liste.

Sélection, par avance et retour rapides, des pistes/fichiers/chansons

■ Sélection d'une piste/un fichier/une chanson

Appuyez sur le bouton "∧" ou "∨" de "SEEK·TRACK" ou tournez le bouton "TUNE·SCROLL" pour sélectionner le numéro de plage/fichier/chanson de votre choix.

Pour obtenir l'avance ou le retour rapide, appuyez longuement sur le bouton "∧" ou "∨" de "SEEK·TRACK".

■ Sélection d'une piste/un fichier/une chanson dans la liste des pistes/fichiers/chansons

1 Sélectionnez "Parcourir" ou la jaquette.

2 Sélectionnez la piste/le fichier/la chanson souhaité.



CTHDAAK026CA

En cas d'utilisation d'un disque MP3/WMA/AAC ou d'une clé USB, on peut sélectionner le dossier. Lorsque vous utilisez un appareil Bluetooth® ou un iPod, vous pouvez sélectionner l'album.

Selon l'appareil audio, on obtient l'affichage suivant.

Source audio	Nom dans la liste
CD audio	Piste
Disque MP3/WMA/AAC, USB	Dossier, fichier
Bluetooth®	Album, piste
iPod	Album, chanson

Paramètres de son

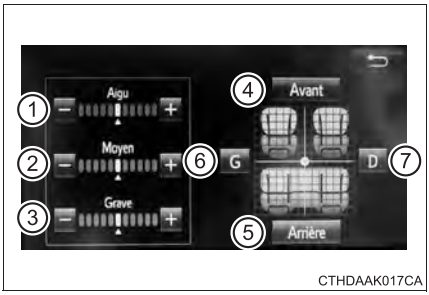
Sur l'écran "Paramètres du son", il est possible de modifier la qualité du son (Aigus/Moy./Graves) et la balance.

Tonalité et balance

Sélectionnez "Son" sur l'écran de commande audio afin de modifier les paramètres du son.

①②③ Sélectionnez "-" ou "+" pour régler les aigus, les fréquences moyennes ou les graves à un niveau compris entre -5 et 5.

④⑤ Sélectionnez "Avant" ou "Arrière" pour régler la balance audio avant/arrière.



CTHDAAK017CA

⑥⑦ Sélectionnez "G" ou "D" pour régler la balance audio gauche/droite.

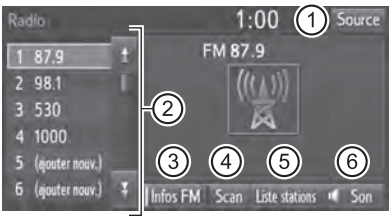
Le niveau de qualité sonore est ajusté individuellement

Les niveaux d'aigus, fréquences moyennes et basses peuvent être ajustés pour chaque mode audio séparément.

Utilisation de la radio

Sélectionnez “AM” ou “FM” sur l’écran “Sélectionner source audio” pour commencer à écouter la radio.

Écran de commande audio



STS54AZ002

① L’écran “Sélectionner source audio” s’affiche

② Stations préréglées

③ Sélectionnez pour afficher les messages RBDS sous forme de texte*

④ Exploration des stations reçues

⑤ Sélectionnez pour afficher une liste des stations pouvant être reçues

⑥ Réglage du son (→P. 331)

*: FM uniquement

Sélection d’une station

Syntonisez sur la station de votre choix par l’une des méthodes suivantes.

■ **Recherche automatique des stations**

Appuyez sur le bouton “∧” ou “∨” de “SEEK·TRACK”.

La radio recherche une station à la fréquence la plus proche dans l’ordre croissant ou décroissant et s’arrête quand elle en trouve une.

■ **Recherche manuelle des stations**

Tournez le bouton “TUNE·SCROLL”.

■ **Stations préréglées**

Sélectionnez la station présélectionnée de votre choix.

Préréglage des stations

1 Recherchez les stations souhaitées en tournant le bouton “TUNE·SCROLL” ou en appuyant sur le bouton “∧” ou “∨” de “SEEK·TRACK”.

2 Sélectionnez “(ajouter. nouv.)”

Pour remplacer la station présélectionnée par une autre, sélectionnez et appuyez longuement sur le bouton de la station préréglée.

3 Sélectionnez “Oui”.

4 Sélectionnez “OK” après avoir enregistré la nouvelle station préréglée.

Rafraîchissement de la liste des stations

Sélectionnez “Actualiser” sur l’écran “Liste de stations”.

Pour annuler le rafraîchissement, sélectionnez “Annuler actualisation”.

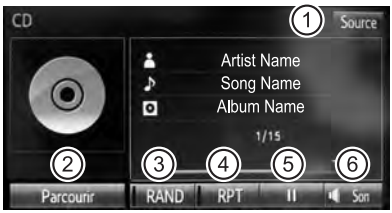
Sensibilité de réception

Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d’une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l’antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d’obstacles environnants (trains, autres émetteurs, etc.).

Utilisation du lecteur de CD

Insérez un disque ou sélectionnez "CD" sur l'écran "Sélectionner source audio" pour commencer à écouter un CD.

Écran de commande audio



CTHDAAK019CA

① L'écran "Sélectionner source audio" s'affiche

② CD audio:
Affichage de la liste des plages (→P. 330)

MP3/WMA/AAC
Affichage de la liste des dossiers (→P. 330)

③ Lecture aléatoire

④ Répétition de lecture

⑤ Pause
Sélectionnez ▶ pour reprendre la lecture

⑥ Réglage du son (→P. 331)

■ Affichage du titre et du nom d'artiste

Si le disque chargé est de type CD-TEXT, le titre du disque et la piste seront affichés.

■ Messages d'erreur

En cas d'affichage d'un message d'erreur, consultez le tableau suivant et prenez les mesures appropriées. Si le problème n'est pas résolu, conduisez le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Message	Cause	Procédures correctives
"Vérifiez le DISC"	• Le disque est sale ou endommagé. • Le disque est inséré à l'envers. • Le disque ne peut pas être lu par le lecteur.	• Nettoyez le disque. • Insérez le disque correctement. • Vérifiez que le disque peut être lu par le lecteur.
"Erreur DISC"	Il y a un mauvais fonctionnement dans le système.	Éjectez le disque.
"Aucun fichier musical trouvé."	Le disque ne comporte pas de données pouvant être lues.	Éjectez le disque.

■ **Disques compatibles**

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie peuvent ne pas être lus correctement.

■ **Fonctionnalité de protection du lecteur de CD**

Afin de protéger les composants internes, la lecture est automatiquement interrompue lorsqu'un problème est détecté.

■ **Si un disque est laissé trop longtemps à l'intérieur du lecteur de CD ou en position éjectée**

Le disque risque d'être endommagé et ne pas pouvoir être lu correctement.

■ **Nettoyeur à lentilles**

Ne pas utiliser de produits de nettoyage pour optiques. Vous pourriez ainsi causer des dommages au lecteur de CD.

■ **Fichiers MP3, WMA et AAC**

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10 ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce produit est protégé par certains droits de propriété intellectuelle détenus par Microsoft Corporation et des tiers. Toute utilisation ou distribution de cette technologie à l'extérieur de ce produit est formellement interdite en l'absence de licence concédée par Microsoft ou une filiale ou un tiers habilité par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

AAC est l'abréviation de Advanced Audio Coding et fait référence à une norme de technique de compression utilisée avec les fichiers MPEG2 et MPEG4.

La compatibilité des formats de fichiers et médias MP3, WMA et AAC est limitée.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatible avec VBR)
  MPEG1 LAYER3: 32-320 (kbits/s)
  MPEG2 LSF LAYER3: 8-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, stéréo combiné, et double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 7, 8, 9 (uniquement compatibles avec le standard Windows Media Audio)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1 et 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement en lecture stéréo)
  V. 7 et 8: CBR 48 à 192 (kbits/s)
  V. 9: CBR 48 à 320 (kbits/s)

● Compatibilité des fichiers AAC

- Normes compatibles
  MPEG4/AAC-LC
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  11,025/12/16/22,05/24/32/44,1/48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  16 à 320 (kbits/s)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3, WMA et AAC sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon que le CD-R ou CD-RW n'est pas finalisé, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
  CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Niveau 1, Niveau 2 (Romeo, Joliet)
  UDF (2.01 ou antérieur)

  Les fichiers MP3, WMA et AAC écrits dans un format autre que ceux indiqués ci-dessus pourraient être illisibles; les noms des fichiers et des dossiers pourraient également ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux (racine compris)
- Longueur maximum des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximum de dossiers: 192 (racine compris)
- Nombre maximum de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Seuls les fichiers portant l'extension .mp3, .wma ou .m4a sont reconnus et lus comme étant au format MP3/WMA/AAC.

● Disques multi-sessions

Le système Multimédia étant compatible avec les disques multi-sessions, il est possible de lire des disques contenant des fichiers MP3, WMA et AAC. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3, WMA et AAC

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1 et les balises ID3 v. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v.1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

Les fichiers AAC peuvent être enrichis de balises AAC, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture de fichier MP3, WMA et AAC

Lorsqu'un disque contenant des fichiers MP3, WMA ou AAC est inséré, le lecteur commence par vérifier tous les fichiers du disque. Une fois cette vérification terminée, la lecture du premier fichier MP3, WMA ou AAC débute. Pour que la vérification des fichiers se termine plus rapidement, nous conseillons de ne pas graver de fichiers autres que MP3, WMA ou AAC et de ne pas créer de dossiers inutiles.

Les disques contenant des données MP3, WMA ou AAC et d'autres formats musicaux ne peuvent pas être lus.

● Extensions

Si les extensions .mp3, .wma et .m4a sont utilisées pour des fichiers autres que MP3, WMA et AAC, ils peuvent être traités par erreur comme étant des fichiers MP3, WMA et AAC. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché un grand nombre de gratuiciels ou d'autres logiciels de codage de fichiers MP3, WMA et AAC; selon les paramètres d'encodage et le format de fichier utilisés, la qualité sonore pourrait être médiocre ou des parasites pourraient être présents au début de la lecture. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque des fichiers d'autres formats que MP3, WMA ou AAC ont été gravés sur un disque, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, toute lecture peut même être impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.
- Ce système est compatible en lecture avec les fichiers AAC encodés par iTunes.

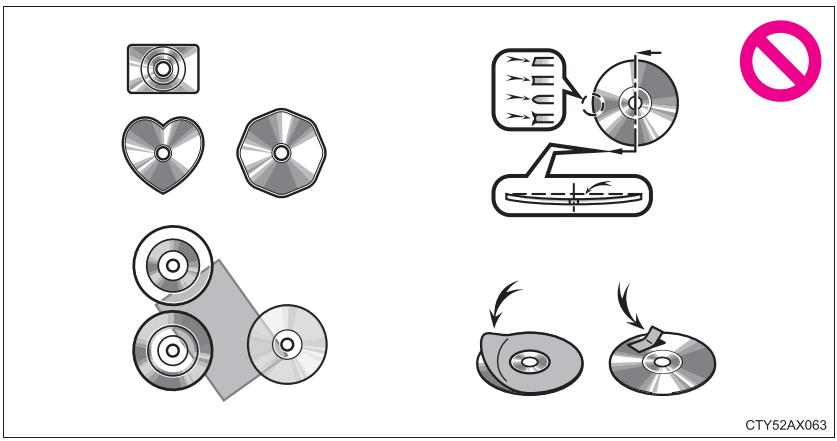
NOTE

Disques et adaptateurs incompatibles

Ne pas utiliser les types de CD suivants.

Par ailleurs, ne pas utiliser les adaptateurs pour CD de 3 in. (8 cm), les CD au format DualDisc ou les disques imprimables.

Dans le cas contraire, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.



- Disques dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm).
- Disques de mauvaise qualité ou déformés.
- Disques dont la zone gravée est transparente ou translucide.
- Des CD sur lesquels on a apposé du ruban, des autocollants ou des étiquettes CD-R, ou dont l'étiquette a été enlevée.

Précautions d'utilisation du lecteur

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager les disques ou le lecteur.

- N'introduisez rien d'autre que des disques dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur.
- Rangez les disques à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Ne tentez jamais de démonter une quelconque partie du lecteur.

Écoute d'un iPod

En branchant un iPod, vous pouvez écouter de la musique dans les haut-parleurs du véhicule.

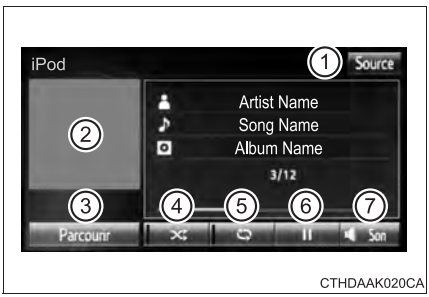
Sélectionnez "iPod" sur l'écran "Sélectionner source audio".

Lorsque l'iPod branché au système prend en charge la vidéo, le système est capable de restituer uniquement l'audio après sélection dans l'écran d'exploration.

Branchement d'un iPod

→P. 320

Écran de commande audio



CTHDAAK020CA

① L'écran "Sélectionner source audio" s'affiche

② Affiche la jaquette

③ Sélection du mode de lecture

④ Lecture aléatoire

⑤ Répétition de lecture

⑥ Pause
Sélectionnez ▶ pour reprendre la lecture

⑦ Réglage du son (→P. 331)

Sélection d'un mode de lecture

1 Sélectionnez "Parcourir" à l'écran "iPod".

2 Sélectionnez le mode de lecture souhaité en choisissant "Listes de lecture", "Artistes", "Albums", "Chansons", "Podcasts", "Audio books", "Genres", "Compositeurs" ou "Vidéos". Ensuite, sélectionnez une chanson pour lancer le mode de lecture choisi.

■ **À propos d'iPod**



- "Made for iPod" et "Made for iPhone" sont des labels garantissant que l'accessoire électronique a été conçu spécifiquement pour se connecter à l'iPod ou à l'iPhone, respectivement, et que son développeur certifie qu'il est conforme aux normes de performances d'Apple.
- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementaires. Merci de prendre en compte le fait que l'utilisation de cet accessoire avec un iPod ou un iPhone peut perturber les communications sans fil.
- iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano et iPod touch sont des marques commerciales d'Apple Inc. déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Lightning est une marque de commerce d'Apple Inc.

■ **Jaquette iPod**

- Selon le modèle d'iPod et les chansons qui y ont été chargées, la jaquette iPod peut être affichée.
- Vous avez le choix d'activer/désactiver cette fonction. (→P. 324)
- Il peut arriver que l'affichage de la jaquette iPod prenne du temps, et que l'iPod soit inutilisable pendant que cet affichage est en cours.
- Seules les jaquettes sauvegardées sur l'iPod au format JPEG sont affichables.

■ **Fonctions iPod**

- Si un iPod est branché et que vous faites passer le mode de la source audio à iPod, le iPod reprendra sa lecture au même point où il a été arrêté à sa dernière utilisation.
- Selon l'iPod connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Si une fonction est indisponible suite à un dysfonctionnement (et non pas une spécification du système), débrancher l'iPod et le rebrancher peut résoudre le problème.
- Quand il est connecté au système, l' iPod ne peut pas être utilisé avec ses propres commandes. Il est nécessaire d'utiliser à la place les commandes du système multimédia du véhicule.
- Quand la batterie de l'iPod est très déchargée, ce dernier peut ne pas fonctionner. Si c'est le cas, chargez l'iPod avant de l'utiliser.
- Modèles compatibles (→P. 342)

■ **Problèmes relatifs à un iPod**

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre iPod, débranchez votre iPod de la prise pour iPod du véhicule et réinitialisez-le. Pour savoir comment réinitialiser votre iPod, consultez le manuel du propriétaire de votre iPod.

■ **Messages d'erreur**

Message	Cause/procédures correctives
"Erreur de connexion. Consultez le Manuel du propriétaire pour voir comment connecter l'iPod."	Ceci indique un problème du iPod ou de sa connexion.
"Aucune chanson n'est disponible en lecture. Veuillez charger votre iPod avec des fichiers compatibles."	Ceci indique qu'il n'y a aucune donnée musicale dans le iPod.
"Vérifiez la version du micrologiciel de l'iPod."	Cela indique que la version logicielle n'est pas compatible. Vérifiez les modèles compatibles. (→P. 342)
"Échec d'autorisation de l'iPod."	Cela indique que le système d'affichage Multimédia n'a pas autorisé l'iPod. Vérifiez votre iPod.

■ **Modèles compatibles**

Les appareils iPod®, iPod nano®, iPod classic®, iPod touch® et iPhone® suivants peuvent être utilisés avec ce système.

● Compatible avec

- iPod touch (5e génération)
- iPod touch (4e génération)
- iPod touch (3e génération)
- iPod touch (2e génération)
- iPod touch (1ère génération)
- iPod classic
- iPod avec vidéo
- iPod nano (7e génération)
- iPod nano (6e génération)
- iPod nano (5e génération)
- iPod nano (4e génération)
- iPod nano (3e génération)
- iPhone 6 Plus
- iPhone 6
- iPhone 5s
- iPhone 5c
- iPhone 5
- iPhone 4S
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles soient incompatibles avec ce système.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pendant la conduite**

Ne pas brancher d'iPod ni en manipuler les commandes.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager votre iPod et ses bornes**

● Ne pas laisser l'iPod dans le véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'iPod risque d'en souffrir.

● N'appuyez pas sur l'iPod et ne lui appliquez pas de pression inutile quand il est connecté.

● N'insérez pas d'objets dans la prise.

Écoute d'une clé USB

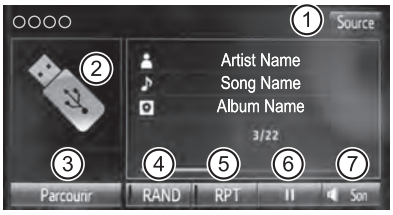
En branchant une clé USB, vous pouvez écouter de la musique dans les haut-parleurs du véhicule.

Sélectionnez "USB" sur l'écran "Sélectionner source audio".

Branchement d'une clé USB

→P. 320

Écran de commande audio



CTNAVBD021CA

① L'écran "Sélectionner source audio" s'affiche
② Affiche la jaquette
③ Affichage de la liste des dossiers (→P. 330)
④ Lecture aléatoire
⑤ Répétition de lecture
⑥ Pause
Sélectionnez ▶ pour reprendre la lecture
⑦ Réglage du son (→P. 331)

Fonctions d'une clé USB

- Selon le modèle de clé USB connecté au système, il se peut que la clé ne puisse pas être utilisée et que certaines fonctions ne soient pas disponibles. Si la clé ne peut pas être utilisée ou si une fonction est indisponible suite à un dysfonctionnement (et non pas une spécification du système), débrancher la clé et la rebrancher peut résoudre le problème.
- Si la clé USB ne commence toujours pas à fonctionner après avoir été débranchée et rebranchée, formater la mémoire.

Message d'erreurs de clé USB

Message	Cause/procédures correctives
"Erreur de connexion. Consultez le Manuel du propriétaire pour voir comment connecter l'USB."	Ceci indique un problème au niveau de la clé USB ou de sa connexion.
"Aucun fichier n'est disponible en lecture. Veuillez charger votre clé USB avec des fichiers compatibles."	Ceci indique que la clé USB ne contient aucun fichier MP3/WMA/AAC.

■ **Clé USB**

● Appareils compatibles

Clé USB pouvant être utilisée pour lire les fichiers MP3, WMA et AAC.

● Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser le format suivant:

- Formats de communication USB: USB2.0 HS (480 Mbits/s) et FS (12 Mbits/s)
- Format de système de fichiers: FAT16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de stockage de masse
  Les fichiers MP3, WMA et AAC gravés à un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être lus correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers dans l'appareil: 3000 (racine compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 9999
- Nombre maximum de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3, WMA et AAC

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.
Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10 ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft. Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

AAC est l'abréviation de Advanced Audio Coding et fait référence à une norme de technique de compression utilisée avec les fichiers MPEG2 et MPEG4.

La compatibilité des formats de fichiers et médias MP3, WMA et AAC est limitée.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 AUDIO LAYER3, MPEG2 AUDIO LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 AUDIO LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 AUDIO LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
  MPEG1 AUDIO LAYER3: 32-320 (kbits/s)
  MPEG2 AUDIO LAYER3: 8-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, stéréo combiné, et double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  HIGH PROFILE 48-320 (kbits/s, VBR)

● Compatibilité des fichiers AAC
  • Normes compatibles
    MPEG4/AAC-LC
  • Fréquences d'échantillonnage compatibles
    11,025/12/16/22,05/24/32/44,1/48 (kHz)
  • Débits binaires compatibles
    16 à 320 (kbits/s)
  • Modes de reproduction compatibles: 1 ch et 2 ch

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA/AAC et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3, WMA et AAC

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1 et les balises ID3 v. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v.1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

Les fichiers AAC peuvent être enrichis de balises AAC, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture de fichier MP3, WMA et AAC
  • Lorsque vous branchez un appareil contenant des fichiers MP3, WMA et AAC, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont contrôlés. Une fois cette vérification terminée, la lecture du premier fichier MP3, WMA ou AAC débute. Pour que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, nous conseillons de ne pas inclure de fichiers autres que MP3, WMA ou AAC et de ne pas créer de dossiers inutiles.
  • Si un périphérique USB est branché et que vous faites passer le mode de la source audio à clé USB, le périphérique USB débutera sa lecture au premier fichier du premier dossier. Si le même lecteur USB est débranché puis rebranché (et à condition que son contenu n'ait pas été changé), il reprend la lecture là où vous l'aviez laissée lors de sa dernière utilisation.

● Extensions

Si les extensions .mp3, .wma et .m4a sont utilisées pour des fichiers autres que MP3, WMA et AAC, ils seront sautés (non lus).

● Lecture
  • Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
  • Il existe sur le marché un grand nombre de gratuiciels ou d'autres logiciels de codage de fichiers MP3, WMA et AAC; selon les paramètres d'encodage et le format de fichier utilisés, la qualité sonore pourrait être médiocre ou des parasites pourraient être présents au début de la lecture. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
  • Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

AVERTISSEMENT

Pendant la conduite

Ne branchez pas d'appareil USB et ne manipulez pas les commandes des appareils.

NOTE

Pour éviter d'endommager votre clé USB et ses bornes

- Ne laissez pas une clé USB dans le véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, la clé USB risque d'en souffrir.
- N'appuyez pas sur la clé USB et ne lui appliquez pas de pression inutile quand elle est connectée.
- N'insérez pas d'objets dans la prise.

Utilisation de la prise AUX

Pour utiliser la prise AUX, connectez un lecteur portable, puis sélectionnez “AUX” sur l’écran “Sélectionner source audio”.

Branchement d’un lecteur audio audio

→P. 320

Utilisation d’un lecteur audio portable connecté au système Multimédia

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Tous les autres réglages doivent être faits sur le lecteur audio portable.

Lorsque vous utilisez un lecteur audio portable branché à la prise d’alimentation

Le risque existe que la lecture soit perturbée par du bruit parasite. Utilisez l’alimentation électrique du lecteur audio portable.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant la conduite

Ne branchez pas d’appareil audio portable et n’utilisez pas les commandes de l’appareil.

Préparations pour l'utilisation du système de communications sans fil

Le système de communication sans fil Bluetooth® offre les fonctions suivantes:

- **On peut utiliser et écouter un lecteur audio portable par l'intermédiaire du système multimédia**
- **On peut effectuer des appels téléphoniques mains libres par l'intermédiaire d'un téléphone mobile**

Pour utiliser le système de communication sans fil, enregistrez et connectez un appareil Bluetooth® en exécutant les procédures suivantes.

À propos de la norme Bluetooth®

La marque et les logos Bluetooth® sont des marques de commerce déposées appartenant à Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ces marques par Panasonic Corporation est faite sous licence. Les autres marques de commerce et noms commerciaux sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.



■ **Certification**

▶ For vehicles sold in Canada

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:

This radio transmitter (identify the device by certification number, or model number if Category II) has been approved by Industry Canada to operate with the antenna types listed below with the maximum permissible gain and required antenna impedance for each antenna type indicated. Antenna types not included in this list, having a gain greater than the maximum gain indicated for that type, are strictly prohibited for use with this device.

Le présent émetteur radio (identifier le dispositif par son numéro de certification ou son numéro de modèle s'il fait partie du matériel de catégorie II) a été approuvé par Industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne énumérés ci-dessous et ayant un gain admissible maximal et l'impédance requise pour chaque type d'antenne. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, ou dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE:

Le présent émetteur radio (identifier le dispositif par son numéro de certification ou son numéro de modèle s'il fait partie du matériel de catégorie I) a été approuvé par Industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne énumérés ci-dessous et ayant un gain admissible maximal et l'impédance requise pour chaque type d'antenne. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, ou dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.

Connectez-vous sur http://www.ptc.panasonic.eu/, tapez dans le champ de recherche par mot-clé le numéro de modèle indiqué ci-dessous, et vous pouvez télécharger la “DÉCLARATION de CONFORMITÉ” (DC) dans sa version la plus récente.

CE

Par la présente Panasonic déclare que l'appareil YEAP01D104 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.

Organigramme d'enregistrement/connexion d'appareil

1. Enregistrez l'appareil Bluetooth® à utiliser avec le système multimédia (→P. 353, 354, 355)

2. Branchez l'appareil Bluetooth® à utiliser (→P. 357)

À utiliser comme système audio	À utiliser comme téléphone mains libres
3. Lancez la connexion Bluetooth® (→P. 357)	3. Lancez la connexion Bluetooth® (→P. 357)
4. Vérifiez l'état de la connexion (→P. 361)	4. Vérifiez l'état de la connexion (→P. 363)
5. Utilisez le système audio Bluetooth® (→P. 361)	5. Utilisez le téléphone Bluetooth® (→P. 362)

Enregistrement et connexion depuis l'écran "Configuration du Bluetooth"

Pour afficher l'écran illustré ci-dessous, appuyez sur le bouton "SETUP" et sélectionnez "Bluetooth" à l'écran "Configuration".



CTHDAAK115US

① Sélectionnez pour connecter l'appareil à utiliser avec le système multimédia. (→P. 357)

② Sélectionnez pour enregistrer un appareil Bluetooth® à utiliser avec le système multimédia. (→P. 355)

③ Sélectionnez pour configurer les paramètres détaillés du système Bluetooth®. (→P. 360)

④ Sélectionnez pour supprimer des appareils enregistrés. (→P. 356)

Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois

Pour utiliser le système audio Bluetooth®, il est nécessaire d'enregistrer un lecteur audio avec le système.

Une fois le lecteur enregistré, il est possible d'utiliser le système audio Bluetooth®.

Cette opération ne peut pas être exécutée pendant que vous conduisez.

Pour plus de détails sur l'enregistrement d'un appareil Bluetooth® (→P. 355)

1 Activez le paramètre de connexion Bluetooth® de votre lecteur audio.

Cette fonction n'est pas disponible quand le paramètre de connexion Bluetooth® de votre lecteur audio est désactivé.

2 Appuyez sur le bouton "AUDIO".

3 Sélectionnez " Audio" à l'écran "Sélectionner source audio".

4 Suivez les explications décrites à "Comment enregistrer un appareil Bluetooth®" à partir de l'étape 2. (→P. 355)

Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois

Pour utiliser le système mains libres, il est nécessaire d'enregistrer un téléphone Bluetooth® avec le système.

Une fois le téléphone enregistré, il est possible d'utiliser le système mains libres.

Pour plus de détails sur l'enregistrement d'un appareil Bluetooth® (→P. 355)

1 Activez le paramètre de connexion Bluetooth® de votre téléphone mobile.

2 Appuyez sur le bouton .

3 Sélectionnez "Yes" pour enregistrer un téléphone.

4 Suivez les explications décrites à "Comment enregistrer un appareil Bluetooth®" à partir de l'étape 3. (→P. 355)

Enregistrement d'un appareil Bluetooth®

Il est possible d'enregistrer simultanément des téléphones mains libres (HFP) et des lecteurs audio portables (AVP) compatibles Bluetooth®. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 appareils Bluetooth®.

Comment enregistrer un appareil Bluetooth®

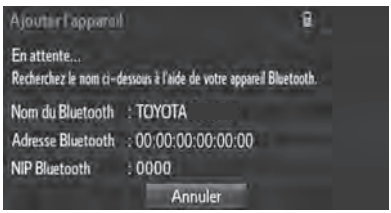
1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth". (→P. 352)

2 Sélectionnez "Ajouter".

3 Quand cet écran est affiché, recherchez sur l'écran de votre appareil Bluetooth® le nom de l'appareil affiché sur cet écran.

Pour plus de détails sur l'utilisation de l'appareil Bluetooth®, consultez le manuel avec lequel il est livré.

Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez "Annuler".



STS57AH002

4 Enregistrez l'appareil Bluetooth® avec votre appareil Bluetooth®.

Un code PIN n'est pas nécessaire pour les appareils Bluetooth® compatibles SSP (Secure Simple Pairing). En fonction du type d'appareil Bluetooth® à connecter, un message confirmant l'enregistrement peut être affiché sur l'écran de l'appareil Bluetooth®. Suivez les instructions et opérez l'appareil Bluetooth® en fonction du message de confirmation.

5 Vérifiez que cet écran s'affiche lorsque l'enregistrement est terminé.



CTHDAAK050CA

6 Sélectionnez “OK” quand l’état de connexion change de “Connexion...” à “Connecté”.

Si un message d’erreur est affiché, suivez les instructions à l’écran pour faire une nouvelle tentative.

Il est possible d’effectuer l’enregistrement depuis d’autres écrans que l’écran “Configuration du Bluetooth”.

■ **Lorsque vous enregistrez depuis l’écran “Audio Bluetooth”**

1 Affichez l’écran “Audio Bluetooth”. (→P. 361)

2 Sélectionnez “Sélectionner appareil”.

3 Suivez les explications décrites à “Comment enregistrer un appareil Bluetooth®” à partir de l’étape 2. (→P. 355)

Suppression d’un appareil Bluetooth®

1 Affichez l’écran “Configuration du Bluetooth”. (→P. 352)

2 Sélectionnez “Supprimer”.

3 Sélectionnez l’appareil souhaité.

4 Un message de confirmation s’affiche; sélectionnez “Oui” pour supprimer l’appareil.

5 Vérifiez qu’un écran de confirmation est affiché une fois l’opération terminée.

Connexion d'un appareil Bluetooth®

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 appareils Bluetooth® (téléphones [HFP] et lecteurs audio [AVP]).

Si plus d'un seul appareil Bluetooth® a été enregistré, sélectionnez celui auquel se connecter.

1 Appuyez sur le bouton "SETUP".

2 Sélectionnez "Bluetooth" à l'écran "Configuration".

3 Sélectionnez l'appareil à connecter.

Les icônes des profils pris en charge seront affichées.

① Téléphone

② Lecteur audio



CTHDAAK116US

Les icônes des profils pris en charge pour les appareils connectés s'éclaireront.

Les icônes en veilleuse peuvent être sélectionnées pour se connecter directement à la fonction.

Connexion automatique

Pour activer le mode de connexion automatique, activez l'option "Alimentation Bluetooth". (→P. 360)

Quand vous enregistrez un téléphone, la connexion automatique est activée. Configurez toujours le système dans ce mode et laissez le téléphone Bluetooth® dans un endroit où une connexion peut être établie.

Quand on tourne le contacteur de démarrage en position "ACC" ou "ON", le système recherche un téléphone mobile enregistré se trouvant à proximité.

Ensuite, le système se connecte automatiquement aux derniers téléphones connectés dans le passé. Les résultats de la connexion sont ensuite affichés.

Connexion manuelle

Si la connexion automatique a échoué ou si l'option "Alimentation Bluetooth" est inactive, vous devez connecter manuellement l'appareil Bluetooth®.

Suivez les explications décrites à "Connexion d'un appareil Bluetooth®" à partir de l'étape 1. (→P. 357)

Connexion d'un lecteur audio Bluetooth®

▶ Enregistrement d'un appareil supplémentaire

1 Sélectionnez "Sélectionner appareil" à l'écran "Audio Bluetooth".

2 Pour plus de renseignements: →P. 355

▶ Sélection d'un appareil enregistré

1 Sélectionnez "Sélectionner appareil" à l'écran "Audio Bluetooth".

2 Pour plus de renseignements: →P. 357

■ Reconnexion d'un téléphone Bluetooth®

Si le système ne peut pas se connecter à cause d'un signal trop faible, le contacteur de démarrage étant en position "ACC" ou "ON", le système essaiera automatiquement de se reconnecter.

Si vous éteignez et rallumez un téléphone Bluetooth® alors que le système était en train d'établir la connexion Bluetooth® avec lui, il essaye de se reconnecter.

Affichage des informations détaillées sur un appareil Bluetooth®

Vous pouvez vérifier et modifier les détails d'un appareil enregistré.

État d'enregistrement d'un appareil Bluetooth®

1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth". (→P. 352)

2 Sélectionnez l'appareil.

3 Sélectionnez "Infos sur l'appareil".

4 L'écran suivant s'affiche:

① Nom de l'appareil

② Changement de la méthode de connexion (→P. 359)

③ Adresse Bluetooth®

④ Affichage de votre numéro de téléphone

Le numéro peut ne pas s'afficher selon le modèle de téléphone.

⑤ Profil de compatibilité de l'appareil

⑥ Restauration des paramètres par défaut



Changement de méthode de connexion

1 Sélectionnez "Connecter un lecteur audio de".

2 Sélectionnez "Véhicule" ou "Appareil".

"Véhicule": Pour connecter le système Multimédia au lecteur audio portable.

"Appareil": Pour connecter le lecteur audio portable au système multimédia.

Paramètres détaillés du système Bluetooth®

Vous pouvez vérifier et modifier les paramètres détaillés Bluetooth.®

Comment vérifier et modifier les paramètres Bluetooth® détaillés

1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth". (→P. 352)

2 Sélectionnez "Paramètres système".

3 L'écran suivant s'affiche:



① Marche/arrêt Bluetooth®

Vous avez le choix d'activer/désactiver la fonction Bluetooth®

② Nom Bluetooth®

③ Changement du code PIN (→P. 360)

④ Adresse Bluetooth®

⑤ Affichage de l'état du téléphone

Vous pouvez paramétrer le système pour qu'il affiche la confirmation de l'état quand on connecte un téléphone

⑥ Affichage de l'état du lecteur audio

Vous pouvez paramétrer le système pour qu'il affiche la confirmation de l'état quand on connecte un lecteur audio

⑦ Profil de compatibilité du système

⑧ Restauration des paramètres par défaut

Modification du code PIN Bluetooth®

Vous pouvez changer le code PIN utilisé pour enregistrer vos appareils Bluetooth® dans le système.

1 Sélectionnez "NIP du Bluetooth".

2 Entrez un code PIN et sélectionnez "OK".

Écoute en Bluetooth® audio

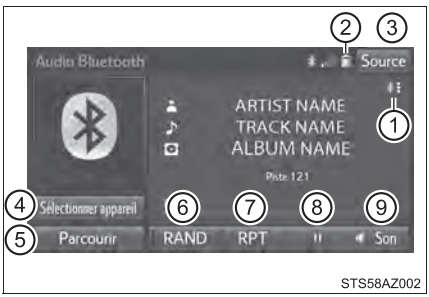
Le système audio Bluetooth® permet à l'utilisateur de profiter de la musique lue sur un lecteur portable, depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Sélectionnez "Audio" à l'écran "Sélectionner source audio".

Lorsque vous n'arrivez pas à connecter un appareil Bluetooth®, vérifiez l'état de la connexion à l'écran "Audio Bluetooth". Si l'appareil n'est pas connecté, vous devez enregistrer ou reconnecter l'appareil. (→P. 352, 357)

Écran de commande audio

Il peut arriver que certains titres et certaines commandes ne soient pas affichés, selon le type de lecteur audio portable utilisé.



STS58AZ002

① État de connexion
② Charge de la batterie
③ L'écran "Sélectionner source audio" s'affiche
④ Sélection d'un appareil Bluetooth®
⑤ Sélectionnez pour afficher l'écran de sélection des modes de lecture
⑥ Lecture aléatoire
⑦ Répétition de lecture
⑧ Pause
Sélectionnez ▶ pour reprendre la lecture
⑨ Réglage du son (→P. 331)

Témoins indicateurs	Conditions
État de connexion	Bonne ⟷ Pas de connexion
Charge de la batterie	Niveau maxi. ⟷ Vide

Utilisation d'un téléphone Bluetooth®

Le système mains libres est destiné à permettre l'utilisation de votre téléphone mobile sans le garder en main.

Ce système prend en charge la norme Bluetooth®. Bluetooth® est un système de données sans fil qui permet à un téléphone mobile de se connecter sans fil au système mains libres pour passer et recevoir des appels.

Avant de passer un appel téléphonique, vérifiez l'état de connexion, la charge de la batterie, la zone d'appel et l'intensité du signal.
(→P. 363)

Si vous n'arrivez pas à connecter un appareil Bluetooth®, vérifiez l'état de la connexion à l'écran du téléphone. Si l'appareil n'est pas connecté, vous devez enregistrer ou reconnecter l'appareil.
(→P. 352, 357)

Écran du téléphone

Pour afficher l'écran illustré ci-dessous, appuyez sur le bouton ☎ au volant ou sur le bouton 📞.

Il existe plusieurs fonctions permettant d'intervenir sur chaque écran affiché en sélectionnant les 4 onglets.

① Nom de l'appareil
② État de connexion Bluetooth®



■ **Micro**

Le microphone intégré au véhicule est situé près du plafond, dans la partie avant, et est utilisé pour parler au téléphone.

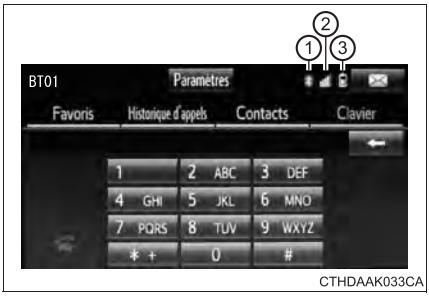
Vous pouvez entendre la personne à qui vous parlez dans les haut-parleurs avant.

Pour pouvoir utiliser le système mains libres, vous devez enregistrer votre téléphone Bluetooth® dans le système. (→P. 355)

Indication d'état

Vous pouvez vérifier les témoins d'intensité du signal et de charge de la batterie sur n'importe quel écran.

① État de connexion
② Intensité du signal
③ Charge de la batterie



CTHDAAK033CA

Témoins indicateurs	Conditions
État de connexion	Bonne ⟷ Médiocre ⟷ Pas de connexion
Charge de la batterie	Niveau maxi. ⟷ Vide
Zone d'appel	"Rm": Zone d'itinérance
Intensité du signal	Excellente ⟷ Médiocre

Passer un appel

Une fois qu'un téléphone Bluetooth® est enregistré, vous pouvez passer un appel en utilisant la procédure suivante:

Appel d'un numéro

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l'onglet "Clavier" et entrez un numéro de téléphone.

Pour supprimer le numéro de téléphone entré, sélectionnez ⬅.
Pour le premier chiffre, vous pouvez entrer "+" en touchant "*" quelques instants.

3 Appuyez sur le bouton 📞 au volant ou sélectionnez 📞.

Composition depuis le répertoire

Vous pouvez composer un numéro à partir des données de contact importées de votre téléphone mobile. Le système possède un contact pour chaque numéro de téléphone. Jusqu'à 2500 contacts peuvent être enregistrés dans chaque téléphone. (→P. 364)

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l'onglet "Contacts".

3 Choisissez le contact à appeler dans la liste.

4 Choisissez le numéro puis appuyez sur le bouton 📞 au volant ou sélectionnez 📞.

Quand le contact est vide

Vous pouvez transférer au système les numéros de votre téléphone Bluetooth®.
Les méthodes d'utilisation diffèrent selon qu'il s'agit d'un téléphone PBAP (Phone Book Access Profile) compatible et PBAP incompatible Bluetooth®. Si votre téléphone ne prend pas en charge le service PBAP ou OPP (profil "poussée d'objet"), vous ne pouvez pas transférer vos contacts.

■ Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP

▶ Quand l'option "Automatic Transfer" est active (→P. 378)

1 Vérifiez qu'un écran de confirmation est affiché une fois l'opération terminée.

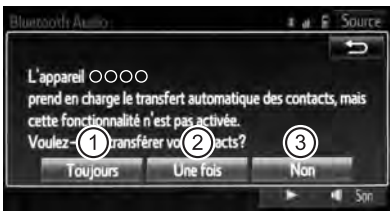
Transférez au système les données de contact depuis le téléphone Bluetooth®.

▶ Quand l'option "Automatic Transfer" est inactive

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez la fonction souhaitée.

① Sélectionnez pour transférer de nouveaux contacts depuis un téléphone mobile, sélectionnez "Toujours" puis activez l'option "Transfert auto des contacts/de l'historique".



CTHDAAK052CAa

② Sélectionnez de transférer une fois seulement tous les contacts depuis un téléphone mobile connecté.

③ Sélectionnez l'annulation du transfert.

3 Vérifiez qu'un écran de confirmation est affiché une fois l'opération terminée.

■ **Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles PBAP, mais compatibles OPP**

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez la fonction souhaitée.

① Sélectionnez pour transférer les contacts depuis le téléphone mobile connecté.

② Sélectionnez pour ajouter manuellement un nouveau contact.

③ Sélectionnez pour annuler le transfert.



STS59AH007

▶ Quand vous sélectionnez "Transférer"

3 Suivez les explications décrites à "Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles PBAP mais compatibles OPP" à partir de l'étape 2. (→P. 379)

▶ Quand vous sélectionnez "Ajouter"

3 Suivez les explications décrites à "Enregistrement d'un nouveau contact dans le répertoire" à partir de l'étape 2. (→P. 380)

Appel à partir de la liste des favoris

Vous pouvez passer un appel en utilisant les numéros enregistrés dans le contact.

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l'onglet "Favoris".

3 Sélectionnez le numéro que vous voulez appeler.

Composition depuis l'historique des appels

Vous pouvez passer un appel depuis l'historique des appels, qui offre les 3 options suivantes.

: les appels manqués

: les appels reçus

: les appels passés

1 Affichez l'écran haut de téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l'onglet "Historique d'appels".

3 Sélectionnez ou l'entrée de votre choix dans la liste.

▶ Quand vous sélectionnez

4 Vérifiez que l'écran "Appeler" est affiché.

▶ Quand le contact souhaité est sélectionné

4 Sélectionnez le numéro souhaité.

5 Vérifiez que l'écran "Appeler" est affiché.

■ Liste historique des appels

- Si vous passez ou recevez un appel vers ou depuis un numéro enregistré dans le répertoire, le nom est affiché dans l'historique des appels.
- Si vous passez plusieurs appels au même numéro, seul le dernier appel est affiché dans l'historique des appels.

■ Appels internationaux

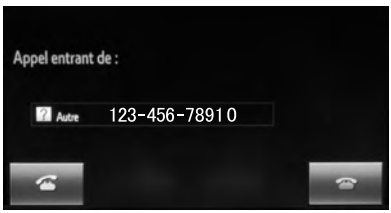
Il est possible que vous ne puissiez pas passer d'appels internationaux, en fonction du téléphone mobile utilisé.

Réception d'un appel

Lorsque vous recevez un appel, l'écran suivant s'affiche, accompagné d'un signal sonore.

Pour répondre au téléphone

Appuyez sur le bouton au volant ou sélectionnez .



CTHDAAK036CA

Pour refuser un appel

Appuyez sur le bouton au volant ou sélectionnez .

Pour régler le volume de l'appel entrant

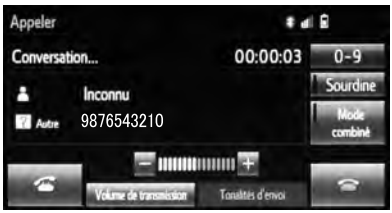
Tournez le bouton "PWR·VOL".

Appels internationaux

Il est possible que les appels internationaux reçus ne s'affichent pas correctement en fonction du téléphone mobile utilisé.

Conversation au téléphone

L'écran suivant est affiché pendant l'utilisation du téléphone.



CTHDAAK037CA

Pour régler le volume de l'appel

Sélectionnez "-" ou "+". Vous pouvez aussi régler le volume avec le bouton de volume.

Pour empêcher le correspondant d'entendre votre voix

Sélectionnez "Sourdine".

Entrée de tonalités

Quand vous utilisez des services téléphoniques comme un service de répondeur ou une banque, vous pouvez enregistrer des numéros de téléphone et des codes dans le contact.

1 Sélectionnez "0-9".

2 Entrez le numéro.

■ Lettres muettes

Le bouton "Tonalités d'envoi" s'affiche quand un signal continu à fréquences vocales comportant la lettre muette "w" est enregistré dans la liste des contacts.

1 Sélectionnez "Tonalités d'envoi".

■ **Lettres muettes**

- Un signal continu à fréquences vocales est une suite de caractères composée de plusieurs chiffres et des caractères “p” ou “w”. (p. ex. 056133w0123p#1∗)
- Lorsqu’un numéro comporte la lettre muette “p” marquant une pause, les fréquences vocales lui faisant suite jusqu’à la pause suivante sont automatiquement envoyées après un délai de 2 secondes. Lorsqu’un numéro comporte la lettre muette “w” marquant une pause, les fréquences vocales lui faisant suite jusqu’à la pause suivante sont automatiquement envoyées après une action de l’utilisateur.
- On peut utiliser les lettres muettes lorsqu’on souhaite consulter un service téléphonique automatisé, tel qu’un répondeur ou un serveur vocal bancaire par exemple. On peut ainsi enregistrer dans la liste des contacts un numéro de téléphone comportant des signaux continus à fréquences vocales.
- Pendant l’appel, vous pouvez agir par commande vocale sur les fréquences vocales faisant suite à une lettre muette “w” de pause.

Pour transférer un appel

Sélectionnez “Mode combiné” pour passer d’un appel mains libres à un appel téléphonique mobile.
Sélectionnez “Mode combiné” pour passer définitivement l’appel du téléphone mobile au système mains libres.

Réglage du volume de transmission

1 Sélectionnez “Volume de transmission”.

2 Sélectionnez le niveau souhaité pour le volume de transmission.

3 Sélectionnez “OK”.

Pour raccrocher

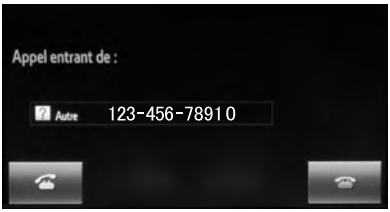
Appuyez sur le bouton au volant ou sélectionnez .

Appel en attente

Quand un appel est interrompu par un tiers pendant une conversation, un message d'appel entrant est affiché.

Pour parler avec votre correspondant:
Appuyez sur le bouton au volant ou sélectionnez .

Pour refuser l'appel:
Appuyez sur le bouton au volant ou sélectionnez .



CTHDAAK036CA

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton au volant ou sélectionnez pendant l'appel en attente, vous changez de correspondant.

■ Transfert des appels

- Quand vous transférez l'appel du téléphone mobile au système mains libres, l'écran mains libres est affiché et vous pouvez gérer le système avec l'écran.
- La méthode de transfert et la méthode d'utilisation peuvent varier selon le téléphone mobile utilisé.
- Pour l'utilisation du téléphone mobile, consultez le manuel fourni avec lui.

■ Utilisation de la fonction d'appel en attente

La fonction d'appel en attente peut différer selon votre opérateur téléphonique et votre téléphone mobile.

Fonction Bluetooth® de message téléphonique

Vous pouvez faire suivre les messages reçus depuis le téléphone Bluetooth® connecté, ce qui vous permet de les consulter et d'y répondre avec le système multimédia.

En fonction du type de téléphone Bluetooth® connecté, les messages reçus peuvent ne pas être transférés dans la corbeille d'arrivée des messages.

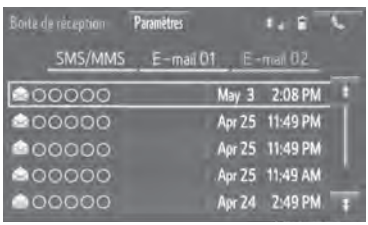
Si le téléphone ne prend pas en charge la fonction message, cette fonction ne peut pas être utilisée.

Affichage de l'écran "Boite de réception"

1 Appuyez sur le bouton au volant ou sur le bouton .

2 Sélectionnez à l'écran du téléphone.

3 Vérifiez que l'écran "Boite de réception" est affiché.



STS59AH004

Réception d'un message

En cas de réception d'un courriel/SMS/MMS, l'écran instantané de message reçu s'affiche avec le son et est prêt à être utilisé.

① Courriel: Sélectionnez pour vérifier le message.

② Sélectionnez pour refuser le message.

③ Sélectionnez pour appeler l'expéditeur du message.



CTHDAAK038CAb

■ **Réception d'un message**

- En fonction du téléphone mobile utilisé pour la réception des messages ou de son état d'enregistrement dans le système de navigation, certaines informations peuvent ne pas être affichées.
- L'écran instantané est disponible séparément pour les messages reçus par courriel et SMS/MMS dans les conditions suivantes :

  Courriel:

  • "Affichage des E-mail entrants" est paramétré à "Plein écran". (→P. 385)
  • "Fenêtre d'avis de E-mail" est activé. (→P. 385)

  SMS/MMS:

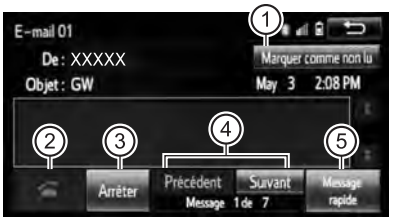
  • "Affichage des SMS/MMS entrants" est paramétré à "Plein écran". (→P. 385)
  • "Fenêtre d'avis de SMS/MMS" est activé. (→P. 385)

Vérification des messages

1 Affichez l'écran "Boite de réception". (→P. 371)

2 Sélectionnez le message souhaité dans la liste.

3 Vérifiez que le message est affiché.



CTHDAAK039CA

① Courriels: Sélectionnez "Marquer comme non lu" ou "Marquer comme lu" pour marquer le courriel comme non-lu ou lu dans l'écran "Boite de réception".

Cette fonction est disponible lorsque l'option "Mettre à jour l'état de lecture du msg sur le tél." est active (→P. 385)

② Sélectionnez pour appeler l'expéditeur.

③ Sélectionnez que les messages soient lus. Pour annuler cette fonction, sélectionnez "Arrêter".

④ Sélectionnez pour afficher le message précédent ou suivant.

⑤ Sélectionnez pour répondre au message.

■ **Vérification des messages**

- Selon le type de téléphone Bluetooth® en cours de connexion, certaines manipulations supplémentaires peuvent être nécessaires au niveau du téléphone.
- Les messages sont affichés dans le dossier correspondant à l'adresse de courriel déclarée pour le téléphone Bluetooth® connecté.
  Sélectionnez l'onglet du dossier souhaité à afficher.
- Seuls les messages reçus sur le téléphone Bluetooth® connecté peuvent être affichés.
- Le texte du message n'est pas affiché pendant que vous conduisez.
- Quand la fonction "Lecture automatique de messages" est activée, les messages sont lus automatiquement. (→P. 385)
- Tournez le bouton "PWR·VOL" pour régler le volume de lecture.
- La fonction de lecture des messages est disponible même pendant que vous conduisez.

Répondre à un message

1. Affichez l'écran "Boite de réception". (→P. 371)
2. Sélectionnez le message souhaité dans la liste.
3. Sélectionnez "Message rapide".
4. Sélectionnez le message souhaité.
5. Sélectionnez "Envoyer".

■ **Édition du message de réponse rapide**

Cette opération ne peut pas être exécutée pendant que vous conduisez.

1. Sélectionnez "Message rapide".
2. Sélectionnez  en correspondance avec le message de votre choix à modifier.
3. Sélectionnez "OK" une fois l'édition terminée.

Appel de l’expéditeur du message

Vous pouvez appeler le numéro de téléphone de l’expéditeur d’un message par courriel/SMS/MMS.

1 Affichez l’écran “Boite de réception”. (→P. 371)

2 Sélectionnez le message souhaité.

3 Sélectionnez  .

4 Vérifiez que l’écran “Appeler” est affiché.

■ Appel depuis un numéro à l’intérieur d’un message

Vous pouvez appeler un numéro identifié dans la zone de texte d’un message.

1 Affichez l’écran “Boite de réception”. (→P. 371)

2 Sélectionnez le message souhaité.

3 Sélectionnez la zone de texte.

4 Sélectionnez  correspondant au numéro de votre choix.

5 Vérifiez que l’écran “Appeler” est affiché.

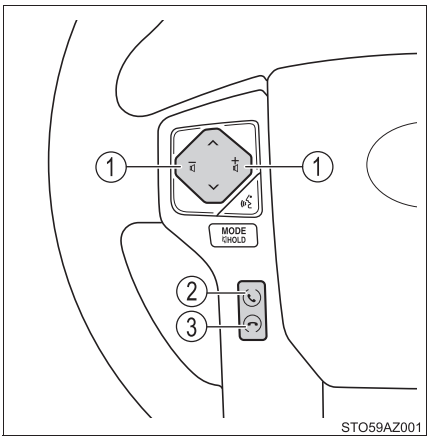
■ Appel depuis l’écran de message reçu

→P. 370

Utilisation des commandes au volant*

Vous pouvez utiliser les commandes au volant pour piloter un téléphone mobile connecté.

Utilisation des commandes au volant pour piloter un téléphone



① Bouton de volume
- Augmentation/diminution du volume
- Appui long: Augmentation/diminution du volume en continu

② Bouton de décrochage
- Passer un appel
- Recevoir un appel
- Afficher l'écran "Phone"

③ Bouton de raccrochage
- Fin de l'appel
- Refuser un appel

*: Sur modèles équipés

Paramètres du téléphone Bluetooth®

Vous pouvez régler le système mains libres selon vos paramètres.

Écran “Paramètres téléphone/messages”

Pour afficher l’écran illustré ci-dessous, appuyez sur le bouton “SETUP” et sélectionnez “Téléphone*” sur l’écran “Configuration”.

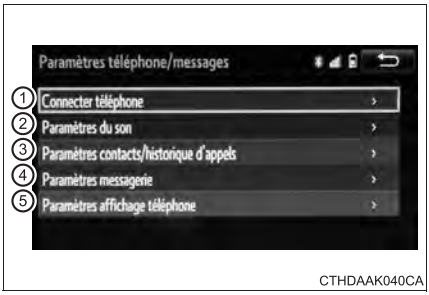
① Configuration de la connexion au téléphone (→P. 357)

② Paramètres de son (→P. 377)

③ Paramètres des contacts/historique des appels (→P. 378)

④ Paramètres de messagerie (→P. 385)

⑤ Paramètres d’affichage du téléphone (→P. 386)



CTHDAAK040CA

Paramètres de son

1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 376)

2 Sélectionnez "Paramètres du son" sur l'écran "Paramètres téléphone/messages".



① Paramètre la tonalité de sonnerie souhaitée.

② Règle le volume de la sonnerie.

③ Règle le volume de lecture des messages.

④ Paramètre la tonalité souhaitée d'arrivée des SMS/MMS.

⑤ Règle le volume de la tonalité d'arrivée des SMS/MMS.

⑥ Paramètre la tonalité d'arrivée des courriels.

⑦ Règle le volume de la tonalité d'arrivée des courriels.

⑧ Règle le volume par défaut de la voix du correspondant.

■ **Pour revenir aux paramètres par défaut**

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Paramètres des contacts/historique des appels

Le contact peut être transféré d'un téléphone Bluetooth® au système. Le contact peut aussi être ajouté, modifié et supprimé.

L'historique des appels peut être supprimé et les contacts et favoris peuvent être modifiés.

1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 376)

2 Sélectionnez "Paramètres contacts/historique d'appels".

3 Sélectionnez la fonction que vous désirez paramétrer.



① Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP, choisissez d'activer/désactiver l'option "Automatic Transfer". Lorsque l'option est active, les données de contact et d'historique du téléphone sont automatiquement transférées.

② Sélectionnez de mettre à jour les contacts depuis le téléphone connecté. (→P. 379)

③ Sélectionnez de trier les contacts par le champ du prénom ou du nom.

④ Sélectionnez d'ajouter des contacts à la liste des favoris. (→P. 382)

⑤ Sélectionnez de supprimer des contacts de la liste des favoris. (→P. 384)

⑥ Sélectionnez d'effacer les contacts de l'historique des appels.

⑦ Sélectionnez pour ajouter de nouveaux contacts à la liste des contacts.* (→P. 380)

⑧ Sélectionnez pour modifier des contacts dans la liste des contacts.* (→P. 381)

⑨ Sélectionnez pour supprimer des contacts de la liste des contacts.* (→P. 382)

⑩ Sélectionnez pour réinitialiser toutes les options de configuration.

*: Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP, cette fonction est disponible lorsque l'option "Automatic Transfer" est inactive. (→P. 378)

Mise à jour des contacts depuis le téléphone

Les méthodes d'utilisation diffèrent entre les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP et incompatibles PBAP, mais compatibles OPP.

Si votre téléphone portable n'est pas compatible PBAP ni OPP, les contacts ne peuvent pas être transférés.

■ Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP

1 Sélectionnez "Mettre à jour les contacts du téléphone".

2 Vérifiez qu'un écran de confirmation est affiché une fois l'opération terminée.

Selon le type de téléphone mobile utilisé, il est possible que cette opération soit inutile.

Selon le type de téléphone mobile, l'authentification OBEX peut être nécessaire pour le transfert des données du répertoire. Composez le code "1234" sur votre téléphone Bluetooth®.

Si un autre appareil Bluetooth® est connecté au moment du transfert des données des contacts, selon le téléphone, il se peut qu'il soit nécessaire de déconnecter l'appareil Bluetooth® connecté.

Selon le type de téléphone Bluetooth® en cours de connexion, certaines manipulations supplémentaires peuvent être nécessaires au niveau du téléphone.

■ Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles PBAP mais compatibles OPP

1 Sélectionnez "Mettre à jour les contacts du téléphone".

2 Transférez au système les données de contact depuis le téléphone Bluetooth®.

Selon le type de téléphone mobile utilisé, il est possible que cette opération soit inutile.

Selon le type de téléphone mobile, l'authentification OBEX peut être nécessaire pour le transfert des données du répertoire. Composez le code "1234" sur votre téléphone Bluetooth®.

Pour annuler cette fonction, sélectionnez "Annuler".

3 Vérifiez qu'un écran de confirmation est affiché une fois l'opération terminée.

■ **Mise à jour des contacts d'une façon différente (À partir de l'écran "Historique d'appels")**

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP, cette fonction est disponible lorsque l'option "Automatic Transfer" est inactive. (→P. 378)

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l'onglet "Historique d'appels" et sélectionnez un contact pas encore enregistré dans le répertoire.

3 Sélectionnez "Mettre à jour contact".

4 Sélectionnez le contact souhaité.

5 Sélectionnez un type de téléphone pour le numéro de téléphone.

Enregistrement d'un nouveau contact dans le répertoire

Il est possible d'enregistrer de nouvelles données de contact. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 4 numéros par personne. Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP, cette fonction est disponible lorsque l'option "Automatic Transfer" est inactive. (→P. 378)

1 Sélectionnez "Nouveau contact".

2 Entrez le nom et sélectionnez "OK".

3 Entrez le numéro de téléphone et sélectionnez "OK".

4 Sélectionnez le type de téléphone pour le numéro de téléphone.

5 Pour ajouter un autre numéro à ce contact, sélectionnez "Oui".

■ **Enregistrement d'un nouveau contact d'une façon différente (À partir de l'écran "Historique d'appels")**

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l'onglet "Historique d'appels" et sélectionnez un contact pas encore enregistré dans le répertoire.

3 Sélectionnez "Ajouter aux contacts".

4 Suivez les explications décrites à "Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts" à partir de l'étape 2. (→P. 380)

Édition des données du répertoire

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP, cette fonction est disponible lorsque l'option "Automatic Transfer" est inactive.
(→P. 378)

1 Sélectionnez "Modifier le contact".

2 Sélectionnez le contact souhaité.

3 Sélectionnez l'icône en correspondance avec le nom ou le numéro de votre choix.

▶ Pour éditer le nom

4 Suivez les explications décrites à "Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts" à partir de l'étape 2. (→P. 380)

▶ Pour éditer le numéro

4 Suivez les explications décrites à "Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts" à partir de l'étape 3. (→P. 380)

■ Édition des contacts d'une façon différente (À partir de l'écran "Détails du contact")

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l'onglet "Contacts", "Historique d'appels" ou "Favoris" et sélectionnez le contact souhaité.

3 Sélectionnez "Modifier le contact".

"Adresses E-mail": Sélectionnez d'afficher toutes les adresses de courriel enregistrées pour ce contact.

4 Suivez les explications décrites à "Modification des données de contact" à partir de l'étape 3. (→P. 381)

Suppression des données du répertoire

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP, cette fonction est disponible lorsque l'option "Automatic Transfer" est inactive.
(→P. 378)

1 Sélectionnez "Supprimer contacts".

2 Sélectionnez le contact souhaité et sélectionnez "Supprimer".

3 Sélectionnez "Oui" quand l'écran de confirmation s'affiche.

■ Suppression du contact d'une façon différente (À partir de l'écran "Détails du contact")

1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l'onglet "Contacts", "Historique d'appels" ou "Favoris" et sélectionnez le contact souhaité.

3 Sélectionnez "Delete Contact".

4 Sélectionnez "Oui" quand l'écran de confirmation s'affiche.

Paramétrage de la liste des favoris

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 15 contacts (maximum de 4 numéros par contact) dans la liste des favoris.

■ Enregistrement des contacts dans la liste des favoris

1 Sélectionnez "Ajouter un favori".

2 Sélectionnez le contact souhaité à ajouter à la liste des favoris.

Les contacts en veilleuse sont déjà enregistrés comme favoris.

3 Vérifiez qu'un écran de confirmation est affiché une fois l'opération terminée.

▶ Quand 15 contacts ont déjà été enregistrés dans la liste des favoris

1 Quand 15 contacts ont déjà été enregistrés dans la liste des favoris, un contact enregistré doit être remplacé.
Sélectionnez “Oui” quand l’écran de confirmation s’affiche pour remplacer un contact.

2 Sélectionnez le contact à remplacer.

3 Vérifiez qu’un écran de confirmation est affiché une fois l’opération terminée.

▶ Enregistrement des contacts dans la liste des favoris d’une façon différente (à partir de l’écran “Contacts”)

1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l’onglet “Contacts”.

3 Sélectionnez ☆ en tête du nom du contact de votre choix à enregistrer dans la liste des favoris.

À sa sélection, ☆ se change en ★, et le contact est enregistré dans la liste des favoris.

▶ Enregistrement des contacts dans la liste des favoris d’une façon différente (à partir de l’écran “Détails du contacts”)

1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l’onglet “Contacts” ou “Historique d’appels” et sélectionnez le contact souhaité.

3 Sélectionnez “Ajouter un favori”.

4 Vérifiez qu’un écran de confirmation est affiché une fois l’opération terminée.

■ **Suppression des contacts dans la liste des favoris**

1 Sélectionnez “Supprimer un favori”.

2 Sélectionnez les contacts souhaités et sélectionnez “Supprimer”.

3 Sélectionnez “Oui” quand l’écran de confirmation s’affiche.

4 Vérifiez qu’un écran de confirmation est affiché une fois l’opération terminée.

▶ Suppression des contacts dans la liste des favoris d’une façon différente (à partir de l’écran “Contacts”)

1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l’onglet “Contacts”.

3 Sélectionnez ★ en tête du nom du contact de votre choix à supprimer de la liste des favoris.

À sa sélection, ★ se change en ☆, et les données sont supprimées de la liste.

▶ Suppression des contacts dans la liste des favoris d’une façon différente (à partir de l’écran “Détails du contact”)

1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez l’onglet “Contacts”, “Historique d’appels” ou “Favoris” et sélectionnez le contact souhaité à supprimer.

3 Sélectionnez “Supprimer un favori”.

4 Sélectionnez “Oui” quand l’écran de confirmation s’affiche.

5 Vérifiez qu’un écran de confirmation est affiché une fois l’opération terminée.

Paramètres des messages

1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 376)

2 Sélectionnez "Paramètres messagerie".

3 Sélectionnez la fonction que vous désirez paramétrer.



① Active/désactive le transfert automatique des messages.

② Active/désactive la lecture automatique des messages.

③ Active/désactive l'écran instantané de notification des SMS/MMS.

④ Active/désactive l'écran instantané de notification de courriel.

⑤ Active/désactive l'ajout de la signature du véhicule aux messages sortants.

⑥ Active/désactive la mise à jour de l'état lu aux messages sur le téléphone.

⑦ Modifie l'affichage des SMS/MMS reçus.

"Plein écran": Lorsque vous recevez un message par SMS/MMS, l'écran de notification des SMS/MMS entrants s'affiche, ce qui vous permet de l'utiliser.

"Déroulant": Lorsque vous recevez un message par SMS/MMS, un message s'affiche dans la partie supérieure de l'écran.

⑧ Modifie l'affichage des courriels reçus.

"Plein écran": Lorsque vous recevez un courriel, l'écran de notification des courriels entrants s'affiche, ce qui vous permet de l'utiliser.

"Déroulant": Lorsque vous recevez un courriel, un message s'affiche dans la partie supérieure de l'écran.

⑨ Active/désactive l'affichage des noms des comptes de messagerie sur l'onglet de corbeille d'arrivée.

Quand la fonction est activée, les noms des comptes de messagerie utilisés sur le téléphone mobile sont affichés.

■ **Pour revenir aux paramètres par défaut**

Sélectionnez “Par défaut”, puis “Oui”.

■ **Affichage de l’écran “Paramètres messagerie” d’une autre façon**

1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 362)

2 Sélectionnez ✉.

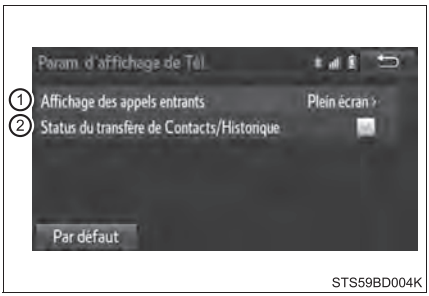
3 Sélectionnez “Paramètres”.

Paramètres d’affichage du téléphone

1 Affichez l’écran “Paramètres téléphone/messages”. (→P. 376)

2 Sélectionnez “Paramètres affichage téléphone”.

3 Sélectionnez la fonction que vous désirez paramétrer.



① Modifie l’affichage des appels entrants.

“Plein écran”: Lorsque vous recevez un appel, l’écran mains libre s’affiche, ce qui vous permet de l’utiliser.

“Déroulant”: Un message s’affiche dans la partie supérieure de l’écran.

② Active/désactive l’affichage du message de fin du transfert de répertoire/historique.

Que faire si... (Dépannage)

En cas de problème avec le système mains libres ou un appareil Bluetooth®, commencez par vérifier le tableau ci-dessous.

▶ Lors de l'utilisation du système mains libres avec un appareil Bluetooth®

Le système mains libres ou l'appareil Bluetooth® ne fonctionne pas.
L'appareil connecté n'est peut-être pas un téléphone mobile compatible Bluetooth®. → **Pour obtenir une liste des appareils spécifiques dont le fonctionnement a été vérifié sur ce système, demandez à votre concessionnaire Toyota ou consultez le site suivant: http://www.toyota.com/bluetooth**
La version Bluetooth du téléphone mobile connecté est peut-être postérieure à la version spécifiée. → **Utilisez un téléphone mobile avec la version 2.0 ou ultérieure de Bluetooth (nous recommandons la Ver. 3.0 avec EDR ou ultérieure). (→P. 397)**

▶ Lors de l'enregistrement/la connexion d'un téléphone mobile

Un téléphone mobile ne peut pas être enregistré.
Un code d'accès erroné a été entré sur le téléphone mobile. → **Entrez le code d'accès correct sur le téléphone mobile.**
L'opération d'enregistrement n'a pas été terminée du côté téléphone mobile. → **Terminez l'opération d'enregistrement sur le téléphone mobile (approuvez l'enregistrement sur le téléphone).**
Il reste d'anciennes données d'enregistrement sur ce système ou sur le téléphone mobile. → **Supprimez les données d'enregistrement existantes de ce système et du téléphone mobile, puis enregistrez le téléphone mobile que vous voulez connecter à ce système. (→P. 356)**
Impossible d'établir une connexion Bluetooth®.
Un autre appareil Bluetooth® est déjà connecté. → **Connectez manuellement à ce système le téléphone mobile que vous voulez utiliser. (→P. 358)**
La fonction Bluetooth® n'est pas active sur le téléphone mobile. → **Activez la fonction Bluetooth® sur le téléphone mobile.**
Le message "Vérifiez les paramètres de votre appareil." est affiché.
La fonction Bluetooth® n'est pas active sur le téléphone mobile. → **Activez la fonction Bluetooth® sur le téléphone mobile.**
Il reste d'anciennes données d'enregistrement sur ce système ou sur le téléphone mobile. → **Supprimez les données d'enregistrement existantes de ce système et du téléphone mobile, puis enregistrez le téléphone mobile que vous voulez connecter à ce système. (→P. 356)**

▶ Quand vous passez/recevez un appel

Un appel ne peut pas être passé/reçu.
Votre véhicule est dans une zone blanche du service de réseau. → **Continuez à rouler jusqu'à ce que le message "Hors de la zone de service cellulaire. Veuillez réessayer plus tard." ne soit plus affiché à l'écran.**

▶ Lorsque vous utilisez les contacts

Il n'est pas possible de transférer manuellement/automatiquement les données de contact.
La version de profil du téléphone mobile connecté n'est pas compatible avec le transfert des données de contact. → **Pour obtenir une liste des appareils spécifiques dont le fonctionnement a été vérifié sur ce système, demandez à votre concessionnaire Toyota ou consultez le site suivant: http://www.toyota.com/bluetooth**
La fonction de transfert automatique des contacts est inactive sur ce système. → **Activez la fonction de transfert automatique des contacts sur ce système. (→P. 378)**
Le code d'accès n'a pas été entré sur le téléphone mobile. → **Entrez le code d'accès sur le téléphone mobile si on vous le demande (code d'accès par défaut: 1234).**
L'opération de transfert sur le téléphone mobile n'a pas été terminée. → **Terminez l'opération de transfert sur le téléphone mobile (approuvez l'opération de transfert sur le téléphone).**
Il n'est pas possible de modifier les données de contact.
La fonction de transfert automatique des contacts est active sur ce système. → **Désactivez la fonction de transfert automatique des contacts sur ce système. (→P. 378)**

▶ Quand vous utilisez la fonction de messagerie Bluetooth®

Les messages ne peuvent pas être affichés.
Le transfert des messages n'est pas activé sur le téléphone mobile. → **Activez le transfert des messages sur le téléphone mobile (approuvez le transfert des messages sur le téléphone).**
La fonction de transfert automatique sur ce système est désactivée. → **Activez la fonction de transfert automatique sur ce système. (→P. 385)**
Les notifications de nouveaux messages ne sont pas affichées.
La notification de réception de SMS/MMS/Courriel sur ce système est désactivée. → **Activez la notification de réception de SMS/MMS/Courriel sur ce système. (→P. 385)**
La fonction de transfert automatique des messages n'est pas activée sur le téléphone mobile. → **Activez la fonction de transfert automatique sur le téléphone mobile.**

▶ Dans d’autres situations

Même si toutes les mesures concevables ont été prises, l’état du symptôme ne change pas.
Le téléphone mobile n’est pas assez proche du système. → **Rapprochez le téléphone mobile de ce système.**
Il est très probable que le téléphone mobile est la cause du symptôme. → **Éteignez le téléphone mobile, retirez et remettez en place la batterie, puis redémarrez le téléphone mobile.** → **Activez la connexion Bluetooth® du téléphone mobile.** → **Arrêtez le logiciel de sécurité du téléphone mobile et fermez toutes les applications.** → **Avant d’utiliser une application installée sur le téléphone mobile, vérifiez soigneusement sa source et comment son fonctionnement peut affecter ce système.**

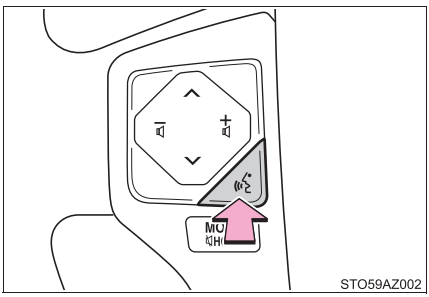
Système de commande vocale

Le système de commande vocale vous permet de piloter à la voix le système mains libres.

Pour utiliser le système de commande vocale, sélectionnez le menu correspondant à chaque fonction à l'écran. Même si vous sélectionnez un menu, vous pouvez toujours utiliser les commandes affichées dans tous les menus.

Utilisation du système de commande vocale

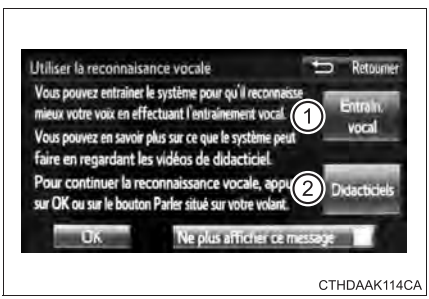
1 Appuyez sur le bouton d'activation vocale.



STO59AZ002

① Sélectionnez pour faire l'apprentissage de la reconnaissance vocale.

② Sélectionnez pour lancer le didacticiel de reconnaissance vocale.



CTHDAAK114CA

2 Sélectionnez "OK" et prononcez la commande de votre choix.

Dans l'écran de liste, vous pouvez sélectionner la commande de votre choix.

Pour annuler le système de commande vocale, appuyez longuement sur le bouton d'activation vocale.

■ **Micro**

→P. 363

■ **Lorsque vous utilisez le microphone**

- Il n'est pas nécessaire de parler directement dans le microphone pour formuler une commande.
- Il peut arriver qu'une commande vocale ne soit pas reconnue si:
  - Vous parlez trop vite.
  - Vous parlez trop bas ou trop haut.
  - Le toit ou les vitres sont ouvertes.
  - Les passagers sont en train de parler alors que vous énoncez une commande vocale.
  - La climatisation est réglée sur une allure rapide.
  - Les aérateurs de la climatisation sont braqués sur le microphone.
- Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le système ne reconnaisse pas correctement la commande et qu'il ne soit pas possible d'utiliser la commande vocale:
  - La commande est incorrecte ou ambiguë. Il faut savoir que le système peut avoir du mal à reconnaître certains mots, accents ou modèles de voix.
  - Le bruit de fond est excessif, les bruits aérodynamiques par exemple.

Reconnaissance du langage courant

Grâce à sa technologie de reconnaissance du langage tel qu'il est naturellement parlé, ce système est capable de reconnaître une commande lorsqu'elle est prononcée au naturel. Toutefois, le système n'est pas capable de reconnaître toutes les variations d'une même commande.

Dans certaines situations, il est possible d'omettre la commande à dire pour lancer une procédure et d'indiquer directement l'action que l'on souhaite.

Toutes les commandes vocales ne sont pas affichées dans le menu des raccourcis.

Cette fonction est disponible en anglais, en espagnol et en français.

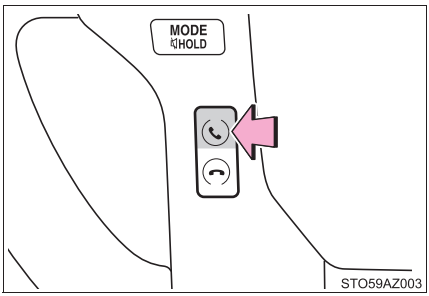
■ Exemples d'expressions pour chaque fonction

Commande	Exemples d'expressions
"Call <nom> <type>"	Appelle-moi <Robert Brown>. Appeler <Robert Brown> sur le téléphone du <Bureau>.
"Dial <numéro>"	Composer le <3334445555>. Contacter le <3334445555>.

Mobile Assistant

La fonction Mobile Assistant permet d'activer le mode Eyes Free de l'application Siri® d'Apple via les commandes au volant. Pour utiliser Mobile Assistant, il faut qu'un téléphone mobile compatible soit déclaré et connecté au système via Bluetooth®. (→P. 355)

1 Appuyez longuement sur jusqu'à confirmation par des bips.



2 Vous pouvez utiliser Mobile Assistant uniquement lorsque l'écran suivant est affiché.
Pour désactiver Mobile Assistant, sélectionnez "Cancel", ou appuyez longuement sur au volant.
Pour redémarrer Mobile Assistant afin de pouvoir énoncer d'autres commandes, appuyez sur au volant.



- Vous pouvez redémarrer Mobile Assistant uniquement après que le système ait réagi à une commande vocale.
- Après certaines commandes concernant le téléphone et la musique, la fonction Mobile Assistant se ferme automatiquement pour que l'action demandée puisse être effectuée.

■ Réglage du volume de Mobile Assistant

Vous pouvez régler le volume sonore de Mobile Assistant avec le bouton "PWR/VOL" ou les boutons de volume au volant. Les volumes sonores de Mobile Assistant et des appels téléphoniques sont synchronisés.

■ **Remarques à propos de Mobile Assistant**

- Les caractéristiques et fonctions disponibles varient selon la version d'iOS installée sur l'appareil connecté.
- Certaines fonctions de Siri® sont limitées en mode Eyes Free. Si vous tentez d'utiliser une fonction indisponible, Siri® vous informe de cette indisponibilité.
- Si Siri® n'est pas actif sur le téléphone mobile connecté via Bluetooth®, un message d'erreur s'affiche à l'écran.
- Tant qu'un appel téléphonique est actif, Mobile Assistant reste inutilisable.
- Si vous utilisez la fonction de navigation du téléphone mobile, veillez à ce que la source audio active soit le Bluetooth® audio ou l'iPod, afin de pouvoir entendre les invites de changements de direction.

Bluetooth®

■ **Quand vous utilisez le système audio Bluetooth®**

- Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes.
  - Si le lecteur audio portable est éteint
  - Si le lecteur audio portable n'est pas connecté
  - Si la batterie du lecteur audio portable est déchargée
- Il peut y a voir un délai si on connecte un téléphone mobile pendant la lecture audio Bluetooth®.
- Selon le type de lecteur audio portable connecté au système, il se peut que le fonctionnement diffère légèrement et que certaines fonctions soient indisponibles.

■ **Lors de l'utilisation du système mains libres**

- Le son du système Multimédia est coupé pendant un appel.
- Si les deux interlocuteurs parlent en même temps, la compréhension risque d'être difficile.
- Si le volume est réglé trop fort pour l'appel reçu, il risque d'y avoir de l'écho. Si le téléphone Bluetooth® est trop proche du système, la qualité du son et la connexion peuvent se dégrader.
- Dans les circonstances suivantes, il peut arriver que votre interlocuteur soit difficile à entendre:
  - Si vous roulez sur des routes non goudronnées
  - Lorsque vous roulez à grande vitesse
  - Si une vitre est ouverte
  - Lorsque la climatisation souffle directement sur le microphone
  - S'il y a une interférence du réseau du téléphone mobile

■ **Le système ne fonctionnera pas dans les cas suivants**

- Si le téléphone mobile utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Si le téléphone mobile est éteint
- Si vous être à l'extérieur de la zone de couverture du téléphone mobile
- Si le téléphone mobile n'est pas connecté
- Si la batterie du téléphone mobile est faible
- Quand le réseau est soumis à restrictions, en raison d'un trafic intense sur les lignes téléphoniques, etc.
- Quand le téléphone mobile est lui-même inutilisable
- Quand vous transférez des données de contact depuis le téléphone mobile

■ **Antenne Bluetooth®**

L'antenne est intégrée à l'affichage.
Si le lecteur audio portable est derrière le siège ou dans la boîte à gants ou dans le rangement de console ou s'il touche ou est couvert par des objets métalliques, la connexion peut se dégrader.
Si le téléphone mobile est derrière le siège ou dans la boîte à gants ou dans le rangement de console ou s'il touche ou est couvert par des objets métalliques, la connexion peut se dégrader.

■ **État de signal/charge de la batterie**

- Cet affichage peut ne pas correspondre exactement au lecteur audio portable ou au téléphone mobile.
- Ce système est dépourvu d'une fonction de charge.
- La batterie du lecteur audio portable ou du téléphone mobile se déchargera rapidement si l'appareil est connecté à Bluetooth®.

■ **Quand vous utilisez les systèmes audio et mains libres Bluetooth® en même temps**

Les problèmes suivants peuvent se produire.

- La connexion Bluetooth® peut se couper.
- Des bruits peuvent être audibles lors de la lecture audio Bluetooth®.

■ **À propos du contact dans ce système**

Vous pouvez mémoriser les données suivantes pour chaque téléphone enregistré. Lorsqu'un autre téléphone est en cours de connexion, vous ne pouvez pas lire les données mémorisées.

- Données du répertoire
- Historique des appels
- Favoris
- Message

Quand vous supprimez un téléphone Bluetooth® du système, les données mentionnées ci-dessus sont également supprimées.

■ **Modèles compatibles**

Le système audio Bluetooth® prend en charge les lecteurs audio portables ayant les spécifications suivantes

● Caractéristiques techniques Bluetooth®:
Version 2.0 ou ultérieures (Recommandé: v.3.0 ou ultérieures)

● Profils:

- A2DP (Advanced Audio Distribution Profile) V.1.0 ou ultérieures (Recommandé: v.1.2 et ultérieures)
  Profil permettant de transmettre un son stéréo ou de haute qualité au système Multimédia.
- AVRCP (Audio/Video Remote Control Profile) V.1.0 ou ultérieures (Recommandé: v.1.4 ou ultérieures)
  Profil permettant de commander à distance les équipements A/V.

Toutefois, veuillez noter que selon le type de lecteur audio portable utilisé, certaines fonctions peuvent être restreintes.

Le système mains libres prend en charge les téléphones mobiles ayant les spécifications suivantes.

● Spécification Bluetooth® :
Version 2.0 ou ultérieures (Recommandé: v.3.0 ou ultérieures)

● Profils:

- HFP (profil “mains libres”) V.1.0 ou ultérieures (Recommandé: v.1.6 ou ultérieures)
  Profil permettant de téléphoner en mode mains libres à l’aide du téléphone mobile ou d’une oreillette. Il a une fonction pour les appels entrants et les appels sortants.
- OPP (profil d’envoi de fichier) V.1.1 ou ultérieures (Recommandé: V.1.2)
  Profil permettant de transférer les données de contact. Quand un téléphone mobile Bluetooth® prend en charge les services PBAP et OPP, le service OPP est inutilisable.
- PBAP (Phone Book Access Profile) V.1.0 or ultérieures (Recommandé: v.1.1)
  Profil permettant de transférer les données de répertoire.

Si le téléphone mobile ne prend pas en charge le service HFP, vous ne pouvez pas l’enregistrer pour le système mains libres. Les services OPP et PBAP doivent être sélectionnés individuellement.

■ **Reconnexion du lecteur audio portable**

Si le lecteur audio portable est débranché à cause d'une mauvaise réception avec le contacteur de démarrage en position "ACC" ou "ON", le système reconnecte automatiquement le lecteur audio portable.

Si vous avez éteint le lecteur audio portable vous-même, suivez les instructions ci-dessous pour le reconnecter:

- Sélectionnez à nouveau le lecteur audio portable
- Entrez le lecteur audio portable

■ **En cas de cession du véhicule**

N'oubliez pas de supprimer vos données personnelles. (→P. 323)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pendant la conduite**

N'utilisez pas le lecteur audio portable ou le téléphone mobile et ne connectez pas un appareil au système Bluetooth®.

■ **Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques**

- Votre système audio est muni d'antennes Bluetooth®. Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent rester à distance raisonnable des antennes Bluetooth®. Leur implant est en effet susceptible d'être perturbé dans son fonctionnement par les ondes radio.
- Avant qu'ils n'utilisent un appareil Bluetooth®, il est demandé aux porteurs d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio. Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

NOTE

Lorsque vous quittez le véhicule

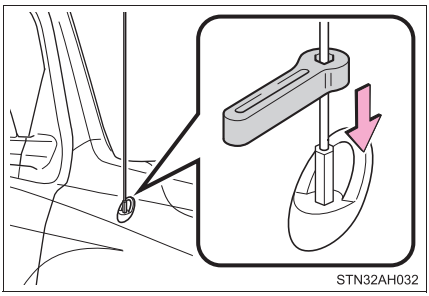
Ne pas laisser votre lecteur audio portable ou téléphone mobile à bord. L'intérieur du véhicule peut devenir très chaud, ce qui endommagera le lecteur audio portable ou le téléphone mobile.

Antenne

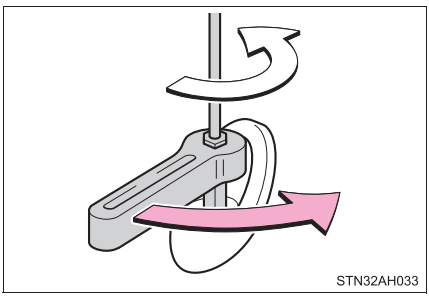
Démontage de l'antenne

1 Passez la clé fournie autour de l'antenne.

Lorsque vous ne vous en servez pas, rangez la clé dans la boîte à gants.

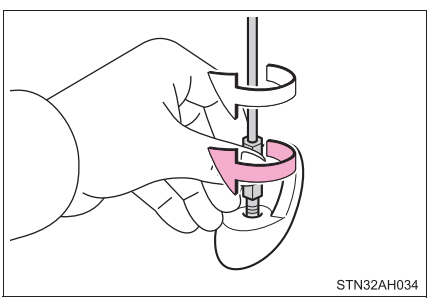

STN32AH032

2 Dévissez l'antenne avec la clé et retirez-la.


STN32AH033

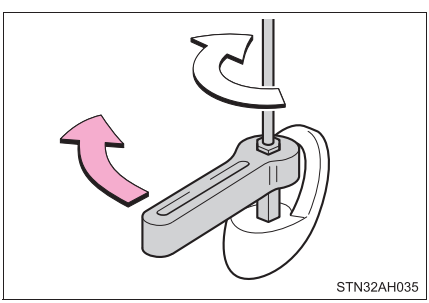
Remontage de l'antenne

1 Vissez et serrez l'antenne à la main jusqu'à ce que vous ne puissiez plus la tourner.


STN32AH034

2 Avec la clé, serrez l'antenne d'un 1/8ème de tour supplémentaire (20 à 45 degrés) pour la bloquer en place.

Retirez la clé après avoir serré l'antenne.


STN32AH035

■ **À propos de la clé**

Après avoir utilisé la clé fournie, rangez-la dans la boîte à gants pour éviter de la perdre.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à l'antenne**

Démontez l'antenne dans les situations suivantes.

- Quand vous utilisez une station de lavage automatique.
- Quand l'antenne va toucher le plafond d'un garage, etc.
- Quand vous recouvrez le véhicule d'une housse de protection.

■ **Démontage de l'antenne**

- Pour la conduite normale, veillez à ce que l'antenne soit montée.
- Lorsque vous démontez l'antenne pour pouvoir utiliser une station de lavage automatique, etc., prenez garde à ne pas la perdre. Par ailleurs, veillez à remonter l'antenne avant de reprendre la route.

■ **Utilisation de la clé**

- Pour démonter ou remonter l'antenne, utilisez la clé fournie.
- Prenez garde de ne pas rayer ou abîmer la carrosserie du véhicule avec la clé.
- Ne pas serrer exagérément l'antenne au remontage.
  Tout serrage excessif peut causer des dommages à l'antenne.
- Ne pas utiliser un autre outil que la clé fournie pour monter ou démonter l'antenne.
  À défaut, l'antenne peut subir des dommages superficiels.

Caractéristiques de l'habitacle 6

6-1. Utilisation du système de climatisation

Système de climatisation manuel 404

Système de climatisation automatique 411

Chauffages/ventilateurs de sièges..... 418

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 421

- Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/ individuels 422
- Éclairages intérieurs/ individuels 422
- Sélecteur principal d'éclairage de chargement..... 423

6-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 424

- Boîte à gants..... 426
- Rangement de console (sièges avant de type individualisés) 427
- Porte-carte 428
- Porte-carte routière (siège avant de type banquette)..... 430
- Porte-stylo..... 431
- Pochette à mouchoirs... 432
- Console de pavillon 433
- Porte-gobelets 434
- Porte-bouteilles..... 436
- Rangements auxiliaires (siège avant de type banquette)..... 437
- Compartiment de rangement..... 439

Équipements de coffre 441

6-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 442

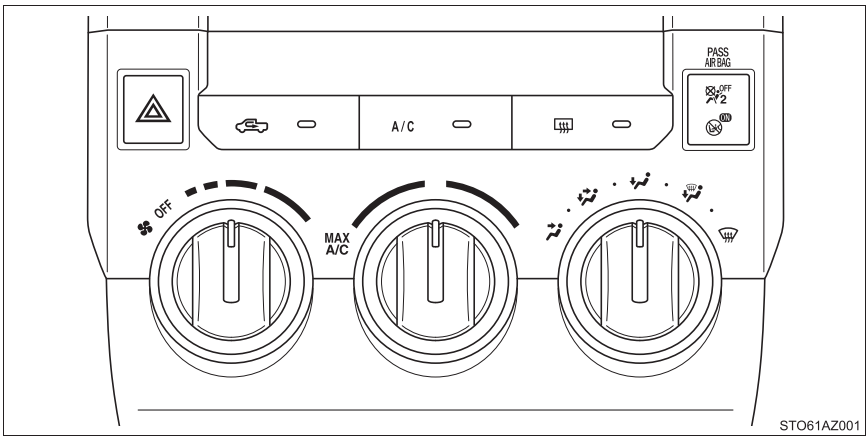
- Pare-soleil de pare-brise..... 442
- Miroirs de courtoisie..... 442
- Montre..... 443
- Prises d'alimentation..... 444
- Accoudoir..... 446
- Poignées de maintien 447

Commande d'ouverture de porte de garage 448

Boussole 457

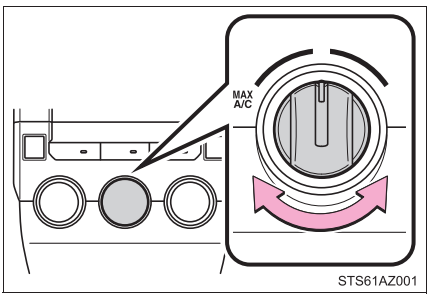
Système de climatisation manuel*

Commandes de climatisation



■ Modification du réglage de température

Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).



Si vous n'appuyez pas sur [A/C], le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Pour obtenir rapidement du froid, tournez le sélecteur de température sur la position "MAX A/C".

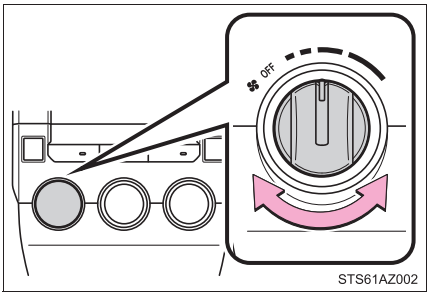
La climatisation se met en marche automatiquement et le mode recyclage est sélectionné.

*: Sur modèles équipés

Réglage de l'allure de soufflerie

Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

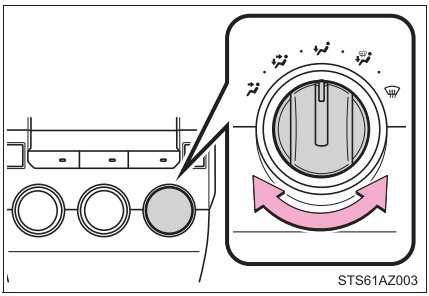
Tournez le sélecteur sur "OFF" pour arrêter la soufflerie.



Sélection du mode de répartition de l'air

Pour sélectionner la circulation d'air, réglez le sélecteur de répartition d'air sur la position de votre choix.

Il est également possible de sélectionner les différentes options de répartition d'air pour un réglage plus fin.



Autres fonctions

- Sélection des modes air extérieur et recyclage (→P. 406)
- Désembuage du pare-brise (→P. 406)
- Désembuage de la lunette arrière (modèles CrewMax) (→P. 406)
- Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés) (→P. 406)
- Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés) (→P. 407)

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le réglage change du mode air extérieur (entrée d'air extérieur dans le véhicule) (témoin éteint) au mode recyclage (recyclage de l'air intérieur du véhicule) (témoin allumé) et vice-vers chaque fois qu'on appuie sur le touche.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

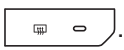
Mettez le sélecteur de répartition d'air sur .

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La commutation peut-être automatique.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

■ Désembuage de la lunette arrière (modèles CrewMax)

Le désembueur sert à désembuer la lunette arrière.

Appuyez sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.

■ Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et du givre.

Appuyez sur  ou sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.

Modèles CrewMax: La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle des désembueurs de rétroviseurs extérieurs.

■ Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glace.

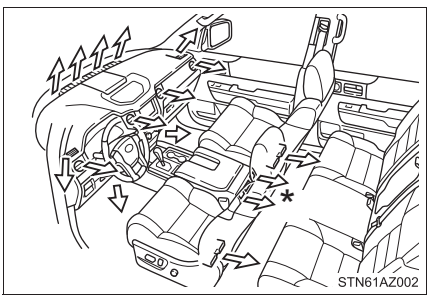
Appuyez sur ou sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.
Modèles à Double Cabine: La mise en marche des désembueurs de rétroviseurs extérieurs déclenche également celle du dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise.
Modèles CrewMax: La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle du dégivreur des essuie-glaces de pare-brise.

Aérateurs

■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.

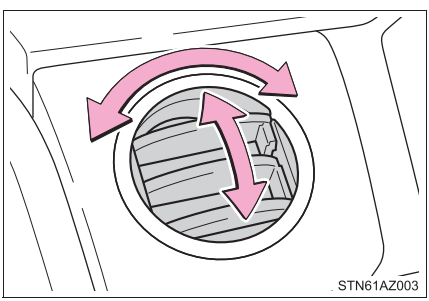


*: Modèles CrewMax

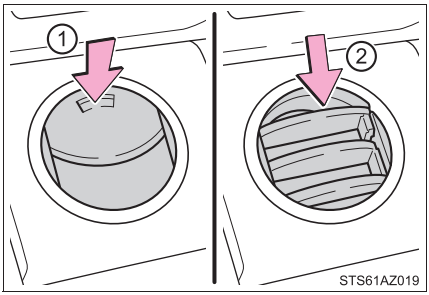
■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

▶ Avant

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

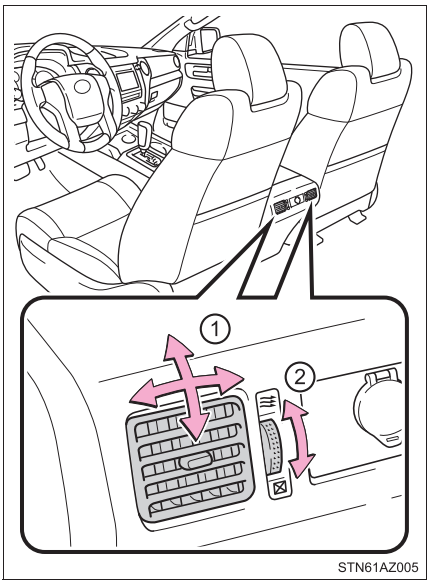


① Ouvrir l'aérateur
② Fermer l'aérateur



▶ Arrière (modèles CrewMax)

① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.



■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez [A/C] sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez [A/C] sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme dans un tunnel ou un embouteillage par exemple, réglez le bouton de modes air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.

■ **Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche**

- Afin de réduire la puissance consommée par la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation de carburant peut également en résulter.
- Le mode recyclage est celui sélectionné par défaut lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".
- Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur [⟲].

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur [A/C].

■ **Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation**

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

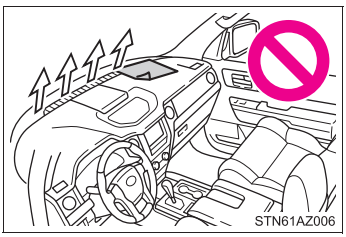
■ **Filtre de climatisation**

→P. 505

AVERTISSEMENT

Pour éviter que le pare-brise ne s'embue

- Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.
- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



Pour éviter les brûlures (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs et de dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise)

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.
- Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise est en marche.

NOTE

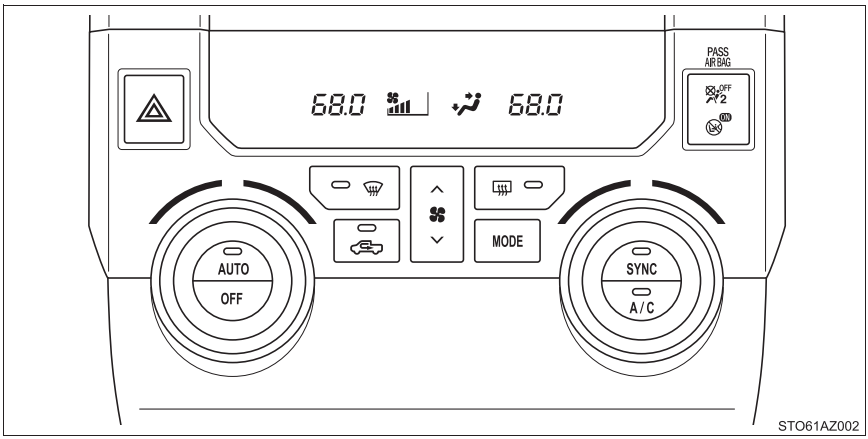
Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Système de climatisation automatique*

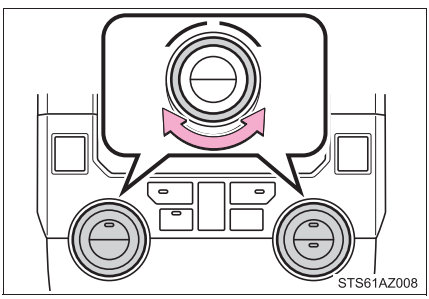
Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation



■ Modification du réglage de température

Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).



Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone et inversement à chaque appui sur SYNC. (→P. 412)

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Pour régler l'allure de soufflerie, appuyez sur "∧" de pour l'augmenter, et sur "∨" pour la diminuer.

Appuyez sur OFF pour arrêter la soufflerie.

*: Sur modèles équipés

■ **Sélection du mode de répartition de l'air**

Pour sélectionner la répartition d'air, appuyez sur MODE.

Les aérateurs sélectionnés changent à chaque appui sur la touche.

■ **Autres fonctions**

- Sélection des modes air extérieur et recyclage (→P. 413)
- Désembuage du pare-brise (→P. 413)
- Désembuage de la lunette arrière (modèles CrewMax) (→P. 413)
- Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés) (→P. 413)
- Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés) (→P. 414)

Utilisation en mode automatique

1 Appuyez sur AUTO.

2 Modifiez le réglage de température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur OFF.

■ **Témoin de mode automatique**

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, les autres fonctions que celles sur lesquelles vous avez agi continuent à être gérées en mode automatique.

■ **Réglage séparé de la température aux sièges conducteur et passager (mode "SYNC")**

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone et inversement à chaque appui sur SYNC.

Mode monozone (le témoin est allumé sur SYNC):
Vous pouvez utiliser le sélecteur de température côté conducteur pour régler la température à la fois pour le conducteur et le passager avant. Dans cette configuration, agissez sur le sélecteur de température côté passager avant pour passer en mode individuel.

Mode individuel (le témoin est éteint sur SYNC):
La température est réglable individuellement du côté conducteur et passager avant.

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le réglage change du mode air extérieur (entrée d'air extérieur dans le véhicule) (témoin éteint) au mode recyclage (recyclage de l'air intérieur du véhicule) (témoin allumé) et vice-vers chaque fois qu'on appuie sur le touche.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur .

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La commutation peut-être automatique.) Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.
Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur le bouton une fois le pare-brise désembué.

■ Désembuage de la lunette arrière (modèles CrewMax)

Le désembueur sert à désembuer la lunette arrière.

Appuyez sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.

■ Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et du givre.

Appuyez sur  ou sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.
Modèles CrewMax: La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle des désembueurs de rétroviseurs extérieurs.

■ Dégivreur d’essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d’essuie-glace.

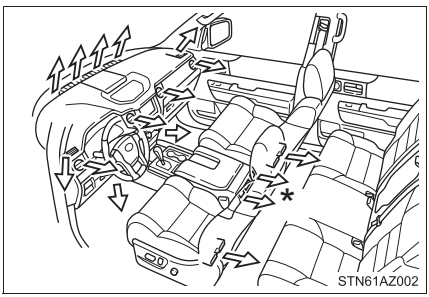
Appuyez sur ou sur .

Le désembueur s’arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.
Modèles à Double Cabine: La mise en marche des désembueurs de rétroviseurs extérieurs déclenche également celle du dégivreur d’essuie-glaces de pare-brise.
Modèles CrewMax: La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle du dégivreur des essuie-glaces de pare-brise.

Aérateurs

■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d’air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d’air.

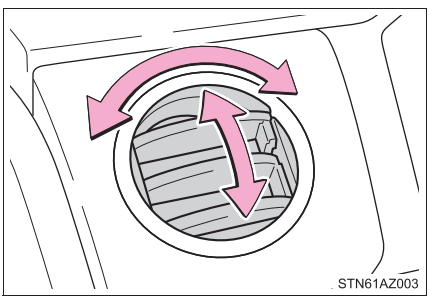


*: Modèles CrewMax

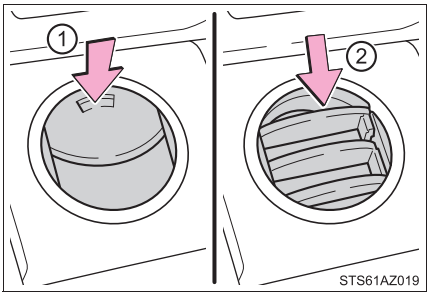
■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

▶ Avant

Orientez le flux d’air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

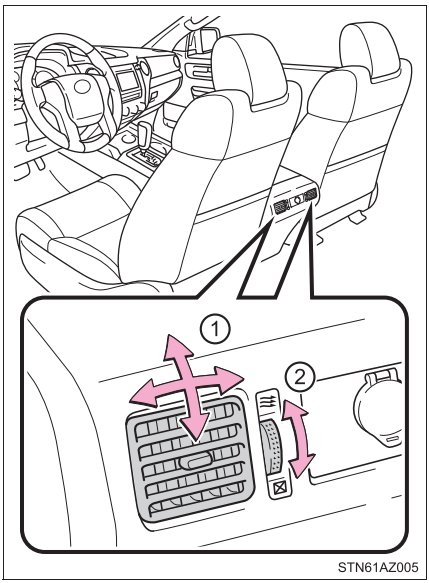


① Ouvrir l'aérateur
② Fermer l'aérateur



▶ Arrière (modèles CrewMax)

① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.



■ **Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après l'appui sur AUTO, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez A/C sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez A/C sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme dans un tunnel ou un embouteillage par exemple, réglez le bouton de modes air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche**

- Afin de réduire la puissance consommée par la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation de carburant peut également en résulter.
- Le mode recyclage est celui sélectionné par défaut lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".
- Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur .

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur A/C.

Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

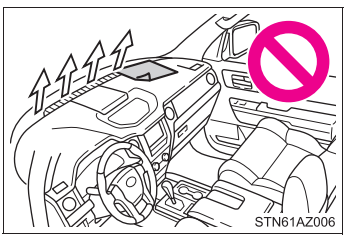
Filtre de climatisation

→P. 505

AVERTISSEMENT

Pour éviter que le pare-brise ne s'embue

- Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur [ ]. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.
- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



Pour éviter les brûlures (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs et de dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise)

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.
- Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise est en marche.

NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Chauffages*/ventilateurs de sièges*

Grâce à ce système, les sièges sont chauffés et ventilés de l'intérieur, ce qui garantit une bonne circulation de l'air.

Chauffages de sièges

Mise en marche du chauffage de siège

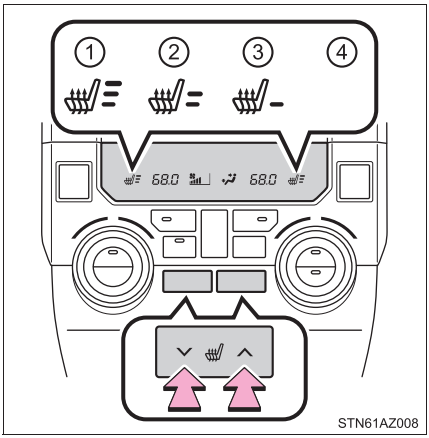
① Haut

② Moyen

③ Bas

④ Éteint

Les témoins indicateurs de niveau s'allument. Appuyez sur "∧" du bouton pour monter et sur "∨" pour baisser, et arrêter.



Ventilateurs de sièges

■ Chauffage de siège

Mise en marche du chauffage de siège

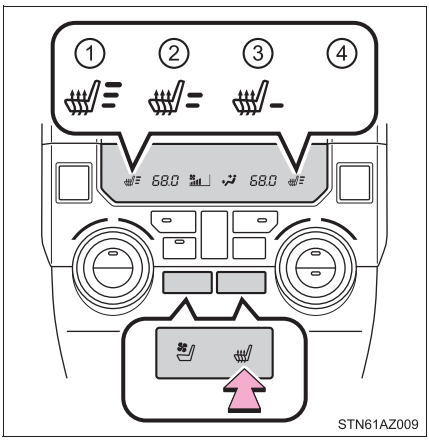
① Haut

② Moyen

③ Bas

④ Éteint

Les témoins indicateurs de niveau s'allument. À chaque appui sur le bouton, le système sélectionne successivement les différents modes dans l'ordre suivant:
Haut→Moyen→Bas→Arrêt



*: Sur modèles équipés

■ Ventilateurs de sièges

Ventilation du siège par l'intérieur

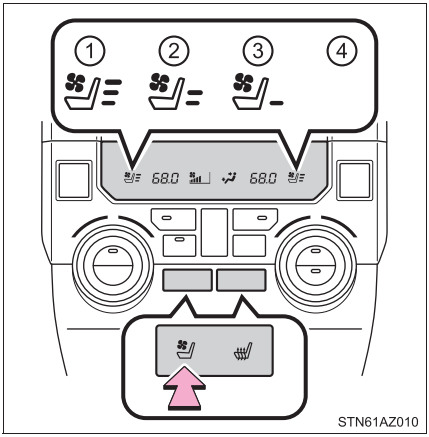
① Haut

② Moyen

③ Bas

④ Éteint

Les témoins indicateurs de niveau s'allument. À chaque appui sur le bouton, le système sélectionne successivement les différents modes dans l'ordre suivant:
Haut→Moyen→Bas→Arrêt



■ Conditions d'utilisation des chauffages/ventilateurs de sièges

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ Temporisation du ventilateur de siège passager (véhicules équipés de ventilateurs de sièges)

- Le ventilateur reste actif pendant 5 minutes à partir du moment où vous appuyez sur le bouton.
- Lorsque le passager n'est pas détecté dans le siège, la temporisation arrête automatiquement le ventilateur après 5 minutes.

■ Lorsque vous ne les utilisez pas

Appuyez sur le bouton pour arrêter les chauffages ou les ventilateurs de sièges. La lampe témoin s'éteint.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Risques de brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant en fonction est occupé par les personnes suivantes:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne pas couvrir le siège avec quoi que ce soit lorsque le chauffage de siège est en fonction.
  L'utilisation du chauffage de siège avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.
- Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire. Il existe un risque de brûlure bénigne ou de surchauffe.

NOTE

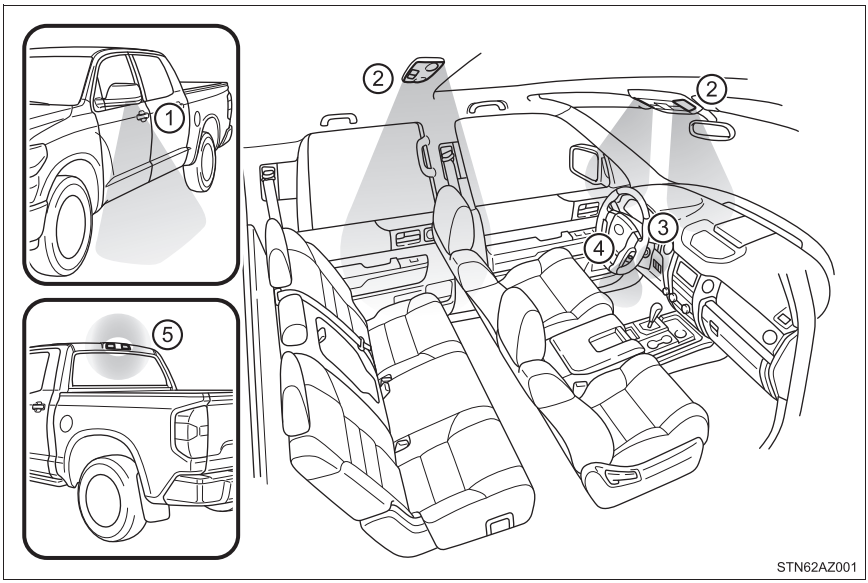
■ **Pour éviter tout dommage aux chauffages/ventilateurs de sièges**

Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas déposez des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Mettez les chauffages/ventilateurs de sièges sur arrêt lorsque le moteur est arrêté.

Détail des éclairages intérieurs



① Éclairages extérieurs de seuil (sur modèles équipés)

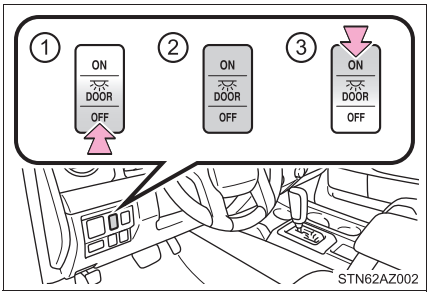
② Éclairages intérieurs/ individuels (→P. 422)

③ Éclairage du contacteur de démarrage (sur modèles équipés)

④ Éclairage de plancher (sur modèles équipés)

⑤ Éclairage de chargement (→P. 423)

Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels



① "OFF"

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels.

② "DOOR"

Les éclairages intérieurs/individuels s'allument lorsque vous ouvrez une porte. Ils s'éteignent lorsque vous fermez les portes.

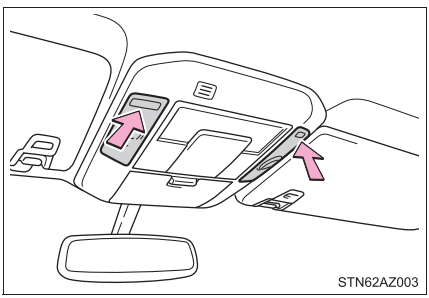
③ "ON"

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels.

Éclairages intérieurs/individuels

■ Avant

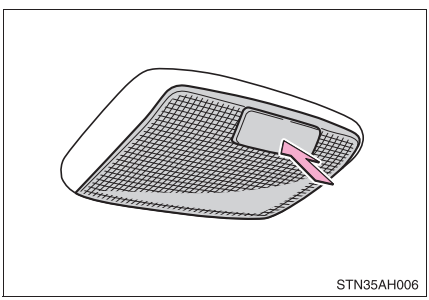
Marche/arrêt



■ Arrière

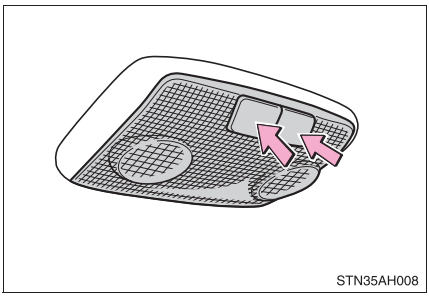
▶ Type A

Marche/arrêt

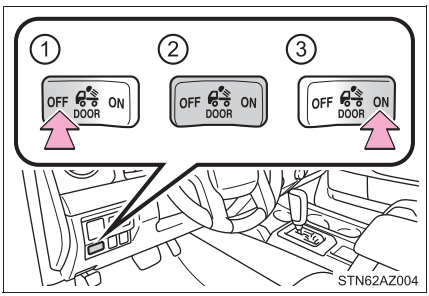


▶ Type B

Marche/arrêt



Sélecteur principal d'éclairage de chargement



① "OFF"

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement l'éclairage de chargement.

② "DOOR"

L'éclairage de chargement s'allume lorsque vous ouvrez une porte. Ils s'éteignent lorsque vous fermez les portes.

③ "ON"

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement l'éclairage de chargement.

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage, que les portes soient verrouillées/déverrouillées, ou ouvertes/fermées.

■ Pour éviter que la batterie ne se décharge

Si les éclairages suivants restent allumés alors que la porte est mal fermée et que le sélecteur principal est sur la position "DOOR", ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes

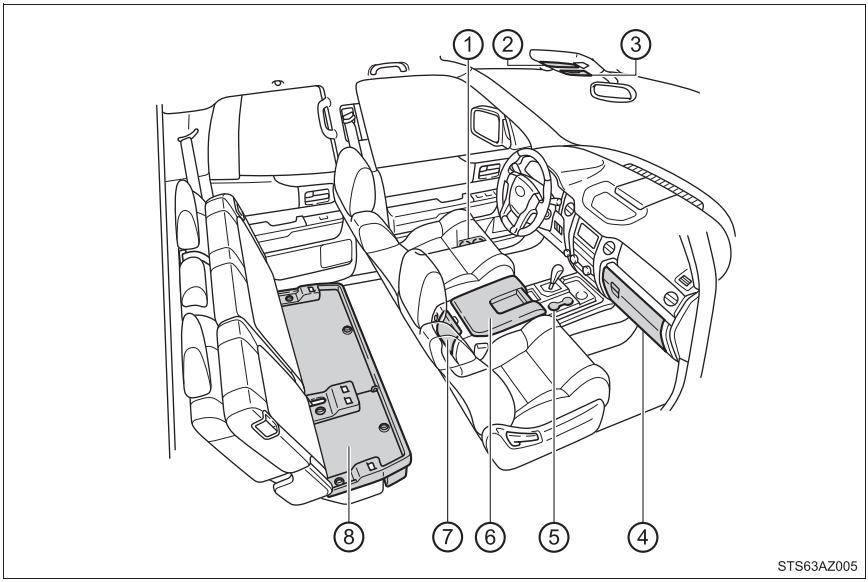
- Éclairages individuels
- Éclairages intérieurs
- Éclairage de chargement

■ Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables: →P. 616)

Détail des rangements

▶ Sièges avant de type individualisés



① Porte-bouteilles (→P. 436)

② Porte-carte (→P. 428)

③ Console de pavillon (→P. 433)

④ Boîte à gants (→P. 426)

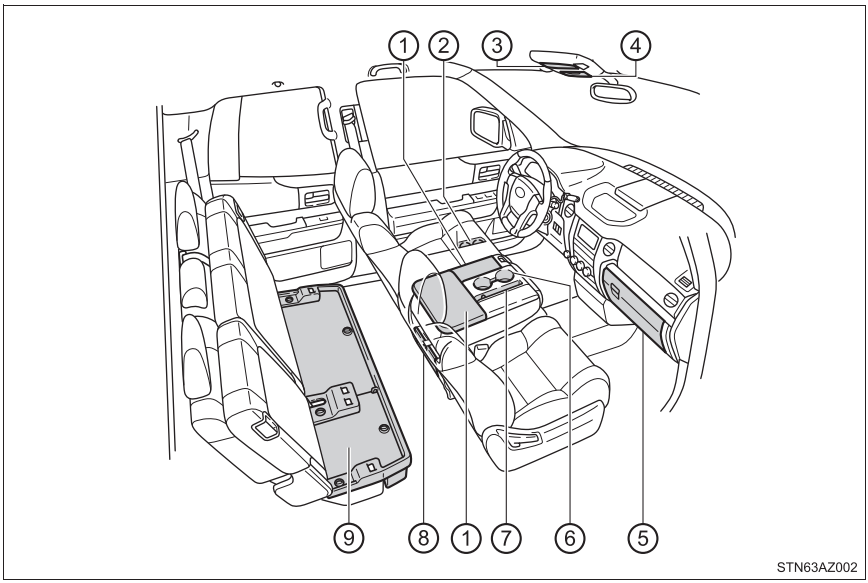
⑤ Porte-gobelets avant (→P. 434)

⑥ Rangement de console (→P. 427)
- Porte-carte (→P. 428)
- Porte-stylo (→P. 431)
- Pochette à mouchoirs (→P. 432)

⑦ Porte-gobelets arrière (sur modèles équipés) (→P. 435)

⑧ Compartiment de rangement (sur modèles équipés) (→P. 439)

▶ Siège avant de type banquette



① Rangements auxiliaires (→P. 437)
- Porte-carte (→P. 428)
- Porte-carte routière (→P. 430)
- Pochette à mouchoirs (→P. 432)

② Porte-bouteilles (→P. 436)

③ Porte-carte (→P. 428)

④ Console de pavillon (→P. 433)

⑤ Boîte à gants (→P. 426)

⑥ Porte-gobelets avant (→P. 434)

⑦ Porte-stylo (→P. 431)

⑧ Porte-gobelets arrière (sur modèles équipés) (→P. 435)

⑨ Compartiment de rangement (sur modèles équipés) (→P. 439)

AVERTISSEMENT

■ **Objets qui ne doivent pas être laissés dans les espaces de rangement**

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

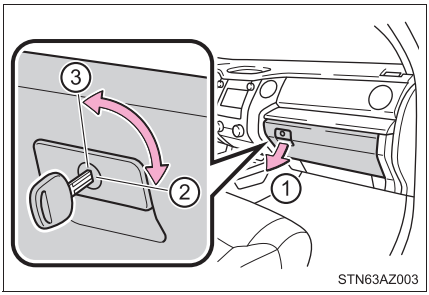
- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

■ **Lorsque vous conduisez ou ne vous servez pas des rangements**

Laissez les couvercles en position fermée.
En cas de freinage brusque ou d'embardée, le couvercle laissé ouvert ou les objets rangés à l'intérieur risquent d'être projetés et de gêner un occupant, et de provoquer un accident.

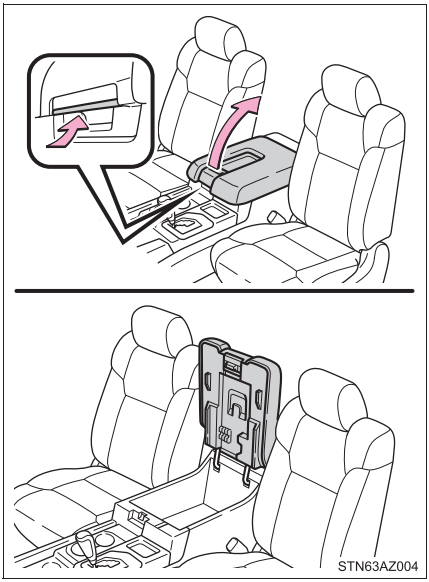
Boîte à gants

① Ouverture (tirez le levier vers le haut)
② Verrouillage
③ Déverrouillage

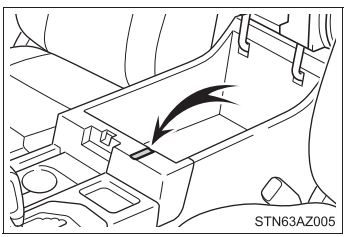


Rangement de console (sièges avant de type individualisés)

Tirez sur le bouton et ouvrez le couvercle

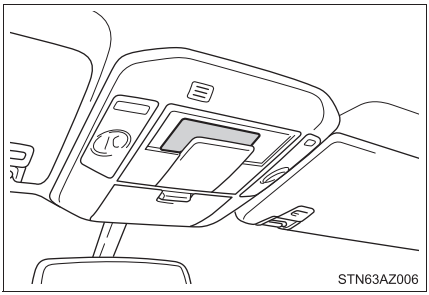


Passage de câble dans le rangement de console



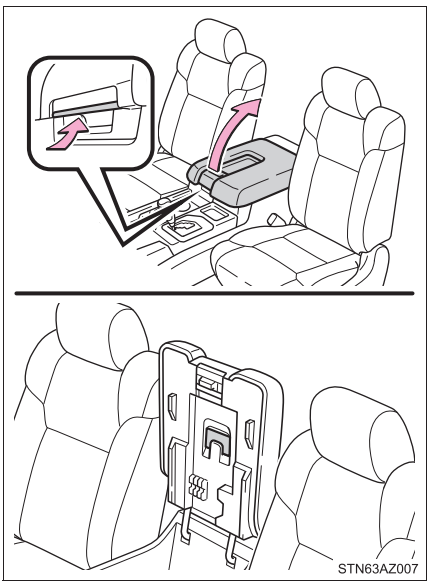
Porte-carte

■ Console de pavillon



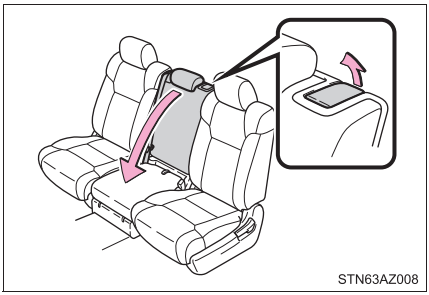
■ Rangement de console (sièges avant de type individualisés)

Tirez sur le bouton et ouvrez le couvercle

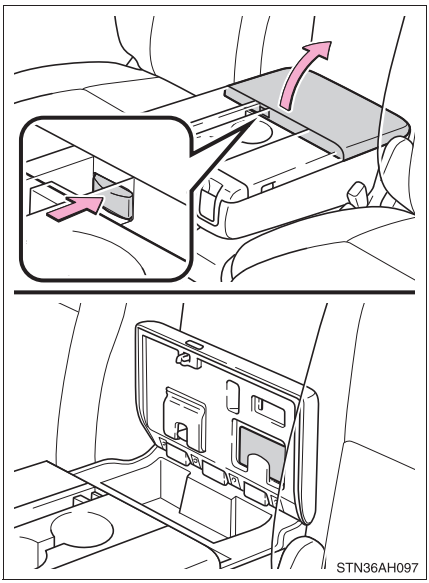


■ **Arrière du dossier de siège central avant (siège de type banquette)**

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège

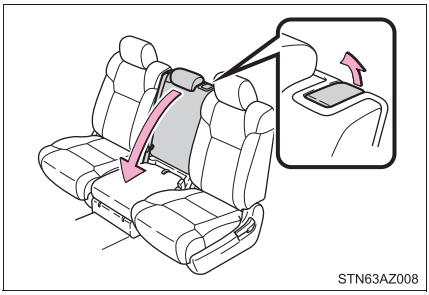


2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle

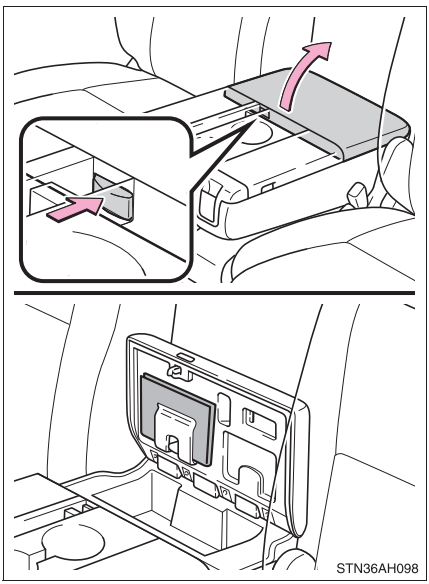


Porte-carte routière (siège avant de type banquette)

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



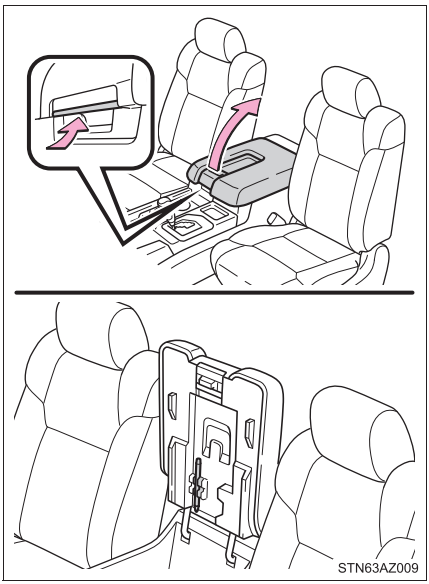
2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle



Porte-stylo

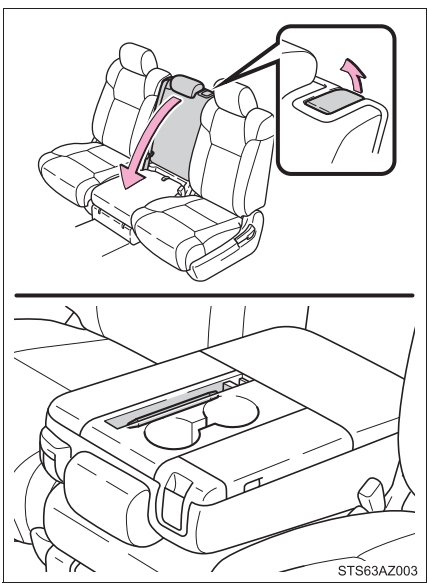
- Sièges avant de type individualisés

  Tirez sur le bouton et ouvrez le couvercle



- Siège avant de type banquette

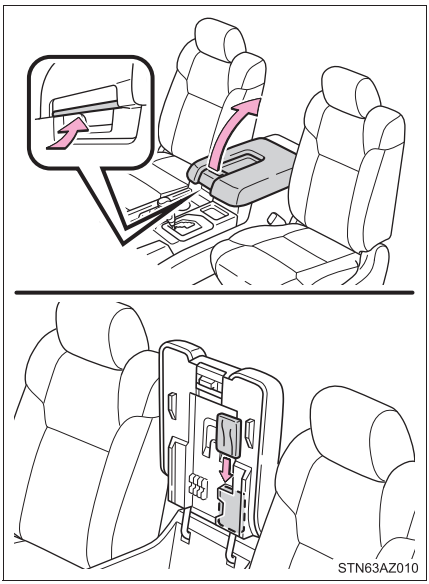
  Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



Pochette à mouchoirs

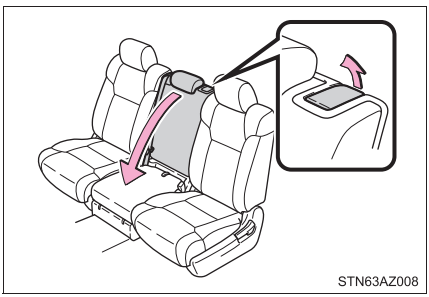
▶ Sièges avant de type individualisés

Tirez sur le bouton et ouvrez le couvercle

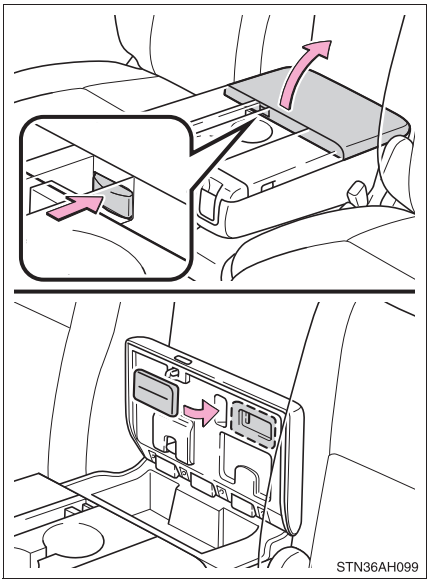


▶ Siège avant de type banquette

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



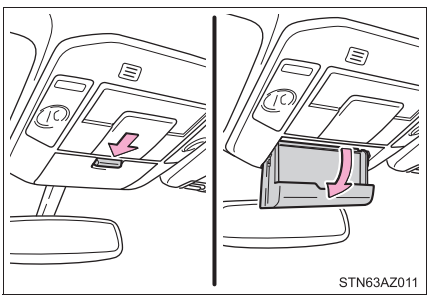
2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle



Console de pavillon

La console de pavillon est très utile pour ranger provisoirement des lunettes de soleil ou tout objet de taille similaire.

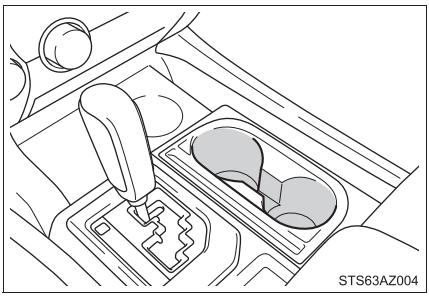
Poussez le bouton vers l'avant pour ouvrir la console



Porte-gobelets

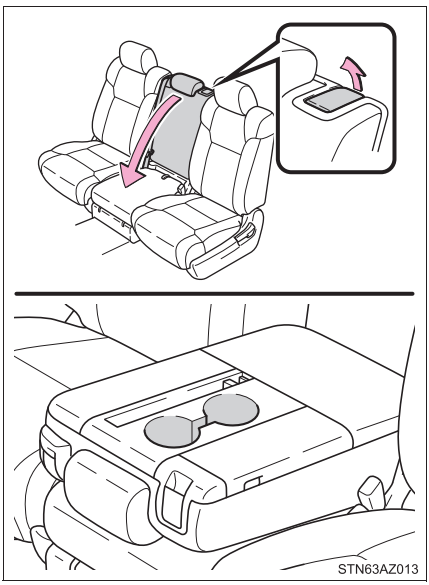
■ Avant

▶ Sièges de type individualisés



▶ Siège de type banquette

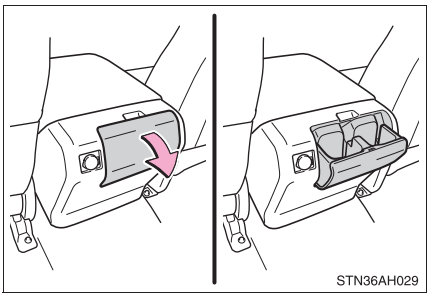
Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



■ **Arrière**

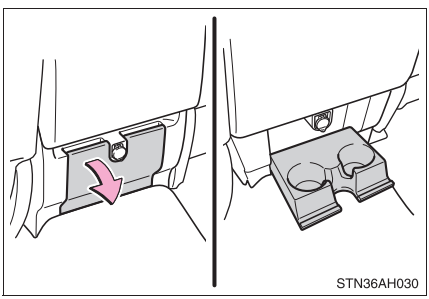
▶ Modèles à Double Cabine équipés de sièges avant de type individualisés

Tirez le couvercle vers le bas



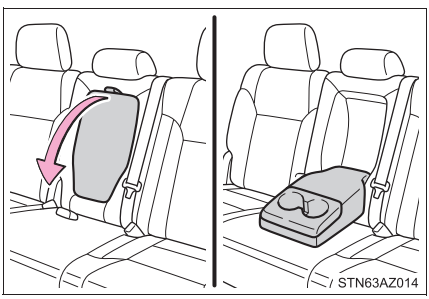
▶ Modèles à Double Cabine équipés de siège avant de type banquette

Tirez le couvercle vers le bas



▶ Modèles CrewMax

Abaissez l'accoudoir



⚠ AVERTISSEMENT

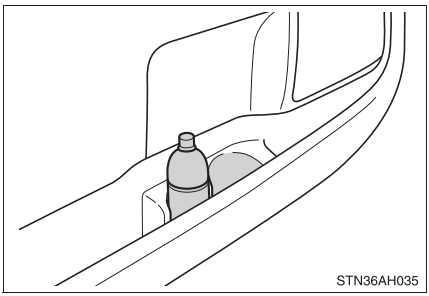
■ **Objets à ne pas déposer dans le porte-gobelets**

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.

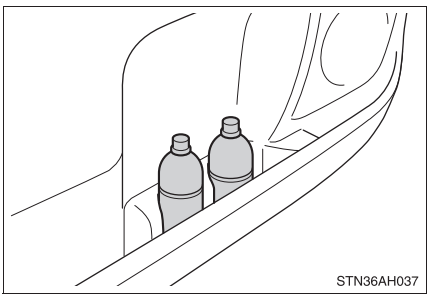
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

▶ Porte avant



▶ Porte arrière (modèles CrewMax)



⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles. En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

⚠ NOTE

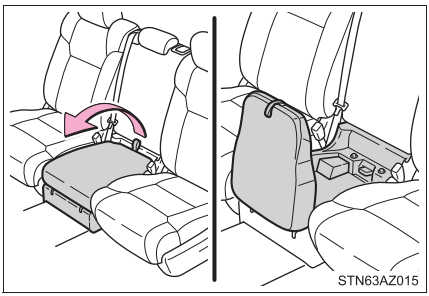
■ Objets qui ne doivent pas être laissés dans les porte-bouteilles

Fermez la bouteille avec son bouchon avant de la ranger dans le porte-bouteilles. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, un verre ou un gobelet en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

Rangements auxiliaires (siège avant de type banquette)

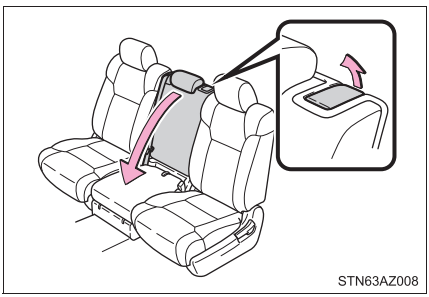
▶ Type A

Tirez sur la sangle

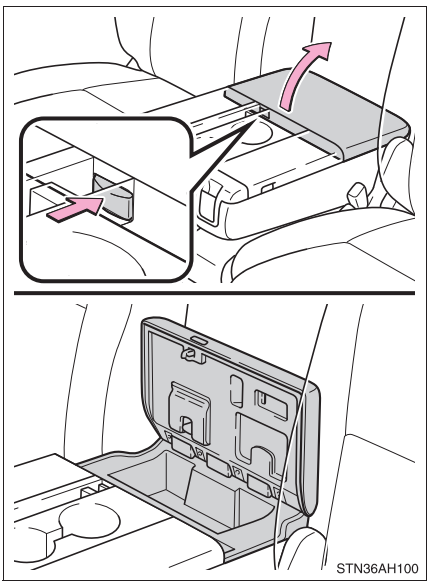


▶ Type B

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège

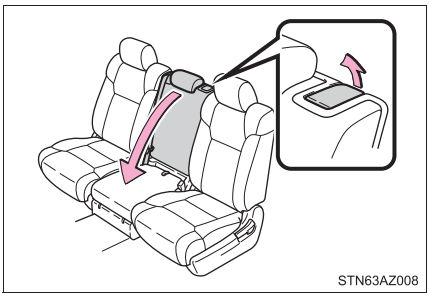


2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle

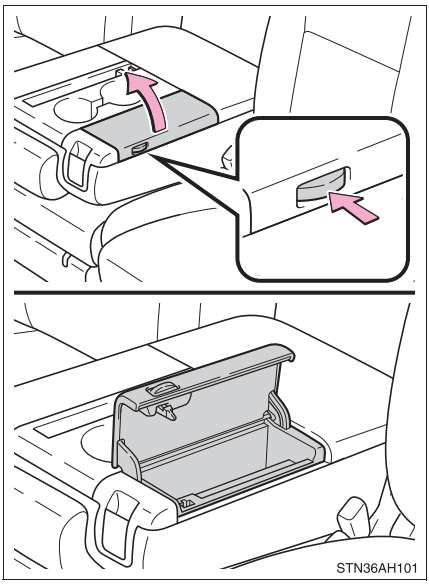


▶ Type C

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



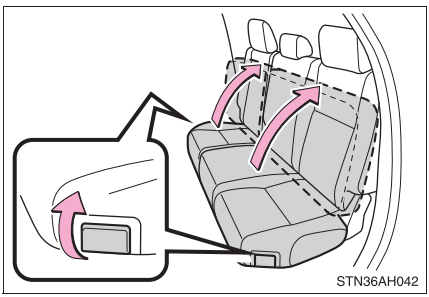
2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle



Compartiment de rangement (sur modèles équipés)

■ Utilisation du compartiment de rangement

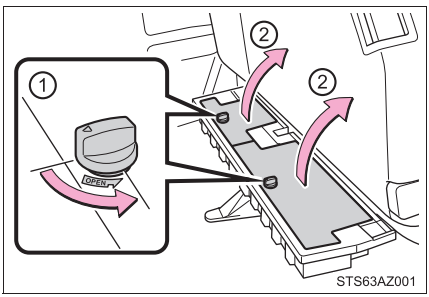
1 Tirez sur le levier et relevez l'assise de siège arrière



2 Ouvrez le couvercle

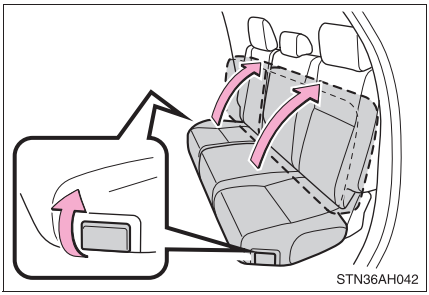
① Tournez le bouton dans le sens "OPEN"

② Soulevez le couvercle



■ Retirez le compartiment de rangement

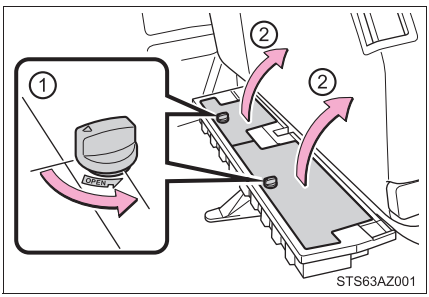
1 Tirez sur le levier et relevez l'assise de siège arrière



2 Ouvrez le couvercle

① Tournez le bouton dans le sens "OPEN"

② Soulevez le couvercle

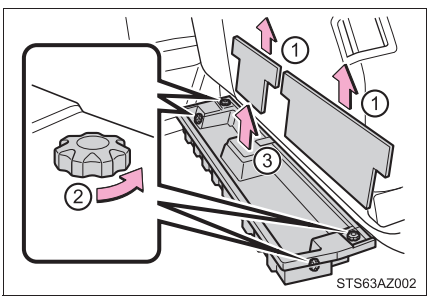


3 Retirez le compartiment de rangement

① Retirez les couvercles

② Tournez les boutons vers la gauche

③ Retirez le compartiment de rangement



⚠ AVERTISSEMENT

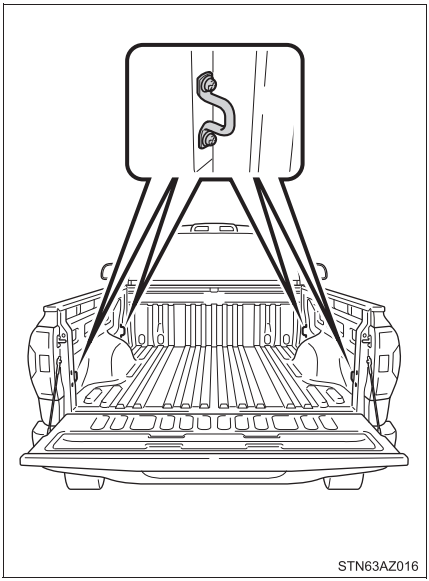
■ Pour éviter tout dommage au compartiment de rangement

Ne pas disposer de charge lourde sur les couvercles.

Équipements de coffre

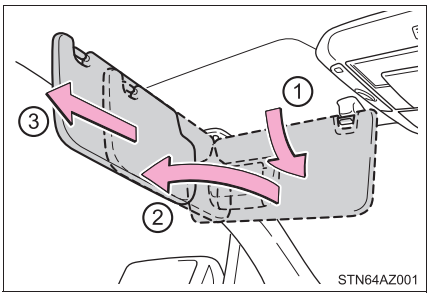
Crochets d’arrimage

Des crochets sont prévus pour permettre l’arrimage des charges difficiles à caler.



Autres équipements intérieurs

Pare-soleil de pare-brise



① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

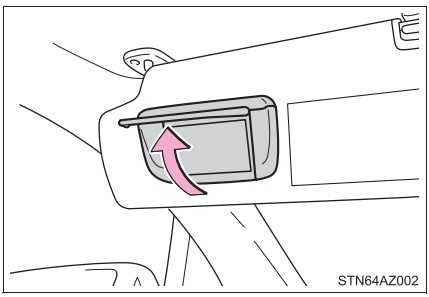
② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

③ Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser en arrière.

Miroirs de courtoisie (sur modèles équipés)

Ouvrez le cache

Lorsque vous ouvrez le cache, l'éclairage s'allume automatiquement.



NOTE

Ne pas laisser les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Montre

La montre est affichée à l'écran.



STS64AZ008

■ Réglage de la montre

- Véhicules équipés d'un système audio Entune Audio (Types de système multimédia: →P. 314)

  →P. 323

- Véhicules équipés d'un système audio Entune Audio Plus ou Entune Premium Audio (Types de système multimédia: →P. 314)

  Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

■ La montre de bord s'affiche lorsque

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

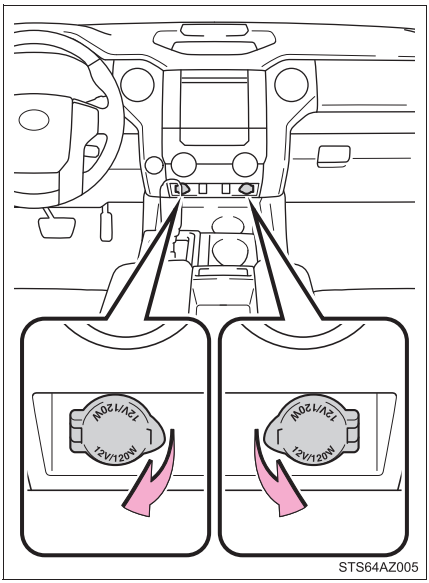
La montre est remise à zéro.

Prises d’alimentation

Merci de les utiliser pour alimenter des appareils électroniques consommant moins de 10 A sous 12 Vcc (consommation électrique de 120 W).
Lorsque vous utilisez des appareils électroniques, assurez-vous que la consommation électrique de toutes les prises d’alimentation utilisées est inférieure à 120 W.

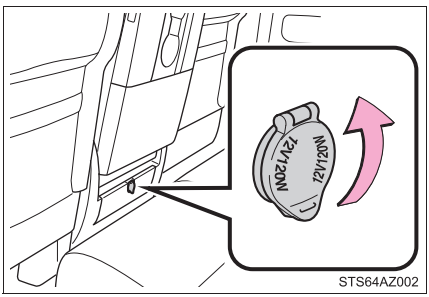
- Type A (tableau de bord)

  Ouvrez le couvercle.



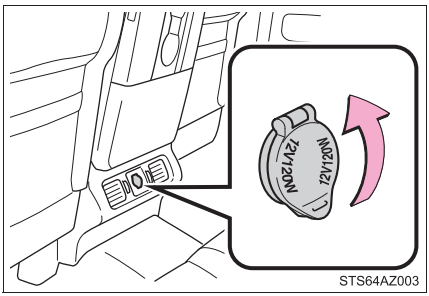
- Type B (arrière du dossier de siège central avant)

  Ouvrez le couvercle.



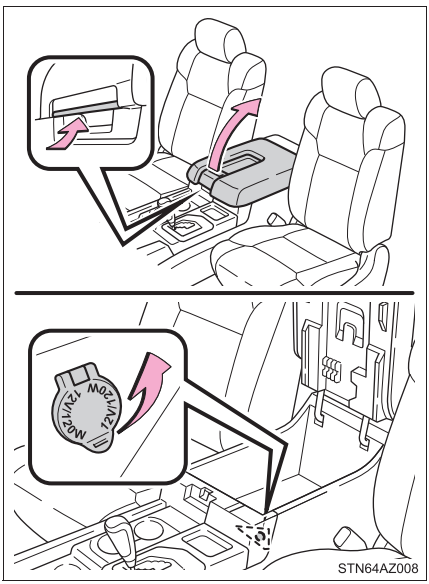
▶ Type C (arrière du dossier de siège central avant)

Ouvrez le couvercle.



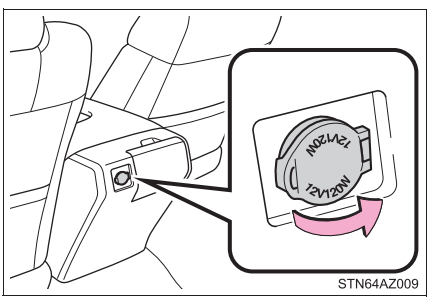
▶ Type D (à l'intérieur du rangement de console)

Tirez le bouton vers le haut et soulevez le couvercle pour l'ouvrir.



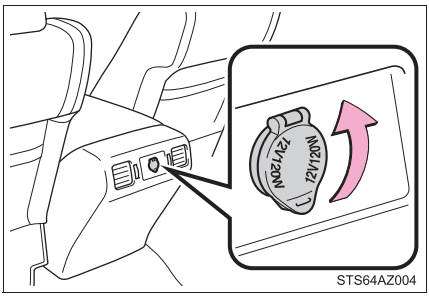
▶ Type E (arrière du rangement de console)

Ouvrez le couvercle.



▶ Type F (arrière du rangement de console)

Ouvrez le couvercle.



■ **Conditions d'utilisation des prises d'alimentation**

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

■ **Passage de câble dans le rangement de console (type D)**

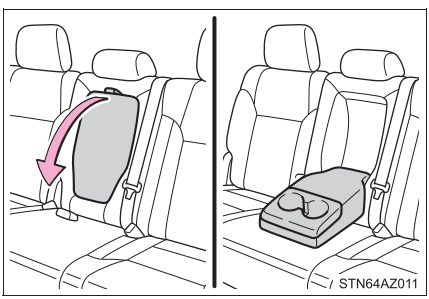
→P. 427

NOTE

- Refermez les caches lorsque vous ne vous servez pas des prises d'alimentation.
  Tout contact des prises d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.
- Évitez d'utiliser les prises d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoir (modèles CrewMax)

Rabattez l'accoudoir pour l'utiliser.



NOTE

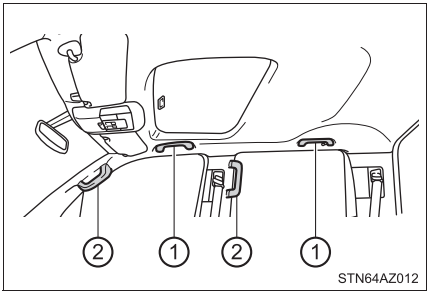
Évitez d'exercer un poids trop important sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien (type A) fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.

Une poignée de maintien (type B) fixée au montant peut vous servir pour monter dans le véhicule ou en descendre, entre autres.

① Poignée de maintien (type A)
② Poignée de maintien (type B)



AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien (type A)

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.
Vous pourriez en effet casser la poignée de maintien ou vous blesser en retombant.

NOTE

Ne rien accrocher de lourd à la poignée de maintien et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

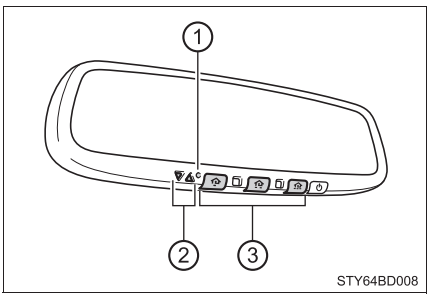
Commande d'ouverture de porte de garage*

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

HomeLink®

Le système de commande sans fil HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour piloter 3 systèmes différents. Consultez les méthodes de programmation décrites dans les pages qui suivent pour déterminer la méthode adaptée au système à piloter.

① Témoin indicateur HomeLink®
② Indicateurs de manœuvre de la porte de garage
③ Touches



■ Avant de programmer l'émetteur HomeLink®

- Au cours de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails et autres systèmes s'ouvrent/se ferment. Pour cette raison, veillez à ce que rien ni personne ne se trouve à proximité de la porte de garage ou autre système, pour prévenir tout accident ou blessure.
- Pour une programmation plus précise, nous vous recommandons de remplacer la pile de la télécommande.
- Les moteurs de commande d'ouverture de porte de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d'une protection à code aléatoire. Si tel est le cas, vous pourrez avoir besoin d'un escabeau ou de tout autre support suffisamment robuste et sûr pour atteindre le bouton d'apprentissage ("learn" ou "smart") du moteur de commande d'ouverture de porte de garage.

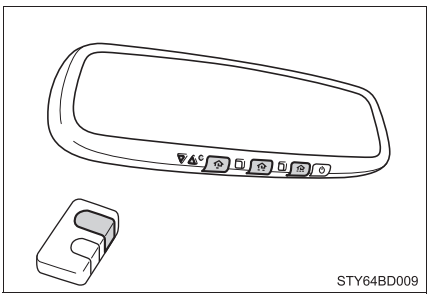
*: Sur modèles équipés

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

Il ne doit pas s'écouler plus de 60 secondes entre les étapes 1 et 3, faute de quoi le témoin indicateur va arrêter de clignoter et vous ne pourrez pas achever la programmation.

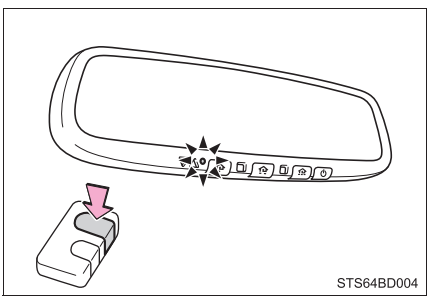
1 Appuyez brièvement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote en orange.

2 Pointez la télécommande à émetteur du système à piloter en direction du rétroviseur, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des touches HomeLink®.



Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.

3 Programmez un système.



▶ Programmation d'un autre système qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Appuyez longuement sur le bouton de la télécommande à émetteur, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange clignotant lent au vert clignotant rapide (code aléatoire) ou au vert allumé en permanence (code fixe), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande à émetteur à intervalles de 2 secondes, plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange clignotant lent au vert clignotant rapide (code aléatoire) ou au vert allumé en permanence (code fixe).

4 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée et observez le témoin indicateur:

- Le témoin indicateur s'allume: La programmation d'un système à code fixe est terminée. La porte de garage ou autre système doit s'ouvrir/se fermer lorsque vous appuyez sur une touche de l'émetteur HomeLink® et la relâchez.
- Le témoin indicateur clignote rapidement: Le moteur de commande d'ouverture de la porte de garage ou autre système utilise un code aléatoire. Pour terminer la programmation, appuyez franchement sur la touche HomeLink® pendant 2 secondes, puis relâchez-la.
- Si la porte de garage ou autre système ne manœuvre pas, suivez les instructions décrites à "Programmation d'un système à code aléatoire".

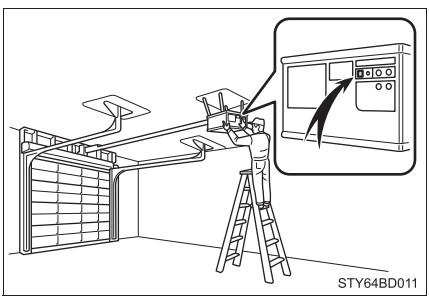
5 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

Il peut être nécessaire d'être à 2 personnes, voire plus, pour mener à bien la programmation d'un système à code aléatoire.

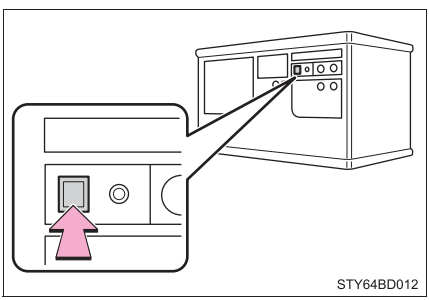
1 Localisez le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") sur la commande d'ouverture de la porte de garage installée dans le garage.

Ce bouton se trouve généralement à côté de l'endroit où est fixée l'antenne. Le nom et la couleur de ce bouton varient en fonction de chaque fabricant. Consultez le Manuel du propriétaire fourni avec le moteur de commande d'ouverture de porte de garage, pour tout complément d'information.


STY64BD011

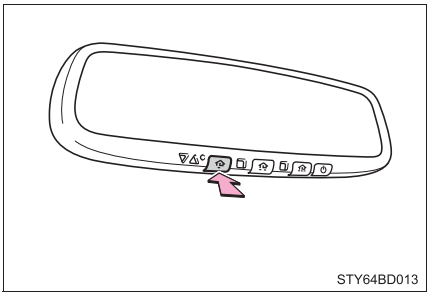
2 Appuyez sur le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") et relâchez-le.

Effectuez l'étape 3 dans les 30 secondes qui suivent la fin de l'étape 2.


STY64BD012

3 Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, sur la touche HomeLink® de votre choix (à l'intérieur du véhicule), et relâchez-la. Répétez cette séquence (appuyer longuement puis relâcher) jusqu'à 3 fois pour achever la programmation.

Si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage manœuvre lorsque vous appuyez sur la touche HomeLink®, c'est qu'il reconnaît le signal HomeLink®.


STY64BD013

■ **Activation de la communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement avec les systèmes compatibles)**

Lorsqu'elle est active, la communication bidirectionnelle vous permet de savoir si la porte de garage est en train de s'ouvrir ou de se fermer, par le biais des témoins dans votre véhicule.

La communication bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage utilisé est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.HomeLink.com.)

1 Dans les 5 secondes qui suivent l'achèvement de la programmation de la commande d'ouverture de porte de garage, si le moteur et l'émetteur HomeLink®sont appariés, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage vont clignoter rapidement en vert et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez les étapes 2 et 3 dans les 10 premiers appuis sur la touche HomeLink® qui suivent l'achèvement de la programmation.

2 Appuyez sur une touche HomeLink® programmée pour manœuvrer la porte de garage.

3 Dans la minute qui suit l'appui sur la touche HomeLink®, après que la porte de garage ait terminé sa manœuvre, appuyez sur le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") du moteur de commande d'ouverture de porte de garage. Dans les 5 secondes qui suivent l'établissement de la communication bidirectionnelle avec la commande d'ouverture de porte de garage, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage dans le véhicule vont clignoter rapidement en vert et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

■ **Reprogrammation d'une seule touche HomeLink®**

En appliquant la procédure suivante, vous pouvez écraser la programmation des touches auxquelles sont déjà attribuées des systèmes:

1 D'un doigt, appuyez longuement sur la touche HomeLink® de votre choix.

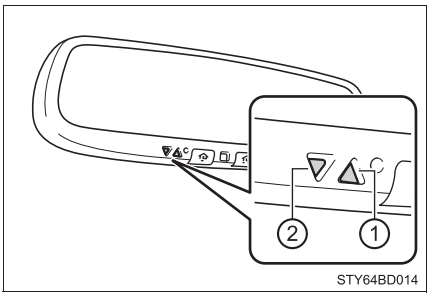
2 Lorsque le témoin HomeLink® commence à clignoter en orange, relâchez la touche HomeLink® et suivez les instructions décrites à "Programmation de l'émetteur HomeLink®" 1 (20 secondes sont nécessaires avant que le témoin HomeLink® commence à clignoter).

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à piloter. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

Indicateurs de manœuvre de la porte de garage

Les indicateurs signalent l'état (ouvert/fermé) d'une porte de garage.



① Ouverture

② Fermeture

Cette fonction est disponible uniquement si la commande d'ouverture de porte de garage utilisée est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.HomeLink.com.)

Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Aucun signal de retour n'est reçu

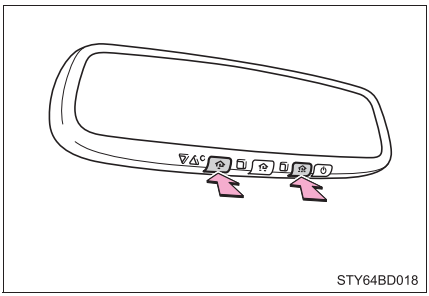
Les indicateurs ont une portée de 820 ft. (250 m) environ par rapport à la porte de garage. Toutefois, si des obstacles se trouvent entre la porte de garage et le véhicule (maisons, arbres, etc.), il peut arriver que les signaux de retour de la porte de garage ne soient pas reçus.

Pour rappeler le précédent état de manœuvre de la porte, appuyez brièvement sur les touches HomeLink® [ ] et [ ] ou [ ] et [ ], en même temps. Le dernier état enregistré s'affiche alors pendant 3 secondes.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

Appuyez longuement, pendant 10 secondes, sur les 2 touches extérieures jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange allumé en permanence au vert clignotant rapidement.

Si vous revendez votre véhicule, songez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.



■ Codes enregistrés dans la mémoire de l'émetteur HomeLink®

- Les codes enregistrés sont conservés même si le câble de la batterie est débranché.
- Si l'apprentissage d'un code différent sur une touche HomeLink® déjà programmée a échoué, le code déjà enregistré reste mémorisé.

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de l'émetteur par une neuve.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé de la touche HomeLink®.

■ **Certification de la commande d'ouverture de porte de garage**

▶ For vehicles sold in Canada

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Le present appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisee aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioelectrique subi, meme si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

■ **Si vous avez besoin d'aide**

Connectez-vous sur www.homelink.com/toyota ou appelez le 1-800-355-3515.

■ **À propos de HomeLink®**

HomeLink et la signalétique HomeLink figurant une maison sont des marquées déposées de Gentex Corporation.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous programmez une porte de garage ou tout autre système télécommandé**

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes de sécurité fédérales**

Ne pas utiliser l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec une commande d'ouverture de porte de garage ou un système dépourvu des fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque vous utilisez ou programmez l'émetteur HomeLink®**

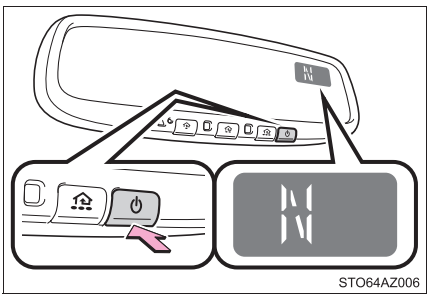
Ne jamais laisser un enfant utiliser ni jouer avec les touches HomeLink®.

Boussole*

La boussole du rétroviseur intérieur indique la direction dans laquelle est orienté le véhicule.

Opération

Pour mettre la boussole en fonction ou l'arrêter, appuyez sur le bouton pendant 3 secondes.

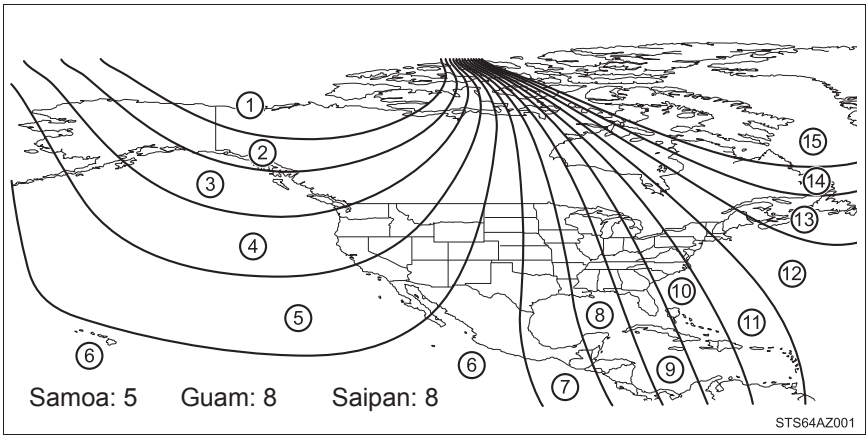


Affichages et directions

Affichage	Cap
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Calibrage de la boussole



Le cap affiché diffère du cap vrai car celui-ci est déterminé par le champ magnétique terrestre. L'importance de cette dérive varie selon la position géographique du véhicule.

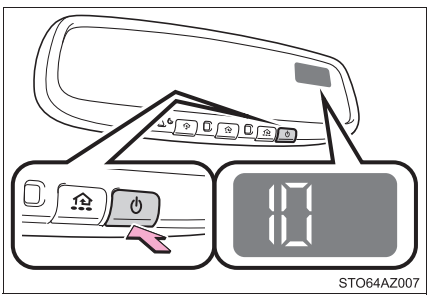
Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dérive.
Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à ce qui suit.

Calibrage de la déviation

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez sur le bouton pendant 6 secondes.

Un numéro (de 1 à 15) apparaît sur l'afficheur de la boussole.



3 Appuyez sur la touche, et en vous reportant à la carte ci-dessus, sélectionnez le nombre correspondant à la zone où vous vous trouvez.

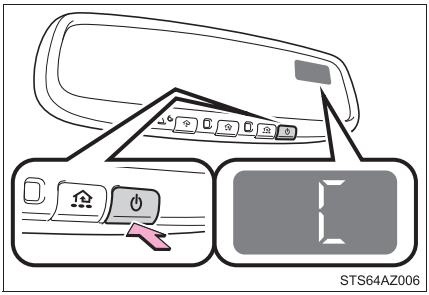
Si la direction s'affiche quelques secondes après le réglage, le calibrage est terminé.

■ Réglage azimutal

1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez lui faire décrire un cercle complet en toute sécurité.

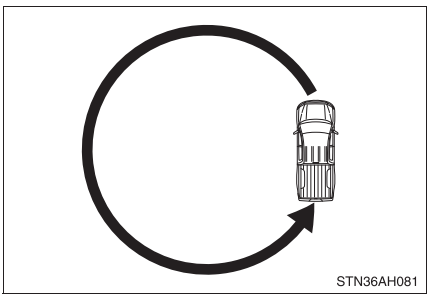
2 Appuyez sur le bouton pendant 9 secondes.

"C" s'affiche à l'afficheur de la boussole.



3 Roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous n'avez pas assez d'espace pour rouler en cercle, faites le tour du quartier (au sens propre) jusqu'à ce que le cap s'affiche.



■ Conditions empêchant un bon fonctionnement de la boussole

Il peut arriver que la boussole n'indique pas le bon cap, dans les conditions suivantes:

- Vous avez arrêté le véhicule immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
  (Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie a été débranchée.
- Une porte est ouverte.

AVERTISSEMENT

Pendant la conduite du véhicule

Ne pas régler l'affichage. Veillez à régler l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Lorsque vous effectuez le réglage azimutal

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

NOTE

Pour éviter tout mauvais fonctionnement de la boussole

Ne pas approcher un aimant ou un objet métallique du rétroviseur intérifeur. Sinon, le capteur de la boussole risque de ne pas fonctionner normalement.

Pour assurer un fonctionnement normal de la boussole

- Ne pas procéder à l'étalonnage par cercle complet de la boussole en un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, ne pas utiliser les systèmes électriques (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ils peuvent perturber l'étalonnage.

Entretien et soin 7

7-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 462

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 465

7-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 468

Entretien général 470

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 473

7-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 474

Capot 476

Compartiment moteur 477

Pneus 487

Pression de gonflage des pneus 499

Jantes 502

Filtre de climatisation 505

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé 508

Vérification et remplacement des fusibles 510

Ampoules 513

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le maintenir dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

  Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Lavage automatique de véhicule

- Escamotez les rétroviseurs et démontez l'antenne avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à remettre l'antenne et à déplier les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Lavage à haute pression

- Ne pas approcher la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Jantes en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre.
- Rincez à l'eau le produit détergent utilisé immédiatement après le nettoyage.
- Pour protéger la peinture contre tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
  - Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs, acides ou alcalins
  - Ne pas utiliser de brosses dures
  - Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou stationné par temps chaud

■ **Pare-chocs**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors du lavage du véhicule**

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

■ **Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il n'ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (jantes en aluminium, etc.)**

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
  - Après avoir roulé en bord de mer
  - Après avoir roulé sur route salée
  - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
  - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
  - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
  - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
  - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et stockez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous avez besoin de les remiser.

■ **Nettoyage des feux extérieurs**

- Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas les frotter avec une brosse à poils durs.
  Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
  Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Précautions pour démonter et remonter l'antenne**

- Avant de prendre le volant, vérifiez que vous avez bien remis l'antenne.
- Lorsque vous retirez l'antenne, par exemple pour laver votre véhicule dans une station de lavage automatique, veillez à la ranger dans un endroit sûr où vous ne risquez pas de la perdre. Avant de prendre le volant, veillez également à remettre l'antenne dans sa position d'origine.

■ **Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.

- Organes liés à la propulsion
- Organes de direction
- Organes de suspension
- Organes de freinage

■ **Nettoyage du troisième feu stop et des éclairages de chargement**

Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, éloignez l'embout de la lance d'au moins 20 in. (50 cm) par rapport à la carrosserie du véhicule. Il peut arriver que l'eau s'infiltre dans le bloc optique ou l'habitacle si vous approchez davantage la lance de la carrosserie du véhicule.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les procédures suivantes vous aideront à protéger l'intérieur de votre véhicule et à le garder en excellente condition:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ. Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

Nettoyage des surfaces en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

  Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ **Entretien des surfaces en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampooing pour moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

■ **Lorsque vous nettoyez les parties moquettées du rangement de console, etc.**

Si on utilise du ruban adhésif fort, le risque existe que la surface de la moquette soit endommagée.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Présence d'eau dans le véhicule**

- Ne pas asperger d'eau l'habitacle du véhicule et ne pas y renverser de liquide.
  En effet, les équipements électriques, etc., pourraient ne plus fonctionner correctement ou prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 40)
  Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ **Nettoyage de l'habitacle (particulièrement du bloc d'instrumentation)**

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Détergent**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Protection des surfaces en cuir contre les endommagements**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir si l'eau entre en contact avec les équipements électriques situés sur et sous le plancher. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise (véhicules équipés du système Toyota Safety Sense P)**

Ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P. 218)

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- Ne pas utiliser de nettoyant pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- Prenez soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances chauffantes.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention quotidienne et un entretien régulier sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. Toyota recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien. Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut avoir des conséquences sur les conditions d'application de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur la couverture de la garantie, voir le "Livret d'information sur la garantie du propriétaire" ou le "Supplément au manuel du propriétaire".

Réparation ou remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez la couverture de la garantie.

■ **Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)**

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.
Pour réinitialiser le message, procédez comme suit:

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez ⚙ à l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param. Véhic.", puis appuyez sur [•].

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Réinit. Entretien", puis appuyez sur [•].

4 Sélectionnez "YES" et appuyez sur [•].

■ **Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota**

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les systèmes qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans les conditions d'application de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ **Manipulation de la batterie**

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 484)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Contrôlez les branchements. (→P. 484)
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P. 482)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P. 480)
Huile moteur	L'huile moteur est-elle au niveau correct? (→P. 478)
Système d'échappement	Il ne devrait pas y avoir de fumées ni de bruits étranges.
Liquide de direction assistée	Le liquide de direction assistée est-il au niveau correct? (→P. 483)
Radiateur/ condenseur	Le radiateur et le condenseur ne devraient pas comporter de corps étrangers. (→P. 482)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace? (→P. 486)

Habitacle

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• La pédale d'accélérateur doit se déplacer en douceur (sans effort inégal ni rattrapage).
Mécanisme de verrouillage "Parking" de la transmission automatique	• En cas de stationnement dans une pente avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Pédale de frein	• Est-ce que la pédale de frein se déplace en douceur? • La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? (→P. 599) • Le jeu de la pédale de frein est-il correct? (→P. 599)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté ou de l'autre quand on freine. • Les freins doivent fonctionner de façon efficace. • La pédale de frein ne doit pas donner l'impression d'être sans consistance. • Le pédale de frein ne doit pas trop s'approcher du plancher quand les freins sont serrés.
Appuis-tête	• Est-ce que les appuis-têtes se déplacent en douceur et se bloquent correctement?
Témoins indicateurs/ signaux sonores	• Est-ce que les témoins et vibreurs fonctionnent correctement?
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale de frein de stationnement est-il régulier? • En cas de stationnement dans une pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité fonctionnent-elles sans à-coups? • Les ceintures de sécurité ne devraient pas être endommagées.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• Le volant tourne-t-il en douceur? • Le jeu du volant est-il correct? • Il ne devrait pas y avoir de bruits étranges en provenance du volant.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• Les portes fonctionnent-elles en douceur?
Capot moteur	• Est-ce que le système de verrouillage du capot du moteur fonctionne correctement?
Fuites de liquide	• Il ne devrait pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a été stationné.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Essuie-glaces de pare-brise	• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas être craquelés, coupés, usés, contaminés ou déformés. • Les balais d'essuie-glaces doivent nettoyer le pare-brise sans laisser de traces ni accrocher.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)

Dans certains états, il existe des programmes de vérification du système antipollution des véhicule, qui incluent la vérification de l'OBD (système de diagnostic de bord). Le système de l'OBD contrôle le fonctionnement du système antipollution.

Si le voyant de mauvais s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle technique dans les situations suivantes:

- Lorsque la batterie est débranchée ou déchargée

  Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
  Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle peuvent n'être mémorisés que de manière incomplète.
- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

  Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement provisoire et votre véhicule risque d'échouer au test d'inspection/entretien.

Quand le voyant de dysfonctionnement reste allumé après quelques trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

Si véhicule ne parvient pas à passer le contrôle du système antipollution

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 484)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P. 482)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)
Niveau de liquide de refroidissement moteur (→P. 480)	• Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité similaire, à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate. Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50 % de liquide de refroidissement et à 50 % d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55 % de liquide de refroidissement et à 45 % d'eau déminéralisée. • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 478)	• "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 510)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 513)	• Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Niveau de liquide de direction assistée (→P. 483)	• Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de direction assistée)

Éléments	Pièces et outils
Radiateur et condenseur (→P. 482)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 499)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 486)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser de facilement inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer et tenir le carburant et la batterie à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur

Vérifiez que le contacteur de démarrage antivol est sur arrêt.
Avec le contacteur de démarrage sur "ON", le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou si le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 482)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

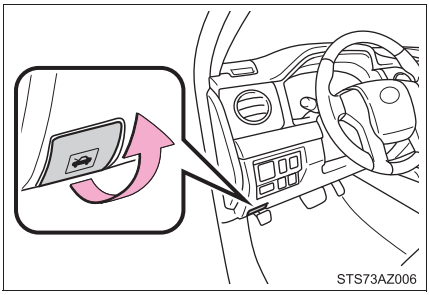
Rouler avec le filtre à air démonté peut être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

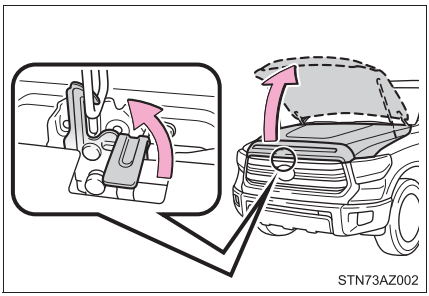
Ouvrez le capot en tirant sur la manette de déverrouillage à l'intérieur du véhicule.

1 Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

Le capot se soulève légèrement.



2 Tirez sur le loquet de sécurité d'ouverture du capot et soulevez le capot.

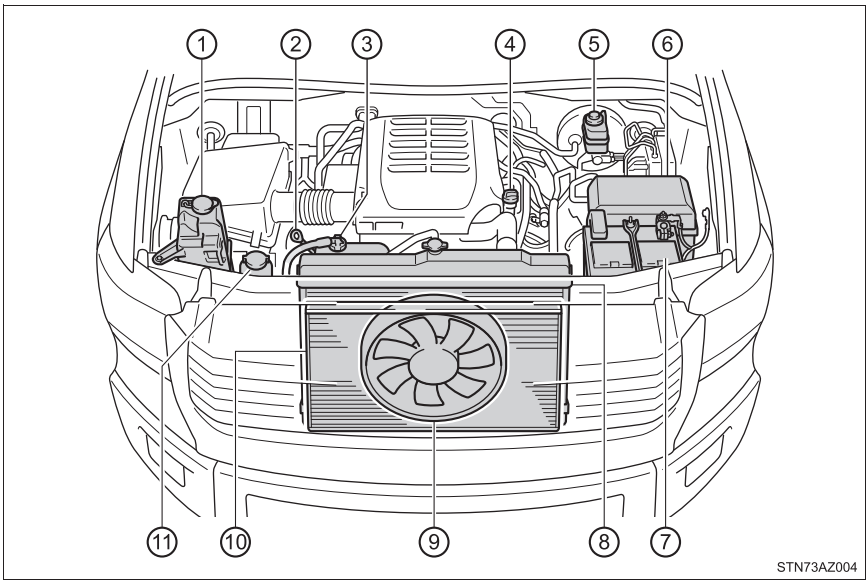


⚠ AVERTISSEMENT

■ **Vérification avant de conduire**

Assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Compartiment moteur



① Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 486)

② Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 478)

③ Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 480)

④ Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 479)

⑤ Réservoir de liquide de frein (→P. 482)

⑥ Boîte à fusibles (→P. 510)

⑦ Batterie (→P. 484)

⑧ Radiateur (→P. 482)

⑨ Ventilateur de refroidissement

⑩ Condenseur (→P. 482)

⑪ Réservoir de liquide de direction assistée (→P. 483)

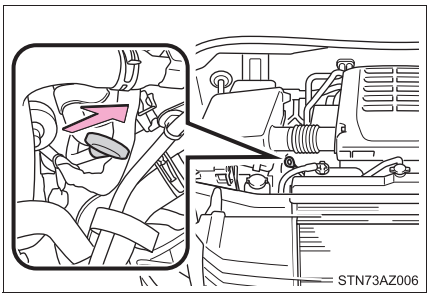
Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Après avoir monté en température le moteur et l'avoir arrêté, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



3 Essuyez la jauge.

4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

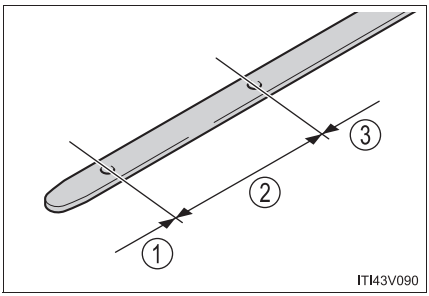
5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

① Niveau mini.

② Normal

③ Excessif

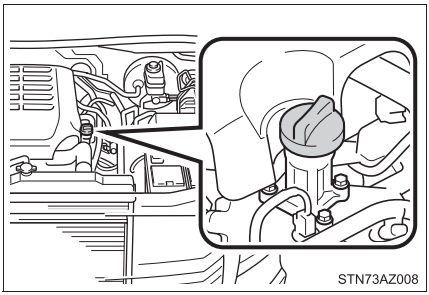
La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.



6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

■ Appoint en huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.



Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 594
Quantité d'huile (Mini → Maxi)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Éléments	Entonnoir propre

1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, pour tracter une caravane/remorque, ou en accélérant et en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

AVERTISSEMENT

Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne les jetez pas aux ordures, dans les égouts ou sur le sol.
  Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne pas laisser les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

Pour éviter d'endommager gravement le moteur

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

Lorsque vous procédez au changement d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

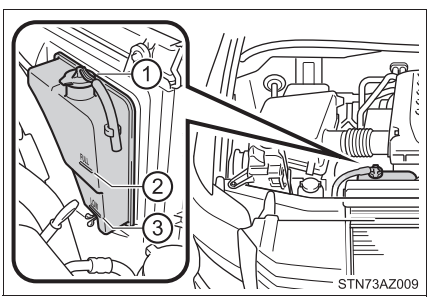
Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir, moteur froid.

① Bouchon du vase d'expansion

② Repère "FULL"

③ Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P. 577)



Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d’acide organique hybride de longue durée.

États-Unis:
Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:
Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l’appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, le bouchon du vase d’expansion de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne pouvez pas trouver de fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de tester le bouchon et de vérifier la présence de fuites dans le système de refroidissement.

AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur est chaud

Ne pas ouvrir le bouchon de radiateur. (→P. 579)
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous ouvrez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE

Lors de l’appoint de liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n’est ni de l’eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l’étiquette du bidon d’antigel ou de liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l’eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.
Si vous constatez que l'un ou l'autre de ces organes est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

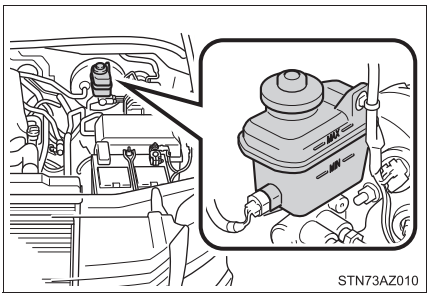
Lorsque le moteur est chaud

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Liquide de frein

Vérification du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit être compris entre les lignes "MAX" et "MIN" sur le réservoir.



Ajout de liquide

Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Éléments	Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Une humidité excessive dans le liquide de frein peut causer une perte d'efficacité du freinage dangereuse. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Si le niveau de liquide est bas ou haut

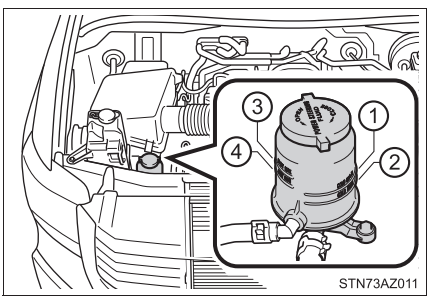
Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Liquide de direction assistée

Niveau de liquide

Le niveau de liquide doit se trouver entre les repères indiqués.

① Plein (à froid)
② Faire l'appoint (à froid)
③ Plein (à chaud)
④ Faire l'appoint (à chaud)



À chaud: Le véhicule a roulé à 50 mph (80 km/h) environ pendant 20 minutes, ou à peine plus longtemps par temps très froid. (Température du liquide, 140°F - 175°F [60°C - 80°C])

À froid: Le moteur n'a pas fonctionné depuis plus de 5 heures. (Température ambiante, 50°F - 85°F [10°C - 30°C])

■ Contrôle du niveau de liquide

Veillez à vous assurer du type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques
Éléments	Chiffon ou essuie-tout en papier, entonnoir propre (réservé aux appoints en liquide)

1. Nettoyez les impuretés déposées sur le réservoir autour du bouchon.
2. Retirez le bouchon en le tournant vers la gauche.
3. Essuyez la jauge.
4. Remettez le bouchon puis retirez-le de nouveau.
5. Vérifiez le niveau de liquide.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Contrôle du niveau de liquide

Attention car le réservoir peut être brûlant.

NOTE

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide

Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages à la direction assistée.

■ Après avoir refermé le bouchon de réservoir

Vérifiez l'état du boîtier de direction, de la pompe à palettes et des raccords hydrauliques, et recherchez toute trace de fuite.

Batterie

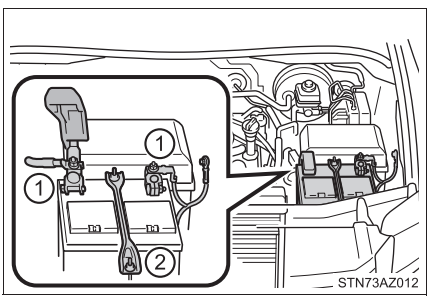
Contrôlez la batterie comme suit:

■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

① Bornes

② Bride de maintien



Avant de recharger la batterie

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge :

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

AVERTISSEMENT

Chimie de la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, prenez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne pas recharger la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

Comment mettre en charge la batterie

Effectuez toujours une recharge lente (sous 5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

Mesures d'urgence relatives à l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

NOTE

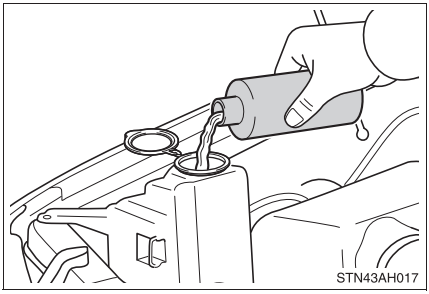
Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

Liquide de lave-glace

Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes:

- Un lave-glace ne fonctionne pas.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

N'utilisez pas de liquide autre que du liquide de lave-glace

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

Dilution du liquide lave-glace

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

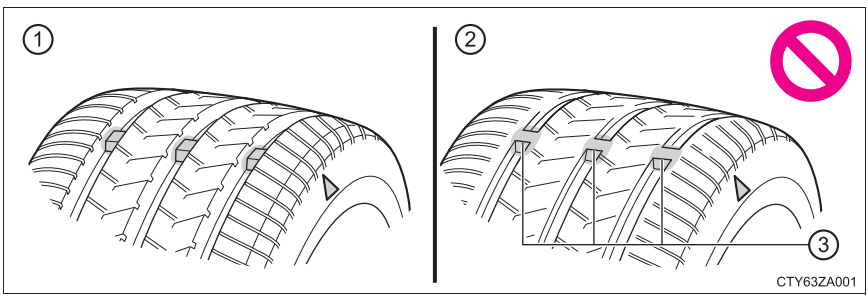
Pneus

Remplacez ou effectuez la permutation des pneus en suivant le calendrier d'entretien et les indicateurs d'usure moulés.

Vérification des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.



① Profil neuf

② Profil usé

③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu.

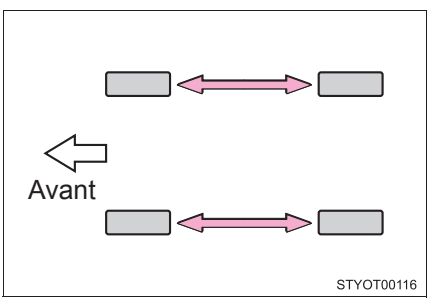
Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

Permutation des pneus

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter les roues aux mêmes périodicités que leur contrôle.

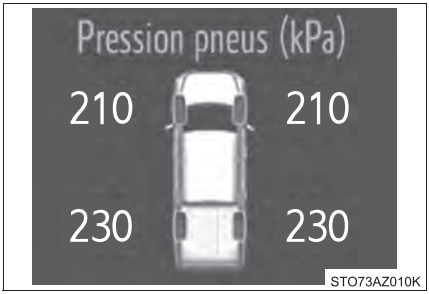
Après la permutation, n'oubliez pas d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.



Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

- La pression des pneus détectée par le système d'alerte de pression des pneus est affichable à l'écran multifonctionnel.



- Si la pression des pneus devient inférieure à un niveau prédéterminé, le conducteur est en averti par une indication à l'écran et un témoin d'alerte. (→P. 541)

◆ Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Quand des valves et émetteurs neufs d'avertissement de basse pression des pneus sont installés, des nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur d'avertissement de pression des pneus et le système d'avertissement de basse pression des pneus doit être initialisé.

◆ Initialisation du système témoin de basse pression des pneus

■ Il faut initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus dans les cas suivants:

- Lorsque vous permutez les roues.
- Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus, par exemple après un changement de dimensions de pneus. (Lorsque plusieurs pressions sont préconisées)
- Après déclaration des codes d'identification. (→P. 490)

Quand le système d'avertissement de basse pression des pneus est initialisé, la pression de gonflage courante est enregistrée comme pression de référence.

■ Comment initialiser le système d'alerte de pression des pneus

1 Garez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être faite pendant que le véhicule roule.

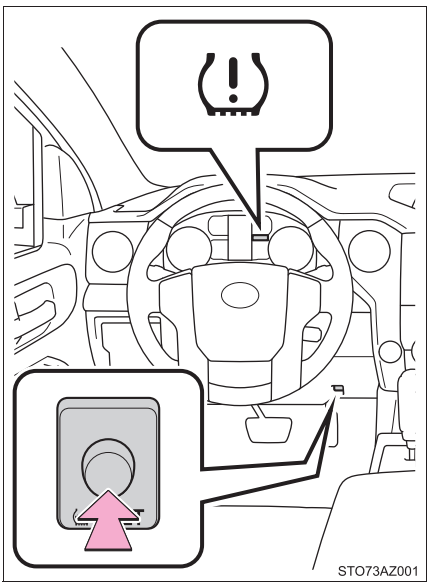
2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 599)

Gonflez bien les pneus à la pression de gonflage à froid préconisée. Le système d'avertissement de basse pression des pneus fonctionnera sur la base de ce niveau de pression.

3 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON".

4 Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote 3 fois.

Un message est affiché à l'écran multifonctionnel. Par ailleurs, l'écran multifonctionnel affiche "--" en lieu et place de la pression de gonflage de chaque pneu pendant que le système d'alerte de pression des pneus en détermine la position.



5 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

L'initialisation est terminée lorsque le système a déterminé la position de chaque pneu et en affiche la pression de gonflage à l'écran multifonctionnel.

Il peut arriver que l'initialisation prenne plus de 30 minutes environ dans certaines situations, notamment lorsque le véhicule doit marquer un long arrêt à un feu de circulation, etc. (→P. 495)

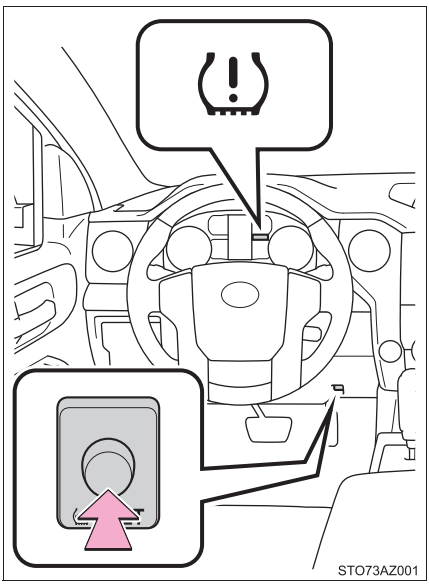
◆ Déclaration des codes d'identification

Chaque valve à émetteur d'alerte de pression des pneus possède un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification.

Pour déclarer les codes d'identification, appliquez la procédure suivante:

1 Appuyez 3 fois sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

Un message s'affiche ensuite à l'écran multifonctionnel. Pendant que la déclaration est en cours, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé, et l'écran multifonctionnel affiche "--" en lieu et place de la pression de gonflage de chaque pneu.



2 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

La déclaration est terminée lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et l'écran multifonctionnel affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

Il peut arriver que la déclaration prenne plus de 30 minutes environ dans certaines situations, notamment lorsque le véhicule doit marquer un long arrêt à un feu de circulation, etc. (→P. 495)

Après avoir déclaré les codes d'identification, veillez à initialiser le système d'alerte de pression des pneus. (→P. 488)

Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

Lorsque vous remplacez les pneus et les jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

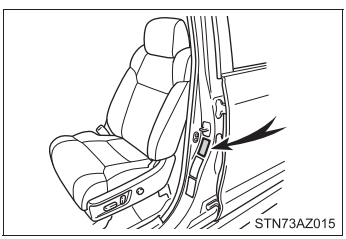
Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

Charge maximum des pneus

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique de remplacement, une fois divisée par 1,10, est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour le GAWR, voir l'étiquette de certification. Pour la charge maximale du pneu, voir la limite de charge à la pression maximale de gonflage à froid mentionnée sur le flanc du pneu.
(→P. 606)



■ **Types de pneu**

● Pneus été

Les pneus d'été sont conçus pour la conduite à grande vitesse et sont dès lors les mieux adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Sachant que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Nous vous conseillons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 304)

■ **Initialisation du système témoin de basse pression des pneus**

Procédez à l'initialisation du système avec les pneus gonflés à la pression préconisée.

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

● Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.

- Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
- Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
- Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
- Si un film teinté perturbant les signaux des ondes radio est installé sur les vitres.
- Si vous utilisez une roue dépourvue de valve à émetteur d'alerte de pression des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré dans le calculateur d'alerte de pression des pneus.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, particulièrement autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage est de beaucoup supérieure à la préconisation.

● Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.

- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil

Si l'information de position des pneus n'est pas correctement indiquée du fait des conditions de réception des ondes radio, vous pouvez corriger le problème en roulant avec le véhicule afin de faire varier ces conditions.

● Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.

● Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ **L'opération d'initialisation**

- Veillez à effectuer une initialisation après avoir corrigé la pression de gonflage des pneus.
  Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont froids avant d'effectuer une initialisation ou de corriger la pression de gonflage.
- Si vous avez accidentellement mis le contacteur de démarrage sur arrêt pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur le bouton de réinitialisation, car l'initialisation sera automatiquement relancée la prochaine fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".
- Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation alors qu'il n'était pas nécessaire d'effectuer une initialisation, corrigez la pression de gonflage à la valeur préconisée alors que le pneus sont froids, puis effectuez à nouveau un initialisation.
- Pendant que le système détermine la position de chaque pneu, et donc que les pressions de gonflage n'en sont pas affichées à l'écran multifonctionnel, si un pneu perd de la pression, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume.

■ **Comportement du système d'alerte de pression des pneus**

Le système d'alerte de pression des pneus ne donne pas l'alerte de la même manière selon les conditions dans lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, il peut arriver que le système donne l'alerte même si la pression n'atteint pas un niveau suffisamment bas, ou si la pression augmente par rapport à celle à laquelle les pneus étaient gonflés au moment de son initialisation.

En cas d'échec de l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus

Il peut arriver que l'initialisation soit plus longue si vous roulez avec le véhicule sur une route non revêtue. Pour effectuer l'initialisation, roulez si possible sur une route revêtue. Selon les conditions dans lesquelles vous utilisez le véhicule et l'état des pneus, il faut environ 10 à 30 minutes pour que l'initialisation s'achève. Si l'initialisation n'est pas terminée après 10 à 30 minutes environ de roulage, continuez à rouler pendant quelques minutes.

Si le système n'affiche pas la pression de gonflage de chaque pneu après environ 1 heure de roulage, appliquez la procédure suivante.

- Stationnez le véhicule en lieu sûr pendant 20 minutes environ. Ensuite, roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

Toutefois, dans les situations suivantes, la pression de gonflage des pneus n'est pas mémorisée et le système ne fonctionne pas normalement. Recommencez l'initialisation depuis le début.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- À l'issue de l'initialisation, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé 20 minutes environ pendant la marche du véhicule.

Si la pression de gonflage de chaque pneu n'est toujours pas affichée, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Certification du système témoin de basse pression des pneus

▶ For vehicles sold in Canada

<Sensor, Receiver>

TRW Automotive

Tire Pressure Monitoring Sensor

Model: 335098

IC: 1470A-53T

MADE IN U.S.A

This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation of this device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage. 2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

WARNING: Changes or modifications not expressly approved by TRW Automotive U.S. LLC could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage. 2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous vérifiez ou remplacez des pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
  De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
  Ne pas utiliser des pneus dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.

Lors de l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus

N'appuyez pas sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.
- Assurez-vous de remonter les capuchons sur les valves. Si vous ne remontez pas les capuchons sur les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, l'eau peut pénétrer à l'intérieur et les coller.
- Lorsque vous remplacez les capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 488)

■ **Conduite sur des routes accidentées**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

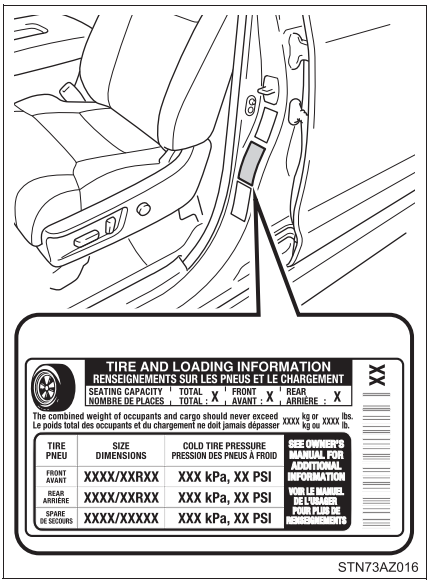
■ **Si le pression de gonflage de chaque pneu devient insuffisante en roulant**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid recommandée et les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement.
(→P. 599)

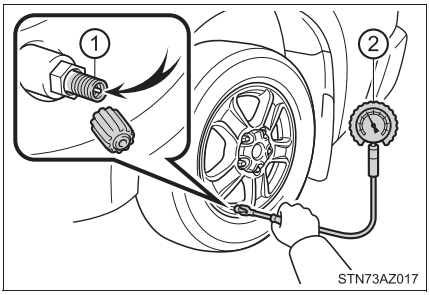


STN73AZ016

Procédure de vérification et de réglage

① Valve du pneu

② Manomètre pour pneumatiques



1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneus sur la valve.

3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage n'est pas conforme au niveau recommandé, ajustez la pression.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur centre de la valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Remettez en place le capuchon de valve.

■ Intervalle de vérification de la pression de gonflage des pneus

Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
Ne pas oublier de vérifier la roue de secours.

■ Effets d'une pression incorrecte de gonflage des pneus

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Directives de vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

Une pression adéquate est essentielle à la performance des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

NOTE

Lorsque vous vérifiez et réglez la pression des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une roue est voilée, fissurée ou très corrodée, vous devriez la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des roues

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions avec les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

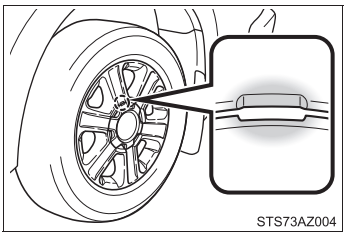
- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneumatiques, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les roues

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes.
(→P. 488)

Lorsque vous montez l'enjoliveur de roue (sur certains modèles)

Alignez les encoches de la roue et de l'enjoliveur.



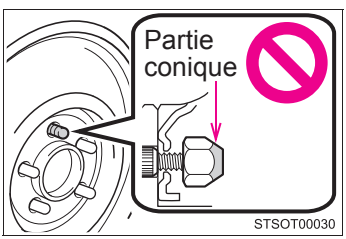
AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez les roues

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.



- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

NOTE

■ **Remplacement des capteurs de pression et des émetteurs**

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

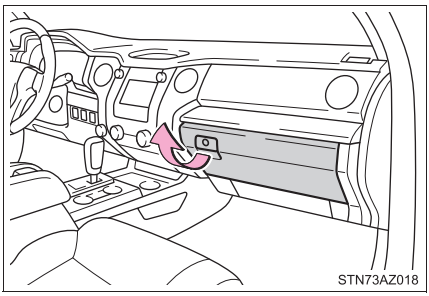
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

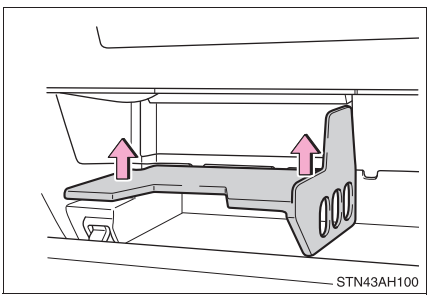
Méthode de retrait

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

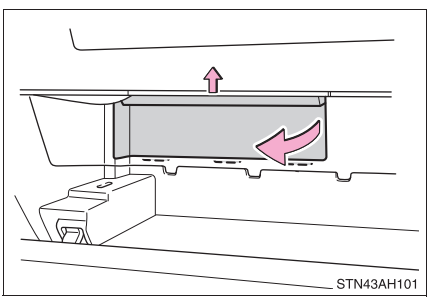
2 Ouvrez la boîte à gants.



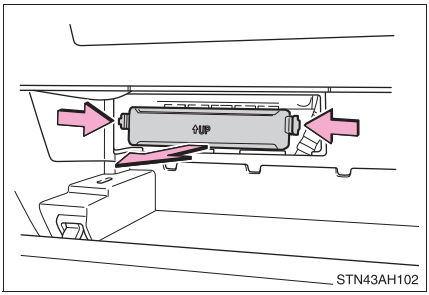
3 Retirez le rangement.



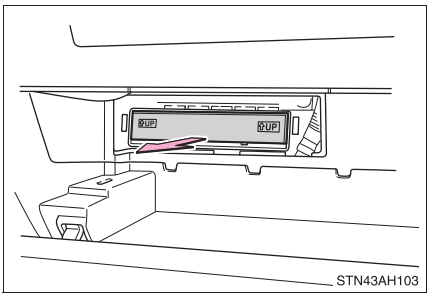
4 Retirez le couvercle en le poussant vers le haut tout en le tirant à vous.



5 Retirez le couvercle du filtre.



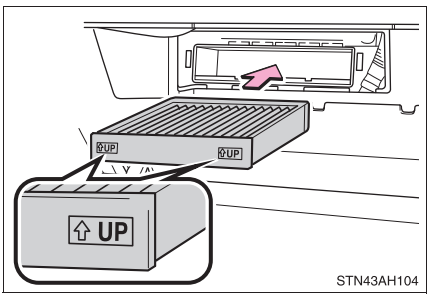
6 Sortez le filtre de son logement.



Méthode de remplacement

Retirez le filtre de climatisation et remplacez-le par un neuf.

La flèche du repère "↑UP" sur le filtre doit pointer vers le haut.



Intervalle de vérification

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut devoir être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, veuillez vous reporter au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)

Si le débit d'air des évents diminue de façon considérable

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

NOTE

Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce que le filtre soit toujours en place.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé*

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Vous aurez besoin des éléments suivants:

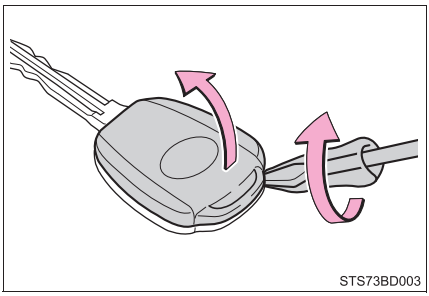
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2016

Remplacement de la pile

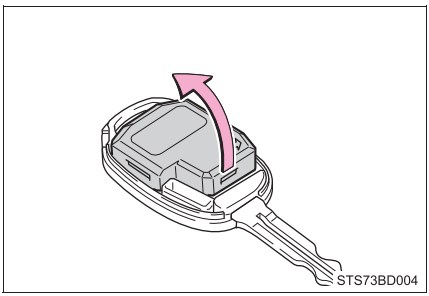
1 Retirez le cache.

Pour éviter d'endommager la clé, couvrez la lame du tournevis avec un chiffon.

Pour éviter le démontage des boutons, orientez vers le bas la surface comportant les boutons.

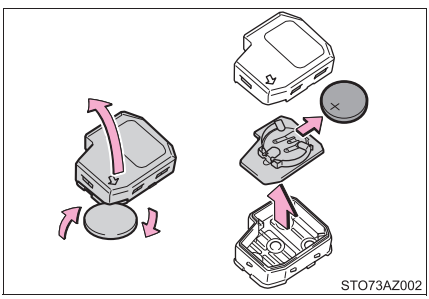


2 Retirez le module.



3 Ouvrez le boîtier avec une pièce de monnaie protégée avec du ruban adhésif, etc., et retirez la pile usagée.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.



*: Sur modèles équipés

■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2016**

- Vous pouvez acheter les piles chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'appareils électriques ou chez les photographes.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- La télécommande du verrouillage centralisé fonctionne mal.
- La portée utile est réduite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants. Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Certification de la pile au lithium**

ATTENTION: RISQUE D'EXPLOSION EN CAS DE REMPLACEMENT DE LA PILE PAR UN MODÈLE DE TYPE INCORRECT. RESPECTER LES INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DES PILES USAGÉES

⚠ NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
  La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

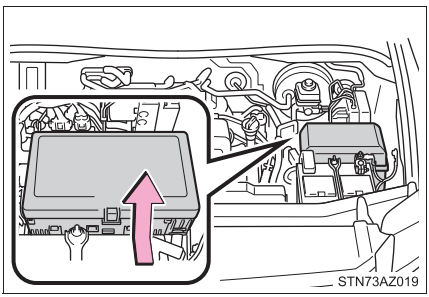
Si certains composants électriques ne fonctionnent pas, il se pourrait qu'un fusible ait grillé. Si cela se produit, vérifiez et remplacez les fusibles en question.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

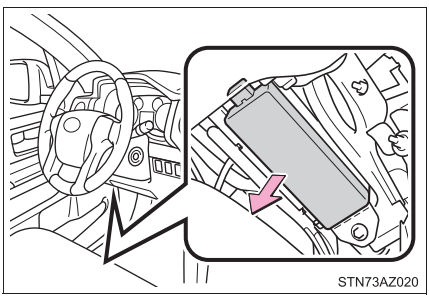
▶ Compartiment moteur

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.



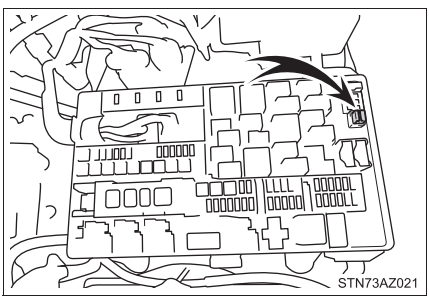
▶ Sous le tableau de bord

Retirez le cache.



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de la pince d'extraction.



4 Vérifiez si le fusible est grillé.

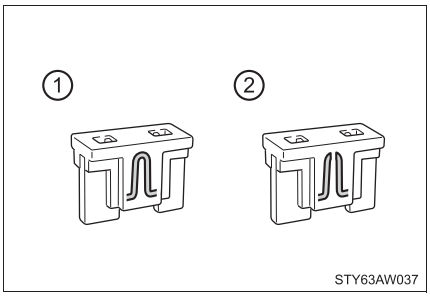
① Fusible normal

② Fusible grillé

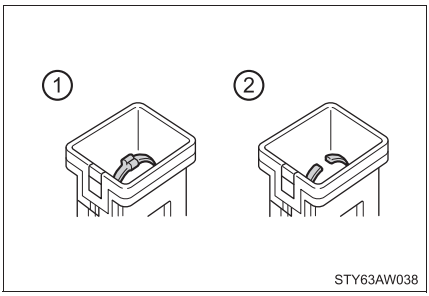
Types A et B:
Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C:
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

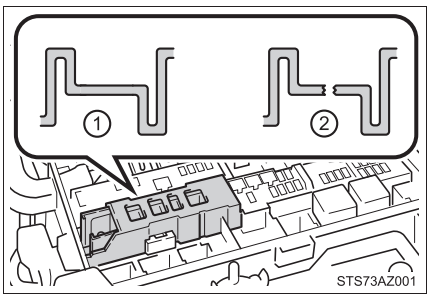
▶ Type A



▶ Type B



▶ Type C



■ **Après avoir remplacé un fusible**

- Si les éclairages ne s'allument pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 513)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

NOTE

Avant de remplacer un fusible

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer l'anomalie par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. Le niveau de difficulté du remplacement varie selon l'ampoule. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel à votre concessionnaire Toyota.

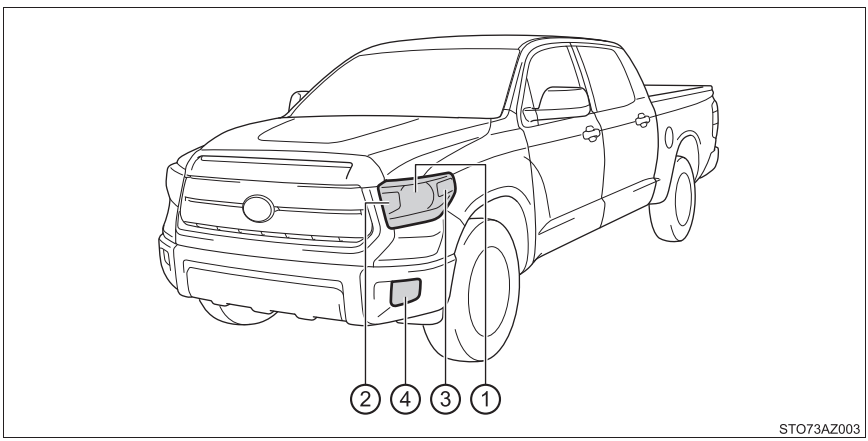
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 601)

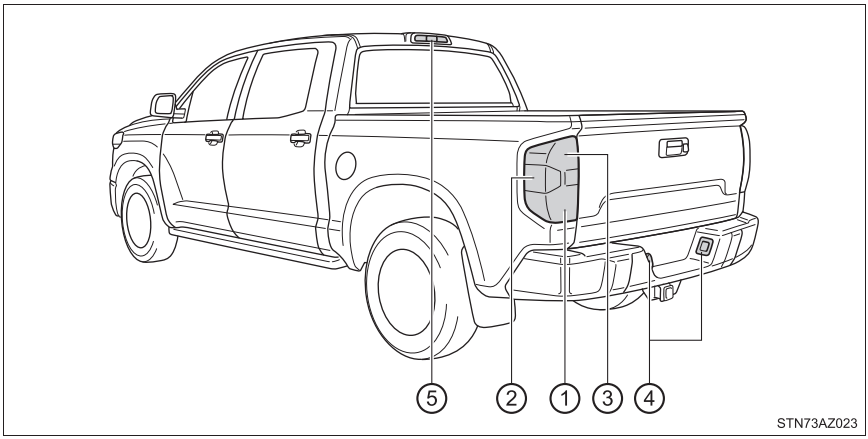
Emplacement des ampoules

■ Avant



① Projecteurs (type à ampoule)
② Feux de stationnement/clignotants avant (type à ampoule)
③ Feux de position latéraux avant
④ Antibrouillards (type à ampoule) (sur modèles équipés)

■ Arrière



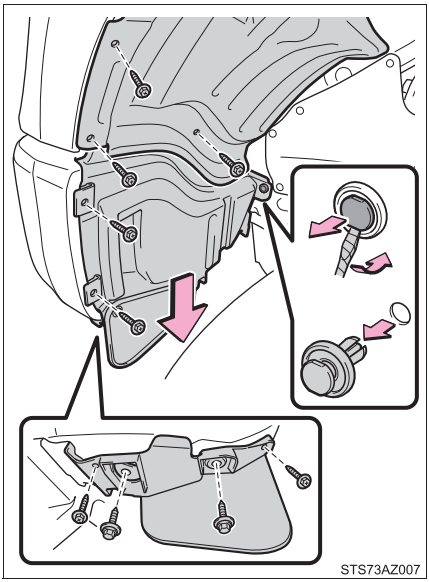
① Feux stop/arrière et de position arrière
② Feux de recul
③ Clignotants arrière
④ Éclairages de plaque d'immatriculation
⑤ Troisième feu stop et éclairages de chargement

Remplacement des ampoules

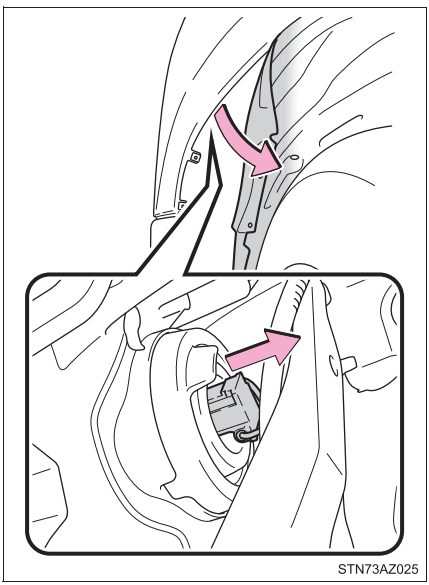
■ Projecteurs (type à ampoule)

1 Pour dégager assez d'espace pour travailler, tournez le volant de direction du côté opposé à celui de l'ampoule à remplacer. Retirez les vis et le clip de doublure d'aile, et retirez la doublure d'aile.

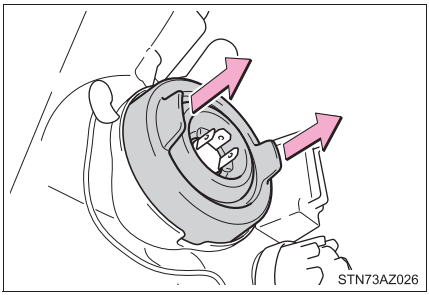
Tournez le volant à gauche pour remplacer l'ampoule droite, et tournez le volant à droite pour remplacer l'ampoule gauche.



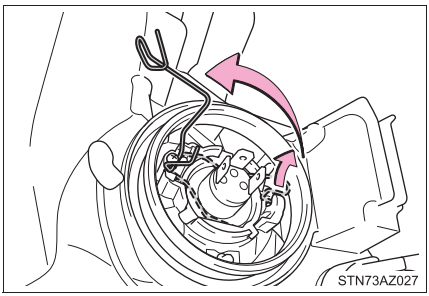
2 Ouvrez la doublure d'aile et débranchez le connecteur.



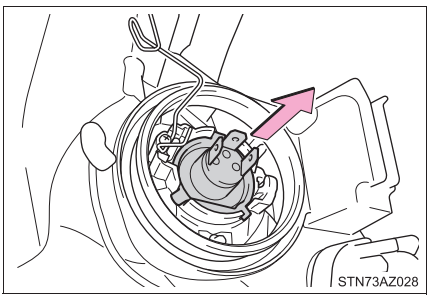
3 Retirez le cache en caoutchouc.



4 Défaites le ressort de fixation d'ampoule.

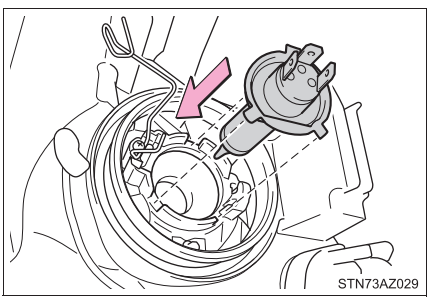


5 Retirez l'ampoule.

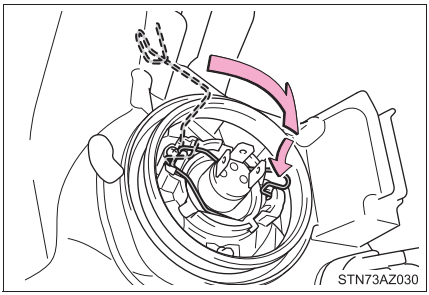


6 Mettez en place l'ampoule neuve.

Pour monter l'ampoule neuve, alignez les ergots de l'ampoule avec les découpes du logement.

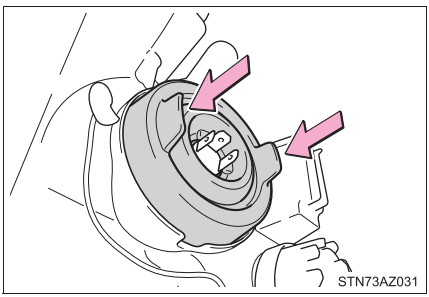


7 Remontez le ressort de fixation d'ampoule.

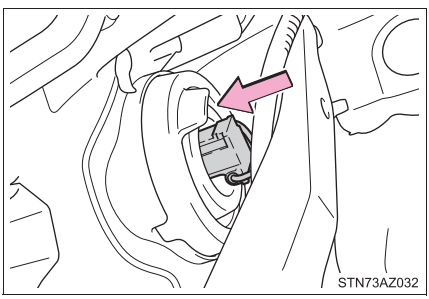


8 Remontez le cache en caoutchouc.

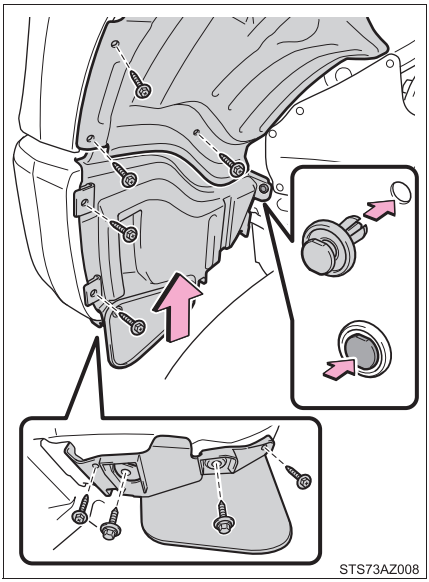
Lorsque vous remontez le cache en caoutchouc: →P. 527



9 Remontez le connecteur.

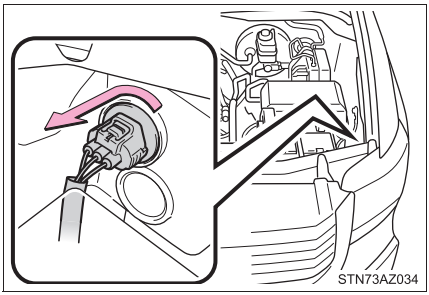


10 Remontez la doublure d'aile et remettez les vis et le clip.

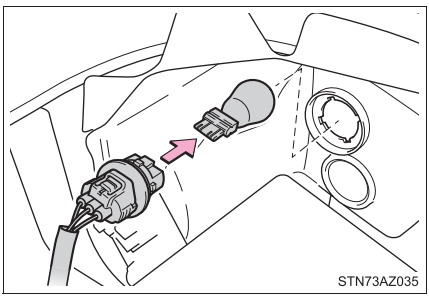


■ Feux de stationnement/clignotants avant (projecteurs de type à ampoule)

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

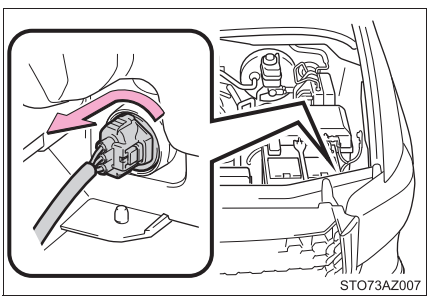


2 Retirez l'ampoule.

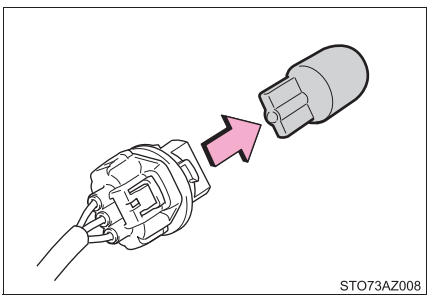


■ Clignotants avant (projecteurs de type à DEL)

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



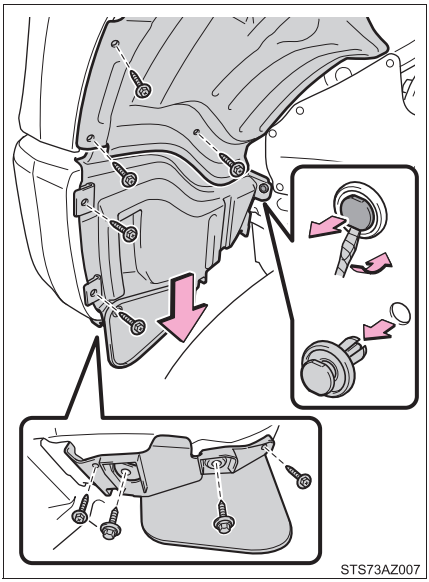
2 Retirez l'ampoule.



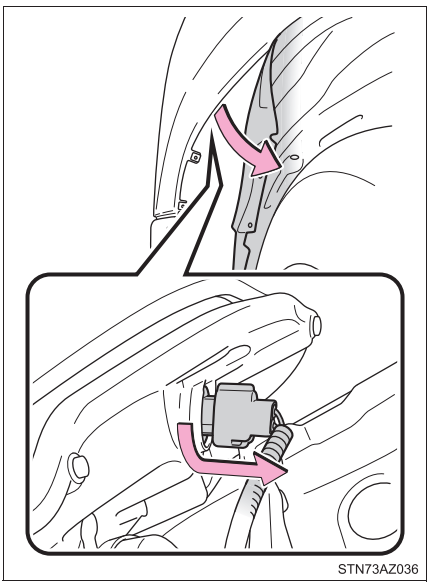
■ Feux de position avant

1 Pour dégager assez d'espace pour travailler, tournez le volant de direction du côté opposé à celui de l'ampoule à remplacer. Retirez les vis et le clip de doublure d'aile, et retirez la doublure d'aile.

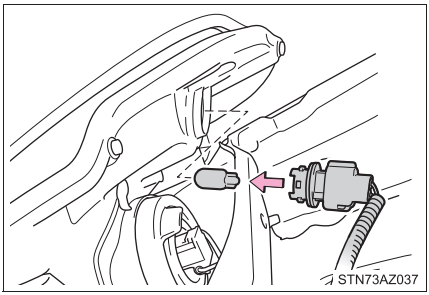
Tournez le volant à gauche pour remplacer l'ampoule droite, et tournez le volant à droite pour remplacer l'ampoule gauche.



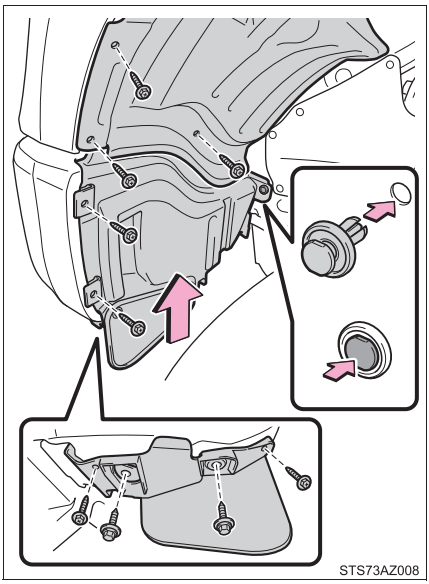
2 Ouvrez la doublure d'aile et tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



3 Retirez l'ampoule.



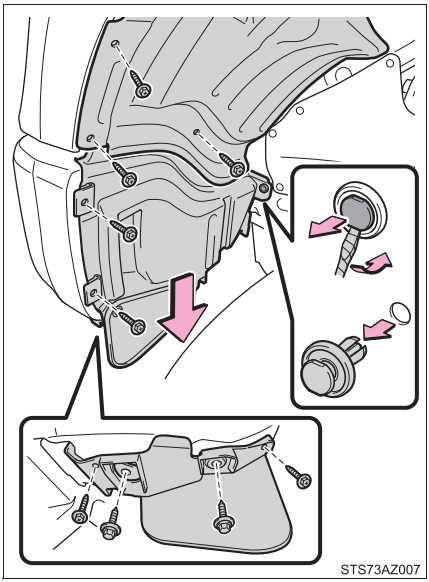
4 Remontez la doublure d'aile et remettez les vis et le clip.



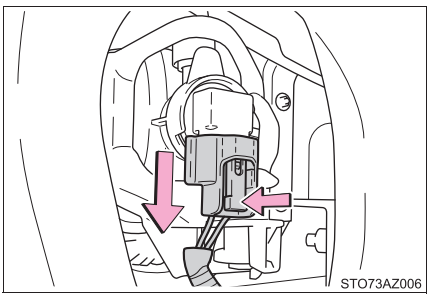
■ Projecteurs antibrouillard-type à ampoule (sur modèles équipés)

1 Pour dégager assez d'espace pour travailler, tournez le volant de direction du côté opposé à celui de l'ampoule à remplacer. Retirez les vis et le clip de doublure d'aile, et retirez la doublure d'aile.

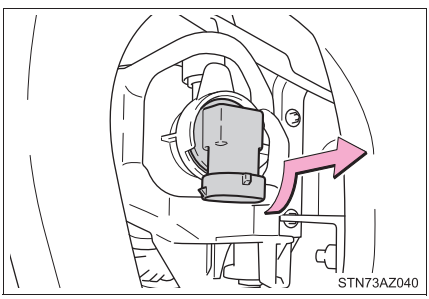
Tournez le volant à gauche pour remplacer l'ampoule droite, et tournez le volant à droite pour remplacer l'ampoule gauche.



2 Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

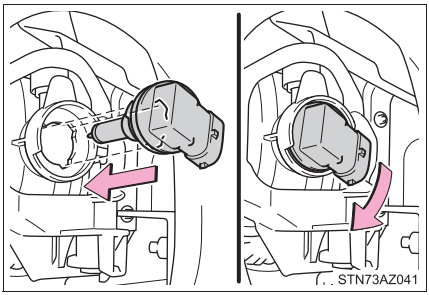


3 Tournez l'ampoule vers la gauche.



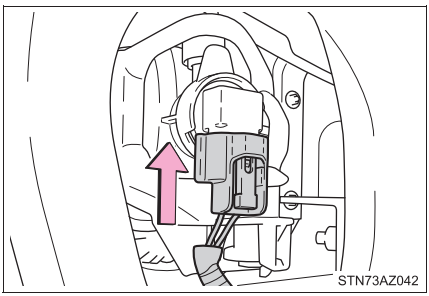
4 Mettez en place l'ampoule neuve.

Alignez les 3 pattes de l'ampoule avec le support, et enfoncez.
Tournez-la vers la droite pour la mettre en place.

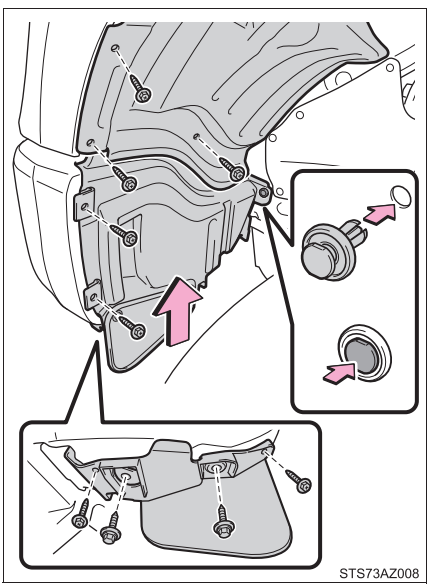


5 Remontez le connecteur.

Agitez avec précaution le culot de l'ampoule pour vérifier qu'il est bien monté, allumez une fois les projecteurs antibrouillard et confirmez visuellement que la lumière ne filtre pas au travers du support.

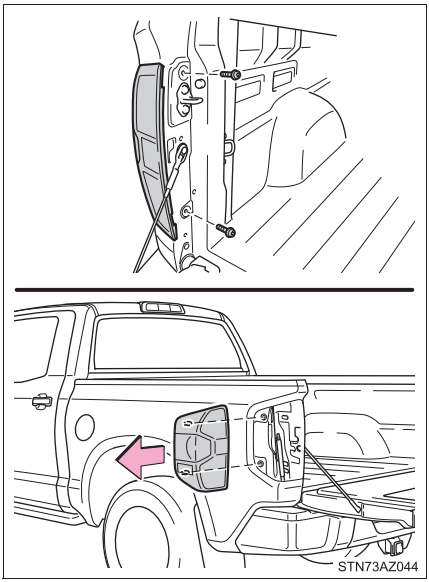


6 Remontez la doublure d'aile et remettez les vis et le clip.



■ Feux stop/arrière et de position latéraux arrière, feux de recul et clignotants arrière

1 Retirez les boulons et le bloc optique arrière.

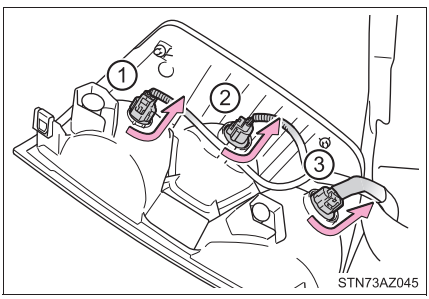


2 Tournez les culots d'ampoule vers la gauche.

① Clignotant arrière

② Feu de recul

③ Feu stop/arrière et feu de position latéral arrière

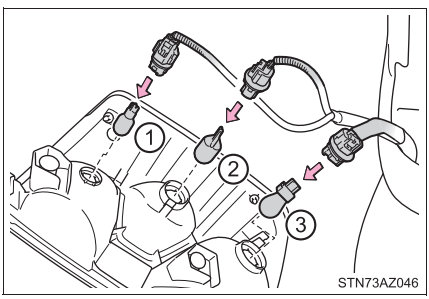


3 Retirez l'ampoule.

① Clignotant arrière

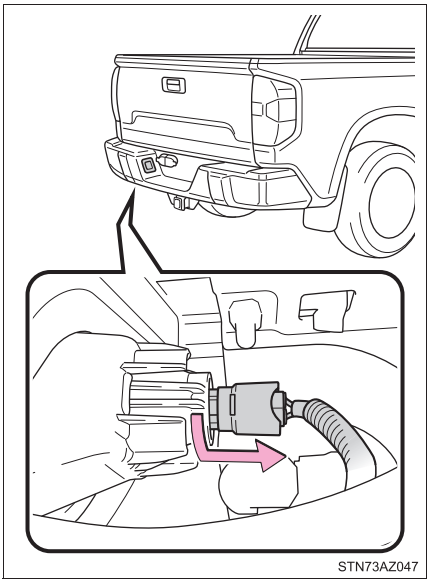
② Feu de recul

③ Feu stop/arrière et feu de position latéral arrière

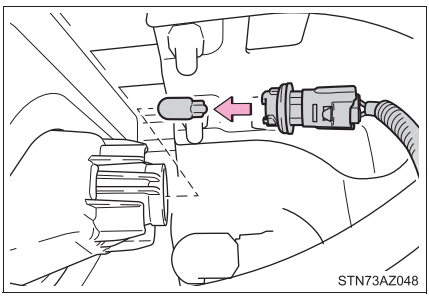


■ Éclairages de plaque d'immatriculation

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

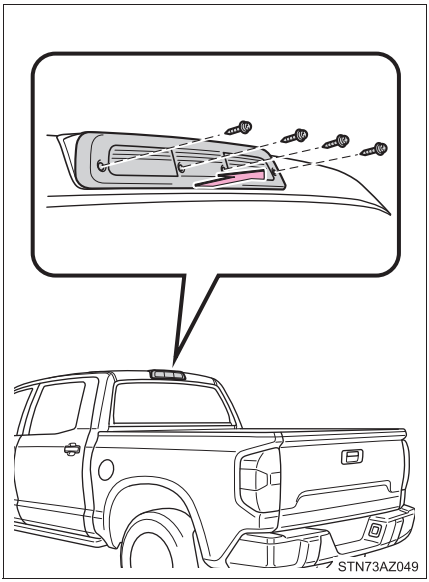


2 Retirez l'ampoule.



■ Troisième feu stop et éclairages de chargement

1 Retirez les vis et le cabochon.

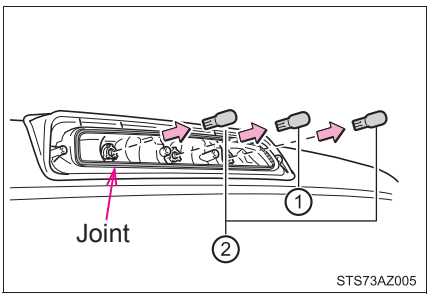


2 Retirez l'ampoule.

① Troisième feu stop

② Éclairages de chargement

Au moment de remonter l'optique extérieure, confirmez que le joint est bien en place au fond de la gorge du réflecteur.



■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'une des ampoules énumérées ci-après est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

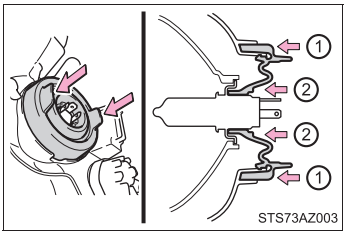
- Éclairages de jour/feux de stationnement (type à DEL)
- Clignotants latéraux (sur modèles équipés)
- Éclairages extérieurs de seuil (sur modèles équipés)

■ **Lorsque vous remontez le cache en caoutchouc du projecteur**

Assurez-vous que le cache en caoutchouc est bien en place.

① Emboîtez fermement le cache en caoutchouc à sa circonférence extérieure.

② Poussez le cache en caoutchouc sur l'ampoule pour l'emboîter jusqu'à ce qu'il soit possible d'en voir la fiche.



■ **Lorsque vous remplacez les ampoules**

Confirmez que le culot de l'ampoule est bien monté dans son support et que la lumière ne filtre pas au travers de ce dernier.

■ **Feux à DEL**

Les projecteurs (type à DEL), les projecteurs antibrouillard (type à DEL), les feux de stationnement (type à DEL), les éclairages de jour et les clignotants latéraux sont constitués d'un ensemble de DEL (diodes électroluminescentes). Si l'une des DEL est défaillante, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer le feu.

■ **Accumulation de condensation sur la lentille**

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
  Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses.
  Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela est susceptible d'endommager les feux ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.
- Ne pas tenter de réparer ou démonter l'ampoule, son culot, le faisceau électrique ou tout autre sous-organe.
  Vous risqueriez en effet de vous blesser gravement par choc électrique.

■ **Pour éviter tout dommage ou incendie**

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule avant de la monter pour éviter toute surchauffe.

En cas de problème 8

8-1. Informations à connaître

Feux de détresse 530

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 531

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 532

Si vous suspectez un problème 537

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 538

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 539

Si un message d'alerte s'affiche 547

En cas de crevaison 557

Si le moteur ne démarre pas 572

Si la batterie du véhicule est déchargée 574

Si votre véhicule surchauffe 577

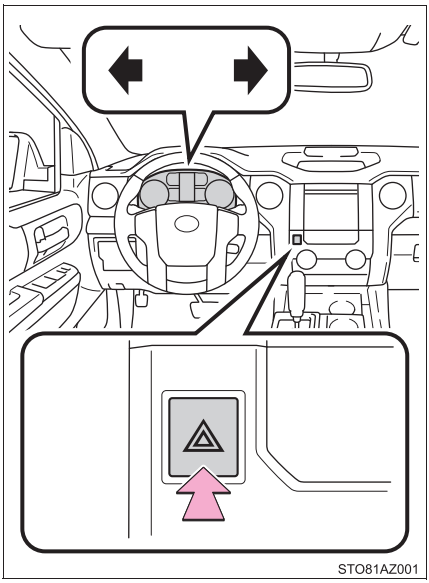
Si le véhicule est bloqué 580

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement.
Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



Feux de détresse

Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le moteur est arrêté, la batterie risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

▶ Si le sélecteur de vitesses est mis sur N

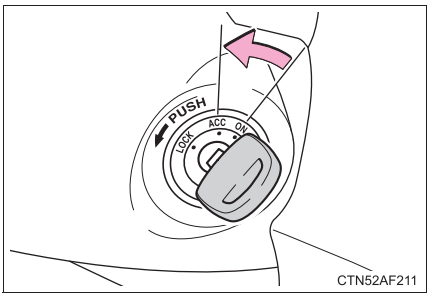
3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

4 Arrêtez le moteur.

▶ Si le sélecteur de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".



5 Arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

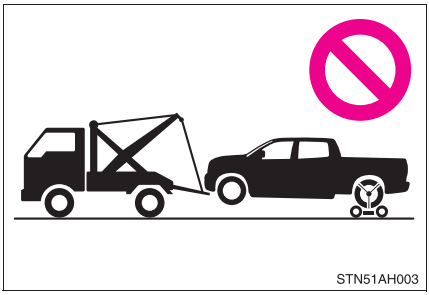
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

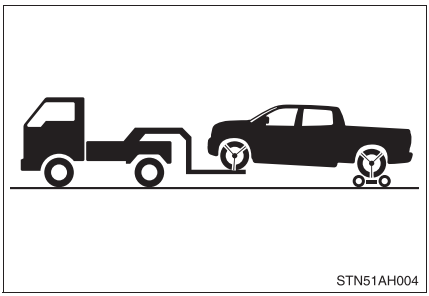
Ne pas remorquer avec un dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.


STN51AH003

Remorquage avec une dépanneuse à panier

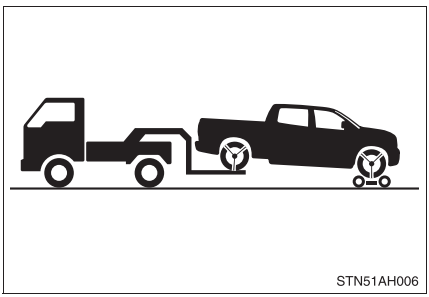
▶ Par l'avant

Placez des chariots de remorquage sous les roues arrière.


STN51AH004

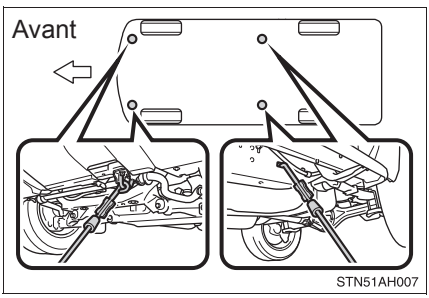
▶ Par l'arrière

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.


STN51AH006

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

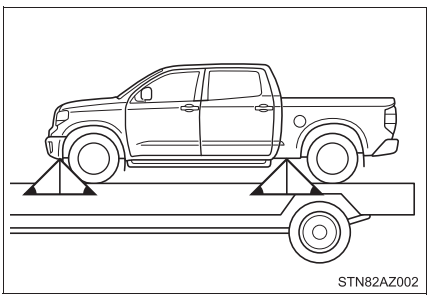
Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur la figure.



STN51AH007

Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne pas tendre excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.


STN82AZ002

Remorquage de secours

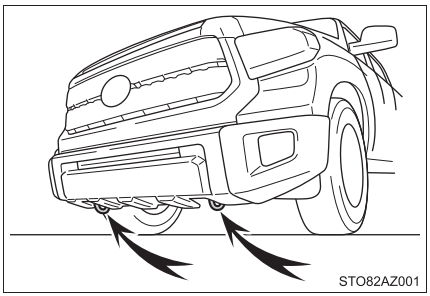
En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses crochets de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur tout au plus 50 miles (80 km) et en roulant à moins de 18 mph (30 km/h).

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

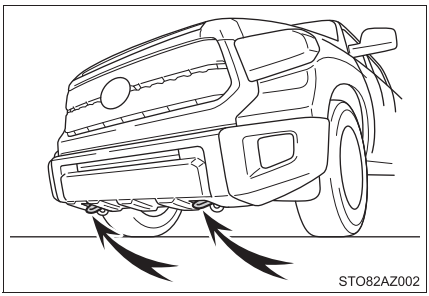
Procédure de remorquage de secours

1 Arrimez solidement les cables ou les chaines aux crochets de remorquage. Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

▶ Type A



▶ Type B



2 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le moteur.
Si le moteur ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage sur "ON".

3 Modèles 4WD: Mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "2WD".

4 Mettez le sélecteur de vitesses sur N et desserrez le frein de stationnement.
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué: (→P. 193)

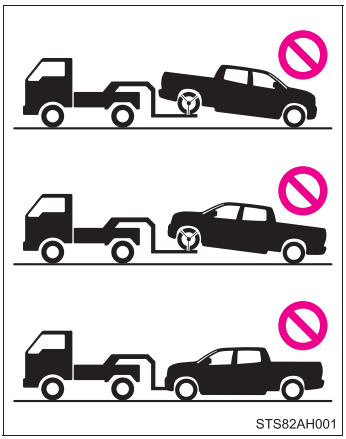
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous remorquez le véhicule

Modèles 2WD: Veillez à transporter le véhicule avec ses quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission et les organes associés risquent de subir des dommages, ou un accident risque de se produire suite à un changement de direction du véhicule.

Modèles 4WD: Veillez à transporter le véhicule avec ses quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission ou les organes associés risquent de subir des dommages, le véhicule risque de se détacher de la dépanneuse.


STS82AH001

■ Pendant le remorquage

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les crochets de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les crochets de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.
- Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur "LOCK".
  La possibilité existe que le volant de direction soit bloqué et ne puisse pas être tourné.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à panier**

- Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec la clé de contact retirée ou le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".
  Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule s'il est remorqué par une dépanneuse à palan**

Ne pas remorquer le véhicule avec une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours**

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
  (Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement indiquant en permanence une température supérieure à la normale.
- Voltmètre pointant en permanence sur une valeur supérieure ou inférieure à la normale
- Manomètre de pression d'huile moteur pointant en permanence sur une valeur inférieure à la normale
- Le message d'alerte de température d'huile de transmission automatique est affiché

Symptômes sonores

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes en cours de fonctionnement

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas d'accident avec déclenchement d'un coussin gonflable, le véhicule est équipé d'un dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation qui arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK".

2 Redémarrez le moteur.

NOTE

■ **Avant de démarrer le moteur**

Inspectez le sol, sous le véhicule.
Si vous constatez une fuite de carburant sur le sol, le circuit d'alimentation a été endommagé et nécessite d'être réparé. Ne pas redémarrer le moteur.

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Cependant, si cela continue de se produire, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Détail des témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)*1** • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage → **Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin d'alerte du circuit de charge** Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule → **Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système de gestion électronique de la boîte de vitesses automatique. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin d'alerte SRS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de coussins gonflables SRS ; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	**Témoin d'alerte de réserve de carburant** ▶ **Réservoir de carburant standard** Signale qu'il reste moins de 4,0 gal. (15.0 L, 3,3 Imp.gal.) environ dans le réservoir de carburant ▶ **Réservoir de carburant de grande contenance** Signale qu'il reste environ 3,8 gal. (14.4 L, 3,2 Imp.gal.) ou moins dans le réservoir de carburant → **Refaites le plein du véhicule.**
	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité (signal sonore d'alerte)*1** Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège passager avant est occupé, il faut aussi que la ceinture de sécurité soit attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.**
	**Témoin d'alerte principal** Le témoin d'alerte s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie. → **P. 547**
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'alerte de frein de stationnement (signal sonore d'alerte)*2** Signale que le frein de stationnement est serré. → **Desserrez le frein de stationnement.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	**Témoin d'alerte de pression des pneus**
	Quand le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de • Causes naturelles (→P. 544) • Pneu crevé (→P. 557) → **Corrigez la pression de gonflage des pneus à la valeur prescrite.** **Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous ayez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.**
	Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. → **Faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système VSC; • Le système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque; • Le système TRAC; • Le système d'aide au démarrage en côte; ou • Le système AUTO LSD. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Le témoin clignote lorsque l'un des systèmes énumérés précédemment, hormis l'aide au démarrage en côte, est en action.

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	**Témoin d'alerte PCS** Lorsque le témoin d'alerte clignote: Signale la présence d'une anomalie dans le PCS (Système de sécurité de pré-collision) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Lorsque le témoin d'alerte s'allume: Signale que le PCS (Système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, en raison vraisemblablement d'une des deux causes suivantes: • Une partie autour du capteur radar ou du capteur à caméra est sale ou couverte de condensation, de givre, d'un adhésif, etc. → **Nettoyez ou éliminez la condensation, le givre, les adhésifs, etc. (→P. 218)** • Les conditions fonctionnelles du capteur radar ou du capteur à caméra (notamment la température, etc.) ne sont pas remplies → **Vous pouvez rouler dans ce cas. Le PCS (Système de sécurité de pré-collision) va se réactiver lorsque les conditions fonctionnelles (notamment la température, etc.) sont à nouveau remplies.** • L'un ou l'autre des systèmes VSC (Contrôle de stabilité du véhicule) ou PCS (Système de sécurité de pré-collision) est désactivé, ou les deux en même temps. → **Pour que le système PCS soit actif, activez à la fois le système VSC et le PCS. (→P. 227, 296)**
 (Jaune)	**Témoin indicateur LDA (Alerte de sortie de voie)** Le témoin s'allume et un message d'alerte s'affiche pour signaler que le système LDA (Alerte de sortie de voie) est temporairement indisponible ou a détecté une défaillance. → **P. 547**

*1: Signal sonore de ceinture de sécurité conducteur:

Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois le contacteur de démarrage antivol sur "ON" ou "START", le signal sonore reste actif pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Ensuite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore change de tonalité et reste actif pendant 20 secondes supplémentaires.

Signal sonore de ceinture de sécurité passager avant:

Le signal sonore de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Ensuite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore change de tonalité et reste actif pendant 20 secondes supplémentaires.

*2: Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré:

Un signal sonore se déclenche si le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) environ.

■ **Témoin d'alerte SRS**

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs), les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les coussins gonflables, le câblage correspondant et les alimentations électriques. (→P. 40)

■ **Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  S'il l'est, remplissez immédiatement le réservoir de carburant.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il mal fermé?
  Dans ce cas, serrez-le correctement.

Le témoin s'éteindra après quelques trajets.
Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume**

Vérifiez la pression des pneus et gonflez les pneus à la pression préconisée. Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus pour éteindre le témoin d'alerte de pression des pneus.

■ **Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après plusieurs minutes).

■ **Lorsque vous remplacez une roue par une roue de secours**

La roue de secours provisoire n'est pas équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours provisoire, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours provisoire par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après plusieurs minutes.

■ **Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

→P. 493

■ **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute**

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute alors que le contacteur de démarrage est sur "ON", faites-le contrôler par votre concessionnaire Toyota.

■ **Signal sonore d'alerte**

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

AVERTISSEMENT

Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez les précautions suivantes. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez corrigé la pression des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, changez-le pour la roue de secours et faites-le réparer par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne s'active pas tout de suite.

Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (sur modèles équipés), doit être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression préconisée par le fabricant, indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont notoirement sous-gonflés. Lorsque le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression préconisée. Rouler avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la longévité du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité à s'arrêter.

⚠ AVERTISSEMENT

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage. Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus**

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en marque, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

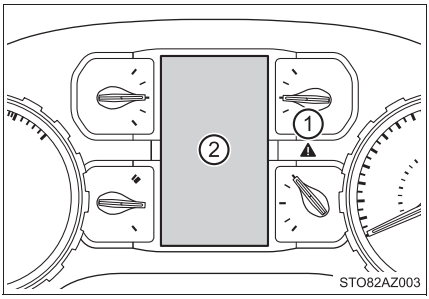
Si un message d'alerte s'affiche

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:

① Témoin d'alerte principal

Le témoin d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

② Écran multifonctionnel



Si un témoin d'alerte quel qu'il soit s'allume après que vous ayez effectué les actions décrites, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Détail des messages d'alerte et signaux sonores d'alerte

Message d'alerte	Explications/Actions
FREINAGE! (Sur modèles équipés)	Signale que: • Une collision frontale est hautement probable; ou • Le freinage de pré-collision est en action Un signal sonore se déclenche également. → **Ralentissez le véhicule en utilisant les freins.**
 (Sur modèles équipés)	Signale que votre véhicule s'approche de celui qui le précède (en mode de contrôle de la distance entre véhicules) Un signal sonore se déclenche également. → **Ralentissez le véhicule en utilisant les freins.**

Message d'alerte	Explications/Actions
  (Jaune/clignote) (Sur modèles équipés)	Signale que le véhicule a dévié de sa voie de circulation (alors que le système LDA [Alerte de sortie de voie] est actif). • La limite de voie du côté où le véhicule a dévié clignote en jaune. • Un signal sonore se déclenche également. → **Contrôlez autour du véhicule et rétablissez-le à l'intérieur des limites de voie.**
Moteur arrêté Passez en position P  (Clignotant)	Signale que le moteur a été arrêté alors que le sélecteur de vitesses n'était pas sur P. Un signal sonore se déclenche également. → **Mettez le sélecteur de vitesses sur P.**
Moteur arrêté S'arrêter dans un lieu sûr  (Clignotant)	Signale que le moteur a été arrêté pendant la marche du véhicule. Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez le véhicule en lieu sûr, en bord de route par exemple.**
Température élevée du liquide de refroidissement moteur S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation 	Signale que la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**
Vérifiez le système de transmission 	Signale la présence d'une anomalie dans le système de transmission automatique Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Défaillance de l'aide au stationnement (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système intuitif d'aide au stationnement Le capteur d'aide au stationnement défaillant clignote. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Moniteur d'angle mort non disponible (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans la surveillance de l'angle mort Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
	Signale qu'une ou plusieurs portes ou le capot est mal fermé Le système indique précisément quelle porte est mal fermée. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), ⚠ clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le(s) porte(s) sont mal fermées. → **Vérifiez que toutes les portes et le capot sont fermés.**
Température élevée du liquide de transmission Consulter le manuel du propriétaire	Signale une surchauffe de l'huile de la transmission automatique Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, mettez le sélecteur de vitesses sur P et attendez que le témoin s'éteigne.** **Si le témoin s'éteint, vous pouvez redémarrer le véhicule. Si le témoin ne s'éteint pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**
Relâchez le frein de stationnement PARK (États-Unis) (P) (Canada)	Signale que le frein de stationnement est toujours serré Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), ⚠ clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le frein de stationnement est toujours serré. → **Desserrez le frein de stationnement.**

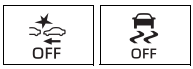
Message d'alerte	Explications/Actions
Niveau du liquide lave-glace du pare-brise bas 	Signale que le niveau de liquide de lave-glace est bas → **Ajoutez du liquide de lave-glace.**
Nettoyez le capteur d'aide au stationnement  (Sur modèles équipés)	Signale qu'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement est sale ou couvert de givre → **Nettoyez le capteur.**
Moniteur d'angle mort non disponible  (Sur modèles équipés)	Indique que les capteurs de surveillance de l'angle mort ou les parties qui les entourent sur le pare-chocs sont sales ou recouverts de givre Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure.**
Carburant bas 	▶ **Réservoir de carburant standard** Signale qu'il reste environ 4,0 gal. (15,0 L, 3,3 Imp.gal.) ou moins dans le réservoir de carburant ▶ **Grand réservoir de carburant** Signale qu'il reste environ 3,8 gal. (14,4 L, 3,2 Imp.gal.) ou moins dans le réservoir de carburant Un signal sonore se déclenche également. → **Refaites le plein du véhicule.**
Entretien bientôt requis (États-Unis)	Indique la nécessité de procéder bientôt à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue. S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la réinitialisation du message. → **Si nécessaire, effectuez l'entretien.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire (États-Unis)	Indique la nécessité de procéder à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue. S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.) → **Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P. 469)**
Défaillance système d'alerte TPWS Rendez visite au concessionnaire  (Clignote puis reste allumé)	Signale la présence d'une anomalie dans le système d'alerte de pression des pneus Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Dysfonctionnement du régulateur de vitesse Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans le régulateur de vitesse. • Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver. • Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Dysfonctionnement de la priorité des freins Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans le système à freinage prioritaire. Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Pédales de frein et d'accélérateur enfoncées simultanément 	Signale que vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, et que le système à freinage prioritaire est en action. (→P. 153) → **Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Dysfonctionnement du système précollision Rendez visite à votre concessionnaire  (Clignotant) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le PCS (Système de sécurité de pré-collision). Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Dysfonctionnement de l'avertissement de sortie de voie Rendez visite à votre concessionnaire  (Jaune) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans la LDA (Alerte de sortie de voie). Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Avertissement de sortie de voie non disponible à moins de 32 mi/h (Sur modèles équipés)	Signale que le système LDA (Alerte de sortie de voie) est inutilisable car le véhicule roule à moins de 32 mph (50 km/h) environ. → **Roulez avec le véhicule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.**
Avertissement de sortie de voie non disponible à la vitesse actuelle (Sur modèles équipés)	Signale que le système LDA (Alerte de sortie de voie) est inutilisable car le véhicule roule trop vite. → **Ralentissez.**
Dysfonctionnement du système de coussin gonflable SRS Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans le système de coussins gonflables SRS. Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Vérifiez le système de freinage 	Signale ce qui suit: • Le niveau de liquide de frein est bas; ou • Le système de freinage est défaillant. Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Régulateur de vitesse à radar non disponible Nettoyez le capteur  (Sur modèles équipés)	Signale qu'un capteur du régulateur de vitesse actif est sale ou recouvert de givre. Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur.**
Régulateur de vitesse par radar indisponible  (Sur modèles équipés)	Signale que le régulateur de vitesse actif est temporairement inutilisable en raison des mauvaises conditions climatiques Un signal sonore se déclenche également. → **Utilisez le régulateur de vitesse actif dès qu'il sera à nouveau disponible.**
Système d'alerte de circulation transversale arrière non disponible  (Sur modèles équipés)	Indique que les capteurs RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) ou les parties qui les entourent sur le pare-chocs sont sales ou recouverts de givre (sur modèles équipés) Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure.**
Caméra avant non disponible  (Jaune) (Sur modèles équipés)	Les conditions fonctionnelles du capteur à caméra (température, etc.) ne sont pas remplies. → **Lorsque les conditions fonctionnelles du capteur à caméra (température, etc.) sont remplies, les systèmes suivants redeviennent disponibles.** • PCS (Système de sécurité de pré-collision) • Système LDA (Alerte de sortie de voie) • Régulateur de vitesse actif • Feux de route automatiques
Vision de la caméra avant obstruée Nettoyez et désembuez le pare-brise  (Jaune) (Sur modèles équipés)	Signale la présence de dépôts sales, de pluie, de condensation, de givre, de neige, etc., sur la partie du pare-brise devant le capteur à caméra. Les systèmes suivants sont temporairement inutilisables. • PCS (Système de sécurité de pré-collision) • Système LDA (Alerte de sortie de voie) • Régulateur de vitesse actif • Feux de route automatiques → **Désactivez le système, nettoyez le pare-brise ou débarrassez-le de l'eau, la condensation, le givre, la neige, etc., puis réactivez le système.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Dysfonctionnement du système de gestion du démarrage Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans la sécurité de mise en mouvement. Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Relâchez l'accélérateur 	Signale que vous avez changé de position le sélecteur de vitesses et que la sécurité de mise en mouvement est intervenue alors que vous appuyiez sur la pédale d'accélérateur. → **Relâchez momentanément la pédale d'accélérateur.**
Éteignez les phares  (Clignotant)	Signale que vous avez laissé le sélecteur d'éclairage sur une position de marche (alors que la clé est retirée et que la porte conducteur est ouverte) Un signal sonore se déclenche également. → **Éteignez les feux.**
Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de correction automatique d'assiette des projecteurs; ou • Le système de projecteurs à DEL (sur modèles équipés). Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire  (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de feux de route automatiques. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Pression pneu faible Vérifiez les pneus 	Signale que la pression de gonflage des pneus est basse. → **Contrôlez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la à la valeur préconisée.**
Pour activer les feux de route automatiques, basculez les phares en mode feux de route (Sur modèles équipés)	Signale que vous appuyez sur le bouton des feux de route automatiques alors que les projecteurs sont en feux de croisement. → **Allumez les feux de route et appuyez à nouveau sur le bouton des feux de route automatiques.**

Message d'alerte	Explications/Actions
VSC désactivé Système de freinage précollision non disponible  (Sur modèles équipés)	Signale que le système de freinage de pré-collision est inopérant car le système VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) est arrêté. → **Activez le système VSC. (→P. 296)**
Système précollision non disponible  (Sur modèles équipés)	Signale que le système de sécurité de pré-collision est temporairement indisponible. → **Veuillez patienter jusqu'au rétablissement du système. Si le message ne disparaît pas, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Système précollision non disponible Nettoyez le capteur  (Sur modèles équipés)	Signale que le capteur du système de sécurité de pré-collision est sale, recouvert de givre, etc. → **Nettoyez, éliminez le givre, etc.**
Dysfonctionnement du système d'alerte de circulation transversale arrière Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans la RCTA (Alerte de trafic transversal arrière). Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Erreur du contrôleur de freinage de la remorque. Si attelé, se garer avec la commande manuelle. Contactez votre concessionnaire. 	Signale que l'ECU du VSC ne communique pas avec le système de régulation du freinage de caravane/remorque. Signale la présence d'une anomalie dans le système VSC. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Message d'alerte	Explications/Actions
	Signale une défaillance interne du système de régulation du freinage de caravane/remorque, une surcharge électrique détectée par le système de régulation du freinage de caravane/remorque. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Signale une erreur interne de microprocesseur, un courant électrique indésirable entre le circuit de sortie et les freins de la caravane/remorque, ou un curseur manuel de sortie grippé ou cassé → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
	Signale que le circuit de sortie est en tension inverse, ou que la température interne du système de régulation du freinage de caravane/remorque est trop haute. → **Cherchez un problème avec le faisceau électrique de la caravane/remorque, vérifiez le branchement à la caravane/remorque. Si le problème persiste, faites inspecter le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.**

*: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

→P. 493

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Vous pouvez remplacer une roue dont le pneu est crevé par la roue de secours.

Pour plus de détails sur les pneus: →P. 487

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

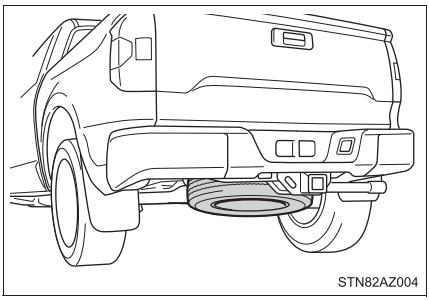
Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plan et stable.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier sélecteur sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 530)

Emplacement de la roue de secours, du cric et des outils

■ Roue de secours

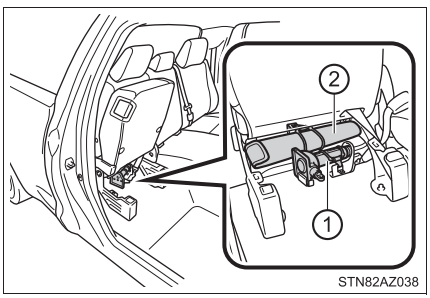


■ Cric et outils

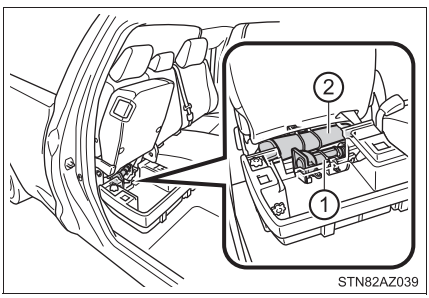
① Cric

② Trousse à outils

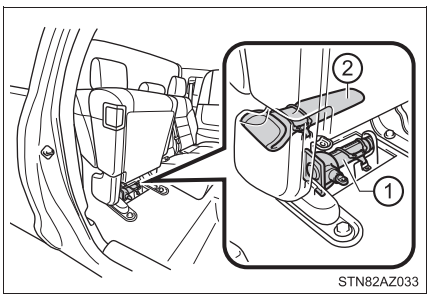
▶ Modèles à Double Cabine sans compartiment de rangement



▶ Modèles à Double Cabine avec compartiment de rangement



▶ Modèles CrewMax



AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric de bord

Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

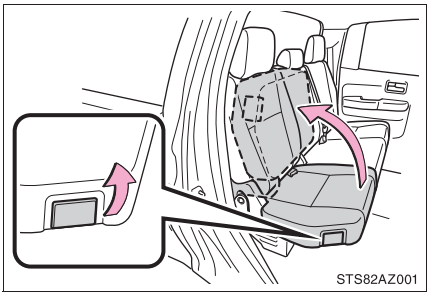
- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
  Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Disposez convenablement le cric à son point de levage.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas démarrer le moteur ou conduire le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

■ Utilisation de la manivelle du cric

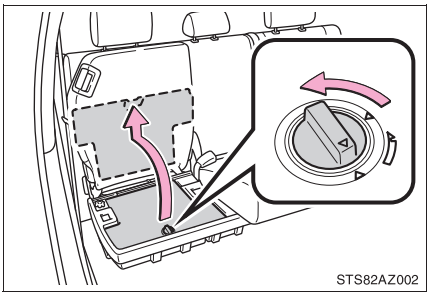
Enfoncez la tête carrée bien à fond jusqu'à ce que vous perceviez un déclic, pour éviter que la rallonge ne se sépare intempestivement de la manivelle.

Accès au cric et à la trousse à outils (modèles à Double Cabine)

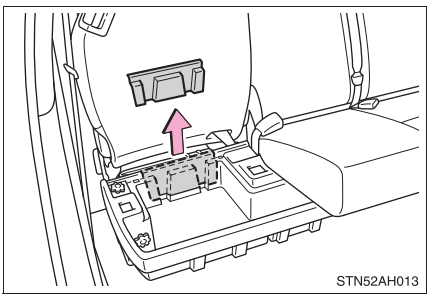
1 Tirez sur le levier et relevez l'assise de siège.



2 Sur les véhicules équipés d'un compartiment de rangement, tournez le bouton dans le sens "OPEN" et ouvrez le couvercle.



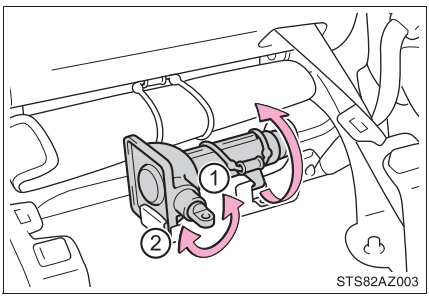
3 Sur les véhicules équipés d'un compartiment de rangement, retirez le panneau qui recouvre le cric.



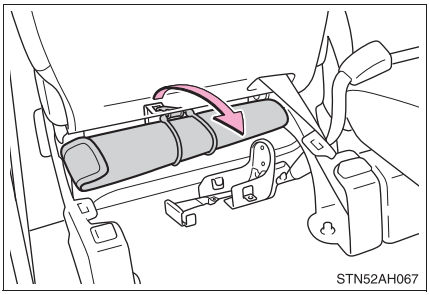
4 Décrochez le bracelet caoutchouc et sortez le cric.

① Pour desserrer

② Pour serrer

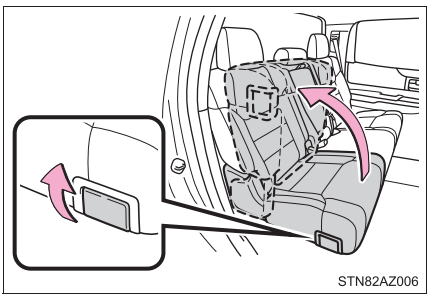


5 Décrochez le bracelet caoutchouc et retirez la trousse à outils.



Accès au cric et à la trousse à outils (modèles CrewMax)

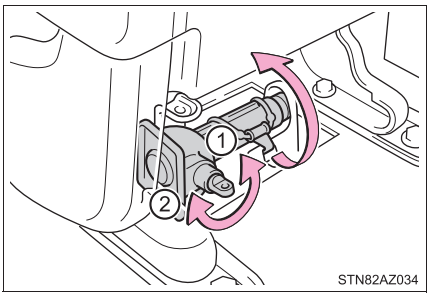
1 Tirez sur le levier et relevez l'assise de siège.



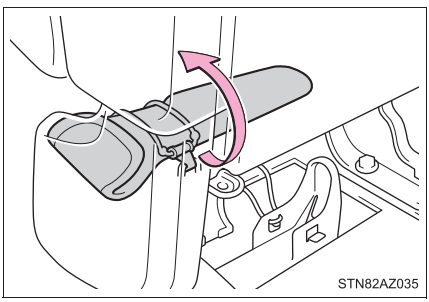
2 Décrochez le bracelet caoutchouc et sortez le cric.

① Pour desserrer

② Pour serrer

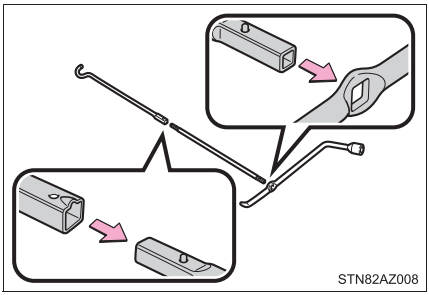


3 Décrochez le bracelet caoutchouc et retirez la trousse à outils.

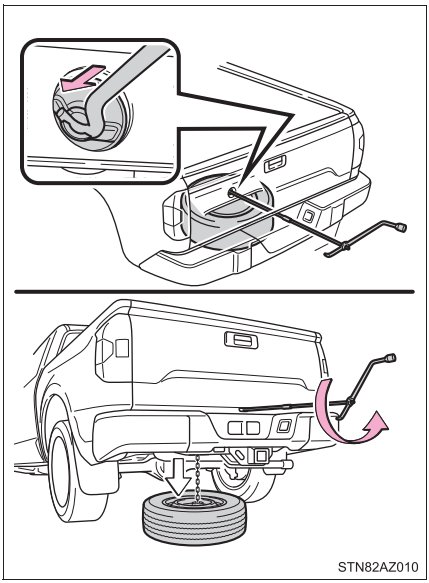


Accès à la roue de secours

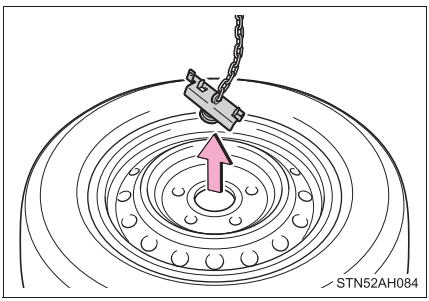
1 Assemblez la rallonge de la manivelle du cric comme indiqué sur la figure.



2 Insérez l'extrémité de la rallonge de manivelle du cric dans la vis de descente et tournez-la vers la gauche.

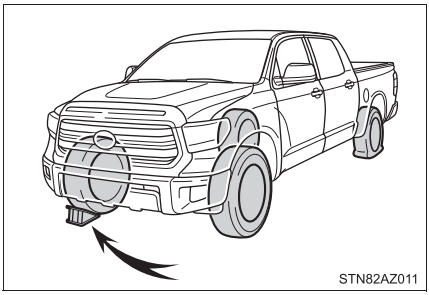


3 Une fois la roue descendue complètement jusqu'au sol, retirez le support.



Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

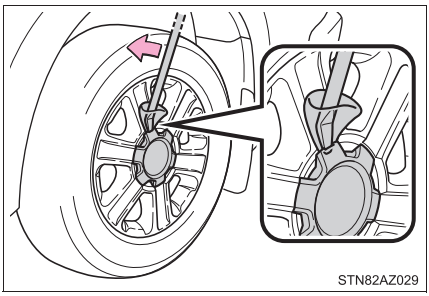
1 Calez les roues.



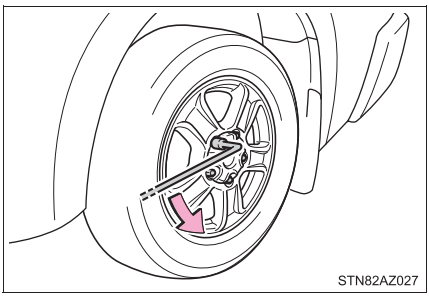
Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

2 Sur certains modèles, démontez l'enjoliveur de roue avec la clé à écrou de roue, comme indiqué sur la figure.

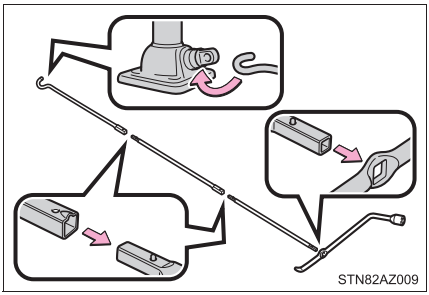
Pour protéger la roue et l'enjoliveur de roue, intercaler un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue, comme indiqué sur la figure.



3 Desserrez d'un tour les écrous de roue.



4 Assemblez la rallonge de la manivelle du cric comme indiqué sur la figure.

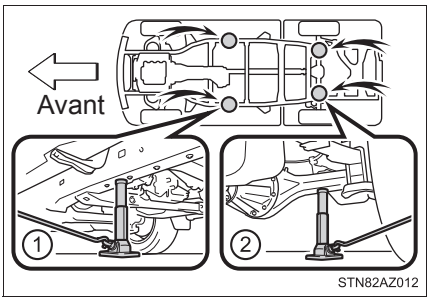


5 Placez le cric sur le point de levage indiqué.

① Avant

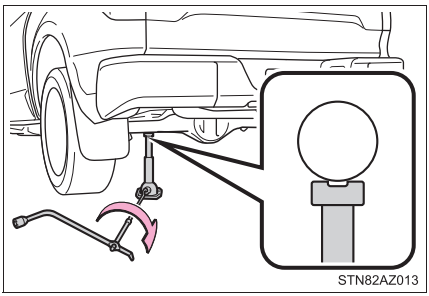
② Arrière

Assurez-vous que le sol sur lequel repose le cric est dur et bien à plat.



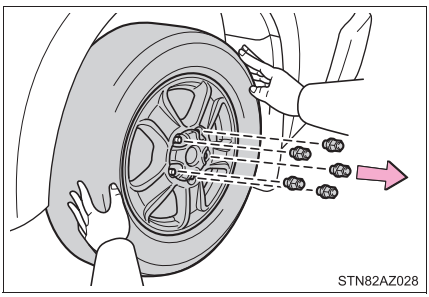
6 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

Lorsque vous disposez le cric sous le carter d'essieu arrière, assurez-vous de bien orienter la rainure sur le dessus du cric dans le même sans que le carter d'essieu arrière.



7 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



AVERTISSEMENT

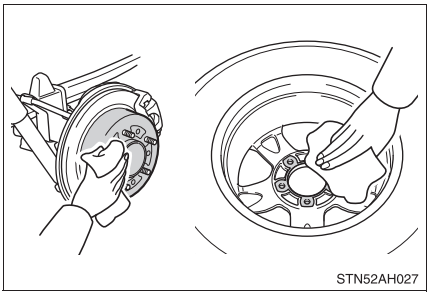
Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

- Respectez les précautions suivantes.
  Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves:
  - Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de la sortir de sous le véhicule.
  - Ne pas essayer de démonter l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
  - Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
    Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
  - Après avoir changé les roues, faites serrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais.
    Jante en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m)
    Jante en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)
  - Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
  - Resserrez les écrous de roue avant d'avoir parcouru 100 miles (160 km).
  - Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Ne pas remonter l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
  - Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 503)

Montage de la roue de secours

1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

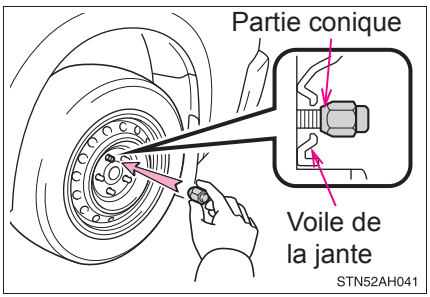
Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.


STN52AH027

2 Montez la roue de secours et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

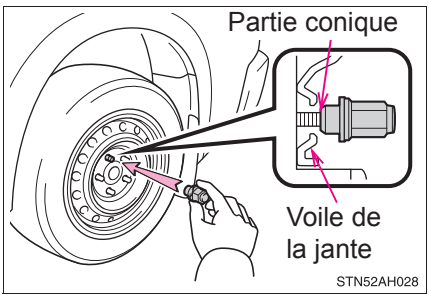
Serrez les écrous jusqu'au contact de leur partie conique avec le chanfrein du voile de la jante.

▶ Remplacement d'une roue à jante acier par une roue à jante acier



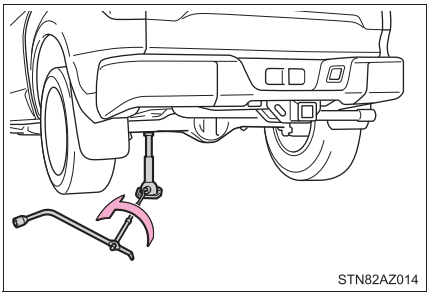
STN52AH041

▶ Remplacement d'une roue à jante aluminium par une roue à jante acier



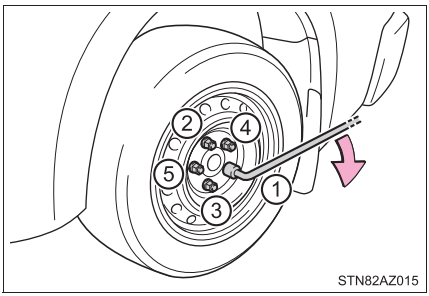
STN52AH028

3 Reposez le véhicule au sol.



4 Serrez vigoureusement les écrous, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m)



⚠ AVERTISSEMENT

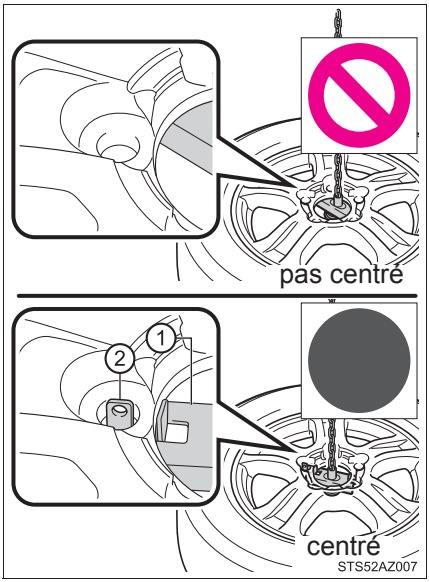
■ **Rangement de la roue crevée**

Le non-respect des instructions détaillées pour le rangement de la roue peut entraîner des dommages subis par le support de la roue de secours, suivis de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Rangement de la roue crevée, du cric et de tous les outils

1 Véhicules équipés de jantes en aluminium: Démontez l'enjoliveur central de roue en le poussant par le côté opposé.

2 Couchez la roue avec la valve d'air tournée vers le haut, et mettez en place le support en passant la pince dans le trou d'écrou de goujon de roue. Tournez la rallonge de manivelle de cric dans le sens horaire pour mettre la chaîne en tension.



Ensuite, vérifiez que la pince est bien passée dans le trou d'écrou de goujon de roue et que le support est bien centré dans le moyeu de roue.

① Support de fixation

② Pince

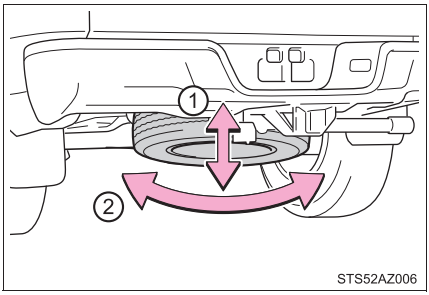
Remontez la roue en place et pendant toute l'opération, veillez à ce qu'elle monte bien verticalement sans se coincer nulle part au passage, pour éviter qu'elle ne soit violemment projetée en avant en cas d'accident ou de freinage brusque.

Couple de serrage:
34.7 ft·lbf (46.6 N·m, 4,8 kgf·m)

3 Confirmez que tout mouvement est impossible après serrage:

① Poussez et tirez sur le pneu

② Essayez de faire tourner



Vérifiez visuellement que le pneu n'est accroché nulle part autour.

En cas de mouvement possible ou de mauvaise mise en place, répétez les étapes 2 et 3.

4 Répétez l'étape 3 chaque fois que vous descendez la roue ou la changez de place.

5 Rangez et attachez solidement les outils et le cric.

■ **Roue de secours provisoire**

- La roue de secours provisoire est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" indiqué sur la jante.
  Utilisez la roue de secours provisoire temporairement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours provisoire. (→P. 599)

■ **Lorsque vous remontez l'enjoliveur de roue (sur certains modèles)**

→P. 503

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours provisoire**

La roue de secours provisoire étant dépourvue de valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours provisoire après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

■ **Si vous crevez de l'arrière sur une route enneigée ou verglacée**

Montez la roue de secours provisoire à la place d'une des roues avant du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues arrière:

1 Montez la roue de secours provisoire à la place d'une roue avant.

2 Remplacez la roue à plat par la roue avant que vous venez de démonter du véhicule.

3 Montez les chaînes à neige sur les roues arrière.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous utilisez la roue de secours provisoire

- Gardez à l'esprit que la roue de secours provisoire fournie est spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours provisoire sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours provisoire à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours provisoire par une roue normale.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

Lorsque la roue de secours est montée

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRAC
- AUTO LSD
- Système de sécurité de pré-collision*
- Feux de route automatiques*
- LDA (Alerte de sortie de voie)*
- Régulateur de vitesse actif*
- Régulateur de vitesse*
- Système de navigation*

Par ailleurs, le système suivant peut non seulement ne pas être exploité au maximum de ses possibilités, mais il peut avoir un effet négatif sur les organes du groupe motopropulseur:

- Système 4 roues motrices

Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours provisoire

Limitez la vitesse du véhicule à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours provisoire.

La roue de secours provisoire n'a pas été étudiée pour les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Ne pas rouler avec un pneu à plat**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours provisoire**

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours provisoire.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 488)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 187), envisagez chacun des cas de figure suivants.

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.

  Véhicules polycarburant: Le type de carburant peut être différent. Au moment de refaire le plein, ajoutez le même type de carburant, si celui-ci est disponible.

  Après qu'un type différent de carburant ait été ajouté, il peut arriver que le moteur ne fonctionne pas régulièrement et que l'agrément de conduite soit dégradé pendant les quelques minutes qui suivent le premier démarrage du moteur. Dans ce cas, patientez jusqu'à ce que le moteur retrouve un fonctionnement normal.
- Le moteur est peut-être noyé.
  Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 187)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système d'antidémarrage. (→P. 76)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 574)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 574)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

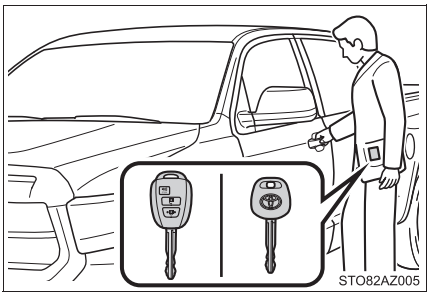
Si la batterie du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

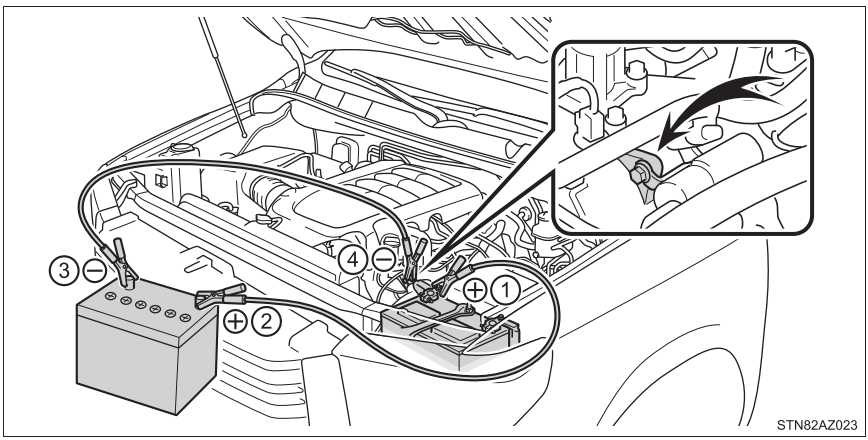
1 Vérifiez que vous avez en votre possession la clé et la télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés).

Lors du branchement des câbles de démarrage, selon la situation, l'alarme peut s'activer et les portes peuvent se verrouiller. (→P. 80)



2 Ouvrez le capot. (→P. 476)

3 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



① Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

② Branchez l'autre pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

④ Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint et éloigné de la batterie et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

5 Tout en maintenant le régime moteur de l'autre véhicule, démarrez le moteur de votre véhicule.

6 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée**

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ **Lorsque la batterie est démontée ou déchargée**

Le toit ouvrant doit être initialisé. (→P. 148)

■ **Recharge de la batterie**

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule.)

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni un allume-cigare à proximité de la batterie, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

Précautions avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
  Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

NOTE

Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans une courroie.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur (→P. 87) est dans la zone rouge, ou vous constatez que le moteur a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- Le message "LIQUIDE REFROIDIS. MOTEUR CHAUD" s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

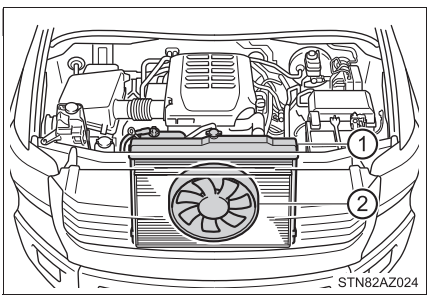
Procédures correctives

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

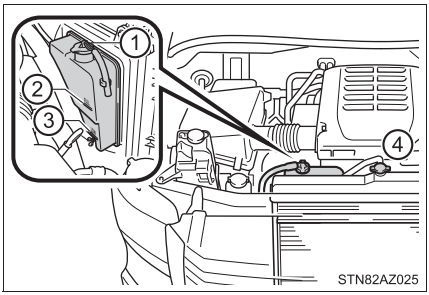
3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.



① Radiateur
② Ventilateur de refroidissement

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

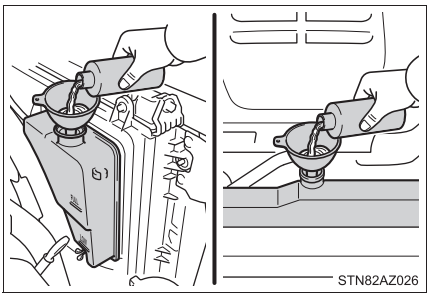
4 Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir.



① Vase d'expansion
② "FULL"
③ "LOW"
④ Bouchon de radiateur

5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.



6 Démarrez le moteur pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur est en marche; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

7 Si le ventilateur est à l'arrêt:
Arrêtez immédiatement le moteur et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur est en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- N'approchez pas les mains ni vos vêtements des ventilateurs, etc., lorsque le moteur est en marche.
- Ne pas ouvrir le bouchon de radiateur ni le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le moteur et le radiateur sont chauds.
  De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.

NOTE

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le moteur ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

Pour éviter tout dommage au système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser un additif dans le liquide de refroidissement, quel qu'il soit.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

1. Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
2. Dégagez les roues arrière de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
3. Placez sous les roues arrière des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.
4. Redémarrez le moteur.
5. Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque le véhicule est difficile à dégager

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.

Désactivez les systèmes TRAC et/ou VSC si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 294, 296)

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire patiner les roues arrière et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.
- Lorsqu'un message d'alerte de température d'huile de transmission automatique s'affiche alors que vous essayez de dégager un véhicule bloqué, retirez immédiatement votre pied de la pédale d'accélérateur et attendez que le témoin d'alerte s'éteigne. À défaut, la transmission risque de subir des dommages. (→P. 547)

Caractéristiques techniques du véhicule

9

9-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 584
Informations sur le carburant 602
Informations sur les pneus 606
9-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 616
9-3. Systèmes à initialiser
Systèmes à initialiser 624

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions

▶ Modèles 2WD

Type de cabine	Double Cabine		CrewMax
Type de plateau	Standard	Longue	Courte
Longueur hors-tout	228,9 in. (5815 mm)	247,8 in. (6295 mm)	228,9 in. (5815 mm)
Largeur hors-tout	79,9 in. (2030 mm)		
Hauteur hors-tout*1	75,9 in. (1930 mm)*2	75,7 in. (1925 mm)*2	
	75,7 in. (1925mm)*3,*4	75,5 in. (1920mm)*3,*4	
Empattement	145,6 in. (3700 mm)	164,5 in. (4180 mm)	145,6 in. (3700 mm)
Voie avant	67,9 in. (1725 mm)		
Voie arrière	67,9 in. (1725 mm)		

*1: Véhicule à vide

*2: Pneus P255/70R18

*3: Pneus P275/65R18

*4: Pneus P275/55R20

▶ Modèles 4WD

Type de cabine	Double Cabine		CrewMax
Type de plateau	Standard	Longue	Courte
Longueur hors-tout	228,9 in. (5815 mm)	247,8 in. (6295 mm)	228,9 in. (5815 mm)
Largeur hors-tout	79,9 in. (2030 mm)		
Hauteur hors-tout*1	76,3 in. (1940 mm)*2	76,1 in. (1935 mm)*2	
	76,1 in. (1935mm)*3,*4	75,9 in. (1930mm)*3,*4	
Empattement	145,6 in. (3700 mm)	164,5 in. (4180 mm)	145,6 in. (3700 mm)
Voie avant	67,9 in. (1725 mm)		
Voie arrière	67,9 in. (1725 mm)		

*1: Véhicule à vide

*2: Pneus P255/70R18

*3: Pneus P275/65R18

*4: Pneus P275/55R20

Charge utile du véhicule

▶ Modèles à Double Cabine

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
UPK51L-CRTSKA	Moteur 1UR-FE	2WD	Standard	1435 lb. (650 kg)
				1485 lb. (675 kg)*2
UPK56L-CRTSKA		4WD		1330 lb. (605 kg)
				1380 lb. (625 kg)*2
USK51L-CRTSKA	Moteur 3UR-FE	2WD		1605 lb. (730 kg)
				1540 lb. (700 kg)*3
				1425 lb. (645 kg)*4
USK51L-CRTLKA				1570 lb. (710 kg)
				1505 lb. (680 kg)*3
				1385 lb. (630 kg)*4
USK51L-CRTSGA	Moteur 3UR-FBE			1605 lb. (730 kg)
				1540 lb. (700 kg)*3
				1425 lb. (645 kg)*4
USK51L-CRTLGA				1570 lb. (710 kg)
				1505 lb. (680 kg)*3
				1385 lb. (630 kg)*4
USK52L-CHTSKA	Moteur 3UR-FE		Longue	1580 lb. (715 kg)
				1515 lb. (685 kg)*3
				1395 lb. (635 kg)*4
USK52L-CHTSGA	Moteur 3UR-FBE			1580 lb. (715 kg)
				1515 lb. (685 kg)*3
				1395 lb. (635 kg)*4

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
USK56L-CRTSKA	Moteur 3UR-FE	4WD	Standard	1500 lb. (680 kg)
				1435 lb. (650 kg)*3
				1320 lb. (600 kg)*4
USK56L-CRTLKA				1485 lb. (675 kg)
				1420 lb. (645 kg)*3
				1300 lb. (590 kg)*4
USK57L-CHTSKA			Longue	1475 lb. (670 kg)
				1410 lb. (640 kg)*3
				1290 lb. (585 kg)*4
USK56L-CRTSGA	Moteur 3UR-FBE		Standard	1500 lb. (680 kg)
				1435 lb. (650 kg)*3
				1320 lb. (600 kg)*4
USK56L-CRTLGA				1485 lb. (675 kg)
				1420 lb. (645 kg)*3
				1300 lb. (590 kg)*4
USK57L-CHTSGA			Longue	1475 lb. (670 kg)
				1410 lb. (640 kg)*3
				1290 lb. (585 kg)*4

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 592)

*2: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage (attelage uniquement)

*3: Véhicules avec équipement de remorquage

*4: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage et d'un réservoir de carburant de grande contenance

▶ Modèles CrewMax

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
UPK51L-PSTSKA	Moteur 1UR-FE	2WD	Courte	1440 lb. (655 kg)
				1405 lb. (635 kg)*2
				1390 lb. (630 kg)*3
				1355 lb. (615 kg)*6
UPK56L-PSTSKA		4WD		1330 lb. (605 kg)
				1295 lb. (590 kg)*2
				1280 lb. (580 kg)*3
				1245 lb. (565 kg)*6
USK51L-PSTSKA	Moteur 3UR-FE	2WD		1545 lb. (700 kg)
				1510 lb. (685 kg)*2
				1480 lb. (670 kg)*4
				1360 lb. (615 kg)*5
				1445 lb. (655 kg)*7
				1325 lb. (600 kg)*8
USK51L-PSTLKA				1510 lb. (685 kg)
				1475 lb. (670 kg)*2
				1445 lb. (655 kg)*4
				1330 lb. (600 kg)*5
				1410 lb. (640 kg)*7
				1295 lb. (585 kg)*8
USK51L-PSTZKA				1500 lb. (680 kg)
				1465 lb. (665 kg)*2
				1435 lb. (650 kg)*4
				1315 lb. (595 kg)*5
				1400 lb. (635 kg)*7
				1280 lb. (580 kg)*8

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
USK51L-PSTSGA	Moteur 3UR-FBE	2WD	Courte	1545 lb. (700 kg)
				1510 lb. (685 kg)*2
				1480 lb. (670 kg)*4
				1360 lb. (615 kg)*5
				1445 lb. (655 kg)*7
				1325 lb. (600 kg)*8
USK51L-PSTLGA				1510 lb. (685 kg)
				1475 lb. (670 kg)*2
				1445 lb. (655 kg)*4
				1330 lb. (600 kg)*5
				1410 lb. (640 kg)*7
				1295 lb. (585 kg)*8
USK51L-PSTZGA				1500 lb. (680 kg)
				1465 lb. (665 kg)*2
				1435 lb. (650 kg)*4
				1315 lb. (595 kg)*5
				1400 lb. (635 kg)*7
				1280 lb. (580 kg)*8

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
USK56L-PSTSKA	Moteur 3UR-FE	4WD	Courte	1450 lb. (660 kg)
				1415 lb. (640 kg)*2
				1385 lb. (630 kg)*4
				1265 lb. (575 kg)*5
				1350 lb. (610 kg)*7
				1230 lb. (560 kg)*8
USK56L-PSTLKA				1400 lb. (635 kg)
				1365 lb. (620 kg)*2
				1335 lb. (605 kg)*4
				1220 lb. (555 kg)*5
				1300 lb. (590 kg)*7
				1185 lb. (535 kg)*8
USK56L-PSTZKA				1405 lb. (635 kg)
				1370 lb. (620 kg)*2
				1340 lb. (610 kg)*4
				1220 lb. (555 kg)*5
				1305 lb. (590 kg)*7
				1185 lb. (540 kg)*8
USK56L-PSTSGA	Moteur 3UR-FBE			1450 lb. (660 kg)
				1415 lb. (640 kg)*2
				1385 lb. (630 kg)*4
				1265 lb. (575 kg)*5
				1350 lb. (610 kg)*7
				1230 lb. (560 kg)*8

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
USK56L-PSTLGA	Moteur 3UR-FBE	4WD	Courte	1400 lb. (635 kg)
				1365 lb. (620 kg)*2
				1335 lb. (605 kg)*4
				1220 lb. (555 kg)*5
				1300 lb. (590 kg)*7
				1185 lb. (535 kg)*8
USK56L-PSTZGA				1405 lb. (635 kg)
				1370 lb. (620 kg)*2
				1340 lb. (610 kg)*4
				1220 lb. (555 kg)*5
				1305 lb. (590 kg)*7
				1185 lb. (540 kg)*8

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 592)

*2: Véhicules avec toit ouvrant électrique

*3: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage (attelage uniquement)

*4: Véhicules avec équipement de remorquage

*5: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage et d'un réservoir de carburant de grande contenance

*6: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage (attelage uniquement) et d'un toit ouvrant électrique

*7: Véhicules avec équipement de remorquage et toit ouvrant électrique

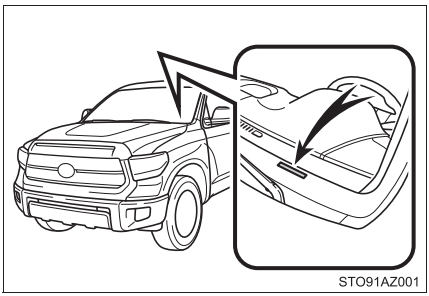
*8: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage, d'un toit ouvrant électrique et d'un réservoir de carburant de grande contenance

Identification du véhicule

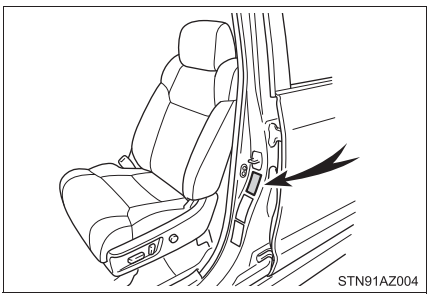
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.


STO91AZ001

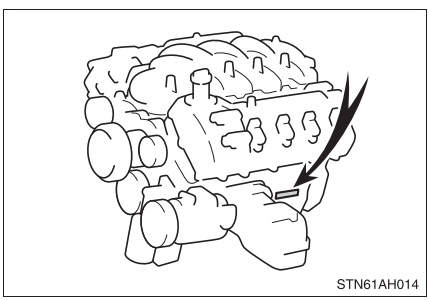
Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.


STN91AZ004

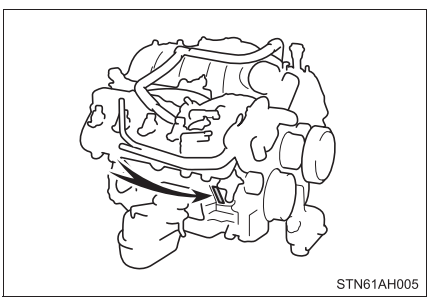
■ Numéro de moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

▶ Moteur 1UR-FE


STN61AH014

▶ Moteurs 3UR-FE et 3UR-FBE


STN61AH005

Moteur

Modèle	1UR-FE, 3UR-FE, 3UR-FBE
Type	8 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	▶ Moteur 1UR-FE 3,70 × 3,27 in. (94,0 × 83,0 mm) ▶ Moteurs 3UR-FE et 3UR-FBE 3,70 × 4,02 in. (94,0 × 102,0 mm)
Cylindrée	▶ Moteur 1UR-FE 281,2 cu.in. (4608 cm^3) ▶ Moteurs 3UR-FE et 3UR-FBE 345,6 cu.in. (5663 cm^3)
Tension de la courroie de commande	Réglage automatique
Jeu aux soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

Carburant

Moteur	Modèle	Moteurs 1UR-FE et 3UR-FE	Moteur 3UR-FBE
	Type	Moteur à essence	Moteur polycarburant
Type de carburant		Essence sans plomb uniquement	Essence sans plomb, E85, ou un mélange des deux carburants
Indice d'octane (Essence sans plomb)		87 (indice d'octane recherche 91) ou plus	
Pourcentage d'éthanol (E85)		—	85% ou moins
Contenance du réservoir de carburant (Référence)		Réservoir de carburant standard: 26,4 gal. (100,0 L, 22,0 Imp.gal.) Réservoir de carburant de grande contenance: 38,0 gal. (144,0 L, 31,7 Imp.gal.)	

Circuit de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage - référence*)	
Avec filtre	8,5 qt. (8,0 L, 7,0 Imp.qt.)
Sans filtre	7,9 qt. (7,5 L, 6,6 Imp.qt.)

*: La contenance en huile moteur est une valeur de référence à utiliser lors de la vidange. Montez le moteur en température puis arrêtez-le, attendez 5 minutes, et vérifiez le niveau d'huile à la jauge.

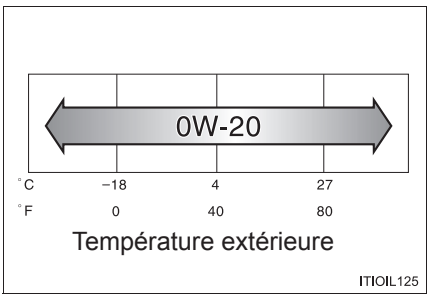
Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité préconisée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.



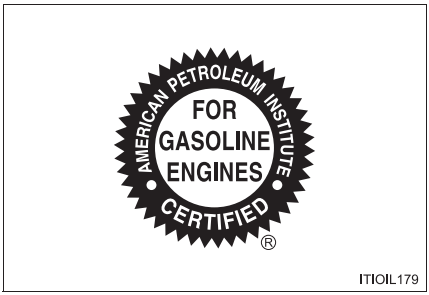
Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

La marque d'homologation ILSAC (International Lubricant Specification Advisory Committee) est ajoutée sur certains bidons d'huile pour vous aider à sélectionner l'huile que vous devriez utiliser.



Circuit de refroidissement

Contenance	Moteur 1UR-FE	▶ Véhicules sans équipement de remorquage 11,4 qt. (10,8 L, 9,5 Imp.qt.) ▶ Véhicules avec équipement de remorquage 12,6 qt. (11,9 L, 10,5 Imp.qt.)
	Moteurs 3UR-FE et 3UR-FBE	▶ Véhicules sans équipement de remorquage 11,4 qt. (10,8 L, 9,5 Imp.qt.) ▶ Véhicules avec équipement de remorquage 12,4 qt. (11,7 L, 10,3 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement		Utilisez l'un des produits suivants. • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Ne pas utiliser d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie d'allumage	
Marque	DENSO SK20HR11
Jeu entre électrodes	0,043 in. (1,1 mm)

⚠ NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique

Batterie Tension ouverte à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V à pleine charge 12,2 — 12,4 V à demi-charge 11,8 — 12,0 V déchargée (Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A maxi.

Différentiel

Contenance en huile	Avant (modèles 4WD)			2,2 qt. (2,05 L, 1,8 Imp.qt.)
	Arrière	Moteur 1UR-FE		4,9 qt. (4,60 L, 4,0 Imp.qt.)
		Moteurs 3UR-FE et 3UR-FBE	Modèles à Double Cabine	▶ Avec plateau standard 3,8 qt. (3,60 L, 3,2 Imp.qt.) ▶ Avec plateau long 4,0 qt. (3,75 L, 3,3 Imp.qt.)
			Modèles CrewMax	▶ Modèles 2WD 4,0 qt. (3,75 L, 3,3 Imp.qt.) ▶ Modèles 4WD 3,8 qt. (3,60 L, 3,2 Imp.qt.)
Type d'huile et viscosité*				"Toyota Genuine Differential Gear Oil LT 75W-85 GL-5" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LT 75W-85 GL-5» ou équivalent

*: Au départ d'usine, votre véhicule est livré avec de l'huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez consulter votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

Transmission automatique

Contenance en huile*	Moteur 1UR-FE		▶ Modèles 2WD 11,6 qt. (11,0 L, 9,7 Imp.qt.) ▶ Modèles 4WD 11,3 qt. (10,7 L, 9,4 Imp.qt.)
	Moteurs 3UR-FE et 3UR-FBE	Véhicules sans équipement de remorquage	11,7 qt. (11,1 L, 9,8 Imp.qt.)
		Véhicules avec équipement de remorquage	12,3 qt. (11,6 L, 10,2 Imp.qt.)
Type de liquide			“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS»

*: La contenance en huile indiquée est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

Type d’huile de transmission

L’utilisation de toute autre huile de transmission que l’huile “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre boîte de vitesses accompagné de vibrations et pour terminer, des dommages importants à la boîte de vitesses de votre véhicule.

Boîte de transfert (modèles 4WD)

Contenance en huile	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Type d’huile	“Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF” «Huile Toyota d’origine LF pour boîte de transfert» ou équivalent
Viscosité d’huile préconisée	SAE 75W

Freins

Hauteur de pédale*1	4,1 in. (104 mm) mini.
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement*2	6 à 9 crans
Type de liquide	FMVSS No. 116 DOT 3 ou SAE J1703

*1: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 110 lbf (490 N, 50 kgf), moteur tournant.

*2: Course à la pédale du frein de stationnement sous effort d'appui de 67,1 lbf (300 N, 30,6 kgf).

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
Type de liquide de direction assistée	Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques

Pneus et jantes

▶ Type A

Dimensions des pneus	P255/70R18 112T
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Pneus avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bars) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars)
Dimensions des jantes	18 × 8J
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Type B

Dimensions des pneus	P275/65R18 114T
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Pneus avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bars) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars)
Dimensions des jantes	18 × 8J
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Type C

Dimensions des pneus	P275/55R20 111H, P255/70R18 112T (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Pneus avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bars) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars)
Dimensions des jantes	20 × 8J, 18 × 8J (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule No.	W	Type
Extérieur	Projecteurs*2	HB2	60/55	A
	Projecteurs antibrouillard (type à ampoule)*1	H16	19	B
	Feux de position avant	W5W	5	D
	Feux de stationnement/ clignotants avant*2	4157NAK	27/8	C
	Clignotants avant*3	7444NA	28	C
	Clignotants arrière	921	16	D
	Feux stop/arrière et de position arrière	3157KX	27/8	D
	Feux de recul	7440	21	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	W5W	5	D
	Troisième feu stop et éclairage de chargement	921	16	D
	Éclairage extérieur de seuil	—	5	D
Intérieur	Éclairages de courtoisie	7065	5	E
	Éclairages intérieurs/ individuels Avant Arrière	 W5W W5W	 5 5	 D D
	Éclairage de plancher	—	1,4	D

*1: Sur modèles équipés

*2: Véhicules équipés de projecteurs de type à ampoule

*3: Véhicules équipés de projecteurs de type à DEL

A: Ampoules à halogène HB2

B: Ampoules à halogène H16

C: Ampoules à culot poussoir (ambre)

D: Ampoules à culot poussoir (blanc)

E: Ampoules navettes

Informations sur le carburant

▶ Moteur à essence (→P. 593)

Vous devez utiliser de l'essence sans plomb exclusivement.
Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche RON 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut finir par endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis.

▶ Moteur polycarburant (→P. 593)

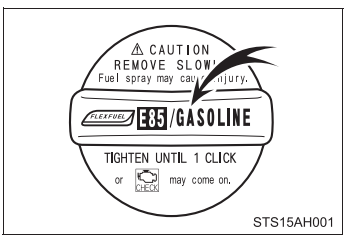
Vous ne devez utiliser que de l'essence sans plomb, de l'E85, ou un mélange des deux carburants.
Le moteur a besoin d'essence sans plomb d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche RON 91) ou supérieur, d'E85, ou d'un mélange de ces deux carburants, pour offrir des performances optimales.
L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut finir par endommager le moteur.
L'utilisation d'un carburant dont la concentration en éthanol est supérieure à 85% rend le moteur moins agréable à utiliser, et cause des dommages aux organes du système d'alimentation.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis.

Le carburant E85 que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D5798 aux États-Unis.

Identification des véhicules polycarburant

Vous pouvez reconnaître un véhicule polycarburant par son bouchon de réservoir de carburant, marqué "FLEXFUEL E85/GASOLINE".



Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

Normes de qualité de l'essence

- Les constructeurs automobiles américains, européens et japonais ont développé une norme de qualité des carburants, baptisée World-Wide Fuel Charter (WWFC, Charte universelle sur l'essence), ayant vocation à s'appliquer à l'échelon mondial.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Aux États-Unis, on a adopté la catégorie 4.
- La WWFC améliore la qualité de l'air en réduisant les émissions des parcs de véhicules et améliore la satisfaction de la clientèle grâce à de meilleures performances.

Carburant E85 (véhicules polycarburant)

- Le carburant E85 est un mélange composé à 85% d'éthanol et à 15% d'essence. Toutefois, l'E85 ne contient pas nécessairement 85% d'éthanol. Par exemple, sous les climats froids, la proportion d'éthanol dans l'E85 peut être réduite pendant les mois d'hiver pour éviter les problèmes de démarrage à froid.
- L'E85 développant une énergie moindre par gallon que l'essence, vous devrez remplir le réservoir de carburant plus fréquemment lorsque vous roulerez à l'E85.
- Le nombre de stations-service distribuant le carburant E85 est limité. Pour plus d'informations sur les stations-service, veuillez consulter le site web du Département américain de l'énergie.
  http://www.afdc.energy.gov/afdc/locator/stations/

Préconisation à utiliser une essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en quantité minimum conforme aux valeurs de concentration les plus basses fixées par l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation de carburants conforme au standard Top Tier Detergent Gasoline. Pour tout complément d'information sur le standard Top Tier Detergent Gasoline et une liste des distributeurs commercialisant ces carburants, merci de visiter le site web officiel www.toptiergas.com.

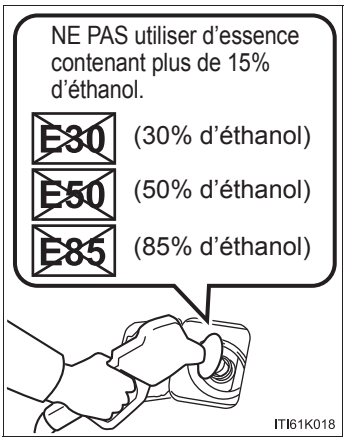
Recommandation d'utiliser une essence à faibles émissions

Des essences contenant des composés oxygénés tels que des éthers et de l'éthanol, ainsi que des essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants peuvent généralement être utilisés, à condition qu'ils satisfassent aux exigences des autres carburants.

Toyota recommande ces carburants, car leur formulation permet la réduction des émissions du véhicule.

■ **Non-préconisation à utiliser une essence mélangée (moteur à essence)**

● Ne pas utiliser une essence contenant plus de 15% d'éthanol.
NE PAS utiliser une essence ou un polycarburant quel qu'il soit pouvant contenir plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



● Si vous utilisez de l'essence-alcool dans votre véhicule, assurez-vous que son indice d'octane n'est pas inférieur à 87.

● Toyota proscrit formellement l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ **Non-préconisation à utiliser une essence contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif destiné à augmenter l'indice d'octane appelé MMT (Méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyle).

Toyota proscrit formellement l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le système antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Si cela se produit, contactez votre concessionnaire Toyota pour intervention.

■ **Non recommandation d'utiliser des additifs pour carburant du marché secondaire (véhicules polycarburant)**

Ne pas utiliser d'additifs du commerce pour le carburant lorsque vous faites plusieurs fois de suite le plein du véhicule à l'E85, car certains de ces additifs ne sont pas compatibles avec l'E85.

■ **Si votre moteur fait un bruit de cliquetis**

● Consultez votre concessionnaire Toyota.

● Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- Moteur à essence: N'utilisez pas d'essence-alcool autre que le type indiqué précédemment.
  Tout autre essence-alcool pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **En cas d'utilisation de carburants non-préconisés (moteur polycarburant)**

L'utilisation de carburants non-préconisés rend le moteur plus difficile à démarrer et moins agréable à utiliser, et cause des dommages aux organes du système d'alimentation. Par conséquent, ne pas ajouter des carburants comme ceux qui suivent.

- Carburants contenant du méthanol
- Carburants contenant plus de 85% d'éthanol

■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

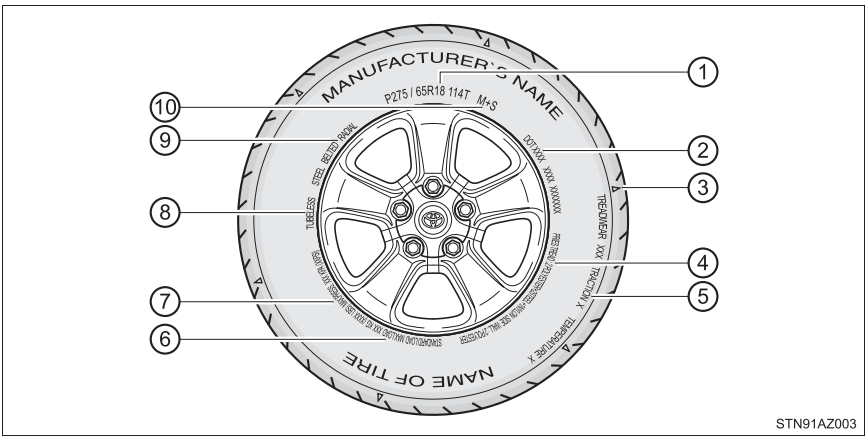
Si vous rencontrez des problèmes d'agrément de conduite après avoir utilisé un type différent de carburant (démarrage à chaud difficile, vaporisation, phénomène de cliquetis, etc.), arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

■ **Lorsque vous faites le plein avec de l'essence-alcool**

Faites attention aux déversements d'essence-alcool. Ce produit peut endommager la peinture de votre véhicule.

Informations sur les pneus

Symboles utilisés couramment sur les pneus



STN91AZ003

① Dimensions des pneus (→P. 607)

② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 607)

③ Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 487)

④ Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

⑤ Indice de qualité normalisé des pneus

Pour plus de détails, voir plus loin le paragraphe "Indice de qualité normalisé des pneus".

⑥ Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 611)

⑦ Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 611)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

⑧ TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE

Un pneu sans chambre n'a pas de chambre à air et l'air est introduit directement dans le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

⑨ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

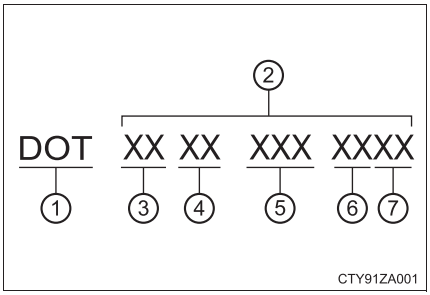
Un pneu radial est un pneu sur le flanc duquel est écrit le mot "RADIAL". Un pneu ne comportant pas le mot "RADIAL" est un pneu à structure diagonale.

⑩ Pneu été ou pneu toutes saisons (→P. 492)

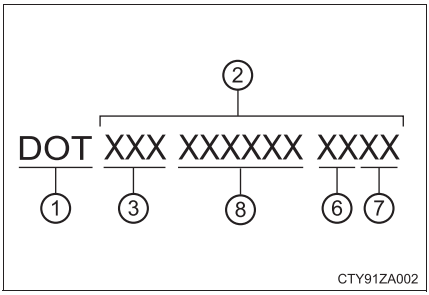
Un pneu toutes saisons comporte les lettres "M+S" sur le flanc. Un pneu qui n'est pas marqué "M+S" est un pneu d'été.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

▶ Type A



▶ Type B



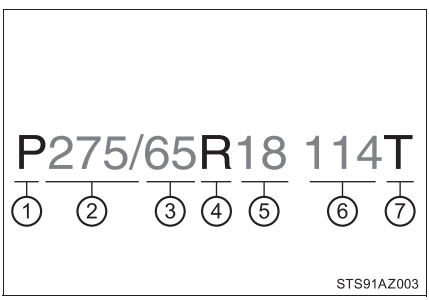
① Marquage DOT*
② Numéro d'identification du pneu (TIN)
③ Marque d'identification du fabricant du pneu
④ Code de dimensions du pneu
⑤ Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
⑥ Semaine de fabrication
⑦ Année de fabrication
⑧ Code du fabricant

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

■ Informations dimensionnelles typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



① Utilisation du pneu
(P = Voiture de tourisme, T = Usage temporaire)
② Largeur de section (en millimètres)
③ Rapport
(entre hauteur du pneu et largeur de section)
④ Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)
⑤ Diamètre de la jante (en pouces)

⑥ Indice de charge
(2 ou 3 chiffres)

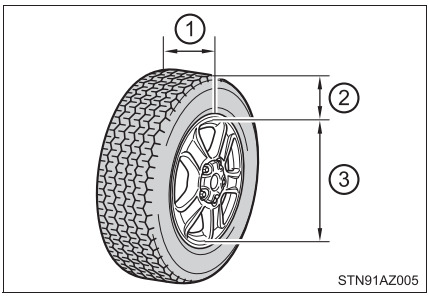
⑦ Indice de vitesse
(1 caractère alphabétique)

■ **Dimensions du pneu**

① Largeur de section

② Hauteur de pneu

③ Diamètre de la jante



Appellations des parties du pneu

① Talon

② Flanc

③ Épaulement

④ Bande de roulement

⑤ Ceinture

⑥ Calandrage intérieur

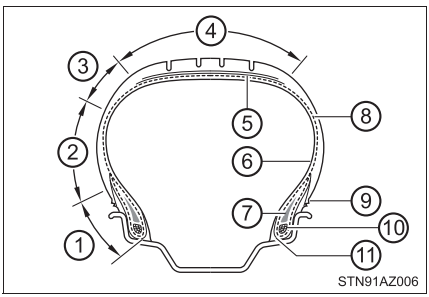
⑦ Gomme de renfort

⑧ Carcasse

⑨ Segment de jante

⑩ Tringles

⑪ Guipage de talon



Indice de qualité normalisé des pneus

Ces informations ont été préparées conformément à la réglementation publiée par la National Highway Traffic Safety Administration du ministère de transports américain (U.S. Department of Transportation).
Elle renseigne les clients et/ou les éventuels acheteurs de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.
Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent différer grandement de la norme à cause des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien et aussi les différences de caractéristiques des routes et de climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité applicable aux véhicules automobiles (Federal Motor Vehicle Safety Standard) n° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices de température d'un pneu prennent comme hypothèse que celui-ci est correctement gonflé et n'est pas surchargé.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le manufacturier
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des composants standard qui peuvent être remplacés) de la boîte de vitesses automatique, la direction assistée, les freins à assistance, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces composants sont disponibles en tant qu'équipement installé en usine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximal du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) fois le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids combiné des options de production normales installées pesant plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des composants de série qu'elles remplacent, non comprises précédemment dans le poids à vide ou le poids des accessoires, comprenant freins pour charges lourdes, correcteurs d'assiette, galerie de toit, batterie de grande capacité et garniture spéciale

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale en marchandises et bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque roue, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon Tableau 1* ci-après), divisés par 2
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à une utilisation sur voitures particulières, véhicules de tourisme à usages multiples et véhicules utilitaires de poids nominal brut du véhicule (PNBV) inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un véhicule normalement chargé en fonction des différentes places assises désignées

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée, 1 sur un siège de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de deuxième rangée, 2 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur les sièges de quatrième rangée

Fonctions personnalisables

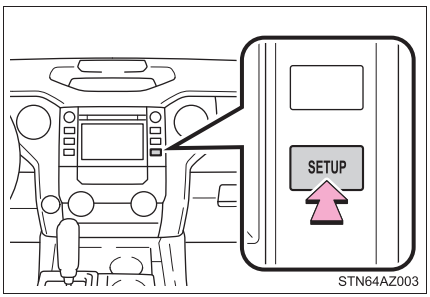
Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

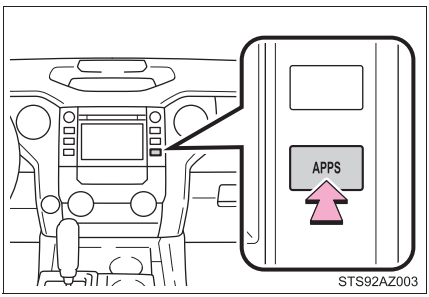
■ Modification par utilisation du système multimédia

1 Appuyez sur le bouton “SETUP” ou “APPS”.

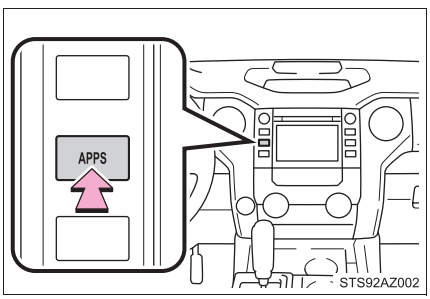
▶ Entune Audio



▶ Entune Audio Plus



▶ Entune Premium Audio



2 Entune Audio Plus ou Entune Premium Audio: Sélectionnez “Configuration” à l’écran “Apps”.

3 Sélectionnez “Véhicule” à l’écran “Configuration”.

4 Sélectionnez “Personnalisaton du véhicule” à l’écran “Paramètres véhicule”. L’écran “Personnalisaton du véhicule” s’affiche.

5 Choisissez une catégorie indiquée à l’écran pour en afficher les options.

6 Sélectionnez l'option à modifier. Changez chaque réglage.

Pour les options activables/désactivables, et pour les options à durée de fonctionnement modifiable, sélectionnez "Marche" ou "Arrêt", ou sélectionnez la durée de fonctionnement de votre choix.

Pour les options liées à une sensibilité modifiable d'un capteur, sélectionnez "+" ou "-" pour choisir le niveau souhaité, puis sélectionnez "OK".

7 Un message s'affiche indiquant la sauvegarde en cours des paramètres. N'effectuez aucune autre opération tant que ce message est affiché.

■ **Modification par utilisation de l'écran multifonctionnel**

→P. 92

Fonctions personnalisables

La configuration de certaines fonctions est automatiquement modifiée par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

① Fonctions personnalisables via l'écran multifonctionnel.

② Fonctions personnalisables via le système multimédia.

③ Fonctions personnalisables par votre concessionnaire Toyota.

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Compteurs, instruments et écran multifonctionnel (→P. 87, 92)

Fonction*1	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Langue*2	Anglais	Français	O	O	O
		Espagnol			
Unités*2	miles (MPG USA)	miles (MPG Imperial)	O	O	O
		km (km/L)			
		km (L/100 km)			
Paramètres du bouton	Informations de parcours 1	Écran d'état de votre choix*3	O	—	—
Informations de parcours 1	Consommation moyenne de carburant	*4	O	—	—
	Consommation instantanée de carburant				
Informations de parcours 2	Distance après démarrage	*4	O	—	—
	Durée de parcours après démarrage				
Affichage contextuel	MARCHE	ARRÊT	O	—	—
Couleur	Bleu	Vert	O	—	—
		Orange			
		Jaune			

*1: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P. 94

*2: La programmation d'usine varie selon le pays.

*3: Certains écrans d'état ne peuvent pas être programmés (indiqués à l'écran multifonctionnel).

*4: Éléments suivants: consommation instantanée de carburant (type à barregraphes), consommation moyenne de carburant (moyenne totale, moyenne du parcours ou du réservoir), vitesse moyenne (vitesse moyenne ou du parcours), temps écoulé (durée totale ou du parcours), distance (autonomie ou distance parcourue), autre (vierge).

■ LDA (Alerte de sortie de voie)* (→P. 236)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sensibilité de la LDA	1 (standard)	2 (haut)	O	—	—
Alerte de louvoiement	MARCHE	ARRÊT	O	—	—
Sensibilité de l'alerte de louvoiement	2 (standard)	1 (bas)	O	—	—
		3 (haut)			

*: Sur modèles équipés

■ PCS (Système de sécurité de pré-collision)* (→P. 223)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
PCS	MARCHE	ARRÊT	O	—	—
Sensibilité du système PCS	2 (moyen)	1 (proche)	O	—	—
		3 (lointain)			

*: Sur modèles équipés

■ BSM (Surveillance de l'angle mort)* (→P. 278)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
BSM (Surveillance de l'angle mort)	MARCHE	ARRÊT	O	—	—
Luminosité BSM	Vif	Faible	O	—	—
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	MARCHE	ARRÊT	O	—	—
Volume RCTA	2	1	O	—	—
		3			

*: Sur modèles équipés

■ Trailer brake controller* (→P. 300)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
TBC trailer type	Electric 0-4999lb	Electric 5000+ lb	O	—	—
		E-O-H 0-4999lb			
		E-O-H 5000+ lb			
		TBC OFF			

■ Verrouillage des portes* (→P. 106)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Déverrouillage avec une clé	Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième	Déverrouillage de toutes les portes en une action	—	—	O
Verrouillage automatique des portes avec la vitesse	Marche	Arrêt	—	O	O
Verrouillage de toutes les portes à la mise du sélecteur sur une autre position que P	Arrêt	Marche	—	O	O
Déverrouillage de toutes les portes à la mise du sélecteur sur P	Marche	Arrêt	—	O	O
Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche	—	O	O

*: Sur modèles équipés

■ Télécommande du verrouillage centralisé* (→P. 106)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième	Déverrouillage de toutes les portes en une action	—	O	O
Verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	Marche	Arrêt	—	—	O
Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	0 secondes	—	O	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	—	O	O
Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonction panique	Marche	Arrêt	—	—	O
Signal sonore de rappel de porte ouverte (lorsque vous verrouillez le véhicule)	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Toit ouvrant * (→P. 146)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Manœuvre asservie à la clé dans la porte	Ouverture et fermeture	Ouverture seulement	—	—	O
		Fermeture seulement			
		Arrêt			
Manœuvre asservie des composants lorsqu'on utilise la clé dans la porte	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Système d'extinction automatique de l'éclairage* (→P. 198)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5	—	O	O
Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes	30 secondes	0 secondes	—	O	O
		60 secondes			
		90 secondes			

*: Sur modèles équipés

■ **Éclairage (→P. 421)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Temporisation avant extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes	—	O	O
		30 secondes			
Fonctionnement après arrêt du moteur	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement avec les portes déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O

■ Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité (→P. 540)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt	—	—	O

■ Personnalisation du véhicule

- Lorsque les fonctions de verrouillage automatique des portes en fonction de la vitesse et de verrouillage des portes asservi à la position du sélecteur de vitesses (verrouillage des portes lorsque le sélecteur de vitesses n'est plus sur P) sont toutes les deux actives, le verrouillage des portes se comporte de la manière suivante.
  - Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, toutes les portes se verrouillent.
  - Si vous démarrez le véhicule avec toutes les portes verrouillées, la fonction de verrouillage automatique des portes en fonction de la vitesse ne se déclenche pas.
  - Si vous démarrez le véhicule avec une porte quelconque déverrouillée, la fonction de verrouillage automatique des portes en fonction de la vitesse se déclenche.
- Lorsque les portes restent fermées après que vous les ayez déverrouillées et que la fonction de verrouillage automatique s'active (temporisation avant activation de la fonction de verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage), les signaux de fonctionnement sont émis conformément aux personnalisations effectuées pour les signaux sonores et les feux de détresse.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Comme le moteur doit être en marche pendant la personnalisation, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement après tout débranchement/ rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule:

Élément	Quand initialiser	Référence
Toit ouvrant	• Après rebranchement ou changement de la batterie • Après changement de fusible	P. 148
Message indiquant qu'un entretien est nécessaire	• Après que l'entretien ait été effectué	P. 469
Système d'alerte de pression des pneus	• Lorsque vous permutez les roues. • Lorsque vous changez de dimensions de pneus.	P. 489

Index

Que faire si...
(Dépannage) 626
Index alphabétique 629

Pour les véhicules équipés d'un système Entune Audio Plus ou Entune Premium Audio, reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE" pour toute information sur le système multimédia.

Types de système multimédia: →P. 314

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de prendre contact avec votre concessionnaire Toyota.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés, votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés Toyota d'origine. (→P. 103)



Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- La pile de la clé à télécommande est-elle en fin de vie ou usée? (→P. 508)
- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P. 103)



Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?
  Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P. 108)

Si vous suspectez un problème



Le moteur ne démarre pas

- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P. 187)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 574)



Le sélecteur de vitesses reste bloqué sur P même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contacteur de démarrage est-il sur "ON"?
  Si vous n'arrivez pas à débloquer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur de démarrage sur "ON". (→P. 193)



Vous n'arrivez pas à tourner le volant de direction après l'arrêt du moteur

- Il est bloqué pour empêcher le vol du véhicule si la clé est retirée du contacteur de démarrage. (→P. 188)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?
  Les vitres électriques (sauf celle du coté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P. 139)



Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
  Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P. 540)
- Le témoin de frein de stationnement est allumé
  Le frein de stationnement est-il desserré? (→P. 197)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P. 539, 547)



Une alarme s'est déclenchée et l'avertisseur sonore est actif

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte pendant l'armement de l'alarme?
  Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P. 78)

Pour arrêter l'alarme, mettez le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "ON", ou démarrez le moteur.



Un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, reportez-vous P. 539, 547.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P. 557)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P. 580)

Index alphabétique

A

À la station-service (aide-mémoire) 644
A/C 404, 411
Filtre de climatisation 505
Système de climatisation automatique 411
Système de climatisation manuel 404
Accès mains libres 106
Télécommande du verrouillage centralisé 106
Accoudoir 446
Affichage
Écran multifonctionnel 92
Informations de parcours 93
LDA (Alerte de sortie de voie) 236
Message d'alerte 547
Régulateur de vitesse actif 244
Affichage de la température extérieure 87
Aide au freinage d'urgence 293
Alarme
Alarme 78
Signal sonore d'alerte 539, 547
Ampoules
Puissance 601
Remplacement 515
Ancrages LATCH 62, 63
Antibrouillards 208
Bouton 208
Puissance 601
Remplacement des ampoules 522
Appuis-tête 124
Avertisseur sonore 129

B

Batterie 484
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 304
Si la batterie du véhicule est déchargée 574
Témoin d'alerte 539
Bloqué
Si le véhicule est bloqué 580
Bluetooth®
Système audio 355, 361
Système mains libres (pour téléphone mobile) 355, 362
Boîte à gants 426
Bougie d'allumage 596
Boussole 457
Bouton d'activation vocale 391
Bouton de verrouillage des lève-vitres 139
Bouton TOW/HAUL 192
Boutons
Bouton de dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise 407, 414
Bouton de désactivation du VSC 291, 294
Bouton de désembueurs de rétroviseurs extérieurs 406, 413
Bouton de LDA (Alerte de sortie de voie) 239
Bouton de lunette arrière électrique 143
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus 489
Bouton de verrouillage centralisé des portes 107

Bouton de verrouillage des lève-vitres 139
Bouton des feux de détresse..... 530
Bouton du désembueur de lunette arrière 406, 413
Bouton principal de BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 278
Bouton TOW/HAUL 192
Boutons de chauffage des sièges..... 418
Boutons de commande d'ouverture de porte de garage 448
Boutons de mémorisation de la position de conduite... 120
Boutons de toit ouvrant..... 146
Boutons de ventilation des sièges..... 418
Boutons des lève-vitres électriques..... 139
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs 134
Clignotants..... 196
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 209
Commodo de régulateur de vitesse 258
Contacteur de démarrage..... 187
Feux de route automatiques..... 203
Régulateur de vitesse actif..... 244
Sélecteur d'antibrouillards 208
Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant..... 129
Sélecteur de transmission aux roues avant..... 288
Sélecteur principal d'éclairage de chargement 423
Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels..... 422
Sélecteurs d'éclairage 198
Système intuitif d'aide au stationnement..... 262
Boutons de téléphonie..... 375
Boutons du système audio au volant*
Bruit sous le véhicule 8
BSM (Surveillance de l'angle mort) 278
Fonction d'alerte de trafic transversal arrière 285
Fonction de surveillance de l'angle mort..... 282

C

Capacité de charge..... 163
Capacité de charge totale..... 163, 586
Capacité de chargement..... 163
Capot 476
Capteur
Capteur à caméra..... 218
Capteur radar..... 218
LDA (Alerte de sortie de voie).... 236
Rétroviseur intérieur 133
Système de feux de route automatiques..... 203
Système de projecteurs automatiques..... 201
Système intuitif d'aide au stationnement..... 262
Capteurs d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement) 262
Caractéristiques techniques 584
Carburant 593
À la station-service (aide-mémoire)..... 644
Contenance 593
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 538
Informations..... 602
Jauge de carburant..... 87
Message d'alerte 550
Ravitaillement en carburant..... 212
Témoin d'alerte..... 540
Type..... 213, 593
Ceintures de sécurité..... 32
Comment porter votre ceinture de sécurité..... 32
Enrouleur à blocage d'urgence 34
Enrouleur à verrouillage automatique 34
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité..... 35
Installation d'un siège de sécurité enfant..... 60
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité..... 466
Port de la ceinture de sécurité par les enfants..... 34
Prétensionneurs de ceintures de sécurité..... 33
Rallonge de ceinture de sécurité..... 34
Réglage de la ceinture de sécurité..... 33
Témoin d'alerte SRS 539
Témoin et signal sonore de rappel..... 540
Chaînes 305
Chauffages
Chauffages de sièges..... 418
Rétroviseurs extérieurs 406, 413
Système de climatisation automatique 411
Système de climatisation manuel 404
Chauffages de sièges 418
Circuit de refroidissement..... 480
Surchauffe du moteur..... 577

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Clé avec télécommande du verrouillage centralisé
Remplacement de la pile 508
Verrouillage/déverrouillage ... 106
Clés 102
Accès mains libres 106
Contacteur de démarrage 187
Languette de numéro de clé 102
Remplacement de la pile 508
Si vous perdez vos clés 103
Télécommande du verrouillage centralisé 106
Clignotants 196
Commodo de clignotants 196
Puissance 601
Remplacement des ampoules 519, 524, 526
Clignotants arrière 196
Commodo de clignotants 196
Puissance 601
Remplacement des ampoules 524
Clignotants avant
Commodo de clignotants 196
Puissance 601
Remplacement des ampoules 519
Clignotants latéraux 196
Commodo de clignotants 196
Puissance 601
Remplacement des ampoules 520, 524
Commande d'éclairage du tableau de bord 89
Commande d'ouverture de porte de garage 448
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord 89
Commandes audio au volant*
Commodo
Commodo d'essuie-glaces ... 209
Commodo de clignotants 196
Levier de déverrouillage du capot 476
Loquet de sécurité d'ouverture du capot 476
Sélecteur de vitesses 189
Compartiment de rangement 439
Compte-tours 87
Compteur de vitesse 87
Compteurs
Commande d'éclairage du tableau de bord 89
Compteurs 87
Écran multifonctionnel 92
Témoins d'alerte 83
Témoins indicateurs 84
Condenseur 482
Conduite 152
Conseils de conduite en hiver 304
Conseils de rodage 154
Position de conduite correcte 30
Procédures 152
Système d'aide à la conduite 293
Conseils de conduite en hiver 304
Conseils de rodage 154
Console de pavillon 433
Consommation de carburant
Consommation instantanée de carburant 93, 99
Consommation moyenne de carburant 93, 99

Contacteur de démarrage (antivol) 187
Contrôle antipollution 473
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) 293
Coussins gonflables 38
Conditions de déploiement des coussins gonflables 46
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux..... 46
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau..... 46
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideau 46
Coussins gonflables SRS 38
Emplacement des coussins gonflables 38
Modification et élimination en fin de vie des coussins gonflables 45
Position de conduite correcte 30
Précautions avec les coussins gonflables latéraux..... 43
Précautions avec les coussins gonflables latéraux et rideau..... 43
Précautions avec les coussins gonflables pour votre enfant 42
Précautions avec les coussins gonflables rideau ... 43
Précautions générales avec les coussins gonflables 42
Système de classification d'occupant du siège passager avant..... 50
Témoin d'alerte de coussin gonflable 539
Coussins gonflables de genoux 39
Coussins gonflables latéraux 39
Coussins gonflables rideau 39
Cric
Cric de bord 558
Mise en place du cric..... 564
Crochets
Crochets d'arrimage 441
Crochets de fixation (tapis de sol)..... 28
Crochets d'arrimage 441
CRS 56

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

D

Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise..... 407, 414
Désembueur
Lunette arrière 406, 413
Pare-brise 406, 413
Rétroviseurs extérieurs..... 406, 413
Différentiel..... 597
Dimensions 584
Direction
Déverrouillage de la colonne de direction..... 188
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... 538
Disque MP3 334
Disque WMA..... 334
Données d'entretien de l'huile moteur..... 469

E

Éclairage de chargement
Puissance 601
Remplacement des ampoules..... 526
Sélecteur d'éclairage 423
Éclairage de plancher 421
Éclairage du contacteur de démarrage (antivol) 421
Éclairages
Bouton d'éclairage de chargement 423
Commodo de clignotants..... 196
Détail des éclairages intérieurs 421
Éclairage du contacteur de démarrage (antivol)..... 421
Éclairage extérieur de seuil..... 421
Éclairages de courtoisie 442
Éclairages individuels 422
Éclairages intérieurs 422
Feux de route automatiques..... 203
Puissance 601
Remplacement des ampoules..... 513
Sélecteur d'antibrouillards 208
Sélecteur d'éclairage 198
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 423
Éclairages de courtoisie
Éclairages de courtoisie 442
Puissance 601
Éclairages de plaque d'immatriculation
Puissance 601
Remplacement des ampoules..... 525
Sélecteur d'éclairage 198

Éclairages extérieurs de seuil
Emplacement 421
Puissance 601
Remplacement des ampoules 526
Éclairages individuels 422
Puissance 601
Sélecteur d'éclairage 422
Éclairages individuels arrière 422
Éclairages individuels avant 422
Éclairages intérieurs 421
Boutons 422
Éclairages individuels 422
Puissance 601
Écran multifonctionnel 92
Informations de parcours 93
LDA (Alerte de sortie de voie) 236
Message d'alerte 547
Paramètres 92
Personnalisation des fonctions du véhicule 616
Régulateur de vitesse actif 244
Enregistrements des données du véhicule 9
Enregistreur de bord (EDR) 10
Entrée audio 320, 339, 343, 347
Entretien
Ceintures de sécurité 466
Données d'entretien 584
Entretien à faire soi-même 474
Entretien général 470
Extérieur 462
Intérieur 465
Jantes en aluminium 463
Prescriptions d'entretien 468
Régulateur de freinage de caravane/remorque 300
Entretien à faire soi-même 474
Équipements de coffre 441
Essuie-glaces de pare-brise ... 209
Étiquette d'homologation 168, 592

F

Feux arrière 198
Puissance 601
Remplacement des ampoules 524
Sélecteur d'éclairage 198
Feux de détresse 530
Feux de position avant
Puissance 601
Remplacement des ampoules 520
Sélecteur d'éclairage 198
Feux de position latéraux 198
Puissance 601
Remplacement des ampoules 520, 524
Sélecteur d'éclairage 198
Feux de position latéraux arrière 198
Puissance 601
Remplacement des ampoules 524
Sélecteur d'éclairage 198
Feux de recul
Puissance 601
Remplacement des ampoules 524
Feux de route automatiques 203
Feux de stationnement 198
Puissance 601
Remplacement des ampoules 519, 526
Sélecteur d'éclairage 198
Feux stop
Puissance 601
Remplacement des ampoules 524

FFV 213, 602
Filtre de climatisation 505
Fonctions personnalisables ... 616
Frein de stationnement 197
Fonctionnement 197
Message d'alerte de frein de stationnement serré 549
Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré 539
Freins
Frein de stationnement 197
Liquide 482
Signal sonore d'alerte 539
Témoin d'alerte 539
Fusibles 510

H

Hayon
Démontage du hayon 111
Hayon 110
Huile
Huile de boîte de transfert 598
Huile de différentiel 597
Huile moteur 594
Huile moteur 478
Contenance 594
Contrôle 478
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 304

I

Identification
Moteur 592
Pneu 607
Véhicule 592
Informations sur les pneus 606
Dimensions 607
Glossaire 611
Indice de qualité normalisé des pneus 609
Numéro d'identification du pneu 607
Initialisation
Entretien 469
Système d'alerte de pression des pneus 489
Toit ouvrant 148
Instruments 87

J

Jantes
Dimensions 599
Remplacement des jantes 503

L

Langue
(écran multifonctionnel) 92
Lavage et lustrage 462
Lave-glace 209
Bouton 209
Contrôle 486
Message d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise 550
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 304
LDA
(Alerte de sortie de voie) 236
Alerte de louvoiement du véhicule 236
Fonction d'alerte de sortie de voie 237
Lecteur de CD 334
Lève-vitres électriques 139
Bouton de verrouillage des lève-vitres 139
Fonctionnement 139
Protection anti-pincement 140
Liquide
Freins 599
Lave-glace 486
Transmission automatique 598
Liquide de direction assistée 483
Liquide de refroidissement 480
Contenance 596
Contrôle 480
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 304
Liquide de refroidissement moteur 480
Contenance 596
Contrôle 480
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 304
Lunette arrière
Lunette arrière 142
Lunette arrière électrique 143
Lunette arrière électrique 143

M

Manivelle de cric 562
Mécanisme d'ouverture
Capot 476
Mémorisation de la position du siège 120
Mémorisation de la position du siège conducteur 120
Messages d'alerte 547
Miroirs de courtoisie 442
Montre 443
Moteur
Capot 476
Comment démarrer le moteur 187
Compartiment 477
Contacteur de démarrage 187
Contacteur de démarrage (antivol) 187
Numéro d'identification 592
Position "ACC" 187
Si le moteur ne démarre pas 572
Surchauffe 577
Système antidémarrage 76

N

Nettoyage 462, 465
Ceintures de sécurité 466
Extérieur 462
Intérieur 465
Jantes en aluminium 463
Nombre de places assises 163
Numéro d'identification du véhicule 592

O

Outils 558

P

Pare-chocs arrière à marchepied intégré 114
Pare-soleil de pare-brise 442
Pattes d'ancrage 60
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 223
Aide au freinage d'urgence de pré-collision 224
Alerte PCS 224
Freinage pré-collision 224
Témoin d'alerte 542
Pneu crevé 557
Pneus 487
Chaînes 305
Contrôle 487
Dimensions 599
En cas de crevaison 557
Informations 606
Permutation des roues 487
Pneus neige 306
Pression de gonflage 599
Remplacement 557
Roue de secours 558
Système d'alerte de pression des pneus 488
Témoin d'alerte 541
Pneus neige 306
Pochette à mouchoirs 432
Poids
Capacité de chargement 163
Capacité de remorquage 163, 169
Charge utile du véhicule 163, 586
Limites de charge 163
PNR 163, 169
Poids nominal brut combiné 169
Poids nominal de remorque 163, 169
Poignées de maintien 447
Polycarburant 213, 602
Porte-bouteilles 436
Porte-carte 428
Porte-carte routière 430
Porte-gobelets 434
Porte-stylo 431
Portes 106
Message d'alerte de porte ouverte 549
Portes latérales 106
Rétroviseurs extérieurs 134
Sécurité enfants des portes arrière 108
Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes 109
Verrouillage des portes 107
Vitres de portes 139
Portes latérales 106
Précautions en tout-terrain 308
Pression de gonflage des pneus 499
Données d'entretien 599
Témoin d'alerte 541

Prise AUX 320, 347
Prise USB 320, 339, 343
Prises d'alimentation 444
Projecteurs 198
Feux de route automatiques 203
Puissance 601
Remplacement des ampoules 515
Sélecteur d'éclairage 198
Protection anti-pincement
Lève-vitres électriques 140
Toit ouvrant 146

R

Radiateur 482
Radio 332
Rangement de console 427
Rangements 424
Rangements auxiliaires 437
Ravitaillement en carburant ... 212
Contenance 593
Ouverture du bouchon du réservoir de carburant ... 212
Types de carburant 593
Régulateur de freinage de caravane/remorque 300
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse 258
Régulateur de vitesse actif 244
Régulateur de vitesse (régulateur de vitesse actif) 244
Régulateur de vitesse actif 244
Mode de régulation à vitesse constante 249
Mode de contrôle de la distance entre véhicules 251
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 469
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque 165
Régulateur de freinage de caravane/remorque 300
Remorquage de loisirs 186
Remorquage de secours 532
Remorque à 5ème roue 176
Traction par le pare-chocs 177
Remorquage de loisirs 186
Remplacement
Ampoules 513
Fusibles 510
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé ... 508
Pneus 557
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 131
Rétroviseurs extérieurs 134
Rétroviseur intérieur 131
Rétroviseurs extérieurs 134
BSM (Surveillance de l'angle mort) 278
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs 406, 413
Mémorisation de la position des rétroviseurs 120
Réglage et escamotage 134
Surveillance de l'angle mort 278
Rétroviseurs/miroirs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs 406, 413
Miroirs de courtoisie 442
Rétroviseur intérieur 131
Rétroviseurs extérieurs 134
Roue de secours 557
Emplacement 558
Pression de gonflage 599
Remplacement 557

S

Sangle de retenue supérieure..... 67, 70
Sécurité de l'enfant 55
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques..... 139
Installation des sièges de sécurité enfant..... 60
Port de la ceinture de sécurité par les enfants 34
Précautions avec la batterie 576
Précautions avec la lunette arrière électrique 145
Précautions avec la pile démontée de la télécommande du verrouillage centralisé 509
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité 37
Précautions avec le chauffage de siège..... 419
Précautions avec le toit ouvrant 149
Précautions avec les ceintures de sécurité 59
Précautions avec les coussins gonflables..... 42
Précautions avec les lève-vitres électriques..... 141
Sécurité enfants des portes arrière..... 108
Siège de sécurité enfant..... 56
Sécurité de mise en mouvement..... 153
Sécurité enfants..... 108
Sélecteur de correction manuelle d'assiette des projecteurs 200
Sélecteur de vitesses..... 189
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 193
Transmission automatique.... 189
Siège arrière
Appuis-tête 124
Installation d'un siège de sécurité enfants..... 60
Nettoyage 465
Précautions avec le réglage 119
Relèvement de l'assise de siège..... 118
Siège de sécurité enfant..... 56
Coussins de rehausse, définition..... 57
Coussins de rehausse, installation 66
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ancrages LATCH..... 62
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ceintures de sécurité 64
Installation d'un siège de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure..... 60
Sièges bébé, définition 57
Sièges bébé, installation..... 60
Sièges modulables, définition..... 57
Sièges modulables, installation 65
Système de classification d'occupant du siège passager avant..... 50
Sièges arrière..... 118
Appuis-tête 124
Installation d'un siège de sécurité enfants..... 60
Nettoyage 465
Précautions avec le réglage 119
Relèvement de l'assise de siège..... 118

Sièges avant..... 115
Appuis-tête..... 124
Chauffages de sièges..... 418
Installation d'un siège de sécurité enfants..... 60
Mémorisation de la position de conduite..... 120
Mémorisation de la position du siège..... 120
Nettoyage 465
Position assise correcte..... 30
Position de conduite correcte 30
Précautions avec le réglage..... 117
Réglage 115
Système d'accès assisté 120
Ventilateurs de sièges 418
Signaux sonores d'alerte
Porte ouverte 549
Rappel d'éclairage..... 202
Rappel de ceinture de sécurité..... 540
Rappel de clé..... 188
Sélection du rapport inférieur 195
Système de freinage..... 539, 549
Système intuitif d'aide au stationnement..... 263
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 542
Toit ouvrant ouvert..... 148
Surchauffe..... 577
Surveillance de l'angle mort (BSM)..... 278
Système à freinage prioritaire 153
Système antidémarrage..... 76
Système antivol
Alarme 78
Système antidémarrage..... 76
Système audio..... 314
Antenne 400
Bluetooth® audio 355, 361
Clé USB..... 320, 343
Disques MP3/WMA 334
Entrée audio 320, 339, 343, 347
iPod 320, 339
Lecteur audio portable 320, 339, 343, 347
Lecteur de CD 334
Menu de configuration..... 321
Paramètres audio 324
Paramètres d'affichage..... 325
Paramètres généraux..... 322
Prise AUX/prise USB..... 320, 339, 343, 347
Radio 332
Système AUTO LSD 291
Système d'accès assisté 120
Système d'alerte de pression des pneus 488
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus..... 489
Déclaration des codes d'identification 490
Initialisation..... 489
Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus..... 488
Témoin d'alerte..... 541
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 423
Système d'éclairage de jour... 201
Système de classification d'occupant du siège passager avant..... 50

Système de climatisation 404, 411
Filtre de climatisation 505
Système de climatisation automatique..... 411
Système de climatisation manuel..... 404
Système de commande automatique de l'éclairage ... 198
Système de commande de verrouillage de sélecteur..... 193
Système de commande vocale 391
Système de freinage antiblocage (ABS) 293
Fonction 293
Témoin d'alerte 540
Système de rétrovision sur écran..... 269
Système de sécurité de pré-collision (PCS) 223
Système de transmission intégrale (4 roues motrices) 288
Système intuitif d'aide au stationnement 262
Fonction 262
Message d'alerte 549, 550
Système mains libres (pour téléphone mobile) 355, 362
Système Toyota Safety Sense P 216
Feux de route automatiques..... 203
LDA (Alerte de sortie de voie) 236
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 223
Régulateur de vitesse actif ... 244

T

Tapis de sol..... 28
Témoin d'alerte principal 540, 547
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement..... 539
Témoins d'alerte..... 83
ABS 540
Circuit de charge 539
LDA (Alerte de sortie de voie) 542
Pression des pneus 541
Réserve de carburant 540
SRS 539
Système de freinage..... 539
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 542
Témoin d'alerte de système de freinage..... 539
Témoin d'alerte principal 540
Témoin de perte d'adhérence 541
Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 540
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement..... 539
Témoins de rappel d'entretien 82
Témoins indicateurs 84
Thermomètre de liquide de refroidissement moteur..... 87
Toit ouvrant..... 146
Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes 147
Fonctionnement..... 146
Protection anti-pincement..... 146

Totalisateur kilométrique..... 87
Totalisateurs partiels 87
TRAC
(Système antipatinage)..... 293
Transmission 189
Mode S 191
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 193
Transmission automatique.... 189
Transmission automatique
Bouton TOW/HAUL 192
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 193
Transmission automatique.... 189
Trappe à carburant..... 212
Troisième feu stop
Puissance 601
Remplacement..... 526

U

Urgence, en cas d'
En cas de crevaison 557
Si la batterie du véhicule est déchargée..... 574
Si le message d'alerte s'affiche 547
Si le moteur ne démarre pas..... 572
Si le signal sonore d'alerte se déclenche 539
Si le témoin d'alerte s'allume 539
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 532
Si votre véhicule est bloqué..... 580
Si votre véhicule surchauffe..... 577
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 531
Si vous perdez vos clés..... 103
Si vous suspectez un problème 537

V

Véhicule polycarburant... 213, 602
Ventilateurs (de sièges)..... 418
Ventilateurs de sièges 418
Vitres 139
Désembueur de lunette arrière..... 406, 413
Lève-vitres électriques..... 139
Lunette arrière 142
Lunette arrière électrique..... 143
Volant de direction
Mémorisation de la position du volant 120
Réglage 128, 129
VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) 293

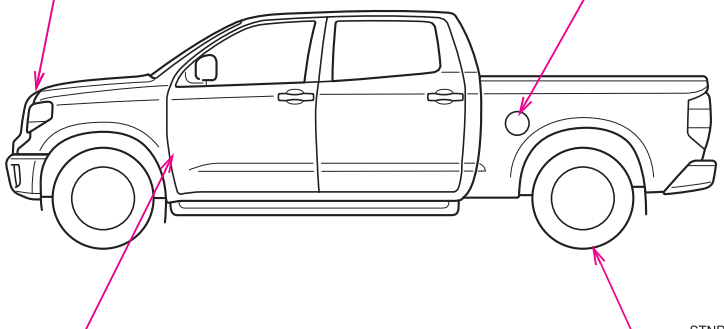
À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)

Loquet de sécurité d'ouverture du capot

P. 476

Trappe à carburant

P. 212



Levier de déverrouillage du capot

P. 476

Pression de gonflage des pneus

P. 599

Contenance du réservoir de carburant (Référence)	Réservoir de carburant standard: 26,4 gal. (100,0 L, 22,0 Imp.gal.) Réservoir de carburant de grande contenance: 38,0 gal. (144,0 L, 31,7 Imp.gal.)
Type de carburant	P. 593
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 599
Contenance d'huile moteur (Vidange et remplissage -référence)	qt. (L, Imp.qt.) Avec filtre 8,5 (8,0, 7,0) Sans filtre 7,9 (7,5, 6,6)
Type d'huile moteur	P. 594

Publication No.OM0C001D
Printed in Japan 01-1708-00 Z
タンドラ（D）